14888 A

Bouard

42550

L'ART
DE
SE TRAITER SOI-MÊME
DANS LES
MALADIES VÉNÉRIENNES,
ET DE SE GUÉRIR DE LEURS DIFFÉRENS SYMPTOMES.

OUVRAGE *fondé sur une nouvelle théorie de ces Maladies, & dans lequel on explique, d'une maniere plus vraisemblable, l'opération des remedes employés à leur traitement.*

Par *M.****, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris.

A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Meliora sibi promittere cuncta
Ille potest, qui principiis novisse sub ipsis
Serpentem tacito valuit per viscera labem.

Fracastor. de morb. Gall. Lib. II.

PRÉFACE.

MOn but en donnant cet ouvrage, n'a pas été de dérober la connoissance, ou plutôt le traitement des Maladies Vénériennes à ceux auxquels il appartient de droit, je veux dire aux Médecins. Quoique je n'aie rien négligé pour mettre les personnes attaquées de ces Maladies en état de se traiter & de se guérir elles-mêmes, je pense néanmoins toujours que, quand elles le pourront, elles feront encore mieux de se confier à un habile Médecin, que de suivre seules la route que je leur trace. Cependant, il faut convenir en même-temps, qu'il y a souvent tant de difficultés à ce qu'on puisse s'adresser en pareil cas à un habile Médecin, que j'ai cru que le présent ouvrage seroit non-seulement très-utile à quelques particuliers ;

mais même dans les circonſtances préſentes, devenoit néceſſaire pour le bien général.

Premiérement, combien de gens attaquées de ces Maladies, qui trop peu favoriſés de la fortune pour s'adreſſer à un Médecin dont ils voudroient reconnoître généreuſement les peines, ou gênés par des ſupérieurs rigides, qui taxent de libertinage, ce qui le plus ſouvent n'eſt l'effet que d'un moment malheureux, ſont obligés de devenir, par ces raiſons, la proie de vils Charlatans, qui toujours riches en promeſſes, ne manquent jamais de les flatter qu'au moyen de quelques bouteilles de tiſannes ou de quelques autres remedes, ſoi-diſant ſpécifiques, & dont ils ſe vantent d'être les ſeuls poſſeſſeurs, ils les guériront promptement, à peu de frais, ſans aucune gêne, & conſéquemment à l'inſçu de ceux qui les environnent! Je ne dois donc point être blâmé, ſi j'ai cherché à procu-

rer à ces malades les moyens de se traiter eux-mêmes, plutôt que de les laisser exposés plus long-temps à ces pestes de l'humanité dont je viens de parler, qui pallient tout au plus les accidens présens, & rendent par conséquent la Maladie plus grave, soit en la dénaturant, soit en lui donnant le temps de prendre racine.

Secondement, la Vérole étant une Maladie contagieuse qui ne peut se gagner que par un contact immédiat, il y a tout lieu de croire, que si une fois on pouvoit parvenir à en diminuer journellement les progrès, on en viendroit à la fin au point d'en éteindre tout-à-fait la source. Or, je ne vois que deux moyens propres à produire ces effets, que tout ami de l'humanité doit desirer : le premier, dépend des Magistrats ; & le second des Médecins.

Si les Magistrats, ou ceux qui ont le pouvoir en main, & qui conse-

quemment ſont les modérateurs de la ſociété, vouloient infliger une punition corporelle contre tout particulier qni ſeroit convaincu d'avoir communiqué quelques ſymptômes Vénériens, j'oſe avancer que, pourvu que les termes d'une pareille loi fuſſent exécutés à la rigueur, en peu de temps on verroit ces Maladies devenir moins communes. Mais qu'eſt-il beſoin d'une nouvelle loi à cet égard? Il n'y a qu'à renouveller celle qui exiſte déja & en faire obſerver les articles. En 1496, le Parlement de Paris ne fit-il pas publier un Arrêt par lequel il eſt ordonné à toutes perſonnes étrangeres attaquées de ſymptômes Vénériens, de ſortir de la Capitale; & à tous autres, qui ne ſont point étrangers, de ſe faire traiter ou chez eux, ou dans les hôpitaux indiqués à cet effet, & cela *ſous peine de la hart.* Pourquoi, dans un temps où cette Maladie infecte toute la ſociété, porteroit-on

moins d'attention à ce déſordre, que lorſqu'elle ne faiſoit que de naître, & qu'elle n'étoit encore que très-peu répandue? Qu'on ne ſe récrie donc pas ſur la ſévérité apparente du châtiment que je propoſe, ou pour dire mieux, qui eſt infligé par l'Arrêt du Parlement. Cette Cour célebre vit bien, lorſqu'elle publia ce Réglement, qu'un individu qui en infecte un autre d'une Maladie auſſi grave que la Vérole, faiſoit autant ou même plus de tort à la ſociété, qu'un ſcélérat qui égorge un citoyen pour s'emparer de ſes biens. Eh quoi! on punira de la corde ou de la roue un malheureux que la diſette rend homicide, & on laiſſera jouir de toute impunité un libertin qui ſe fera un jeu d'attaquer ſourdement la vie non-ſeulement d'un homme, non-ſeulement de dix, de cent, mais encore celles des infortunés deſcendans de pareilles victimes! *O tempora, ô mores!*

Je dis que le ſecond moyen d'ar-

rêter le progrès des Maladies Vénériennes, & même d'en tarir tout-à-fait la source, dépend des Médecins. En effet, il ne consiste qu'à rendre le traitement de ces Maladies si aisé & tellement à la portée d'un chacun, que celui qui aura eu le malheur de les contracter, puisse sans différer & sans leur laisser prendre racine, les détruire radicalement.

C'est dans cette vue que je fais imprimer cet ouvrage. On verra que je n'ai rien négligé pour remplir parfaitement les espérances que pourra donner son titre. J'ai vu que malheureusement les Malades attaqués de symptômes Vénériens, laissoient invétérer leurs Maladies, ou parce qu'ils ne savoient d'abord à qui donner leur confiance, ou parce qu'étant sous la sévere discipline de supérieurs auxquels ils en veulent dérober la connoissance, ils se trouvent comme forcés d'avoir recours à ces vendeurs de *syrop mer-*

curiel, de *tisannes végétales*, de *remedes Antivénériens*, dans la composition desquels, soi-disant, *il n'entre point de mercure*; tous vrais bateleurs & crieurs de thériaque, qui cherchent à capter moins la bienveillance que l'argent du public, en promettant qu'avec leurs remedes, il n'y a ni régime à observer, ni saignée à faire, ni purgatifs à prendre. Si ces Malades veulent suivre exactement les regles que je leur prescris, je ne crains point d'assurer qu'ils se guériront radicalement, & qu'ils pourront maintenant le faire sans aucun risque, puisque, sous l'apparence d'une legére incommodité, ils se feront les remedes nécessaires, sans qu'on puisse même soupçonner la cause de leur maladie réelle. Cet ouvrage leur présente encore l'avantage de pouvoir se traiter dès que le plus leger symptôme de la Maladie se manifeste, ce qui la rendra moins opiniâtre, puisqu'il est

certain que la plupart des symptômes Vénériens ne sont rebelles, que par ce qu'on ne s'est pas opposé assez-tôt à leur cours, par des remedes convenables.

Il ne me reste donc plus qu'à détailler la maniere dont j'ai tâché de remplir mon objet. J'avois d'abord eu en idée de ne parler absolument que de la pratique, & de laisser ma théorie pour un autre ouvrage en faveur des gens de l'Art. Cependant, j'ai vu que c'étoit une chose impossible, & que je devois donner, du moins en gros, des notions théoriques, tant afin que le Malade, instruit de la cause de la Maladie & de l'opération des remedes, fût plus en état de se conduire lui-même, que parce que ce sont ces mêmes notions qui, dans différentes circonstances, doivent donner des raisons de préférence à certains traitemens sur les autres. Comme néanmoins, ce n'est point pour les Médecins que j'écris, j'ai pensé d'un

autre côté qu'il étoit inutile de m'assujettir à aucune méthode, quant à ma théorie, & qu'il suffisoit de la rapporter & de l'étendre dans les endroits où elle m'a semblé absolument nécessaire. Il n'en est pas de même de la pratique, si elle n'eût pas été claire & méthodique, il eût été impossible aux Malades de la saisir. Aussi, j'espere que de ce côté, on n'aura rien à me reprocher.

La Maladie dont j'ai à traiter étant universelle ou locale, attaquant toute la machine, ou seulement quelques-unes de ses parties; cela m'a fourni naturellement le moyen de diviser cet ouvrage en deux parties. Dans la premiere, je parle de la Vérole universelle, ou simplement de la Vérole : dans la seconde, je traite des symptômes que cette Maladie occasionne, lorsqu'elle se borne à certaines parties. Si, contre l'ordre accoutumé, j'ai parlé de la Vérole universelle avant de traiter de celle qui est locale,

ce n'eſt pas pour me diſtinguer des Auteurs qui ont écrit ſur la même matiere. Je ne ſaurois bien rendre raiſon de ce qui m'a déterminé pour cet ordre. Il y a de certaines opinions qui portent naturellement à faire quelque action, quelque mouvement préférablement à un autre, ſans qu'il ſoit poſſible d'en donner aucune explication. La diſtribution que j'ai faite de mon ſujet, eſt de cette nature.

Dans ma premiere Partie, je donne une nouvelle théorie des Maladies Vénériennes, & j'explique d'une maniere auſſi nouvelle, l'opération des remedes qui conviennent à ces Maladies. Quoiqu'il ſoit impoſſible de prouver phyſiquement cette théorie ou cette explication, néanmoins, pour peu qu'on veuille la ſuivre, & qu'on y réfléchiſſe avec attention, je me flatte qu'elle paroîtra plus vraiſemblable qu'aucune autre. De plus, celle-ci a cela d'avantagenx, qu'elle ne peut être

contredite par aucun fait, qu'on y peut rapporter, au contraire, toutes les observations qui ont rapport à la Maladie sur laquelle elle donne des notions, & qu'elle présente les moyens de ne plus se conduire en aveugle dans les différens traitemens de la Vérole, comme il semble qu'on a toujours fait jusqu'à présent, ce qui certainement a toujours été la cause du peu de succès qu'on a eu en différentes circonstances. J'aurois pu étendre cette théorie beaucoup plus que je ne l'ai fait, mais, comme je l'ai dit, il n'y a qu'un moment, j'aurois voulu pouvoir la supprimer tout-à-fait, & la réserver pour un temps où les matériaux que j'amasse pour en former un corps de doctrine, eussent été plus complets, & mis en bon ordre.

Ma théorie me conduit à donner des regles sûres & infaillibles, selon lesquelles on pourra donner la préférence à une maniere de se trai-

ter plutôt qu'à toute autre. On sait que depuis l'origine du mal Vénérien jusqu'à ce jour, quoique dans le fond on ne se soit servi pour le détruire que de deux ou trois remedes, on les a néanmoins si fort variés, soit par rapport à leurs combinaisons, soit par rapport à leur administration, qu'on ne sait presque plus auquel s'en tenir. Dans un pareil cahos comment se reconnoître, & comment distinguer le traitement qui convient en telles ou telles circonstances? Au moyen des regles que j'établis, je concilie les fauteurs des frictions mercurielles, de la salivation, de l'extinction; les partisans du sublimé corrosif ou autres sels mercuriels; les débitans de tisannes sudorifiques, ou de remedes tirés de la classe des végétaux. Ce n'étoit pas, je pense, une petite besogne; on verra si je l'ai remplie.

La même théorie que je donne des Maladies Vénériennes, me pré-

ſente l'occaſion d'expliquer tout à la fois la maniere dont opérent les remedes qui les guériſſent. Mes explications donnent même lieu de ſoupçonner qu'il pourroit encore y avoir d'autres moyens de guérir ces Maladies, que ceux qu'on a employés juſqu'à préſent. C'eſt donc une nouvelle carriere, que j'offre aux obſervateurs qui ſaiſiront bien mon ſyſtême & qui en tireront de juſtes conſéquences. Par les mêmes raiſons, les Malades bien inſtruits de la maniere d'agir des remedes, ſeront plus en état qu'on ne l'a jamais été, de parer facilement aux accidents qui, par fois, peuvent réſulter de leur adminiſtration.

Un chapitre qui n'eſt pas moins eſſentiel pour le bien de l'humanité, & qui paroît avoir occupé pluſieurs Médecins, eſt celui qui traite des préſervatifs de la Vérole. Je penſe, au moyen de ma théorie, avoir plus approché de la vérité, à cette occaſion, que tout autre

qui m'ait précédé. Au reſte, quant à cet article, j'avoue bonnement que je n'ai pas d'expériences aſſez certaines pour pouvoir conſtater ce que j'ai avancé à ce ſujet en ſon endroit.

Ma ſeconde Partie eſt deſtinée à décrire tous les ſymptômes Vénériens locaux, & les remedes qui y conviennent. Comme ils ſont toujours des préludes d'une Vérole générale, je n'ai rien négligé pour mettre le Malade en état d'y bien remédier, & les empêcher de dégénérer en vice habituel, ſur-tout lorſqu'il eſt de ſon intérêt de s'y prendre de cette maniere, & qu'il eſt poſſible de le faire. J'ai fait mention des cas, où faute des remedes néceſſaires, le Malade peut être hors d'état de ſe traiter lui-même, & obligé d'avoir recours ſoit au Médecin, ſoit au Chirurgien. Alors, je n'ai fait qu'indiquer les opérations néceſſaires dans ces circonſtances, puiſque s'il avoit fallu les détailler,

je n'aurois fait que contribuer à la groſſeur de ce volume, & non à l'avantage du Malade. J'ai terminé cette ſeconde Partie par un *Appendix* qui traite du régime à obſerver pendant le cours des remedes Anti-Vénériens, & dans lequel on trouve par ordre du numéro les médicamens auxquels je renvoie dans l'ouvrage pour éviter les répétitions, qui ſans cela auroient été fréquentes. J'ai cru encore à propos d'y joindre les recettes de quelques médicamens dont je n'avois pas parlé dans le corps de l'ouvrage, & qui néanmoins peuvent quelquefois être employés avec ſuccès.

Comme je ne prétends retirer aucun honneur, ni aucun mérite de cet ouvrage; mais que j'ai ſeulement eu en vue d'être utile à l'humanité; pour abréger mes peines j'ai pris tout uniment dans les meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur les Maladies Vénériennes, ce qui a

paru me convenir : mais quoique je n'en aie cité aucun, je ne reconnois pas moins ici les secours que j'en ai pu tirer. Si je me suis souvent écarté de leurs idées, c'est que j'ai cru avoir de bonnes raisons pour le faire, & qu'en fait de Maladie, l'expérience & l'observation sont les seuls guides qu'on doive toujours suivre.

Je finirai par faire remarquer que l'intérêt personnel n'entrant pour rien dans mon plan, on ne doit pas être surpris que j'aie caché mon nom : je n'ai pas cru devoir de même céler ma qualité, afin que les Malades pussent distinguer mon ouvrage de ceux qui traitent de la même matiere, & dont cette Capitale ne cesse d'être inondée tous les jours.

L'ART
DE
SE TRAITER SOI-MEME
DANS LES
MALADIES VENERIENNES,
ET
De ſe guérir de leurs différens ſymptômes.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'origine, de la nature & du ſiege de la Vérole.

IL y a peu des maladies qui n'aient donné & qui ne puiſſent encore donner journellement matiere à une mul-

titude d'hypotheses, dont les unes doivent détruire les autres, & qui bien ou mal conçues, ont rarement jetté ou jettent rarement quelque jour sur les moyens dont il faut se servir préalablement à tout autre, pour les traiter avec plus de succès. Entre plusieurs raisons qui empêchent que l'invention, souvent très-ingénieuse de ces hypotheses variées, ne puisse servir en quelque chose aux progrès de l'Art, on peut dire que la principale est qu'au lieu d'imaginer un système à l'aide des observations & de l'étayer de l'expérience, on commence ordinairement par se former des idées quelles qu'elles soient, & qu'ensuite l'esprit ne s'occupe plus qu'à faire plier ou à détourner les observations selon son caprice & le système qu'il a embrassé. Les maladies vénériennes, quoique peut-être des plus communes, & par conséquent plus capables qu'aucune autre de fournir des observations multipliées, ne sont point encore à cet égard hors de la classe des autres maladies. Il est même étonnant qu'elles n'aient fait naître qu'un petit nombre de systêmes bien digérés, & que leur cure soit encore fondée presque sur le

ſeul empyriſme. L'expérience ſeule a heureuſement appris quels étoient les remedes les plus efficaces & les plus propres à guérir la vérole : car s'il avoit fallu attendre que les ſyſtêmes euſſent éclairé la pratique, il auroit été à craindre qu'il n'y eût eu que les révolutions des temps, qui euſſent pu calmer ce fléau ; comme il eſt arrivé par rapport à la lepre, maladie fort commune autrefois, & maintenant très-rare, quoiqu'on n'ait connu ou employé contre elle aucun ſpécifique.

La vérole peut donner lieu à une infinité de diſcuſſions intéreſſantes.

On a d'autant plus lieu d'être ſurpris du petit nombre de ſyſtêmes formés à l'occaſion de la vérole, que cette maladie, dont on ne trouve aucune trace, du moins certaine & bien marquée dans l'antiquité, préſente une infinité de points à diſcuter, & ſur ſon origine, & ſur le temps de ſon apparition en Europe, & ſur ſa nature, & ſur le ſiege qu'elle peut occuper dans le corps animal qu'elle attaque, & ſur la maniere dont elle eſt guérie, & ſur l'opération ou la maniere d'agir des remedes employés à ſon traitement, & ſur les moyens de s'en préſerver, &c. ſans compter une foule de queſtions qui ſe préſentent d'elles-mêmes,

lorsqu'on veut réfléchir un peu sur cette matiere. Nous ne nous proposons de parler dans cet ouvrage que de quelques uns de ces objets, & encore de ceux qui tiennent plus particuliérement au sujet.

Opinions des Médecins sur l'origine de la verole.

Il importe fort peu aux malades attaqués de la maladie dont nous traitons, de savoir l'époque de son apparition en Europe. C'est pourquoi nous ne nous étendrons pas sur les opinions que quelques Auteurs nous ont données à ce sujet : opinions d'ailleurs qui ne paroissent pas des plus vraisemblables, puisqu'elles ne semblent appuyées que sur des conjectures fort hasardées

On a d'abord cru que c'étoit une nouvelle maladie épidémique,

Les premiers Auteurs qui ont écrit sur les Maladies Vénériennes, ont été autant partagés sur leur origine en Europe, que sur leur nature. On a d'abord commencé par prétendre qu'on devoit les regarder comme une épidémie nouvelle, qui étant produite par de grandes révolutions qui venoient de précéder dans l'atmosphere, n'étoit qu'une dégénération des liqueurs dans le corps humain. Quelques uns en ont encore rejetté la cause, moins sur ces grandes révolutions, que sur

des eaux empoisonnées, ou sur l'usage d'alimens vénéneux ou de mauvaise qualité. Or, quoi qu'il en fût, il n'est pas étonnant que d'après ces principes on ait pensé que ces maladies pouvoient se contracter comme toute maladie épidémique, ou naturellement par l'effet d'un mauvais régime, ou contagieusement par un contact médiat ou immédiat, & que ce ne soit que long-temps après que l'observation ait montré indubitablement qu'il falloit pour la gagner, des attouchemens immédiats.

Ensuite on a soutenu qu'elle avoit existé de tout temps.

D'autres Médécins, par la suite, ont soutenu que la vérole avoit existé de tout temps, qu'elle avoit été connue & décrite par les Anciens, Poëtes, Historiens & Médécins, & qu'il falloit la ranger dans la classe des maladies lépreuses, dartreuses, & désignées par les mêmes, sous le nom de feux. Cette opinion n'auroit pas, sans doute, été soutenue ou renouvellée si long-temps après l'apparition des maladies vénériennes, par des Médecins & Critiques modernes, s'ils avoient bien voulu faire attention que la quantité de traités qui furent composés sur

ces maladies, presque subitement dans leurs commencemens, étoit seule capable de prouver leur nouveauté; & que quoiqu'il fût bien vrai que dans les ouvrages des Anciens on trouvât en effet séparément la description de quelques-uns de leurs symptômes, ils n'en avoient néanmoins eu probablement aucune connoissance; puisque ce n'est pas tant quelques-uns de ces symptômes séparés qui constituent cette maladie, que leur réunion, comme on le verra dans la suite.

Puis, qu'elle avoit été endémique dans l'Amérique, & de-là apportée en Europe en 1494.

De notre siecle un Auteur célebre a ramassé une foule de faits historiques pour prouver que cette maladie endémique (apparemment de tout temps) dans l'isle Espagnole, avoit été apportée de-là en Europe par les compagnons de Christophe Colomb, environ l'an 1494. Ce qui néanmoins doit rendre toute personne impartiale beaucoup plus réservée à embrasser cette derniere opinion qui paroît la plus vraisemblable, & qui est la plus accréditée, c'est que plus récemment un autre Médecin, non moins érudit quant à ce point, a trouvé un nombre de faits historiques aussi inconteſtables que les précédens, qui tendent à prouver

Ce sentiment a encore été combattu.

ver que cette maladie eſt plus ancienne que les voyages de Chriſtophe Colomb, & que loin d'avoir été apportée de l'Amérique par ſes compagnons, elle pourroit, au contraire, y avoir été portée d'Europe par ces mêmes marins.

Son origine paroît incertaine.

On voit par-là combien il eſt difficile d'aſſeoir un jugement ſolide parmi tant de conteſtations. Au reſte, s'il y a peu d'eſpérance de pouvoir jamais découvrir la véritable origine de cette maladie en Europe, il nous ſemble que c'eſt une très-petite perte. Il ſeroit beaucoup plus important de ſavoir au juſte quelle eſt ſa nature, ou la qualité du virus qui l'entretient.

On n'a guere mieux connu ſa nature.

Ceux qui ont penſé que la vérole étoit de la nature des épidémiques, n'ont pas manqué d'en attribuer la cauſe à une dégénération des humeurs. Mais quand même ils auroient développé la maniere dont ſe fait cette dégénération, ou dit ſi ces humeurs ainſi dégénérées acquierent une qualité acide, alkaline, putride, &c. il ſeroit encore bien difficile de croire qu'elles puiſſent abandonner leur premier caractere à un tel point, de communiquer, même à celles d'un autre in-

dividu par attouchement, la faculté de dégénérer précisément de la même maniere, & de communiquer encore ainsi de suite à d'autres la même vertu; à moins que l'on ne conçoive qu'il ait existé dans les premieres quelques particules vénériennes capables de se reproduire, de se multiplier enfin quelque virus. C'est ce qui a fait imaginer à plusieurs Médecins que la vérole avoit été primordialement causée pour avoir mangé quelques animaux vénéneux; & à d'autres, que cette maladie étoit vermineuse, c'est-à-dire, causée & entretenue par un amas de petits vers qui avoient une nombreuse & facile propagation, & qui étoient capables de picotter, d'enflammer & ronger les parties où ils vivoient.

Elle est secondée par un virus.

Toutes ces opinions diverses s'étant combattues les unes par les autres, ont été abandonnées pour faire place à celle qui est adoptée présentement par tous les Médecins. Elle consiste à croire que cette maladie est entretenue & propagée par un virus ou un venin qui gâte la masse des humeurs, & lui fait prendre son même caractere; de sorte qu'une fois

gâtées ou impregnées de ce virus, elles peuvent contaminer celles d'un autre individu en se mêlant avec elles; à-peu-près de même qu'un morceau de levain fait lever une certaine quantité de pâte, dont peut-être la millieme partie est capable d'en faire lever d'autre, & ainsi à l'infini.

I. Question. Quel est ce virus?

Il s'éleve ici naturellement une question à résoudre, savoir, quelle est la nature de ce virus ou venin? Il est certain que celui qui pourroit résoudre cette question d'une maniere palpable & satisfaisante, jetteroit un grand jour sur la maniere de traiter la maladie qu'il occasionne. Mais malheureusement ce venin est si subtil que ni la Physique, ni la Chymie, n'ont aucune prise sur lui. Pour approcher donc de cette solution, il faut avoir recours à l'analogie & aux raisonnemens, qui encore ne paroissent pouvoir mener que fort loin du but. En effet, c'est en vain que le célebre Auteur qui a traité des maladies vénériennes, a voulu découvrir la nature de leur virus, par les effets qu'il produit : ses conséquences ne nous en semblent pas plus justes, ou plus à l'abri d'objections insolubles. Il pré-

On a jugé par les effets qu'il étoit

Phlogistique, tend que ce virus est phlogistique, parce qu'il produit des inflammations de différens genres : mais le dard que lance le porc-épic, l'aiguille de la raie des Antilles, font-ils donc phlogistiques, parce qu'ils causent des inflammations si violentes que la mort s'ensuit? Selon le même Ecrivain, le virus vénérien est corrosif, parce qu'il ronge & ulcere les parties qu'il a enflammées; coagulant, parce qu'il produit des squirrhes, des tophus, des engorgemens dans les glandes; enfin, il est fixe, parce qu'il ne se contracte que par un attouchement immédiat & continué pendant un certain espace de temps. Cependant, si l'on vouloit suivre cette maniere de procéder pour découvrir la nature de ce qui cause ou entretient diverses maladies, combien de fois ne feroit-on pas abusé? on diroit, par exemple, que le froid est phlogistique & corrosif, parce que des parties gelées abscedent, & se terminent souvent en ulceres rongeans & sordides : on diroit que la torpille & l'anguille de Cayenne ont un virus coagulant, parce que ces animaux causent un engourdissement dans les membres de ceux qui les touchent:

corrosif,

Coagulant,

fixe,

enfin, parce qu'on combat le venin de la vipere avec l'alkali volatil, on diroit que ce venin eſt un acide fixe.

Ces petits détails, dans leſquels nous venons d'entrer, laiſſent donc à penſer combien peu l'on eſt encore inſtruit ſur la qualité ou la nature du virus vérolique, & combien il eſt conſéquemment difficile d'expliquer d'une maniere claire & ſatisfaiſante la plupart des ſymptômes de cette cruelle maladie, dans laquelle on obſerve journellement des détours ſi ſinguliers, & ſouvent une opiniâtreté ſi marquée.

Ce qui eſt encore bien incertain.

On ſait que le premier fluide du corps humain eſt le ſang, qui à meſure qu'il arroſe ſes différentes parties pour y porter la nourriture, eſt obligé de paſſer par différens couloirs ou filtres, pour s'y diviſer en d'autres fluides ſecondaires, qui une fois ſéparés du premier, ont chacun leur nature différente. Les principaux de ces fluides auxquels on peut rappeller tous les autres, ſont la ſérosité, la lymphe & le fluide nerveux. Ce dernier eſt le plus ſubtil de tous, circule dans nos nerfs, paroît être le lien qui unit l'ame avec le corps, & eſt l'inſtrument de nos mouvemens & de nos ſenſations.

II. Queſtion. Quel eſt celui de nos fluides, qui eſt attaqué par le virus vérolique?

Il est naturel de demander ici quel est celui de tous ces fluides qui est attaqué par le virus vénérien?

Ce n'est pas la masse du sang en général,

Il n'est pas vraisemblable que ce soit en général la masse du sang qui soit attaquée par le virus vérolique: premiérement, parce que si c'étoit ce fluide qui fût infecté en totalité, il seroit impossible de concevoir comment cette humeur pourroit être impregnée de ce virus pendant un temps considérable, quelques années de suite, sans qu'il se manifestât aucune léſion considérable dans les fonctions. Car c'est à tort que l'on répond que ce virus se loge pendant ce temps dans des recoins du corps, pour se développer avec fureur. Il n'y a point de parties, si peu considérables qu'on puisse les supposer, qui ne soient lavées à tout moment par une certaine quantité de sang ou de fluides qui s'en séparent, & qui rentrent de nouveau dans sa composition. L'illustre Auteur du traité des Maladies Vénériennes n'a pas mieux réussi à expliquer ce phénomene, en feignant un équilibre entre le sang & le virus vérolique. Le sang ne peut souffrir aucune partie hétérogene dans son sein, à plus forte raison n'en

souffrira-t-il pas pendant un temps considérable une virulente. Rien de plus homologue au sang, que le sang d'un autre individu de la même espece ; & cependant des expériences sur la transfusion, ont prouvé que même une très-petite quantité de sang, tirée d'un homme pour être injectée immédiatement dans les veines d'un autre, étoit mortelle pour ce dernier. Et après cela on dira que le sang peut contenir dans son sein, pendant plusieurs années de suite, des particules déleteres, sans qu'il en résulte aucune léſion dans les fonctions ! Secondement, si la masse du sang étoit attaquée en total dans la vérole, cette maladie seroit aïgue & non pas chronique, comme on le remarque dans les maladies inflammatoires, dans lesquelles la masse du sang est toute gâtée, ou bien comme il arrive dans la morsure de la vipere : maladies qui toutes sont vives & se terminent promptement.

Les mêmes raisons qui font croire que ce n'est pas la masse générale du sang qui est attaquée primordialement par le virus vérolique, donnent à penser que ce ne peut point être non plus la sérosité. Cette partie du sang une

Ni la séro-sité,

fois atteinte de ces virus, produiroit sur le champ des symptômes fâcheux, & qui ne cesseroient que par l'extinction totale du même vice : ce qui se passe tout autrement dans les maladies vénériennes, qui donnent des treves assez longues, pour reparoître ensuite avec autant & même quelquefois plus de fureur.

Ni même la lymphe :

C'est encore à tort que plusieurs Médecins ont accusé la lymphe d'être le siege du virus vérolique. Si c'étoit cette humeur qui fût le repositoire d'un pareil vice, il en résulteroit les mêmes accidens que nous venons de détailler par rapport au sang & à la férosité. Mais, de plus, en ce cas, le virus vénérien mettroit de grands obstacles à la guérison des plaies accidentelles ; ce qui pourtant n'arrive point. Ce n'est pas cependant que nous embrassions en cela l'opinion d'un Auteur moderne, qui nie que le virus vérolique puisse jamais rendre une plaie accidentelle plus difficile à guérir. Nous croyons qu'à la vérité cela est vrai pour l'ordinaire, mais néanmoins nous avons vu aussi arriver le contraire, & principalement en deux

occasions qui ne nous laissent aucun doute sur cet article.

Il paroît donc que c'est dans ce fluide subtil, qui est le premier mobile de notre machine, qu'il faut aller chercher le siege du vice en question. C'est aussi l'opinion que nous embrassons avec d'autant plus de confiance, qu'en la suivant de près, on trouve les moyens de résoudre les problêmes les plus difficiles qui puissent être proposés sur les maladies vénériennes, de la maniere la plus plausible, & relative d'un côté aux effets qu'elles produisent, & de l'autre aux phénomenes que présente le mercure employé dans leur traitement. Développons en peu de mots ce système.

Mais le fluide nerveux.

Premiérement, il est certain que la vérole, quelle que soit son origine, est fomentée & communiquée d'un individu à un autre, par le moyen d'un virus, ou de plusieurs miasmes déleteres, auxquels on doit donner le nom de véroliques.

Raisons en faveur de cette opinion.

Secondement, les miasmes en général, dont il y a différentes especes, comme d'hydrophobiques qui causent la rage, de varioliques qui produisent la petite vérole, de pestilentiels qui

engendrent les maladies épidémiques, &c. les miasmes, dis-je, considérés en général, sont des êtres d'une si grande ténuité, qu'on les a toujours regardés comme constituans ce qu'on peut appeller les confins des êtres matériels, ou comme formans la nuance qui sépare la matiere d'avec l'esprit; les êtres physiques d'avec les êtres abstraits.

Troisiémement, le fluide nerveux dont l'existence, quoique révoquée en doute par plusieurs Médecins, est assez constatée par ses effets, doit être regardé comme une matiere qui va de pair par sa subtilité avec la matiere de la lumiere, la matiere ignée, le fluide électrique, le fluide magnétique, l'esprit recteur des plantes, &c. tous fluides qui forment aussi la nuance que l'on peut concevoir tenir le milieu entre la matiere & l'esprit.

Quatriémement, de même que nous ne voyons aucun des fluides sur lesquels nous pouvons opérer, qui soit absolument pur, mais qu'ils sont toujours chargés de particules hétérogenes, & que d'ailleurs une foule d'observations tend à nous prouver que par-tout la Nature est toujours la mê-

me, on peut conjecturer, à bon droit, que le fluide nerveux, la matiere électrique, & les fluides de même genre, contiennent toujours suspendues dans leur sein des particules hétérogenes: particules, qu'il faut cependant bien se garder de croire toujours nuisibles au corps animé, lorsqu'elles se rencontrent dans le fluide nerveux. Par conséquent, il peut se faire dans ces fluides subtils, de même qu'il arrive dans de plus grossiers, des fermentations, des neutralisations, des précipitations, des coagulations, &c.

Cinquiémement, ces mouvemens intestins que l'on remarque dans des fluides quelconques, ne peuvent s'opérer qu'à l'aide de corpuscules à-peu-près de même subtilité, de même pesanteur, ou enfin qui, quoique de nature différente, ont néanmoins quelque rapport. Qu'on mêle de l'huile avec de l'eau, il ne se formera aucune combinaison; le mêlange reposé, l'huile se séparera & se retrouvera à la surface. Il s'ensuit de-là, qu'il y a tout lieu de croire que des miasmes quelconques ne peuvent avoir aucune prise sur le sang. Ils sont d'une nature trop subtile pour pouvoir être atta-

qués par le sang ; & les parties de ce dernier sont trop grossieres pour être entamées par des corps si légers. Le mouvement de circulation peut donc mêler les miasmes avec le sang ; comme par un mouvement continué & violent, on parvient à mêler de l'huile avec de l'eau, mais il ne peut résulter de ce mêlange aucune combinaison qui puisse tirer à conséquence pour notre machine. Il n'en est pas de même quand les miasmes se trouvent dans le cas de pouvoir se mêler avec le fluide nerveux, qui est d'une subtilité pareille à la leur. C'est alors qu'il doit s'opérer des changemens dans ce dernier, & qu'il doit dégénérer, ou subir de nouvelles combinaisons, plus ou moins dangereuses selon la nature du mêlange & des miasmes qui y entrent.

Sixiémement, comme le fluide nerveux est le premier mobile de notre corps, les différentes mutations que les miasmes lui font subir, intéressent plus ou moins le reste de la machine, selon que ces miasmes le font plus ou moins dégénérer, ou lui donnent tel ou tel caractere. Ainsi s'il est attaqué par des miasmes putrides, tant par la

forte analogie qu'il a lui-même avec la masse des humeurs, dont il est tiré, que par le grand empire qu'il exerce sur le mouvement de circulation, sur la nutrition, sur les différentes secrétions ou excrétions, tous actes auxquels il a la plus grande part, la masse des humeurs prendra un caractere de putridité qui se manifestera dans toute l'habitude du corps. S'il l'est par des miasmes hydrophobiques, les parties qui servent à la déglutition seront attaquées de spasmes, de constructions, de convulsions; la raison du malade sera troublée au point qu'il ne pourra avaler de liquides, &c. Enfin, s'il l'est par des miasmes véroliques, les humeurs prendront alors avec le temps ces caracteres inflammatoires, &c. capables de produire les symptômes que l'on observe dans les maladies vénériennes. Il n'est pas nécessaire, comme on voit, que le virus vérolique soit lui-même phlogistique, corrosif, &c. pour produire ces accidens: il suffit qu'il attaque le fluide nerveux, de maniere que son action n'étant plus la même sur les organes destinés à la chylification, à la circulation, aux secrétions & excrétions, la masse des

humeurs dégénérée, s'enflamme, s'engorge, & ronge les vaisseaux qui les contiennent.

Solution de quelques problèmes.

Ce système sur le siege du virus vérolique, que nous étendrons davantage par la suite, selon que l'occasion s'en présentera, donne beaucoup mieux qu'aucun autre, la solution d'une infinité de problêmes qu'on peut proposer au sujet de la maladie qu'il fait éclore. Entre autres, on expliquera facilement pourquoi ce virus se communique plus promptement par la copulation, que par toute autre voie. La semence contenant une portion très-considérable de fluide nerveux ou d'esprits animaux, est conséquemment chargée dans la vérole de beaucoup de miasmes véroliques.

Par la même raison, cette maladie doit se communiquer facilement par la voie de tous les plaisirs vénériens, quels qu'ils soient: parce que dans ces actes il se fait toujours, de la part de ceux qui s'y livrent, des émissions considérables de fluide nerveux; que ce fluide est si subtil qu'il pénetre librement d'un corps dans un autre par le contact immédiat; & que de plus,

les parties consacrées à ces plaisirs, sont toutes nerveuses.

En suivant ce même raisonnement, on résoudra facilement les questions suivantes :

Pourquoi les maladies vérériennes se transmettent facilement des peres & des meres aux enfans?

Pourquoi la gonorrhée donne moins fréquemment la vérole, qu'un chancre?

Pourquoi si on supprime trop tôt l'écoulement d'une gonorrhée, ou que l'on cicatrise trop promptement un chancre, la vérole s'ensuit?

Pourquoi ces douleurs ostéocopes dans les endroits où s'insinuent les tendons?

Pourquoi ces douleurs sont plus vives la nuit?

Pourquoi le virus vénérien peut quelquefois rester pendant un certain temps dans le corps, sans se manifester, &c. &c. &c.

Secondes raisons en faveur de la même opinion, tirées des effets du mercure sur le corps humain.

Les effets du mercure sur le corps humain, & sa spécificité dans les maladies vénériennes, ne nous fourniront pas de moindres forces en faveur de notre opinion. Car enfin, n'est-ce pas vouloir s'abuser que de prétendre que

ce minéral n'a de vertu dans le cas des maladies vénériennes, que parce que ses globules ronds & plus pesans que nos humeurs, en circulant avec elles, les brisent, les atténuent, les rendent plus fluides, rompent les pointes des acides qui y étoient en dissolution, dégagent par ce moyen les obstructions, &c? Y a-t-il une action plus douteuse que celle-là? Le fer, dont les parties ne sont point rondes comme celles du mercure; l'antimoine, dont les parties ne sont pas plus sphériques, en sont-ils moins propres à désobstruer? L'or qui est plus pesant que le mercure, est-il aussi propre que lui à combattre les accidens vénériens? Et de plus, a-t-on encore expliqué d'une maniere un peu vraisemblable le méchanisme de la salivation que produit cette substance métallique? Non, certes: les hypotheses que l'on a faites pour développer la cause & le méchanisme de tous ces effets, sont non-seulement dénuées de preuves, car comment en avoir dans une affaire si délicate, mais encore sont fondées sur des conjectures évidemment fausses. Nous croyons nous mettre à l'abri de ce reproche, en posant

pour fondement de notre hypotheſe, les propoſitions ſuivantes.

Premiérement, on ne peut nier que le mercure ne ſoit d'une diviſibilité infinie. Sa grande mobilité & la figure de ſes parties, pourroient même faire conjecturer qu'il eſt d'une diviſibilité beaucoup plus grande qu'aucun autre métal.

Qui, en la ſuivant, ſont facilement expliqués.

Secondement, vu cette grande diviſibilité du mercure, & par conſéquent la grande tenuité de ſes parties, il doit avoir beaucoup plus de rapport avec le fluide nerveux, que toute autre ſubſtance métallique : ce qui paroît encore mieux prouvé, parce que

Troiſiémement, on remarque qu'il exerce naturellement quelqu'action ſur ce même fluide, puiſqu'on obſerve que les ouvriers qui le travaillent ſont attaqués fréquemment de tremblemens, de paralyſie, de convulſions, ou d'autres maladies nerveuſes. Ces ſymptômes qui proviennent d'avoir travaillé le mercure, doivent bien être diſtingués de pareils accidens auxquels ſont ſujets les ouvriers qui travaillent ſur le plomb, ou quelqu'une de ſes préparations. Ces dernieres affections ne ſont que ſympathiques, pendant que les premieres ſont idiopathiques. Les

particules de plomb agissant sur les houpes nerveuses de l'estomac & des intestins, causent par sympathie des tremblemens, des paralysies, des convulsions; aussi dans ces cas on emploie avec succès les purgatifs drastiques, qui nettoyant l'estomac & les intestins, & les débarrassant de ces particules minérales, font bientôt cesser les symptômes sympathiques qu'elles occasionnoient. Il en est tout autrement des affections nerveuses causées par le mercure. On ne peut les guérir qu'en chassant hors du corps par les émonctoires communs, les particules mercurielles, qui vraisemblablement attaquent le fluide nerveux, ou en les attirant & les liant par le moyen de quelques préparations d'or, ou autrement.

Quatriémement, tous les organes qui servent aux sécrétions & aux excrétions, ou autrement les glandes étant plus fournies de filets nerveux qu'aucune autre partie du corps, les effets de toutes les substances qui auront quelque rapport avec le fluide nerveux, se manifesteront plutôt sur tous ces organes, qu'ailleurs. Aussi le virus vérolique attaquant le fluide ner-

veux, comme nous l'avons établi ci-deſſus, ſes effets doivent ſe manifeſter principalement ſur les glandes: ce qui eſt confirmé par l'expérience. Et le mercure étant le deſtructeur du virus vérolique, ce que l'expérience démontre encore, il doit avoir des qualités toutes contraires. Ainſi, puiſque quand le fluide nerveux eſt combiné avec des miaſmes véroliques, les ſecrétions languiſſent dans les glandes, & ces organes s'empâtent, s'obſtruent; il eſt conſéquent que ſi le même fluide ſe trouve combiné avec des particules ou miaſmes mercuriels, les ſecrétions ſoient augmentées dans les glandes, & les engorgemens débouchés.

Cinquiémement, les ſecrétions ne s'opérent dans les glandes qu'à cauſe des filets nerveux qui entrent dans leur compoſition; lorſque l'action de quelque médicament augmentera le ſyſtême général des ſecrétions, elles doivent néanmoins augmenter dans toutes les glandes, en raiſon de la quantité de nerfs qui s'y diſtribuent, ou du fluide nerveux qui y abonde. Il n'eſt donc pas ſurprenant, que ſi on introduit des miaſmes mercuriels

dans le corps, pour être mêlés avec le fluide nerveux, & que de cette union il en doive résulter une augmentation des secrétions, comme nous venons de le voir, la secrétion de la salive soit beaucoup plus forte qu'aucune autre; puisqu'il entre une bien plus grande quantité de filets nerveux dans la composition des organes qui la filtrent, que dans tout autre organe secréteur.

Sixiémement, indépendamment du rapport que les particules subtiles du mercure peuvent avoir avec le fluide animal, nous ne nions pas que ses particules grossieres n'aient les propriétés que tous les Auteurs leur ont assignées sur les fluides grossiers de notre corps. Ainsi, en circulant avec le sang, elles pourront le briser, l'atténuer & le rendre plus propre aux différentes secrétions. De cette maniere ses particules grossieres concourront au même effet avec ses particules les plus subtiles: c'est même, à ce que nous croyons, ce qui arrive lorsque le malade auquel on administre le mercure, vient à saliver.

On nous permettra maintenant de

tirer, de ce que nous venons de dire, les corollaires qui suivent,

Corollaires à déduire de ce qui vient d'être dit.

De ces propositions il suit, que les miasmes mercuriels ont plus de rapport, pour parler chymiquement, avec le fluide animal, que les miasmes véroliques.

Que le fluide nerveux étant uni avec les miasmes véroliques, les sécrétions doivent être troublées dans le corps humain; ce qui doit produire des stases, & toutes les maladies qui s'ensuivent, comme inflammations, engorgemens, ulceres, caries, &c.

Que si le même fluide est uni avec des miasmes mercuriels, les sécrétions seront au contraire augmentées, & par conséquent tous les accidens susdits détruits.

Que les sécrétions doivent alors être augmentées dans les glandes, à proportion de la quantité de filets nerveux qui s'y distribuent, ou du fluide nerveux qui y abonde.

Que la salivation n'est point absolument nécessaire pour la guérison radicale de la vérole, puisque ce n'est qu'un accident dépendant uniquement de la quantité de particules mercu-

rielles, tant subtiles que grossieres, qu'on introduit dans le corps.

Enfin, que plus on emploiera les parties les plus subtiles du mercure, mieux on viendra à bout de guérir les maladies vénériennes, & cela avec autant de sûreté, plus de sécurité & moins de gêne pour le malade.

Nous terminerons ce Chapitre par les conclusions suivantes.

Conclusion de ce Chapitre.

L'origine des maladies vénériennes est très-incertaine; mais quant au temps de leur apparition en Europe, il y a apparence qu'il faut le placer vers la fin du quinzieme siecle.

Ces maladies sont entretenues & propagées par un virus, ou par des miasmes que l'on peut appeller véroliques.

Ce virus ou ces miasmes sont trop subtils pour qu'on puisse connoître leur nature.

Enfin, le siege du virus vérolique, paroît être dans le fluide nerveux.

CHAPITRE II.

Des différentes manieres dont on peut contracter la Vérole.

LA vérole se contracte de deux manieres, ou par voie de génération, ou par voie de contagion; c'est-à-dire, qu'elle est ou héréditaire ou acquise.

La vérole est héréditaire,

Selon ce que nous avons dit dans le Chapitre précédent, il est facile de concevoir que la semence contenant une quantité considérable d'esprits animaux, (ce qu'on ne peut disputer) elle doit être chargée aussi par cette même raison, dans ceux qui sont attaqués des maladies vénériennes, de beaucoup de miasmes véroliques. Aussi des observations certaines prouvent que des enfans peuvent naître avec des symptômes caractéristiques d'une vérole universelle, qu'ils ne doivent avoir contractée que par voie de génération. D'un autre côté, il peut très-bien se faire que ces miasmes perdent de leur activité pendant les neuf mois que l'enfant est dans le ventre de sa mere, ou même qu'ils aient déja per-

du de leur vigueur avant d'avoir été jettés avec la semence dans ce même moule, & qu'alors le fœtus n'apporte avec lui aucun symptôme d'une vérole universelle ; mais en place de cette maladie, soit seulement doué d'une constitution mal-saine en général, ce qui le rend sujet dans son enfance au rachitis, aux obstructions des glandes, aux écrouelles, &c. & dans un âge plus avancé, à la distorsion des os, à la phtysie, & peut-être aux maladies nerveuses, qui ne sont si communes que depuis que les maladies vénériennes sont répandues si universellement, & qui, épargnant la génération des gens de campagne, exercent toute leur fureur sur les descendans des habitans des villes peuplées. Que de réflexions à faire sur ce sujet pour des personnes qui se proposent les liens du mariage! Si l'amour de la patrie ne prévaut pas assez dans leurs cœurs pour les inviter à ne lui donner que des sujets sains, que du moins l'amour qu'ils doivent à des rejettons qui perpétueront leur nom & leur image, les engage à ne leur faire aucun funeste présent en les mettant en ce monde. La vie est d'elle-même traversée d'assez

d'assez de peines auxquelles le corps & l'esprit sont en proie, sans que des parens y ajoutent de leur part quelque nouvelle amertume.

La même maladie se contracte encore, avons-nous dit, par voie de contagion. Pour la contracter de cette maniere, il faut que des miasmes véroliques en activité puissent avoir une libre entrée dans les nerfs de la personne saine, pour y attaquer le fluide qui circule dans ces vaisseaux. Or, pour que cela arrive, il faut que deux choses concourent ensemble. Premiérement, il faut un contact immédiat, & même continué pendant quelques instans; & secondement, il faut que la partie malade, que touche le corps sain, soit enduite d'une certaine humidité. Le concours de ces deux circonstances ne se trouve que dans l'acte de copulation naturelle ou contre nature, dans l'allaitement, dans les baisers lascifs, & par accident, si quelque partie du corps dépouillée de l'épiderme est en contact immédiat avec une partie attaquée de maladie vénérienne. La vérole ne se contracte donc aussi que de ces quatre manieres.

Ou bien, elle est acquise;

Premiérement, dans l'acte de co-

Ce qui peut arriver, par le moyen de la copulation,

pulation, naturelle ou contre nature, il se fait un contact immédiat entre des parties vérolées, qui sont enduites naturellement d'une humeur muqueuse qui sert à les lubréfier, ou à cause de la maladie, qui laissent pleurer une liqueur très-impregnée de miasmes véroliques, & des parties saines toutes composées de houpes nerveuses, qui ne sont recouvertes que d'une peau très-mince ou d'un épiderme extrêmement délicat: de plus, ce contact est continué pendant un certain temps. Les miasmes véroliques passent donc de cette façon très-facilement du corps malade dans le corps sain.

Ou, par l'allaitement,

Secondement, dans l'allaitement le tetton de la nourrice qui est tout de nerf, est exposé à l'impression continuée de la salive de l'enfant qui le suce, ou bien, la bouche de l'enfant toute nerveuse, est en contact immédiat avec le tetton de la nourrice, & est abreuvée du lait qu'il en tire. On voit que de cette maniere l'enfant peut aisément infecter sa nourrice, ou réciproquement, que la nourrice peut facilement gâter l'enfant qu'elle allaitte.

Troisiémement, les mêmes raisons

de contagion existent précisément dans le cas des baisers lascifs. Ils s'exercent sur des parties toutes composées de houpes nerveuses, & la salive y joue toujours un grand rôle. Ces sortes de plaisirs prouvent d'une maniere indubitable la vérité de ce que nous avons avancé plus haut, qu'il faut que la partie malade qui touche le corps sain, soit enduite d'une certaine humidité, pour que la maladie puisse passer du corps malade dans le corps sain. Il n'y a pas d'exemple qu'on ait gagné la vérole pour avoir baisé, même sur la bouche, une personne infectée de cette maladie, pourvu que l'action de ce baiser se soit simplement passée sur les levres, qui, dans l'état ordinaire, & même passionné, sont absolument séches. Cette humidité naturelle ou morbifique qui paroît requise pour la propagation de la vérole, sert apparemment de véhicule aux miasmes véroliques, à-peu-près de même qu'on a pensé que l'humeur qui se trouve ramassée dans les poches qui se trouvent derriere les dents de la vipere, sert de véhicule au venin de cet animal.

Ou, par des baisers lascifs,

Quatriémement enfin, des observa-

Ou enfin, par autre attouchement.

tions constantes font voir que quand on expose à l'action du virus vérolique, sous les deux circonstances susdites, des houpes nerveuses dépouillées de l'épiderme qui naturellement doit les recouvrir, on contracte la vérole. Ainsi, si un Accoucheur ou une Sage-femme ont quelque légere égratignure à la main, & accouchent en cet état une femme gâtée, si un Chirurgien a quelque petite blessure au doigt, & touche pendant quelque temps avec cette partie un ulcere ou un chancre vénérien, ils peuvent contracter de cette maniere la vérole, soit universelle, soit simplement locale.

Corollaires.

De ce que nous venons de dire, il suit :

Que le risque que l'on peut courir de gagner la vérole, doit être estimé en raison composée de l'activité des miasmes véroliques, de l'abondance & de la qualité de l'humeur dont la la partie gâtée est abreuvée, du temps que la partie saine a été exposée à l'action des miasmes, de la quantité des houpes nerveuses qui entrent dans la composition de la partie saine qui a été en contact avec la partie gâtée, & en-

fin de l'épaiſſeur de l'épiderme qui recouvre ces houpes nerveuſes. Peut-être la paſſion plus ou moins vive avec laquelle le contact s'eſt fait, doit-elle entrer pour quelque choſe dans ce calcul?

Que la maniere la plus facile & conſéquemment la plus ordinaire de gagner cette maladie, eſt par l'acte de copulation naturelle ou contre nature, puis par l'allaitement, enſuite, par les baiſers laſcifs, enfin par le ſimple attouchement.

Que cette maladie ſe gagnant par un contact immédiat, la partie qui a exercé ce contact doit être d'abord attaquée de ſymptômes vénériens, avant que la vérole ſe répande dans toute l'habitude du corps : que conſéquemment avant d'être attaqué d'une vérole univerſelle, il eſt néceſſaire qu'on ſoit d'abord attaqué d'un ſymptôme vénérien local ; & que ce ſymptôme vénérien doit toujours ſe manifeſter aux endroits qui ont été expoſés le plus à l'impreſſion du virus vérolique.

Enfin, l'expérience ſemble prouver qu'on ne contracte jamais de maladies vénériennes, pour ſe ſervir des mêmes vêtemens d'un vérolé, pour boire après

lui dans le même vase, pour coucher dans ses draps ou même avec lui, &c. &c. &c.

CHAPITRE III.

Des symptômes de la Vérole universelle, ou répandue dans toute l'habitude du corps.

SI nous écrivions pour l'instruction des personnes qui se destinent à la pratique de la Médecine, à l'exemple des Auteurs qui dans cette vue ont traité la même matiere que nous traitons maintenant, nous nous croirions tenus d'entrer dans un détail même minutieux de tous les symptômes qui peuvent avoir rapport à la vérole : nous serions encore obligés d'en expliquer la théorie, & de développer les rapports que ces symptômes peuvent avoir avec leur cause : mais notre but, comme nous l'avons annoncé, n'étant que de donner aux vérolés la facilité de se traiter eux-mêmes, il ne semble pas que nous puissions leur être plus utiles en prenant ce parti ; peut-être même

au contraire ne ferions-nous par-là que mettre leur esprit à la gêne en leur présentant des explications que la plupart d'entre eux ne pourroient entendre, parce qu'ils ignoreroient les principes sur lesquels elles seroient fondées. Il paroît donc que pour remplir nos vues, il suffit de dire que les symptômes de la vérole peuvent être divisés en propres & en communs.

Les symptômes propres à cette maladie ou qui la caractérisent d'une maniere à ne pas s'y tromper, & que par cette raison on nomme univoque, sont, 1°. la réunion de plusieurs symptômes vénériens locaux : 2°. la renovation des symptômes vénériens locaux, un temps considérable après en avoir été guéri, sans s'être exposé depuis à une nouvelle infection : 3°. la malignité des symptômes vénériens locaux. Les symptômes de la vérole, sont propres,

Les symptômes communs de la vérole, ou symptômes équivoques de cette maladie, sont en général tous les symptômes propres & communs à toutes les maladies quelconques. En effet, si d'une part l'expérience prouve qu'il n'y a pas de symptômes propres à quelque maladie que ce soit, ou pour parler plus familiérement, qu'il Ou communs.

n'y a pas de maladie dont la vérole ne puisse emprunter le masque, & à l'abri de laquelle elle ne puisse faire d'autant plus de mal qu'on se méfie moins de sa présence; d'un autre côté, la théorie que nous avons établie, & même toute autre théorie donnée jusqu'à ce jour, fait facilement concevoir que le virus vénérien occasionnant une dégénération générale dans toute la masse des humeurs, il n'y a pas de maladie qui ne puisse en sourdir, ou de fonction qui ne puisse, en être lésée, sinon dans les commencemens, du moins par la suite.

Nous pourrions terminer ici ce Chapitre, & nous aurions dit en peu de mots, mais avec toute la justesse possible, quels sont les symptômes de la vérole universelle : cependant nous pensons qu'il ne sera pas inutile d'entrer sur ce sujet dans un détail un peu plus circonstancié.

Symptômes de la vérole propres, ou univoques.

Premiérement donc nous comptons pour symptôme univoque de la vérole, la réunion de plusieurs symptômes vénériens locaux. Ainsi une gonorrhée jointe à un bubon, un chancre accompagné d'un poulain, une chaude-pisse & des pustules, des fics, des rhagades &

des puſtules, &c. ſont des ſymptômes qui caractériſent une vérole univerſelle. On ſent bien que plus il y aura de ces ſymptômes vénériens locaux qui paroîtront à la fois, ou qui ſe trouveront réunis dans le même individu, plus l'exiſtence de la vérole ſera certaine.

Secondement, ſi étant, ou pour mieux dire paroiſſant guéri d'un ſymptôme vénérien local, par la ſuite ce même ſymptôme vient à reparoître, une ou deux ou trois années après, ſans que le malade ſe ſoit expoſé à une nouvelle infection dans le temps qu'il reparoît; ce ſymptôme dénote d'une maniere à ne pas s'y tromper qu'on eſt attaqué d'une vérole univerſelle. Il n'eſt pas qu'on ne ſçache que de cette maniere de gonorrhées recommencent à couler pluſieurs années après qu'elles avoient paru guéries; des ulceres vénériens cicatriſés ſe rouvrent, des tumeurs vénériennes qui avoient été diſſipées reparoiſſent, &c. ce qui prouve la préſence du virus vénérien dans le corps.

Enfin, ſi un ſymptôme vénérien local eſt d'une malignité aſſez grande pour réſiſter non-ſeulement aux reme-

des employés à propos, mais encore pour augmenter en force & en violence, malgré les remedes ; il y a tout lieu de croire que le virus vénérien a déja fait impression sur toute la masse des humeurs. Il faut bien se donner de garde ici de confondre l'opiniâtreté d'un symptôme vénérien local, avec sa malignité. Il arrive souvent que ces symptômes sont très-opiniâtres, ou que leur cours est très-long, sans que pour cela ils soient malins, & par conséquent sans qu'ils dénotent certainement l'existence d'une vérole universelle.

Ces trois symptômes sont propres à la vérole universelle ; & lorsque l'un d'eux se manifeste, il n'y a aucun lieu de prendre le change. Il n'en est pas de même des symptômes que nous avons appellés communs ; parce qu'en effet ils ne sont pas si particuliers à la vérole, qu'il ne puissent aussi se manifester dans d'autres maladies. Pour la plus grande clarté, on peut faire deux ordres de ceux-ci ; le premier comprend les symptômes qui sont les plus ordinaires, & qui arrivent le plus fréquemment dans la vérole : le second, ceux qui arrivent beaucoup plus rarement

dans cette maladie, & qui ne se manifestent que lorsqu'elle a pris les racines les plus profondes, qu'elle est extrêmement invétérée, ou que par une ou plusieurs administrations peu régulieres de differens remedes, elle a pour ainsi dire changé de caractere. Ce dernier point est essentiel à remarquer: car les remedes que l'on emploie pour traiter cette maladie, étant la plupart du temps très-violens, s'ils sont mal administrés, non-seulement ils ne guérissent point la maladie contre laquelle ils étoient employés; mais encore ils causent par eux-mêmes des accidens qui se compliquent ou se combinent diversement avec les effets que produit sur les humeurs le virus vénérien, & alors il en résulte des symptômes tout-à-fait singuliers, & qui masquent la vérole qui peut-être déja se masquoit sous l'apparence de quelqu'autre maladie.

Symptômes de la vérole communs, ou équivoques. I. Ordre.

Les symptômes équivoques du premier ordre sont d'abord tous les symptômes vénériens locaux, comme la gonorrhée, les chancres, les poireaux, &c. ensuite les taches vénériennes, les pustules, qui dans cette maladie se manifestent le plus souvent au front,

autour des tempes & aux parties de la génération; les dartres; les ulceres; ceux qui viennent à la gorge & qui rongent la luette, le palais & les os du nez; les douleurs fréquentes & lancinantes dans les membres qui se font sentir dans les endroits où s'attachent les tendons des gros muscles, & sont plus violentes la nuit, lorsque le malade est dans son lit, que le jour; les douleurs dans les articulations, qui ressemblent assez à celles de la goutte; les obstructions dans les glandes, & conséquemment des tumeurs dans les parties du corps où il y en a une plus grande quantité; des opthalmies ou inflammations des yeux, qui reviennent fréquemment & ne cedent que difficilement aux remedes ordinaires. On doit bien comprendre que chacun de ces symptômes est équivoque de la vérole universelle, lorsqu'il existe seul dans un individu: car la réunion de plusieurs de ces symptômes, comme nous l'avons dit ci-dessus, est un symptôme univoque de cette maladie répandue dans toute l'habitude du corps.

II. Ordre. Les symptômes de la vérole universelle équivoques du second ordre, sont toutes les autres affections dont le corps

peut être attaqué, lorſque ces affections ne cedent point, ou cedent plus difficilement qu'on ne ſeroit en droit de l'attendre, aux remedes qu'on emploie ordinairement pour les combattre. On comprend aiſément, ſans que nous le diſions, que ces ſymptômes équivoques du ſecond ordre déſignent plus ou moins la préſence réelle de la vérole univerſelle, ſelon qu'ils ont été précédés par des ſymptômes vénériens locaux, ou non : ou bien, ſelon que les ſymptômes vénériens locaux qui ont précédé, ont été plus ou moins conſidérables. On peut même dire, que ces ſymptômes du ſecond ordre ne deviennent des ſymptômes équivoques de la vérole univerſelle, qu'autant qu'on aura été précédemment attaqué de ſymptômes vénériens locaux, ou qu'on aura quelque lieu de douter de la pureté du ſang d'où on eſt iſſu ; c'eſt ce que nous allons développer.

CHAPITRE IV.

Diagnostique de la Vérole universelle, ou Regles selon lesquelles on peut juger qu'on est attaqué de la Vérole universelle, ou non.

Circonstance singuliere qui accompagne la vérole.

ON a toujours observé que la maladie dont nous traitons, est accompagnée d'une circonstance singuliere, & qu'on ne retrouve que très-rarement dans le cours des autres maladies. Une personne attaquée du poumon, se déguise toujours à elle-même le danger qu'elle peut courir : à quelqu'extrémité qu'elle soit, l'espérance d'en guérir ne la quitte point. C'est à-peu-près la même chose dans les autres maladies. Mais dans la vérole, il en est tout autrement. A-t-on eu dans sa vie quelque symptôme vénérien local, qu'il ait été leger, ou qu'il ait été bien guéri, ou non, on est dans la crainte le reste de ses jours. Le plus léger accident qu'il survienne dans la suite, semble toujours provenir de la même cause : bref, rarement est-on bien tranquille

sur son état. Joignez à cela, que ces craintes se trouvent augmentées par les Charlatants que l'on peut consulter; quelquefois même par les Médecins, qui, voyant des symptômes singuliers, longs & rebelles aux remedes, après avoir fait faire à leur malade une confession sincere, ne manquent guere de rejetter sur quelque reste du virus vérolique caché, la cause des accidens pour lesquels on les consulte, tandis qu'ils peuvent avoir une toute autre origine. Il est donc nécessaire d'établir un diagnostique sûr, ou des regles certaines, selon lesquelles un malade, attaqué d'une maladie quelconque, puisse juger si cette maladie est vénérienne ou non, si elle est entretenue par un vice vérolique répandu dans toute l'habitude du corps, ou si elle tient à une autre cause tout-à-fait différente.

Le diagnostique s'établit au moyen des signes.

Le diagnostique d'une maladie quelconque, c'est-à-dire l'existence certaine de cette maladie, s'établit au moyen des signes, qui sont de deux especes: les Médecins nomment ceux de la premiere, signes démonstratifs, & ceux de la seconde, signes commémoratifs.

Signes démonstratifs de la vérole.

Les signes démonstratifs d'une maladie, sont les symptômes qui la denotent & par lesquels elle se manifeste. Les signes démonstratifs de la vérole sont donc tous les symptômes que nous avons détaillés dans le Chapitre précédent, & qui caractérisent cette maladie, soit certainement comme les univoques, soit plus ou moins incertainement comme les équivoques du second & du premier ordre. Ces signes, n'étant donc autres que ces symptômes; comme eux ils sont univoques & équivoques du premier & du second ordre.

Signes commémoratif de la vérole.

Les signes commémoratifs sont toutes les circonstances qui rappellent l'état dans lequel le corps s'est trouvé, plus ou moins long-temps avant la maladie dont ils peuvent donner quelques notions. Il est à remarquer que ces signes ne se bornent même pas au malade seul, mais s'étendent jusqu'à ceux dont il tient le jour; ceux à qui il l'a donné, les femmes avec lesquelles il a vécu, &c.

On sent bien que si la vérole ne se manifestoit que sous des signes ou par des symptômes univoques, on pourroit aisément pour la reconnoître

ſe paſſer des ſignes commémoratifs : mais comme le plus ſouvent il arrive qu'elle ſe montre par des ſymptômes équivoques du premier & du ſecond ordre, alors ſon exiſtence n'eſt que plus ou moins probable ; & dans une ſi grande incertitude, on ne peut ſe flatter de ſaiſir la vérité, qu'en entaſſant, pour ainſi dire, probabilités ſur probabilités ; ce qui ſe fait en joignant les ſignes commémoratifs aux démonſtratifs.

Il eſt d'autant plus eſſentiel d'approcher du vrai dans la maladie en queſtion, que ſi un malade ne prête pas toutes les attentions poſſibles pour la découvrir, ou il riſque de prendre ſans néceſſité des remedes antivénériens qui alors peuvent toujours affoiblir un peu ſa ſanté, s'ils ne produiſent pas des ſymptômes plus fâcheux ; ou d'un autre côté, s'il ferme les yeux ſur ſon état, il peut laiſſer paſſer le temps qui eſt le plus convenable au traitement, & donner par-là le moyen à la maladie de jetter dans ſon corps de ſi profondes racines, qu'il ſera dans la ſuite très-difficile de la combattre

Les circonſtances paſſées qui peu-

vent jetter du jour dans la matiere présente, regardent,

I. Les pere & mere du malade :

II. Le malade lui-même :

III. Les personnes avec lesquelles le malade peut avoir eu des liaisons charnelles :

IV. Les enfans du malade, s'il en a, ou s'il en a eu.

Les uns ou les autres, peuvent avoir eu ou avoir encore des symptômes univoques ou équivoques de la vérole.

Règles selon lesquelles on pourra juger si on est attaqué de la vérole, ou non,

Maintenant de la combinaison des signes démonstratifs univoques ou équivoques du premier & du second ordre, avec les signes commémoratifs, on tire les regles suivantes, selon lesquelles un malade qui doute de son état, doit se déterminer à subir un traitement antivénérien général, ou non.

I. Regle. Un malade attaqué de symptômes univoques, ne doit point espérer de cure radicale, sinon par quelqu'un des traitemens généraux que nous proposerons ci-après.

II. Regle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du premier ordre, né de parens qui auront été attaqués de symptômes univoques, ou

de ſymptômes équivoques graves du premier ordre, ou même qui ſe ſeront notoirement mis dans le cas de contracter la vérole, ne doit point balancer, s'il veut guérir radicalement, à ſubir un traitement général antivérolique.

Remarque. On a vu dans le premier Chapitre que cette maladie ſe propage très-facilement par voie de génération, & paſſe ainſi des peres ou meres aux enfans, ſoit ſous ſa forme ordinaire, ſoit dégénérée & ſous la forme de maladie des glandes, des os, &c. Les ſymptômes les plus communs ſous leſquels elle ſe montre, lorſqu'elle n'eſt pas dégénérée, ſont les maladies de la peau, comme puſtules, taches, dartres & ulceres. Lorſqu'elle eſt dégénérée, elle produit alors ordinairement dans l'enfance le *rachitis* ou des nœuds & diſtorſions dans les os; dans un âge plus avancé, des engorgemens dans les glandes, & dans l'adoleſcence des tubercules & des ulceres dans le poumon. Nous avons ajouté, quand bien même les parens n'auroient fait que ſe mettre dans le cas de contracter la vérole, parce qu'il arrive fréquemment, comme on le verra dans la ſeconde

Partie, qu'on n'attrappe pour tout symptôme primordial de la vérole, qu'une chaudepisse avortée, qu'on prend pour un simple échauffement, & qui parce qu'elle est destituée d'écoulement, en est plus sujette à produire une vérole universelle.

III. Regle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du premier ordre, après avoir été précédemment attaqué & même guéri en apparence, de symptômes univoques, ou de symptômes équivoques du premier ordre, ou même après s'être mis long-temps auparavant dans le cas de contracter la vérole, doit pour guérir radicalement, employer un traitement général antivérolique.

Remarque. Cette regle est fondée sur les mêmes principes que la précédente. 1°. Il arrive souvent que le traitement général, soit par la faute de celui qui l'administre, soit par la négligence de celui à qui il est administré, ou même aussi par défaut de vertu de la part du remede employé; il arrive, dis-je, que le traitement général ne guérit pas radicalement la maladie, mais la pallie seulement, ou pour me servir du terme commun,

blanchit le malade. 2°. Il arrive auſſi que les traitemens particuliers, par les mêmes cauſes que ci-deſſus, employés pour les ſymptômes vénériens locaux, les guériſſent pour un temps, mais ne détruiſent pas tout-à-fait le virus, qui, agiſſant peu-à-peu, renouvelle la ſcene dans la ſuite. On ſait bien que dans ces deux premiers cas il faut ſubir un traitement général pour combattre le virus avec avantage. Quant au troiſieme point, qui eſt de s'être mis quelquefois dans le cas de contracter la vérole, il ſuffit ſeul pour déterminer le malade à ſe traiter généralement, s'il eſt attaqué par la ſuite de ſymptômes équivoques ; même légers, pourvu qu'ils ſoient du premier ordre.

IV Regle. Un malade attaqué de ſymptômes légers du premier ordre, ou même de ſymptômes équivoques du ſecond ordre, s'il communique, par la copulation, des ſymptômes univoques ou équivoques du premier ordre à une perſonne dont l'état étoit ſain auparavant cette liaiſon, doit ſubir un traitement général antivérolique.

Remarque. Il eſt bien à obſerver que de ce que les ſymptômes univoques

ou équivoques du premier ordre dans une personne auparavant saine, indiquent l'existence du virus vérolique chez le malade avec lequel elle a habitée; il ne s'ensuit pas que l'absence de ces mêmes symptômes dans la même personne prouve l'absence du virus vérolique chez le malade: parce que l'expérience prouve qu'il est des circonstances heureuses, sous lesquelles on peut avoir commerce avec une personne gâtée, & même un commerce continué pendant un certain temps, sans rien gagner.

V Regle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du premier ou du second ordre, si ses enfans se trouvent attaqués de symptômes univoques ou équivoques du premier ordre, doit prendre une suite de remedes antivéroliques.

Remarque. De même que nous avons vu plus haut que l'état des parens sert à indiquer la véritable maladie des enfans; de même aussi souvent il arrive que l'état des enfans décele la nature de la maladie des pere & mere.

VI Regle. Un malade attaqué de symptômes équivoques du second ordre, s'il reçoit du soulagement des

traitemens antivénériens particuliers, & que d'ailleurs il ait lieu de douter de la pureté du sang dont il est issu, ou de l'état des personnes avec lesquelles il a eu des liaisons charnelles, peut subir un traitement antivérolique général.

Remarque. Pour se décider en ces circonstances en faveur d'un traitement général antivérolique, il faut cependant avoir de fortes présomptions que les symptômes en question sont produits ou entretenus par un levain vérolique. Ces présomptions, pour avoir quelque valeur, doivent être fondées sur la force ou la durée des symptômes, leur régularité, & d'un autre côté sur les effets sensibles des remedes antivénériens en ce cas. Car on doit savoir que le mercure, comme substance métallique, peut produire de grands effets même dans de certaines maladies qui sont d'une nature toute différente de la vérole. Les effets du mercure dans de certaines maladies singulieres, ne peuvent donc indiquer la présence du virus vérolique, qu'autant que d'autre part on aura de fortes raisons de croire qu'on n'est pas tout-à-fait intact de ce côté.

VII Regle. Hors les circonstances dont nous venons de parler, l'existence du virus vérolique dans les humeurs du corps n'étant pas bien certaine, il n'est pas prudent de risquer un traitement général antivérolique; traitement qui n'est jamais exempt de quelques dangers, sur-tout chez les personnes d'une constitution délicate. Il est cependant à remarquer, que si l'on est dans le dessein de se marier, pour peu que l'on ait des doutes fondés sur son état, on fera bien de subir un traitement général antivérolique; ne seroit-ce que pour se mettre à l'abri par la suite des regrets, qui malheureusement sans ces précautions ne sont que trop fréquens.

CHAPITRE V.

Prognostique de la Vérole universelle.

La vérole est une des maladies les plus dangereuses.

IL est bien étonnant, sans doute, que dans le Public, & sur-tout parmi les jeunes-gens, on se fasse communément un jeu d'une maladie aussi grave que la vérole : mais il est encore bien plus

plus singulier que des gens de l'Art aient suivi cette façon de penser, & aient prononcé que la vérole n'est point une maladie dangereuse. Il s'en faut de beaucoup que nous adoptions ce sentiment. Nous croyons que la vérole est une des maladies les plus dangereuses dont on puisse être attaqué; nous fondons cette opinion sur ce que,

I. Cette maladie attaque le corps humain dans son principe, en en viciant le premier fluide; & pour peu qu'elle s'y enracine, elle en gâte tous les fluides, & même ensuite les solides.

II. Les seuls remedes qu'on puisse employer pour la traiter, demandent beaucoup de prudence & de soins pour être administrés, sans quoi ils sont capables de produire eux-mêmes d'autres symptômes qui leur sont propres, & qui sont aussi funestes que ceux pour la cure desquels on les met en usage.

III. Il arrive très-fréquemment que la maladie paroît guérie, pendant qu'elle n'est qu'assoupie ou seulement dégénérée: alors dans le premier cas, elle se réveille au bout d'un certain temps avec plus de force & de furie

que jamais ; ou bien, dans le second cas, comme elle a laissé dans le corps de fortes empreintes de sa présence ; ces empreintes passent aux descendans & y gravent en traits, souvent ineffaçables, le malheur de ceux dont ils sont issus.

Il faut cependant avouer qu'elle est plus ou moins dangereuse selon les différentes circonstances qui l'accompagnent.

Le danger qui accompagne cette maladie, varie néanmoins selon diverses circonstances.

Elle est conséquemment moins dangereuse chez les jeunes gens que chez les vieillards ; parce que les premiers étant beaucoup plus robustes, la maladie se déclare chez eux avec moins de fureur, & que d'ailleurs il est beaucoup plus facile d'administrer aux premiers les remedes propres à cette maladie, & dont nous avons dit que l'action étoit toujours violente.

Quoiqu'elle paroisse sévir beaucoup moins chez les femmes que chez les hommes, néanmoins comme elles sont d'une constitution en général beaucoup plus délicate, elle est aussi beaucoup plus dangereuse pour elles : & si d'un côté l'expérience paroît prouver qu'elles supportent plus long-temps l'impression du virus vérolique, sans

qu'il se manifeste par des symptômes fâcheux; de l'autre, la même expérience prouve que dès que cette maladie commence à se développer chez elles, elle le fait avec beaucoup plus de violence, & se montre sous des symptômes plus effrayans & plus rebelles. Ajoutez à cela qu'à cause des regles, de la grossesse, &c. elles se trouvent dans des circonstances beaucoup plus défavorables pour le traitement, qui, chez elles, est toujours long & difficile.

La constitution naturelle du malade qui est attaqué de la vérole, en augmente encore, ou en diminue les dangers, selon qu'il est plus ou moins robuste, & selon que le malade est sujet ou non à quelque maladie plus ou moins grave. En général, la vérole est très-dangereuse lorsque dans un sujet elle se trouve compliquée avec une tendance naturelle à la phtysie, avec le scorbut, l'hypochondriacisme, &c.

Elle est plus ou moins dangereuse selon le degré d'utilité des parties qu'elle attaque: aussi elle est funeste lorsqu'elle déploie sa fureur sur des parties essentielles à la vie, comme le cerveau, les poumons, le foie, la ma-

trice, les prostates, les véficules seminales, les testicules, les mammelles, la moëlle des os, &c.

Le climat sous lequel vit le malade influe beaucoup sur les dangers de cette maladie : il est de fait que dans les pays chauds, on vit très-aisement avec elle, pendant qu'elle est très-dangereuse dans les pays froids.

Enfin, pour ne pas être plus long, elle est plus ou moins dangereuse & difficile à guérir, selon qu'elle est récente ou invétérée. Celles qui ont résisté à plusieurs traitemens bien ou mal administrés, sont ordinairement funestes, & on doit communément estimer leur danger en raison de la quantité de fois qu'elles ont été blanchies.

On doit distinguer trois degrés de vérole.

Par ce qui vient d'être dit, il est aisé de voir qu'on peut distinguer trois degrés dans la vérole : le premier, lorsque cette maladie est récente, & qu'elle n'a pas encore gâté les liqueurs grossieres du corps humain : le second, lorsqu'elle est un peu plus ancienne, & qu'ayant déja contaminé les liqueurs grossieres du corps, les parties molles commencent à souffrir ; enfin le troisiéme, lorsqu'elle est extrêmement invétérée, &

qu'elle a attaqué non-seulement les parties molles, mais même les solides, & sur-tout les organes qui sont essentiels à la vie. La vérole dans son premier degré est aisée à guérir; dans son second, elle est un peu plus rebelle; mais à son troisiéme, on peut dire qu'elle est presqu'incurable.

CHAPITRE VI.

Traitement de la Vérole universelle.

NOus avons distingué deux especes de vérole; l'une, qui étoit répandue dans toute l'habitude du corps, & que nous avons appellée universelle; l'autre, qui se borne à quelques parties, & que nous avons nommée locale : on peut de même distinguer deux especes de traitemens dans cette maladie, l'un général & qui convient à la vérole universelle; l'autre particulier, & qui n'est bon que lorsque la vérole est locale. C'est du premier de ces traitemens qu'il s'agit dans cet endroit.

La vérole universelle peut se guérir par des remedes mercuriels, ou par

La vérole peut se guérir de deux manieres, par des remedes mercuriels, ou par des remedes tirés de la classe des végétaux.

des remedes tirés des végétaux. Pour observer un plus grand ordre, nous diviserons ce Chapitre en deux Articles : dans le premier, nous parlerons des différentes manieres de se traiter par les remedes mercuriels ; & dans le second, de la maniere de se traiter par les remedes tirés de la classe des végétaux.

ARTICLE I.

Traitement de la Vérole universelle par le mercure.

On peut employer le mercure à la guérison de la vérole, extérieurement ou intérieurement.

LE mercure pour la guérison des maladies vénériennes peut être employé ou extérieurement, ou intérieurement.

Emploi du mercure à l'extérieur.

Pour employer le mercure extérieurement, on le mêle, comme nous le dirons ci-après, avec quelque corps gras, & on fait de cette maniere une pommade dont on se frotte différentes parties du corps. La peau, qui recouvre ces parties, étant percée d'une infinité de petits trous qu'on appelle pores, les petits corpuscules divisés dans la pommade, entrent par ces pores dans le corps, & peuvent se mêler de cette façon avec les humeurs.

Les atômes mercuriels une fois mêlés avec les humeurs & circulant librement avec elles, doivent agir dans le corps de deux manieres, selon ce que nous avons fait entendre dans le Chapitre premier : les parties subtiles du mercure agiront sur le fluide nerveux ou sur les nerfs, & détruiront par un principe qui nous est inconnu, les miasmes véroliques, pendant que ses parties plus grossieres, agiront méchaniquement sur toutes les humeurs du corps qu'elles briseront, atténueront & rendront plus fluides. Si par des frictions répétées, ou en augmentant la dose de la pommade, ou du mercure qui entre dans sa composition, on fait entrer dans le corps une grande quantité d'atômes mercuriels, alors l'action du mercure sur le fluide nerveux ou les nerfs, & sur les humeurs grossieres de notre corps, sera augmentée ; & c'est alors que, comme nous l'avons dit plus haut, les secrétions seront augmentées dans les glandes, & que paroîtra ce symptôme qu'on nomme salivation. Comme cette secrétion plus abondante de la salive n'est que la suite de l'agacement général de tout le systême nerveux, si dans cet état on irrite un

peu plus fortement d'autres glandes, comme par exemple, les glandes intestinales, ce sera dans ces dernieres, comme étant les plus irritées, que se fera la secrétion, suite de l'agacement général, & la salivation sera réprimée & cessera même tout-à-fait si on répete l'irritation sur les glandes intestinales au moyen de quelques purgatifs répétés. De-là sont venues deux méthodes de traiter la vérole avec des frictions mercurielles, la premiere par salivation, & la seconde par extinction.

Emploi du mercure à l'intérieur.

Le mercure ayant passé pendant longtemps pour un des plus grands poisons, il n'est pas surprenant que ce ne soit que tard qu'on se soit hazardé à en prendre intérieurement différentes préparations. Mais enfin l'usage extérieur de ce minéral, tel que nous venons de le dire, ou sous la forme d'emplâtres & d'onguens, étant devenu commun, on a fait la réflexion qu'employé sous la forme de frictions, il ne pouvoit agir qu'autant qu'il se mêloit avec le sang & qu'il circuloit librement avec les humeurs. Ainsi l'on a pensé qu'il ne seroit pas plus redoutable de le faire passer tout de suite

dans la masse du sang par la voie la plus ordinaire, c'est à-dire, par les vaisseaux lactés, comme tous les autres médicamens dont on fait usage intérieurement. Il ne s'agissoit pour en venir à bout commodément que de le diviser assez, pour que ses corpuscules pussent passer par les mêmes canaux par lesquels le chyle se fait voie dans la masse du sang. Nous trouvons cette division du mercure dans le mercure gommeux, les pillules mercurielles, les dragées de Keyser, la panacée mercurielle, le sublimé corrosif: c'est pourquoi toutes ces préparations sont en usage pour guérir la vérole universelle.

§ I.

Traitement de la Vérole par frictions & salivation.

Le malade qui a intention de subir ce traitement, auquel on a donné le nom de *grands remedes*, doit avant tout sçavoir quelle est la saison la plus propre à ce traitement, & quelles sont les préparations nécessaires ou utiles avant les grands remedes.

Saison la plus propre à subir le traitement par frictions & salivation.

Quant au premier point, il en est du traitement par frictions & salivation, à-peu-près comme de quelques opérations de Chirurgie, pour lesquelles on distingue deux temps, celui de nécessité & celui d'élection. Il est hors de doute qu'il y a des malades qui doivent passer les grands remedes, sans choisir leur temps & le plutôt possible; c'est lorsque la fureur ou la violence des symptômes ne permettent point de délai. Mais il est aussi un grand nombre de malades qui n'étant point attaqués de symptômes si pressans peuvent avoir le temps de se reconnoître, & choisir une saison commode pour eux, & propre au traitement. La salivation devant produire des évacuations considérables, & conséquemment de grands épuisemens, on sent bien que les chaleurs de l'Eté ne pourroient que contribuer encore à l'abattement des forces, outre que dans ce temps le sang est beaucoup plus sujet à s'enflammer & à se raréfier; ce qui convenant également au mercure, rendroit le traitement beaucoup plus difficile & plus sujet à différens accidens. Le froid qui regne pendant l'Hiver contribuant d'une autre part à rallentir le mouvement

de la circulation du sang, à rétrécir les pores, à rendre les fibres plus tendues, ne convient point par ces raisons au traitement dont il s'agit. L'Automne & le Printemps sont donc les seules saisons propres aux grands remedes; parce qu'alors l'air étant tempéré, il n'est pas à craindre que les effets du mercure soient réprimés, la transpiration arrêtée par le grand froid, ni les forces épuisées par la trop grande chaleur. De ces deux saisons, le Printemps a encore quelque chose qui lui fait donner la préférence : c'est qu'étant immédiatement suivi des beaux jours, au sortir des remedes le malade a la commodité de pouvoir aller à la campagne, se refaire par un exercice modéré, un air pur & des alimens convenables. Comme il est beaucoup plus aisé de remédier au froid qu'au chaud, la saison la plus propre aux grands remedes, après celles dont nous venons de parler, est l'Hiver : pourvu que le malade non-seulement ait soin de ne point s'exposer pendant le cours des remedes, à l'impression de l'air extérieur, mais encore ait attention de tenir toujours celui de sa

chambre à-peu-près à la même température.

Préparations nécessaires avant de procéder à ce traitement.

Le temps choisi & arrêté pour passer les grands remedes, il s'agit de s'y préparer. Pour ce faire, le malade commencera par se faire tirer du bras trois poëlettes de sang, s'il est en état de soutenir cette évacuation : si même naturellement il est sanguin, douze heures après cette premiere opération, il se la fera réitérer. Dès ce jour même, il se mettra à l'usage des bouillons au veau, n°. 1, ou de l'eau de poulet, n°. 4, ou tout simplement du petit-lait, dont il boira une pinte par jour. Deux ou trois jours après, il se purgera avec la médecine n°. 28, ayant eu soin de souper très-légérement la veille, & de prendre même avant ce léger souper, un lavement commun, n°. 16. Pour aider l'opération du purgatif, il boira ce jour pendant la matinée, plusieurs verres de bouillon aux herbes, ou du bouillon coupé, ou du thé léger; & le soir, il prendra un lavement. Le jour suivant, le malade commencera à prendre les bains d'eau de riviere tiede, à la quantité de deux par jour; le premier le matin à jeun, le second quatre ou cinq heures après son di-

ner. Il reſtera dans le bain une demi-heure, une heure, une heure & demie, ou même plus, s'il le peut ſans ſe fatiguer. Dans chaque bain, ou en en ſortant, il prendra un verre de la même boiſſon dont il a fait uſage après la ſaignée, c'eſt-à-dire, de bouillon au veau, d'eau de poulet, ou du petit-lait. Si le malade eſt foible, il ne prendra qu'un bain par jour. Il continuera de cette maniere pendant huit, dix, douze ou quatorze jours. Nous n'avons pas beſoin de dire que ſi le malade a le ventre reſſerré, il doit avoir ſoin de ſe le tenir lâche par le moyen des lavemens communs. Les bains finis, le malade ſera de nouveau purgé comme ci-deſſus; s'il eſt ſanguin, il fera même bien de ſe faire faire encore une petite ſaignée avant de ſe purger. Pendant tout ce temps de la préparation, le régime du malade doit être humectant & rafraîchiſſant: il ne doit dîner que de ſoupe, de viandes bouillies, ou de viandes blanches rôties; il boira peu de vin, ne fera qu'un exercice très-modéré dans la journée, aura ſoin de modérer ſes paſſions, ſoupera le ſoir d'une ſoupe légere ou d'œufs frais, ſe couchera

de bonne heure, &c. Quelques bains de plus après la derniere purgation, ne peuvent rien gâter.

Ce traitement doit se diviser en trois périodes.

La préparation faite, dès le jour suivant, il faut procéder au traitement, qu'on peut diviser en trois périodes. La premiere comprend l'intervalle de temps qui s'écoule depuis la premiere friction, jusqu'à ce que la salivation soit établie; la seconde comprend le temps qui se passe pendant que le malade salive abondamment & comme il le doit; enfin la troisiéme commence au moment où la salivation diminue, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait cessée.

Maniere de se conduire pendant qu'on se frictionne.

I. Période. Le premier jour le malade, le matin à jeun en sortant du lit, se donnera une friction sur chaque jambe avec deux ou trois gros de l'onguent mercuriel, n°. 57, depuis les chevilles jusqu'aux genoux. Voici la maniere dont il doit se frictionner. D'abord si la partie est couverte de poils, on commencera par les couper, soit avec le rasoir, soit avec les ciseaux. Ensuite ayant partagé les deux ou trois gros d'onguent mercuriel en deux portions égales ou à-peu-près, on oindra les parties dites l'une après

l'autre, avec la dose d'onguent qu'on étendra dessus, en les frottant avec la paume de la main un peu vivement & en appuyant, pendant l'espace de deux ou trois minutes. Il faut avoir soin que l'onguent soit bien étendu sur le membre, & que ce dernier en soit bien couvert. Les frictions sur les jambes faites de cette maniere, le malade mettra des chaussettes de toile, qu'il gardera jour & nuit, tant pour empêcher l'onguent de gâter les hardes qu'il aura autour de lui, que pour retenir plus long-temps l'onguent mercuriel sur la peau. Cela fait, il se mettra au lit & y restera deux bonnes heures.

Dès ce jour, le malade ne doit plus manger que deux soupes par jour, & ne boire que de l'eau rougie. Il gardera exactement sa chambre, qui doit être d'une chaleur médiocre, mais toujours au même point de température autant que faire se pourra. La chaleur convenable est celle marquée au thermometre de Réaumur au dix-huitieme ou vingtieme degré. Le surlendemain de cette premiere friction, c'est-à-dire, le troisiéme jour du traitement, on se fera avec la même quan-

tité d'onguent mercuriel, de la même maniere & avec les mêmes précautions que ci-dessus, une seconde friction sur les cuisses, depuis les genoux jusqu'aux fesses inclusivement; après quoi on mettra un caleçon, qu'on gardera jour & nuit pour les raisons que nous avons dites, & on se mettra au lit pendant deux heures. Le cinquieme jour du traitement, c'est-à-dire, au bout de quarante-huit heures, le malade se fera une pareille friction, qui sera la troisiéme, sur les bras depuis les épaules jusqu'aux poignets. Enfin le septiéme jour, il se fera une quatriéme friction sur les épaules & tout le long du dos. Pour maintenir l'onguent mercuriel sur la peau dans ces dernieres frictions, on aura une camisole ou un gillet qu'on se mettra à nud sur le corps. On comprend bien qu'on se mettra au lit après la troisiéme & quatriéme frictions, comme on avoit fait après les précédentes. Ici le malade doit attendre pendant trois ou quatre jours, au bout desquels, si la salivation ne se manifeste pas, il recommencera les frictions dans le même ordre & avec les mêmes précautions que ci-dessus, jusqu'à ce qu'elle soit bien éta-

blie : comme auſſi ſi cette évacuation s'établiſſoit après la ſeconde ou troiſieme friction, on ne paſſeroit à la ſuivante qu'avec prudence, & au bout de pluſieurs jours d'intervalle.

Signes qui annoncent la ſalivation.

Les ſignes ſuivans annoncent que la ſalivation ne tardera pas à paroître. Le pouls du malade devient un peu plus fréquent, il eſt accablé, ſa tête eſt peſante ; le matin en s'éveillant ſa bouche eſt échauffée & il y ſent un mauvais goût, ſes dents ſont ſenſibles & les gencives douloureuſes. Les glandes parotides, les maxillaires, les ſublinguales, les amygdales, deviennent un peu tuméfiées & douloureuſes au toucher ; ce qui arrive même quelquefois aux glandes du col. L'extrémité des conduits excréteurs de ces glandes qui s'ouvrent dans la bouche, devient rouge, enflammé & douloureux. Le malade en promenant ſa langue ſous les joues, ſent un petit bouton douloureux, qui eſt à l'extrémité du canal excréteur de la parotide. La langue eſt encore bordée d'une ligne rougeâtre plus ou moins large. Enfin, la ſecrétion de la ſalive augmentant ſenſiblement, il eſt obligé

de cracher plus fréquemment qu'à l'ordinaire.

Maniere de se conduire pendant le temps de la salivation.

II. Période. Dès que la salivation se manifeste, le malade doit faire tous ses efforts pour l'entretenir si elle est assez abondante, la pousser un peu si elle n'est pas assez forte, la réprimer si elle est trop copieuse.

Pour que la salivation soit à un degré convenable, il faut que le malade rende une ou deux pintes de salive par vingt-quatre heures, plutôt même un peu plus que moins. Cette évacuation doit être soutenue dans cette force, pendant dix-huit ou vingt jours. Pendant tout ce temps, le malade ne se nourrira que de bouillons, dont il prendra six ou huit dans les vingt-quatre heures. Il boira par jour au moins deux pintes d'eau d'orge, n°. 9, ou de tisanne ordinaire avec la racine de chiendent. Avant de boire sa tisanne ou son bouillon, il aura soin de bien laver sa bouche, afin de ne point avaler avec les alimens cette salive épaisse, visqueuse & de mauvaise qualité qu'il bave continuellement. Pour le même effet, s'il n'a pas assez de force pour se lever, il se tiendra dans son lit sur son séant, ou à-peu-

près ; & la nuit, il se couchera sur le côté, plutôt sur le ventre que sur le dos, afin que pendant le sommeil, la salive tombe d'elle-même hors de la bouche. Le ventre étant toujours resserré pendant cette période, tous les jours il prendra un lavement.

Si dès le commencement la salivation ne s'établit pas de la force que nous venons de dire, ou que dans le cours de cette seconde période, elle diminue, le malade la poussera ou la réveillera par une nouvelle friction. Si, au contraire, elle est trop abondante, le malade la réprimera en se dépouillant de ses caleçons, chaussettes, &c. en essuyant les membres frictionnés pour en ôter l'onguent mercuriel qui y adhere, en buvant une grande quantité de tisanne, diminuant le nombre de ses bouillons, ou enfin en prenant un léger purgatif indiqué, n°. 28.

Cependant il faut penser en même-temps aux ulceres qui se forment dans la bouche pendant cette période, & dont il y en a qui sont dangereux, d'autres inutiles, & d'autres avantageux. Les dangereux sont ceux qui se forment sur les gencives & qui les

rongent, ceux qui s'établissent sur la luette & aux parties adjacentes, à la racine de la langue, aux commissures des mâchoires. Les inutiles sont ceux qui attaquent les levres supérieures ou inférieures, le palais, la face supérieure ou inférieure de la langue, & autres qui tourmentent & incommodent les malades sans contribuer en rien à la salivation. Ceux, au contraire, de la derniere classe, se trouvent à la face interne des joues, des deux côtés du frein de la langue, & aux deux côtés de cette partie, vis-à-vis les dents molaires.

Le malade doit s'opposer de toutes ses forces aux ulceres des deux premiers genres : & pour le faire avec succès, il les touchera deux ou trois fois par jour, avec un petit pinceau fait de linge & trempé dans le collyre n°. 33. Quelques momens après, il se gargarisera la bouche avec de l'eau tiede ou de sa tisanne, qu'il aura soin de cracher. Quant aux ulceres de la derniere espece qui sont avantageux, le malade les laissera à eux, ou tout au plus pour adoucir les douleurs qu'ils causent quelquefois, il pourra se gargariser avec du lait tiede ou une

décoction de racine de guimauve ou de graine de lin.

III. Période. La seconde période étant finie, c'est-à-dire, au bout d'une vingtaine de jours, un peu plus ou un peu moins, à compter depuis l'établissement de la salivation, le malade laissera diminuer & finir cette évacuation, si elle paroît tomber d'elle-même, ou sinon il tâchera de l'arrêter peu-à-peu, en ôtant de dessus son corps toutes les hardes pénétrées d'onguent mercuriel, se nettoyant bien toutes les parties frictionnées, d'abord avec de l'huile d'amandes douces, & puis après avec de la pâte d'amandes. Ensuite il prendra un lavement, n°. 16, puis le jour suivant, le matin à jeun, la médecine n°. 28. Si le flux de bouche paroît un peu opiniâtre, il répétera cette même purgation, de deux jours l'un, jusqu'à ce qu'il s'arrête tout-à-fait. Il détergera les petits ulceres de la bouche, en les touchant avec un petit pinceau fait de linge & trempé dans le collyre ci-dessus, n°. 33, & se gargarisant par-dessus avec le gargarisme n°. 32, auquel on ajoutera, au bout de quelques jours, partie égale de vin rouge.

Maniere de se conduire pendant la derniere période du traitement.

Dès le jour de la purgation, il doit travailler à rétablir ses forces qui doivent être épuisées. Il doit néanmoins prendre de la nourriture avec bien de la modération, & commencer par des alimens fort légers & de facile digestion; tels que les soupes, les panades, les crêmes de ris, ensuite les viandes blanches, bouillies ou rôties, &c.

Dès que les ulceres seront cicatrisés & que les forces seront un peu revenues, le malade s'exposera à l'air extérieur par degrés, d'abord en donnant de l'air à sa chambre, ensuite en faisant de petites promenades; & sitôt qu'il sera en état, rien ne lui fera mieux que d'aller, s'il le peut, passer quelque temps à la campagne, & y faire usage de lait, si son estomac peut le supporter.

Circonstances où le malade doit procéder au traitement, sans préparation, & sans égard aux saisons.

Remarques. 1°. Nous avons dit en général, qu'il y avoit deux temps pour passer les grands remedes, celui de nécessité, & celui d'élection: que ce dernier étoit préférablement le Printemps, l'Automne, &c. & que le premier étoit lorsque la violence des symptômes ne permettoit point de délai. Les cas de cette nature sont, lorsque quelque chancre ou quelqu'ulcere ron-

ge avec une promptitude extraordinaire les parties qu'il attaque, sans qu'on puisse arrêter ses progrès avec les remedes ordinaires : lorsque des exostoses croissent avec une vîtesse surprenante : lorsque les douleurs vénériennes sont insupportables, & empêchent absolument le sommeil : lorsque le virus vénérien affecte ou menace d'affecter quelques-uns des viscères essentiels à la vie, comme le poumon, le foie, &c. ou quelque partie intéressante, comme les testicules, la matrice. Alors il n'y a point du tout à différer, ni à choisir une saison convenable, il faut procéder sur le champ au traitement. Le malade doit alors tourner toutes ses vues à rendre les saisons les plus fâcheuses moins impropres à ce traitement.

Cas où l'on doit différer le traitement.

S'il est des cas, où, comme on vient de le voir, il faille avancer le traitement ; il en est d'autres, au contraire, où il faut le différer. Ainsi, un vérolé ne procédera pas au traitement, s'il est atteint d'une maladie aiguë, comme d'une fluxion de poitrine, d'une fievre continue, maligne, putride, d'un crachement de sang, d'une dyssenterie, &c. Il ne se traitera pas non

plus s'il eſt attaqué d'une maladie chronique déplorée, à moins que cette maladie ne tire ſon origine du virus vénérien, & alors encore il tâchera, par un régime convenable, de rétablir ſes forces, & de ſe mettre en état de pouvoir ſupporter le traitement. Enfin, l'expérience ayant appris que la ſalivation eſt beaucoup plus difficile à conduire chez les femmes, dans le temps de leurs regles, une malade qui voudra paſſer par les grands remedes, aura ſoin de prendre ſon temps, de maniere que cette évacuation périodique tombe à la fin du traitement. Pour cela, elle pourra commencer la préparation une quinzaine de jours après la ceſſation de ſes regles, de maniere qu'elle ſoit finie trois ou quatre jours avant le temps prochain : après les bains, elle ne ſe fera pas ſaigner de nouveau, ou ſi elle eſt ſanguine, elle ſe fera ſaigner au pied ; le lendemain de ſa ſaignée, elle pourra prendre ſa purgation, qui n'eſt pas aſſez forte pour rien déranger. Elle reſtera enſuite tranquille juſqu'à ce que ſes regles aient commencé à paroître. Dans ce temps même, elle pourra commencer le traitement ; mais elle aura ſoin de laiſſer entre les premie-

Obſervation à faire pour les perſonnes du ſexe qui voudront ſubir ce traitement.

res

res frictions deux jours d'intervalle, & de ne les faire succéder promptement les unes aux autres, afin de hâter le flux de bouche, que lorsque ses regles seront tout-à-fait passées. De cette façon, les regles suivantes n'arriveront que lorsque le traitement sera tout-à-fait terminé, ou tirera à sa fin.

2°. Les symptômes, comme nous l'avons fait remarquer, sont quelquefois si pressans qu'on est même obligé de sauter par-dessus la préparation. Alors il y a deux manieres de procéder pour le malade. La premiere est de s'en tenir pour toute préparation à une ou deux saignées & autant de purgations, qui dans ce cas doivent être composées de mercure, n°. 36. La seconde est de se donner sur le champ une ou deux frictions, afin de calmer un peu la vivacité des symptômes, & néanmoins de prendre toujours en même-temps une ou deux purgations mercurielles, & de suite les bains: après quoi on procédera au traitement de la maniere que nous avons dit. Cette derniere façon est à préférer par les personnes délicates: mais les personnes robustes peuvent se servir de la premiere.

Maniere de se conduire lorsque les symptômes sont si pressans qu'ils ne donnent pas aux malades le temps de se préparer.

On sent bien que la préparation que nous avons décrite, est la préparation commune, qui convient à ceux qui n'ont pour toute maladie que la vérole. Car, si cette maladie se trouve compliquée avec quelqu'autre antécédente, & que le vérolé soit en outre pulmonique, cachectique, mélancolique, épileptique, scorbutique, &c. il faut qu'avant toute préparation, si les symptômes véroliques lui permettent ce délai, il faut, dis-je, qu'il travaille à guérir ou du moins à diminuer considérablement ces affections primordiales, par le moyen des remedes propres à chacune de ces maladies.

Le malade peut se donner des frictions le soir avant de se mettre au lit.

3°. Pendant la premiere période du traitement il est à remarquer que quoique nous ayons dit que le malade doit se frotter le matin à jeun, il peut néanmoins le faire aussi le soir après que la digestion est faite, & immédiatement avant de se coucher, si cela lui est plus commode. Nous croyons néanmoins l'heure que nous avons indiquée plus convenable, parce que le matin, en sortant du lit, les pores de la peau étant beaucoup plus dilatés & plus ouverts, ils peuvent prêter une

entrée beaucoup plus facile aux corpuscules mercuriels.

On observera aussi qu'on peut raccourir cette premiere période, en se donnant tous les jours une friction, au lieu de laisser entre chacune un jour d'intervalle. Il est vrai qu'en se frictionnant ainsi, on risque de forcer un peu trop la salivation & d'avoir ensuite beaucoup de peine à la modérer, ou même d'encourir les accidens dont nous parlerons au Chapitre suivant. Mais en opérant de cette façon ou d'une autre, il est un moyen de se mettre à l'abri de ces dangers, qui est de ne jamais procéder à une nouvelle friction, sans avoir bien pris garde à l'état de sa bouche; & si rien ne présage le flux de bouche, d'attendre quelques jours après s'être donné les trois ou quatre premieres frictions de suite, de se tenir bien chaudement & de ne point s'exposer à l'air extérieur, de bien observer le régime prescrit & de boire beaucoup de tisanne.

Moyens d'abréger un peu ce traitement.

Si on a procédé exactement de la maniere que nous avons indiquée ci-dessus, & que les quatre premieres frictions données & les deux ou trois jours passés, il n'y ait encore aucune

Observation à faire lorsque la salivation paroît tout de suite, ou bien a de la peine à s'établir.

apparence de salivation, on augmentera aux frictions suivantes la dose d'onguent mercuriel, ou bien on pressera un peu plus les frictions. Il y a des personnes qui, dès la premiere friction, ont le flux de bouche, comme aussi d'autres chez lesquelles il est fort difficile de l'établir : les premieres auront soin de le forcer un peu, & de le soutenir par des frictions répétées à plusieurs jours d'intervalle l'une de l'autre : & les secondes se conduiront avec beaucoup de circonspection, d'autant plus que pouvant très-bien guérir sans salivation, il vaut beaucoup mieux qu'elles ne salivent point, que d'encourir les accidens ordinairement funestes en ce cas, d'une salivation précipitée & forcée.

Nourriture du malade pendant la premiere période du traitement.

Lorsque nous avons dit que pendant toute cette période le malade ne devoit manger que deux soupes par jour, & ne boire que de l'eau rougie, il faut entendre quant au premier point, que si néanmoins l'appétit est considérable & le sujet jeune, on peut y joindre un œuf frais, une petite croûte de pain, quelques confitures ou autre aliment en petite quantité & de légere digestion : & quant au second

point, il ne doit boire de l'eau rougie qu'à ses repas ou quelquefois dans la journée pour soutenir ses forces, ou varier la boisson ordinaire, qui durant tout ce temps ne doit être que d'eau d'orge, de ris, ou de chiendent.

4°. On voit qu'en comptant douze jours pour la préparation, sept jours pour la premiere période du traitement, dix-huit pour la seconde & huit jours pour la troisiéme; le traitement par friction & salivation doit durer environ quarante-cinq jours, ou trente-trois jours, si on ne veut pas y comprendre le temps de la préparation. Durée du traitement par frictions & salivation.

Nous ne devons pas oublier de dire que dans la derniere période, lorsqu'il s'agira de cicatriser les ulceres qui se seront formés dans la bouche, le malade doit avoir grand soin de passer, plusieurs fois dans la journée, les doigts entre les gencives & le dedans des joues ou les côtés de la langue, afin d'empêcher les ulceres qui seront venus à ces parties de s'unir ensemble; ce qui par la suite gêneroit considérablement leurs mouvemens. Il viendra facilement à bout d'empêcher cette réunion contre nature, en se

gargarisant souvent avec l'eau d'orge & le miel rosat.

§. II.

Traitement de la Vérole par frictions & extinction.

Ce que c'est que l'extinction.

Les dangers auxquels se trouvent exposés les malades de la part de la salivation, & l'exténuation, l'amaigrissement considérable où ils sont en sortant de ce traitement, ont fait imaginer de ne faire entrer dans le corps que beaucoup moins de mercure à la fois, afin d'éviter par-là le flux de bouche, & d'une autre part d'allonger aussi en proportion le traitement, afin de compenser la légéreté des frictions par leur multitude. On a donné à ce traitement le nom de traitement par extinction. En deux mots, on peut dire qu'il consiste à introduire dans le corps autant de mercure qu'il peut y en entrer sans causer de salivation, & de le faire rouler dans les vaisseaux pendant un temps suffisant pour que les symptômes de la maladie disparoissent. Voici de quelle maniere on parvient à cette fin.

Le malade étant bien préparé com-

me pour le traitement précédent, le matin à jeun, ou le soir en se mettant au lit, la digestion étant bien faite; le malade, dis-je, se fera la premiere friction avec un gros ou un gros & demi d'onguent mercuriel, n°. 57, sur le pied droit ou gauche, jusqu'au-dessus des chevilles. Toute la partie sera bien couverte d'onguent, à la réserve de la plante du pied, qu'il est tout à-fait inutile de frictionner. Cela fait, le malade mettra une chaussette par dessus cette friction. Supposé qu'il ait commencé par le pied droit; au bout de trois jours il se fera une pareille friction avec la même dose d'onguent & de la même maniere sur le pied gauche, pareillement jusqu'au-dessus des chevilles. Trois jours après, il se fera une friction sur la jambe droite, depuis l'endroit où finit la friction précédente, ou depuis les chevilles jusqu'au genou. Au bout de trois autres jours, une semblable friction sur la jambe gauche jusqu'au genou. Enfin, pour être plus court, de trois jours en trois jours, il se fera une petite friction dans l'ordre suivant. La cinquiéme friction se fera sur la cuisse droite, depuis le genoux juf-

Maniere de procéder à ce traitement.

qu'au milieu de la cuisse : la fixiéme, sur la cuisse gauche : la septiéme, sur la cuisse & la fesse droite : la huitiéme, sur la cuisse & la fesse gauche : la neuviéme, sur les parties de la génération, le périnée, les aines : la dixiéme, sur le bras droit jusqu'au coude : la onziéme, sur le bras gauche : la douziéme, sur l'avant-bras jusqu'au poignet : la treiziéme, sur l'avant-bras gauche : la quatorziéme, sur les épaules ; la quinziéme sur le dos : la seiziéme, sur les lombes. Le malade contiendra l'onguent mercuriel sur les parties frictionnées, comme dans le traitement précédent, par le moyen de chaussettes de toile, de caleçon, de gillet, qu'il gardera jusqu'à la fin du traitement. Si la maladie n'est pas encore guérie après les frictions précédentes, le malade les recommencera dans le même ordre.

Comme par ce traitement on a en vue de guérir sans que le mercure porte à la bouche ou du moins que très légérement, le malade fera grande attention de ne jamais passer à une autre friction, qu'il ne soit bien sûr de l'état de sa bouche ; & pour peu qu'il s'apperçoive du plus léger signe d'une salivation incommode ou pro-

chaine, il attendra que ce symptôme soit tout-à-fait passé pour procéder à une nouvelle friction. Et comme le signe de salivation prochaine aura indiqué qu'on a introduit à la fois une trop grande quantité de mercure, aux frictions prochaines on diminuera la dose d'onguent mercuriel, ou bien on ne fera les frictions que de quatre en quatre, de cinq en cinq, ou de six en six jours, ou même, s'il le faut, en les éloignant encore davantage l'une de l'autre.

Si nonobstant le retard des frictions ou la diminution de la dose d'onguent, la salivation se manifestoit tout-à-fait, en cas que le malade eût la commodité, il pourroit se conduire comme étant au second période du traitement précédent, & laisser aller la salivation; ou s'il ne vouloit point absolument saliver, il faudroit qu'il se dépouillât de ses linges, qu'il essuyât les parties frictionnées, qu'il observât un régime de vivre moins nourrissant, qu'il bût abondamment de la tisanne, ne s'exposât point à l'air extérieur; & si même ces précautions n'arrêtoient pas encore la salivation, il prendroit la médecine n°. 28, qu'il

répéteroit même deux jours après, si elle n'avoit pas fait effet dès la premiere fois. Ensuite, au bout de quelques jours d'intervalle, la salivation étant tout-à-fait arrêtée, il reprendroit le cours des frictions comme précédemment, excepté qu'il les feroit avec moins d'onguent, & qu'il mettroit entre chacune un plus grand intervalle de jours.

Nourriture du malade pendant le traitement par extinction.

Le ménagement pendant ce traitement est beaucoup moins strict que dans le précédent. Le malade peut vivre simplement comme s'il n'étoit qu'indisposé. Sa nourriture sera précisément celle d'un convalescent: il dînera de soupe, de bouilli, ou de viandes blanches, bouillies ou rôties: point de ragoût, ni de sauces relevées: il boira de l'eau rougie. Le soir, il soupera de crême de ris, de vermichel, de semouille, d'œufs frais, ou d'autres alimens de cette nature. Pendant la journée, il boira abondamment de l'eau d'orge ou de ris. Si le temps est très-doux, il pourra prendre l'air sans aucun inconvénient, ayant soin cependant de se garnir toujours un peu plus que de coutume, pour plus grande sûreté. Il aura aussi attention de se te-

nir le ventre libre pendant tout le cours du traitement, avec des lavemens communs; de se coucher de bonne heure, de se lever tard, & sur-tout de ne faire aucune débauche de quelque espece que ce soit.

Le temps que doit durer ce traitement est, comme on le voit, indéfini. Il peut être de sept semaines, deux mois, deux mois & demi & même plus. Dans le traitement par friction & salivation, on use environ deux onces & demie d'onguent mercuriel, c'est-à dire, huit ou dix gros de mercure; & dans celui ci, on en emploie quelquefois jusqu'à quatre onces, qui reviennent à environ deux onces de mercure. Durée de ce traitement.

On remarquera que lorsque nous avons dit, tant dans la description de ce traitement que dans celle du précédent, qu'on diminueroit la dose d'onguent, on peut en place prendre la même dose d'un onguent plus foible de mercure. Si donc on avoit coutume d'employer deux gros de l'onguent n°. 57 pour une friction, & que quelqu'accident oblige de diminuer cette dose, on peut ne prendre pour la friction suivante que de l'on-

guent n°. 58, à la même dose que l'on employoit le précédent, & la quantité de mercure sera diminuée, parce qu'il en entre moins dans l'onguent n°. 58, que dans celui n°. 57.

La disparition des symptômes donnant lieu de présumer que la maladie est guérie, le malade se donnera encore quelques frictions de plus pour assurer sa guérison; après quoi il ôtera tous ses linges, se décrassera avec l'huile d'amandes douces & la pâte d'amandes, pour se remettre à un régime de vivre un peu plus nourrissant; ira à la campagne prendre l'air & des forces au moyen d'un exercice modéré, s'y mettra à l'usage du lait, s'il est un peu épuisé; enfin, se conduira comme tout homme qui sort d'une grande maladie doit se conduire.

Si le malade veut se purger à la fin du traitement, il peut le faire; mais le corps bien décrassé & sept ou huit jours passés après le traitement, si d'ailleurs il se porte bien, je n'y vois aucune nécessité.

Précautions à prendre pour les personnes du sexe.

Comme pour ce traitement, il ne se trouve jamais dans le corps une assez grande quantité de mercure pour exciter la salivation, il n'y a pas d'au-

tres précautions à prendre pour les femmes que pour les hommes, si ce n'est que comme celles-là sont plus délicates & plus sensibles, elles doivent se traiter avec plus de ménagement, se frictionner de plus loin en plus loin, employer une dose un peu moins forte d'onguent, être plus réservées sur le boire & le manger, donner moins de prise à l'air extérieur. En suivant exactement ces préceptes, elles seront à l'abri de tout accident.

§. III.

Traitement de la Vérole par le mercure gommeux.

On a vu que, dans les traitemens précédens, c'est par le moyen des pores dont toute la peau est criblée, qu'on introduit le mercure dans la masse du sang, pour le faire circuler avec ce fluide. Dans celui-ci & dans les suivans, c'est par les vaisseaux lactés & de la même maniere que le chyle qui résulte des alimens, que les globules de ce minéral sont portés dans toute l'habitude du corps. Il ne faut pas croire que ç'ait été une chose si

aisée que de le faire pénétrer de cette façon dans les vaisseaux de notre machine. Il falloit trouver le moyen de diviser prodigieusement le mercure, afin qu'il pût entrer par des bouches aussi déliées que celles des vaisseaux lactés; & de plus, il falloit que cette division fût continuée pendant un certain temps, c'est-à-dire, qu'il falloit empêcher que les globules de mercure divisé ne pussent se réunir dans l'estomac, & former de nouveau un mercure coulant. La Physique & la Chymie ont concouru également à nous donner ces moyens desirés; l'une, en nous fournissant celui de diviser si fort ce minéral, en le broyant & l'incorporant à certaines substances tenaces, que ses parties ne pussent plus se toucher & se mêler de nouveau; & l'autre, en le combinant avec différens acides, & formant de cette façon des sels mercuriels solubles dans différentes liqueurs.

Manière de préparer le mercure gommeux.

Si l'on broye pendant quelque temps du mercure coulant avec une substance mucilagineuse & un peu d'eau, on s'apperçoit que peu-à-peu le mercure se divise, sans que ses parties puissent se réunir de nouveau; parce qu'alors

on doit concevoir que chaque petite molécule de mercure se trouve couverte d'une couche de mucilage qui, faisant l'office de cloison, l'empêche de communiquer avec une molécule voisine. Lorsqu'on a broyé ce mêlange pendant un certain temps, le tout ressemble assez à une pâte claire de couleur grise, que l'on peut regarder comme un corps spongieux composé d'un nombre infini de cellules, dans chacune desquelles loge une molécule infiniment petite de mercure. Si on étend cette pâte dans une liqueur quelconque, on a le remede qu'on appelle le mercure gommeux, c'est-à-dire, une liqueur dans laquelle il nage une infinité de molécules mercurielles de la plus grande ténuité, & qui au moyen de la couche de mucilage, dont elles sont chacune envéloppées, se trouvent être plus légeres que le volume d'eau qui leur répond. Voici la maniere de se traiter de la vérole avec cette préparation.

Maniere de prendre ce remede.

Pour prendre ce remede, le malade n'a pas besoin d'être préparé comme pour le traitement précédent. S'il est bien sanguin, ou que les symptômes soient inflammatoires, il se fera sai-

gner : mais il suffira autrement qu'il se purge deux fois avec les pillules n°. 36 ou 37. S'il a été saigné, le lendemain de la saignée il se purgera avec les mêmes pillules.

Dès le jour même du dernier purgatif, le soir, en se mettant au lit, il prendra une cuillerée contenant une once de la composition n°. 34. Il répétera cette même dose le lendemain matin à jeun, & ainsi de suite soir & matin, jusqu'à la disparition des symptômes ; ce qui doit arriver en trois, quatre, cinq ou six semaines de temps, selon la force de la maladie.

Comme ce remede, ainsi que chacun peut le voir par sa composition, est des plus doux, le malade peut en prendre trois & quatre doses par jour, que la digestion soit faite ou qu'elle ne le soit pas, pourvu néanmoins que chaque dose soit un peu plus foible.

Pendant le cours du traitement, il pourra librement vaquer à ses affaires, pourvu toute fois que le temps soit doux. Il aura seulement soin d'observer un régime réglé : & comme l'usage continué des mucilagineux est sujet à resserrer le ventre, s'il ne l'a-

pas libre, il prendra des lavemens tous les deux jours, ou même tous les jours.

Si le mercure paroiſſoit vouloir porter à la bouche, le malade ſe ménageroit un peu plus, en ſe modélant ſur ce que nous avons dit à la ſection précédente, ſe purgeroit une fois ou deux avec la médecine n°. 28, puis reprendroit l'uſage du remede comme ſi rien n'étoit ſurvenu.

Autre maniere d'employer intérieurement le mercure crud à la cure de la vérole.

Nous ne devons pas oublier de faire mention ici d'un traitement qui a beaucoup de rapport à celui que nous venons de décrire, & qui a été très-en uſage en Angleterre. Ce traitement conſiſte à prendre tous les quatre ou cinq jours, le matin à jeun, un ſcrupule de mercure crud, revivifié du cinabre, qu'on bat pendant quelques inſtans avec la pointe d'un cure-dent, & qu'on éteint dans quelques gouttes d'un ſyrop quelconque. Ce remede ſans aucune préparation, ſans y joindre l'uſage d'aucun autre médicament, guérit avec le temps des gonorrhées, des poulains, des véroles récentes, confirmées ou invétérées: & on nous a aſſuré que des malades avoient pris de cette façon en pluſieurs mois, ou

années, jusqu'à deux & trois livres de mercure, avec tout le succès possible. Au lieu de prendre un scrupule de mercure tous les cinq jours, on pourroit, si on l'aimoit mieux, en prendre quatre ou cinq grains tous les jours; & je pense que les effets n'en seroient que plus prompts.

§ IV.

Traitement de la Vérole, par les pillules mercurielles.

Cette méthode est fondée sur les mêmes principes que la précédente. On éteint une certaine quantité de mercure, en le broyant avec un peu de thérébentine. Ensuite on joint à ce mêlange quelques purgatifs, & on en fait des pillules dont on continue l'usage à petites doses.

Le malade après une préparation pareille à celle décrite dans la section précédente, prendra tous les jours, soir & matin, une des pillules n°. 39; & après avoir pris celle du matin, il boira chaudement dans son lit, une pinte de forte décoction de gayac, n°. 21, pour exciter les sueurs. Au bout

de deux ou trois jours, ces pillules procureront au malade deux ou trois selles par jour sans tranchées. Il continuera ainsi l'usage de ces pillules pendant quinze jours, ou trois semaines, ou même plus, au bout duquel temps la maladie doit être guérie. On observera que ces pillules doivent se prendre à jeun, ou la digestion bien faite. Le régime sera comme ci-dessus; le malade pourra vaquer à ses affaires, avec les précautions néanmoins indiquées précédemment.

§ V.

Traitement de la Vérole, par le sublimé corrosif.

Raisons qui ont suscité beaucoup d'ennemis à ce traitement.

Trois raisons ont soulevé beaucoup de personnes de l'Art contre le traitement que nous allons décrire. Premièrement, elles n'ont pu se persuader qu'on pût faire usage pendant un certain temps, d'un poison aussi vif, sans qu'il en résultât quelques dangers. Secondement, frappées de la violence de la maladie, & des troubles qu'elle produit dans toute la machine, elles ont eu peine à concevoir

qu'une quantité de mercure, aussi foible que celle que l'on prend par cette méthode, pût la guérir radicalement. Troisiémement enfin, peut-être aussi des vues d'intérêt ont-elles suscité des ennemis à ce remede, qui une fois bien connu & bien administré, doit faire tomber la méthode des frictions dans un grand discrédit. Pour les rassurer nous pourrions les rappeller à l'expérience, qui est toute en notre faveur : mais nous y voulons bien joindre quelques mots de raisonnement.

Réponse à la premiere raison.

1°. Ces mêmes personnes de l'Art qui redoutent si fort l'admission d'un poison violent dans le corps, ne doivent point ignorer qu'il n'en est pas du sublimé corrosif autrement que de plusieurs autres médicamens vénéneux, dont on se sert tous les jours avec succès dans la Médecine. Dans de certaines fievres soporeuses & malignes, ne fait-on pas continuer à un malade pendant long-temps le tartre-stibié, à la dose de quatre, cinq, six grains & même plus par jour? N'ont-elles pas vu quelquefois cette dose assez forte, & qui équivaut bien à un demi-grain de sublimé corrosif, ne

procurer au malade aucune évacuation, de maniere qu'au bout de huit, dix, douze jours, on pourroit compter encore une trentaine de grains, & même plus, de ce médicament dans le corps du malade, sans qu'il en résultât aucun danger? L'effet d'un poison, tel rongeant ou caustique qu'il soit, n'est à craindre qu'autant qu'un grand nombre de ses molécules peut attaquer à la fois un petit nombre de fibres. Alors de même qu'une batterie de canons, tous dirigés vers le même point, fait brêche à l'endroit où ils frappent; de même plusieurs molécules d'un caustique, attaquant toutes à la fois peu de fibres, viendront à bout de les détruire: mais que l'on fasse le contraire, & que l'on dirige contre une très-grande multitude de fibres, une très-petite quantité de molécules d'un caustique, & alors elles seront sans force. C'est préciſément ce que l'on fait dans le traitement de la vérole par le sublimé corrosif: on en dissout une très-petite quantité dans beaucoup de liqueur, & la vertu rongeante de ce médicament ainsi divisé, se trouve trop foible pour nuire aux fibres de l'estomac.

Réponse à la seconde raison.

2°. On a peine, dit-on, à concevoir qu'une si petite quantité de mercure que celle que l'on prend par ce traitement, puisse guérir radicalement la vérole. Mais pour que cette raison fût bonne, il faudroit être plus instruit qu'on ne l'est, de la maniere dont le mercure guérit cette maladie. Sait-on au juste quelle est la quantité de mercure nécessaire pour en opérer la cure? Et loin que ce raisonnement soit de quelque valeur & puisse faire impression, les expériences multipliées & constantes du succès du sublimé corrosif, ne prouvent-elles pas au contraire que le mercure guérit la vérole, non pas en raison de sa quantité, de son poids, &c. mais en raison d'une vertu singuliere & inconnue qu'il a de la guérir: à-peu-près de même que l'*opium* fait dormir; parce que, comme dit Moliere, *habet virtutem dormitivam*, il a une vertu dormitive.

Réponse à la troisième raison.

3°. Nous pouvons diminuer les craintes de ceux qui, par vues d'intérêt, s'opposent, autant qu'il est en eux, à l'administration du sublimé corrosif, en leur faisant observer que la nature de la vérole, & celle des moyens employés pour la guérir, ne sont pas

encore assez connues, pour qu'on puisse espérer pouvoir tout-à-fait se passer des frictions. Le sublimé est un remede de plus, & un bon remede contre la vérole; mais qui ne proscrit pas encore l'usage des autres moyens. Il y aura encore pendant quelque temps des véroles qui ne céderont tout-à-fait qu'aux frictions, & peut-être même qu'au traitement par frictions & salivation, nonobstant tout ce qu'on pourra croire au contraire.

Voici la maniere dont le malade se conduira pendant ce traitement.

Il se purgera une ou deux fois avec la médecine n°. 37, ayant eu soin de se faire saigner précédemment s'il est sanguin, & même de boire, un ou deux jours devant, quelque tisanne rafraîchissante. Ensuite, dès le soir de sa purgation, la digestion étant bien faite, en se mettant au lit, il prendra une cuillerée à bouche de la liqueur n°. 35, & quelques minutes après l'avoir avalée, il boira un grand verre de la tisanne chaude n°. 22, ou de l'eau d'orge, n°. 9. Il se couvrira bien dans son lit, & s'endormira.

Maniere de prendre le sublimé corrosif.

Il observera, pour mesurer cette dose, de ne point se servir de cuillere de

métal, mais d'un petit verre à liqueur, dans lequel, pour la plus grande certitude, il pourra peser un peu plus de demi-once de la composition indiquée, pour chaque dose.

Le malade prendra cette dose du soir, de la maniere que nous venons de dire, pendant quatre ou cinq jours, au bout duquel temps il en prendra de plus une pareille dose le matin à jeun dans son lit, sur les six heures du matin, observant de boire quelques minutes après, un grand verre de tisanne susdite, & de rester encore au lit, bien chaudement, pendant deux heures.

Il prendra de cette façon ces deux doses de sublimé, matin & soir, pendant huit ou dix jours, au bout desquels il y en ajoutera une troisiéme pareille, avec les mêmes précautions, mais sans se mettre au lit, sur le midi, après la digestion de son déjeûner, & une demi-heure ou une heure avant son dîner.

Ces trois doses seront continuées exactement sur le même pied pendant six ou huit jours, si le malade n'en ressent aucun accident. Au bout de ce temps, les symptômes s'évanouis-

sant

ſant, il retranchera la doſe du midi, & s'en tiendra encore pendant quelques jours à celle du ſoir & du matin. Au bout de quelques jours encore, il retranchera l'une de ces deux doſes, & continuera de prendre l'autre pendant une huitaine de jours pour aſſurer la guériſon. S'il ſent alors ſon eſtomac un peu fatigué, après s'être purgé avec la médecine n°. 28, il ſe mettra à l'uſage du lait, ou de l'eau d'orge coupée avec le lait.

Pendant tout le temps qu'il fera uſage de ce remede, il boira abondamment dans la journée de l'eau d'orge ou de la tiſanne n°. 22, coupée avec deux tiers d'eau, juſqu'à la concurrence de deux ou trois pintes.

Ce remede n'oblige point à garder la chambre, à moins que le temps ne ſoit trop froid ou la ſaiſon un peu dure. Si le malade s'expoſoit alors à l'air, il riſqueroit que le mercure ne lui portât à la bouche, ce qui arrive quelquefois, quoique très-rarement; ou bien, ce remede pouſſant encore quelquefois la tranſpiration, on ſent qu'il ſeroit dangereux de la ſupprimer. Du reſte, ſon régime ſans être bien ſtrict, doit être celui d'un homme dont

la santé n'est pas bien robuste, ses repas doivent être réglés & frugals: à cause de la dose qu'il doit prendre le soir, il aura soin de souper de bonne heure & légérement, & de ne pas se coucher trop tard. Le matin à son déjeûner, il fera bien de prendre de l'eau d'orge coupée avec le lait & du sucre, ou bien du syrop de capillaire étendu dans de l'eau & coupé avec le lait.

Au commencement, ce remede laisse dans la bouche un goût un peu cuivreux, mais qui ne doit point effrayer les malades. Au bout de quelques jours, il est sujet à donner des nausées, mais elles se passent après avoir mangé. Si néanmoins ces nausées étoient considérables, il faudroit éloigner les doses du remede, ou bien les diminuer, & boire abondamment de la tisanne. S'il portoit à la bouche, on l'interromproit quelques jours, pendant lequel on se purgeroit avec la médecine, n°. 2×; puis on en reprendroit l'usage comme ci-devant.

Les femmes peuvent faire usage de ce remede sans autres préparations que celles marquées ci-dessus. Si elles étoient très-délicates, elles n'en pren-

droient au plus que deux doſes par jour, & cela même après en avoir pris pendant dix à douze jours une ſeule doſe par jour, afin d'y bien accoutumer leur eſtomac. Du reſte, il ne faut que du bon ſens pour plier l'uſage de ce médicament aux différens degrès de délicateſſe.

Les enfans peuvent pareillement le prendre, en n'en prenant que demi-doſe, ou même qu'un quart de doſe, ſelon leur force & leur âge.

§. VI.

Traitement de la Vérole, par la panacée mercurielle.

Il y a deux manieres d'employer ce ſel métallique, moins chargé d'acide que le ſublimé corroſif, à la cure de la vérole. On peut en faire uſage ſous la forme de pillules, ou diſſous dans une liqueur.

Pour ſe traiter par la premiere maniere, il ne s'agit que de prendre pendant pluſieurs ſemaines & pluſieurs fois par jour, des pillules n°. 41, & les diſcontinuer ou ſe purger dès que la bouche commence à s'affecter.

Pour se traiter conformément à la seconde, on prendra deux ou trois fois par jour, un verre contenant trois ou quatre onces de la solution de panacée, ou de la tisanne n°. 23. Si quelques symptômes menacent de la salivation, on discontinuera & on se purgera, après quoi en reprendra l'usage du même remede.

J'ai toujours pensé qu'on pourroit très-bien parvenir à se guérir de la vérole & cela d'une maniere très-commode, en prenant tous les jours avec ses alimens, deux, trois, ou quatre grains de panacée mercurielle, & se purgeant toutes les fois qu'on a lieu de craindre la salivation. Il faudroit ainsi continuer l'usage de ce remede pendant quelque temps; mais je doute qu'il trompât l'espérance du malade. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si les symptômes véroliques ne sont pas d'ailleurs bien pressans, je ne vois pas qu'il pût survenir aucun accident d'une pareille méthode.

§. VII.

Traitement de la Vérole, par les dragées de Keyſer.

Le mercure diſſous par de certaines manipulations dans le vinaigre diſtillé, forme avec cet acide un ſel mercuriel neigeux, qui mêlé avec la manne ou autre ſubſtance de cette eſpece & réduit en pillules, fait ce qu'on appelle les Dragées du ſieur Keyſer.

Pour ſe traiter avec ces pillules, il n'eſt pas beſoin d'autre préparation. Le malade a ſoin d'en prendre les premiers jours, quatre, ſix, huit, &c. & d'en augmenter la doſe journellement juſqu'à ce qu'elles paroiſſent calmer les ſymptômes, ou juſqu'à ce qu'elles portent à la bouche; ce dont on s'apperçoit par une chaleur aſſez forte au-dedans de cette partie, & une ſecrétion plus abondante de ſalive: alors on en ceſſe l'uſage pendant quelques jours, on ſe purge, on ſe ſaigne même s'il eſt néceſſaire: puis les ſymptômes du ptyaliſme paſſés, on recommencera ſur nouveaux frais. La doſe des pillules que l'on doit pren-

dre n'est point fixe; on en fait usage jusqu'à ce qu'on soit absolument guéri. On en prend dix, douze, quinze, vingt & au-delà par jour, pendant six semaines, deux mois & même plus.

Pastilles antivénériennes qui peuvent suppléer aux dragées de Keyser.

Au défaut des dragées de Keyser, on peut se servir avec un égal succès des pastilles suivantes. On éteindra dans suffisante quantité d'un syrop quelconque, trois parties de mercure crud, revivifié du cinabre : on ajoutera à ce mêlange deux parties de crême de tartre. Ensuite, on réduira le tout en pâte avec du sucre candi en poudre, & on en formera de petites dragées ou pastilles, chacune du poids de cinq ou six grains qu'on laissera sécher au soleil, ou à la chaleur douce d'une étuve. On peut prendre deux ou trois de ces dragées par jour, jusqu'à parfaite guérison.

Nous ne sommes pas entrés dans de grands détails sur le traitement par la panacée mercurielle, parce que nous avons pensé que ce que nous avons dit précédemment sur l'usage du sublimé corrosif, devoit suffire pour celui-ci; la panacée n'étant autre chose qu'un sublimé corrosif adouci ou dulcifié. Nous avons été aussi court sur

le traitement par les dragées de Keyser, parce que le secret de ces dragées n'est pas encore divulgué, & que d'ailleurs leurs succès ne sont pas encore assez constatés pour n'en plus pouvoir douter : le sieur Keyser ayant demandé, il y a long-temps, des Commissaires à la Faculté de Médecine de Paris, pour faire des traitemens sous leurs yeux, & les rendre témoins de leurs effets, & ne s'étant pas présenté depuis que ces Commissaires lui ont été nommés par le sort.

ARTICLE II.

Traitement de la Vérole universelle, par des remedes tirés de la classe des végétaux.

Raisons qui ont donné lieu aux traitemens de la vérole par des remedes tirés de la classe des végétaux.

LA mauvaise maniere d'administrer le mercure dans le commencement qu'on en fit usage, ou le mauvais emploi que durent souvent faire de ce minéral, les Charlatans auxquels le peuple court toujours à son grand dommage, furent sans doute les premieres raisons qui engagerent à chercher si le regne végétal ne promettoit

pas aussi quelque spécifique contre cette maladie redoutable. L'opinion où l'on étoit que cette peste avoit été apportée de l'Amérique, fit croire qu'on pourroit trouver les remedes dans le même endroit où l'on avoit trouvé la maladie. En effet, bientôt on apporta de ce pays le bois de gayac, qui, comme tout remede nouveau, opéra des miracles, si l'on en doit juger par le récit des Médecins ou des Historiens de ces temps-là. Mais comme ce bois étoit d'une cherté excessive, on chercha à lui substituer d'autres bois de notre pays qui fussent plus communs. On remarqua que la vertu du gayac étoit sudorifique; c'est pourquoi on tourna ses vues du côté de nos plantes sudorifiques : & c'est ce qui a donné lieu à différentes tisannes faites avec le bois de citronnier, de ciprès, de pin, de thérébinte, de cornouiller, de noisetier, de bois de genievre, avec la racine de bardane, &c. On apporta aussi de la Chine, la racine de squine; du Mexique, du Brésil, la racine de salsepareille; de la Floride, le bois de sassafras : toutes plantes qui ont eu leur vogue & leur réputation. Il seroit trop long de rapporter la maniere de se trai-

ter avec chacune de ces tisannes ; d'ailleurs, ayant toutes à-peu-près les mêmes vertus, & demandant le même régime ou les mêmes précautions, le malade qui en voudroit faire l'essai, pourroit prendre pour modele celui que nous allons apporter en exemple. Nous nous contenterons de donner, à la fin de cet ouvrage, la formule selon laquelle on doit les préparer. Dans une seconde section, nous détaillerons la maniere de se traiter avec la décoction de salsepareille. Enfin, dans une troisiéme section nous transcrirons un Article du Dictionnaire Encyclopédique qui a rapport à ce sujet, & que nous croyons mériter attention. Mais avant d'aller plus loin, nous devons avertir le lecteur qu'il ne faut pas qu'il mette tout-à-fait sa confiance dans ces traitemens par des remedes végétaux, dont les succès sont toujours rares, & ordinairement beaucoup moins constans que ceux du mercure.

§. I.

Traitement de la Vérole, par les tisannes sudorifiques.

Le malade se fera saigner une ou deux fois, s'il est sanguin; ensuite il se purgera avec la médecine n°. 28, ou les pillules n°. 38, qu'il répétera au bout de deux jours. Pendant ce temps, qui peut être appellé celui de la préparation, il observera un régime très-léger & peu nourrissant.

Le soir même de sa derniere médecine, étant couché dans son lit & bien couvert, il boira en un ou deux verres, une chopine de tisanne n°. 22, le plus chaud qu'il pourra, afin de provoquer les sueurs. Le lendemain matin, il prendra avec les mêmee précautions, pareille dose de la même tisanne, & restera encore deux bonnes heures au lit, après quoi, s'étant bien essuyé le corps & ayant changé de linge, il se levera & pourra sortir pour vaquer à ses affaires, pourvu cependant que le temps soit très-doux & qu'il se tienne bien garni : autrement, il gardera la chambre. Pendant la jour-

née, il boira abondamment de la même tisanne coupée avec les trois-quarts d'eau, chaude ou froide, à sa volonté.

Il continuera cette manière de se traiter pendant quinze ou vingt jours, pendant lesquels il mangera très-sobrement, & on ne prendra que des alimens de très-facile digestion & peu nourrissans.

On ne doit pas oublier de dire que pendant le cours de ce traitement, il se purgera tous les six jours avec deux gros de follicules de senné & deux gros de sel d'epsom, qu'il fera infuser pendant la nuit dans le verre de tisanne qu'il doit avaler le matin. Le reste du temps, il se tiendra le ventre libre avec des lavemens.

§. II.

Traitement de la Vérole, par la décoction de salsepareille.

Ce traitement consiste à prendre, en vingt-quatre heures, une pinte de la tisanne de salsepareille, n.° 24, en deux ou trois doses; l'une, le ma-

tin à jeun; l'autre, à midi, & la troisiéme, le soir en se mettant au lit.

Le malade pourra vaquer à ses affaires, & observera son régime ordinaire, pourvu qu'il soit régulier.

On continuera l'usage de cette tisanne pendant trente, quarante, cinquante jours & plus s'il en est besoin.

Ce traitement réussit ordinairement, lorsque les frictions mercurielles ont été administrées précédemment, & qu'elles n'ont fait que pallier la maladie.

§. III.

Traitement de la Vérole, par les tisannes purgatives.

Extrait du Dictionnaire Encyclopédique.

Les Sauvages de l'Amérique sont fort sujets à la maladie vénérienne, mais ils ont des secrets pour s'en débarrasser, qui sont, dit-on, beaucoup plus sûrs & moins dangereux que les frictions mercurielles, ou que les préparations du mercure que l'on emploie ordinairement pour la guérison de ces maux. M. Kalm, de l'Académie Royale de Suéde, ayant voyagé dans cette partie du monde, est parvenu à dé-

couvrir le remede dont ces peuples se servent, & qu'ils cachoient avec le plus grand soin aux Européens. Ils emploient pour cet effet la racine d'une plante que M. Linnæus a décrite sous le nom de *Lobelia*, & que Tournefort appelle *Rapuntium Americanum, flore dilutè cœruleo*, en François la *Cardinale bleue*. On prend cinq ou six de ces racines, soit fraîches, soit seches; on en fait une décoction dont on fait boire abondamment au malade le matin & dans le cours de la journée. Cette boisson purge à proportion de la force de la décoction, que l'on fait moins forte lorsqu'elle agit trop vivement. Le malade s'abstient, pendant la cure, de liqueurs fortes & des alimens trop assaisonnés; ordinairement en observant ce régime, il est guéri en quinze jours ou trois semaines. On se sert de la même décoction pour laver les ulceres vénériens, qui peuvent s'être formés sur les parties de la génération. Les Sauvages dessechent aussi ces ulceres avec une racine séchée & pulvérisée que l'on répand sur la partie affligée, cette racine est celle d'une plante, que M. Linnæus appelle *Geum, floribus nutantibus, fructu oblongo*,

seminum caudâ molli plumosâ, fl. suec. p. 424. C'est la même que C. Bauhin désigne sous le nom de *Caryophyllata aquatica, nutante flore. Pin.* 321; en François, *Benoite de riviere.*

Lorsque le malade a fait usage pendant quelques jours de la décoction de la *Lobelia*, décrite ci-dessus, sans que l'on s'apperçoive d'aucun changement, on prend quelques racines d'une plante, que M. Gronovius appelle *Ranunculus, foliis radicalibus, reniformibus, crenatis, caulinis, digitatis, petiolatis, fl. Virg.* 166; en François, *Renoncule de Virginie.* Après avoir lavé ces racines, on en met une petite quantité dans la décoction de *Lobelia*; mais il faut en user avec précaution, de peur d'exciter des irritations, des purgations trop vives & des vomissemens. Toutes ces plantes se trouvent en Europe, ou peuvent s'y multiplier avec facilité.

M. Kalm nous apprend que d'autres Sauvages d'Amerique se servent, avec encore plus de succès pour la même maladie, de la décoction d'une racine, désignée par M. Linnæus sous le nom de *Ceanothus*, ou de *Celastus inermis, foliis ovatis serratis, triner-*

viis, *Hort. Cliff.* 73. *Gronov. fl. Virgin.* 23. Cette plante eſt plus difficile à avoir que les autres; cependant il y en a des pieds au Jardin-Royal des Plantes. M. Bernard de Juſſieu ſoupçonne que cette racine eſt la même, qu'une racine inconnue qui lui fut donnée il y a quelques années, & dont la décoction guériſſoit en trois jours les gonorrhées les plus invétérées: jamais il n'a pu découvrir le lieu natal de cette racine ſi efficace, quelque peine qu'il ſe ſoit donnée pour cela; ce ſavant Botaniſte croit que le *Ceanothus* eſt la plante appellée *Evonymus novi Belgii, corni fœminæ foliis*, *Commel. Hort. Amſt. I, p. 167. tom 86.* M. Kalm dit que cette décoction eſt d'un beau rouge, & ſe fait de même que celle de la *Lobelia*. Il nous dit que lorſque le mal eſt fort enraciné, on joint à la décoction de *Ceanothus*, celle du *Rubus caule aculeato, foliis ternatis*, *Linn. fl. Suec. 410*, c'eſt le *Rubus vulgaris fructu nigro* de C. Bauhin, 479; en François, *Ronce*. M. Kalm aſſure de la façon la plus poſitive, qu'il n'y a point d'exemple qu'un Sauvage n'ait point été ſoulagé, & parfaitement guéri de la vérole la plus in-

vétérée, en faisant usage de ces remedes. *Voyez les Mémoires de l'Académie de Stockholm, année* 1750. (Encyclopédie. *Art.* VENERIENNE).

CHAPITRE VII.

Des accidens qui peuvent arriver pendant le cours des remedes, & de la maniere d'y remédier.

Le malade n'est exposé à des accidens, que de la part des traitemens mercuriels.

POur se traiter de la vérole, il ne suffit pas de savoir le temps de placer les remedes, il faut encore être instruit des accidens qui peuvent survenir pendant le cours de leur administration, afin de pouvoir s'en garantir ou y remédier. Entre les différentes manieres de se traiter de cette maladie, que nous avons rapportées, il n'y a guere que celles par lesquelles on fait usage du mercure, ou de quelques-unes de ses préparations, qui soient sujettes à des accidens. Les traitemens par les végétaux en sont tout-à-fait exempts. Mais comme dans les premiers traitemens ce n'est pas seulement du mercure dont on se sert, &

qu'on eſt obligé d'y joindre différentes ſubſtances, que de plus le cours de ces remedes eſt aſſez long pour donner lieu de paroître à quelques ſymptômes qui pourroient effrayer les malades, ou au moins les dérouter: nous croyons qu'on peut diviſer les accidens qui ſurviennent pendant l'adminiſtration des remedes mercuriels en trois claſſes. La premiere eſt de ceux qui ſont produits par le mercure, ou auxquels il a la plus grande part: la ſeconde, de ceux qui dépendent des ſubſtances avec leſquelles il eſt joint, & qu'on emploie conjointement avec lui: enfin, la troiſiéme ſera de ceux qui dépendent moins de l'un ou de l'autre, que de la conſtitution du malade, de ſon tempérament, des circonſtances où il ſe trouve, &c.

Diviſion de ces accidens.

ARTICLE I.

Des accidens qui dépendent principalement du mercure.

AVant d'entrer dans le détail des accidens auxquels le mercure donne

Explication de la maniere d'agir du

mercure dans le corps humain.

principalement lieu dans le traitement des maladies vénériennes, il est nécessaire de poser quelques theses, dont les unes sont prouvées par l'expérience, & les autres vraisemblables, qui serviront à faire concevoir la maniere d'opérer de ce minéral dans le corps animal.

1 °. On doit concevoir que le mercure agit dans notre corps de deux manieres; & par ses parties grossieres, & par ses parties subtiles.

2 °. Les parties grossieres du mercure étant rondes, ou s'attirant toujours mutuellement de maniere à former de petits corps sphériques, & de plus, étant plus pesantes que nos fluides, doivent en circulant avec eux dans nos vaisseaux, les broyer, les briser, les atténuer, & à cause de leur propriété métallique, dompter les acides qu'ils peuvent contenir.

3 °. Les fluides de notre corps brisés & atténués par les corpuscules mercuriels les plus grossiers, doivent par conséquent se porter beaucoup plus aisément dans les différens couloirs destinés aux secrétions, couloirs qui sont tous composés d'un ordre de vaisseaux fort fins & très-déliés.

4°. Les parties les plus subtiles du mercure, outre que selon notre opinion, elles sont capables de détruire le virus vérolique, ont encore la propriété de faire quelqu'impression sur les nerfs, soit qu'elles attaquent ces vaisseaux, soit qu'elles se combinent avec le fluide qui y entre. Cette impression doit être une espece d'agacement, puisque les remedes calmans & qui exercent principalement cette vertu calmante sur les nerfs ou le fluide qu'ils contiennent, comme l'opium, le camphre, &c. moderent ou suppriment même les différentes secrétions que produit l'usage du mercure.

5°. Le mercure une fois introduit dans notre corps, doit donc pousser toutes les secrétions en général; & par ses parties grossieres qui ayant atténué les liqueurs de notre corps, les ont rendues plus propres à être filtrées; & par ses parties subtiles, qui causant un agacement dans tout le système nerveux, doivent provoquer de cette façon le système général des secrétions. Car

6°. Personne ne doit douter que l'agacement des nerfs ne contribue à

l'augmentation des sécrétions. Le tabac mâché ne fait cracher abondamment que parce qu'il agace les nerfs qui se distribuent à l'intérieur de la bouche. Le même végétal pris en poudre par le nez, fait moucher parce qu'il picotte les nerfs qui se distribuent à la membrane pituitaire, &c. &c.

7°. Lorsque les sécrétions sont généralement poussées, à cause d'un agacement général de tout le système nerveux, elles ne doivent pas pour cela néanmoins avoir par tout le corps des produits égaux. Elles doivent augmenter en raison de la grosseur des glandes; en raison de la quantité & de la grosseur des vaisseaux dont elles sont composées ou qui s'y distribuent; enfin, en raison des filets nerveux qui entrent dans leur composition. Quelle est précisément cette proportion? Nous doutons qu'on puisse jamais la calculer exactement: mais cependant il n'en est pas moins vrai qu'on doit facilement concevoir qu'elle existe.

8°. De même que, soit par un mouvement méchanique, soit par une disposition particuliere & inconnue, les parties les plus subtiles de nos hu-

meurs se portent vers la partie supérieure de notre corps, pour y être filtrées dans le cerveau, & ensuite servir aux mouvemens & aux secrétions; de même il paroît naturel de penser que les parties les plus subtiles du mercure, que nous pensons avoir quelqu'analogie avec le fluide nerveux, du moins par leur ténuité, doivent se porter vers la partie supérieure de notre corps en plus grande quantité que par-tout ailleurs.

9°. La bouche, le gosier, la gorge, sont les parties du corps où l'on trouve une plus grande quantité de glandes, ramassées dans le plus petit espace. Ces glandes sont fournies ou entourées d'une plus grande quantité de nerfs que par-tout ailleurs. C'est même ce qui a toujours fait croire que la salive devoit contenir beaucoup d'esprits animaux ou de fluide nerveux.

10°. Après ces parties, celles qui sont dans le même cas, sont l'estomac, les intestins.

11°. Il est rare que toutes les secrétions soient visiblement augmentées ensemble: & peut-être même, si cela arrivoit, notre machine ne pourroit-

elle pas le soutenir, du moins pendant un certain temps. Mais elles se nuisent plus ordinairement, ou plutôt se remplacent les unes les autres. Un flux d'urine arrête la transpiration, ou la secrétion de la salive : une diarrhée arrête les urines, ou la transpiration. Le flux de bouche diminue la secrétion des urines, de la transpiration, du *mucus* intestinal, &c.

120. L'agacement des nerfs entrant pour beaucoup dans l'augmentation des secrétions, & les sécrétions se remplaçant les unes les autres, une partie composée de beaucoup de glandes étant irritée plus qu'une autre, la secrétion se porte de ce côté. De même qu'on modere ou qu'on supprime la secrétion de la salive excitée par le mercure, en prenant des purgatifs; de même, je ne doute point qu'on ne rappellât le mercure à la bouche par l'usage des sialalogues, lorsqu'il se porte sur les intestins, ou qu'il a peine à se manifester par la salivation.

Regles à suivre pour provoquer, pour entretenir, ou pour arrêter le ptyalisme.

De toutes ces propositions que nous venons de poser, il est facile de déduire quelles sont les regles à suivre pour provoquer le flux de bouche, pour le modérer, pour le supprimer,

pour déterminer l'action du mercure du côté des inteſtins, des reins, par la tranſpiration, ou enfin pour introduire ce minéral dans le corps, de maniere qu'il puiſſe guérir la vérole, & n'augmenter viſiblement aucune des ſecrétions.

Pour établir le ptyaliſme, il faudra introduire dans le corps une quantité aſſez grande de mercure pour qu'il puiſſe agir, & par ſes parties groſſieres ſur les humeurs, & par ſes parties ſubtiles ſur les nerfs : ou bien introduire aſſez de particules, pour que l'agacement des nerfs ſoit conſidérable, en travaillant d'autre part à rendre les fluides plus coulans par l'uſage des délayans.

On modérera le ptyaliſme, en irritant d'autres parties glanduleuſes, par le moyen des purgatifs, des diurétiques, &c. ou bien, on cherchera à diminuer la ſenſibilité des nerfs, par le moyen des remedes calmans, comme l'opium, le camphre, &c.

On le ſupprimera tout-à-fait en augmentant d'autant d'autres ſecrétions, en attirant au-dehors les particules de mercure, par le moyen de l'or ou de quelques-unes de ſes compoſitions.

L'action du mercure sera déterminée sur les glandes intestinales par le moyen des purgatifs. Telle étoit la méthode de Desault, qui pendant tout le temps des frictions entretenoit ses malades dans une diarrhée abondante, au moyen de lavemens purgatifs; ce qui les mettoit à l'abri de la salivation.

Si conjointement avec le mercure on prend des remedes diurétiques, le mercure agira par les urines, parce qu'alors les reins seront les organes les plus agacés.

On déterminera le mercure à agir par les voies de la transpiration, si on prend en même-temps des remedes diaphorétiques.

Enfin, on guérira la vérole par l'usage du mercure sans qu'aucune des secrétions soit visiblement augmentée, si on introduit dans le corps de petites quantités de particules subtiles de mercure, assez fortes pour subjuguer le virus vérolique, & trop foibles pour agacer sensiblement le système des nerfs, & en en continuant l'usage pendant quelque temps.

Maintenant, pour revenir aux accidens causés par le mercure, il peut arriver

arriver qu'après la troisiéme ou quatriéme friction, les glandes salivaires se tuméfient sur le champ, s'enflamment & deviennent très-douloureuses; que la langue se tuméfie & sorte au-dehors de la bouche, ne pouvant plus être contenue dans sa capacité; que la face & même toute la tête deviennent enflées, ce qui rend la déglutition & la respiration difficiles; que la voix, à cause de tous ces symptômes, s'éteigne & devienne semblable à un mugissement; que l'assoupissement, l'apoplexie, &c. se mettent de la partie; que la fievre se manifeste plus ou moins fort, &c. Il est rare que tous ces symptômes se manifestent à la fois, mais communément il s'en rencontre plusieurs ensemble.

I. Tuméfaction subite de la tête, fievre, assoupissement, &c.

Ces accidens dépendent de ce que le malade aura employé dans ses frictions de trop fortes doses d'onguent; qu'il aura trop pressé les frictions, ou que s'il a voulu se traiter par extinction, il se sera exposé à l'air froid, qui resserrant tous les pores & interceptant la transpiration, aura donné lieu à toutes les humeurs de se porter vivement à la bouche. La pression que les glandes salivaires gonflées operent

Causes de ces accidens.

sur les veines, en empêchant le retour libre du sang porté à la tête par les arteres, est la cause des autres symptômes effrayans que nous avons détaillés.

Ces symptômes, qui sont plus à craindre lorsqu'on se traite par extinction & que l'on s'expose à l'air, ou dans le premier période du traitement par salivation, surviennent aussi plus ou moins fortement dans le second période de ce même traitement par salivation, si le flux de bouche une fois bien établi, s'arrête subitement par quelque cause que ce soit.

Maniere d'y remédier.

On remédiera à tous ces accidens en se faisant saigner sur le champ du pied, si les symptômes sont pressans & le malade assez fort pour soutenir cette évacuation; on se dépouillera des linges chargés d'onguent mercuriel, & on essuyera les parties frictionnées. Cependant, que l'on se soit fait saigner ou non, on prendra un lavement laxatif, n°. 17, & au bout de six ou huit heures une médecine, n°. 28, que l'on pourra même encore répéter le lendemain, afin de détourner le mercure de la bouche, qui autrement ne manqueroit pas de s'ul-

cérer dangereuſement. Si la langue ne peut être contenue dans la cavité de la bouche à cauſe du gonflement, mais qu'elle s'avance au-dehors, pour empêcher qu'elle ne ſoit bleſſée ou coupée par les dents de devant, on mettra entre les dents de derriere de la mâchoire ſupérieure & inférieure, de petits coins de bois tendre ou du liege, au moyen deſquels la bouche ne pourra pas ſe fermer. Si ces accidens ſont ſurvenus pendant le premier & le ſecond période du traitement par ſalivation, le malade modérera enſuite la ſalivation ſelon qu'il eſt néceſſaire, en ſe tenant exactement renfermé, ſe tenant à une diete exacte, buvant de la tiſanne en abondance, ſe gargariſant avec du lait tiede ou une décoction de racines de guimauve, de graines de lin, faiſant uſage de lavemens & de médecines ſelon le beſoin ſi la ſalivation eſt trop abondante, ſe donnant de nouvelles frictions légeres & à pluſieurs jours d'intervalles, pour la ſoutenir ou la pouſſer ſi elle diminue ou paroît vouloir s'arrêter, &c. Si ces ſymptômes ſe manifeſtent pendant le cours du traitement par extinction, comme par ce traitement on a

en vue de ne point saliver, le malade se purgera plusieurs fois, jusqu'à ce que la salivation ne menace plus : ensuite il reprendra le cours de ses remedes avec plus de précaution que ci-devant.

Gonflement de la langue, & sortie de cet organe hors de la bouche.

Dans le traitement par salivation, lorsqu'on en est au second période, il est fort difficile d'éviter quelques-uns des symptômes que nous venons de décrire, tels que le gonflement de la langue & sa sortie hors la bouche, le gonflement incommode & douloureux des glandes salivaires. Ces symptômes sont sur-tout fréquens le matin lorsque le malade a dormi plusieurs heures de suite ; parce que pendant le sommeil, les nerfs perdant beaucoup de leur sensibilité, l'excrétion de la salive se trouve un peu supprimée. Les malades remédieront aisément à cet inconvénient, en tenant exactement auprès d'eux une personne qui les empêche de se livrer à un sommeil continu trop long : leur garde aura soin de ne jamais les laisser dormir plus d'une heure & demie, deux heures tout au plus de suite. Les malades se leveront le matin & se promeneront dans leur chambre, en bu-

vant abondamment de la tisanne tiede, & sitôt que la salivation sera rétablie, les accidens cesseront en grande partie. Pendant ce même période, si la langue qui est toujours gonflée sort de la bouche, pour empêcher qu'elle ne soit blessée par les dents, sur-tout pendant que le malade se livre au sommeil, il se mettra entre les dents molaires de la mâchoire supérieure & celles de la mâchoire inférieure, de petits coins de liege ou de bois tendre, comme nous avons dit ci-dessus. Si les dents sont inégales, ou qu'il en ait quelqu'une de manque, afin que la langue ne s'engage pas dans les vuides que laisse cette inégalité des dents, il les garnira de linge vieux, &c.

Enfin, on obviera aisément à tous les accidens que nous venons de décrire, & à d'autres que nous décrirons par la suite, si en faisant usage du mercure, on veut bien prendre pour regle d'en prendre toujours moins que plus ; parce qu'il est beaucoup plus facile de faire entrer dans le corps une plus grande quantité de mercure, que de l'en faire sortir sans risque, lorsqu'il y est entré. En suivant cette regle, les traitemens seront peut-être

Regles à observer lorsqu'on fait usage du mercure.

un peu plus longs, mais aussi ils feront exempts de dangers.

II. Fievre continue, ou intermittente.

Dans le traitement par frictions & salivation, il arrive qu'après la troisiéme ou quatriéme friction, le malade est quelquefois attaqué d'une fievre intermittente ou continue, avec ou sans redoublement. Alors le dedans de la bouche s'échauffe, la salivation se supprime, le malade a la respiration gênée, ou attaquée d'autres symptômes propres à la fievre, mais d'autant plus forts que le mercure y contribue encore par le tumulte qu'il excite dans toute la machine.

Causes de ce symptôme.

Cette fievre peut dépendre de deux causes principales : de ce qu'on aura négligé de se préparer duement & convenablement avant le traitement, & de ce que le mercure aura été administré un peu trop à la hâte & avec trop peu de précautions.

Maniere d'y remédier.

Le malade y remédiera facilement si elle est légere, en observant un régime plus strict, buvant encore plus abondamment de sa tisanne, prenant deux fois par jour des lavemens émolliens, interrompant toute nouvelle friction, se dépouillant de ses linges, s'essuyant les parties couvertes de

mercure. Si ces remedes ne suffisent pas pour calmer la fievre, & qu'elle soit violente, il se fera saigner une fois ou deux selon ses forces, se purgera avec la médecine n°. 28, qu'il répétera selon l'exigence du cas, &c. La fievre tombée, si le malade est encore assez fort, il rétablira le cours de la salive en remettant ses linges, se donnant de nouvelles frictions, à petites doses & à des intervalles plus considérables que précédemment. S'il se trouve trop foible, il attendra que ses forces soient revenues, ou se traitera selon une autre méthode.

III. Diarrhée & Dyssenterie.

Chez quelques malades, il arrive que dans le traitement par frictions & salivation, après la seconde ou troisiéme friction, en place de flux de bouche, il s'établit une diarrhée copieuse, qui, si on la néglige, se change en une dyssenterie dans laquelle le malade est attaqué de douleurs violentes dans toute la région du bas-ventre, de tenesmes perpétuels, de déjections fréquentes de matieres muqueuses, sanguinolentes & en petite quantité, de petits mouvemens de fievre, &c.

Causes de ces symptômes.

La cause de ces symptômes est l'omission des remedes préparatoires au

traitement, l'erreur dans le régime de la part du malade qui n'a pas voulu s'astreindre à une diete exacte, ou enfin la texture foible & la sensibilité des nerfs des organes qui servent à la digestion; de maniere que c'est dans ces parties que se trouvent augmentées les secrétions, au lieu de l'être dans la bouche.

Manieres d'y remédier.

Dans le cas de simple dévoiement, le malade prendra, le matin à jeun, quinze grains d'ipecacuanha dans une cuillerée de bouillon : il aidera le vomissement que lui procurera ce remede, en buvant beaucoup d'eau tiede: il cessera toute friction, & se dépouillera de ses linges pour plus grande sûreté: sa boisson ordinaire sera l'eau de ris, n°. 10. Au bout de deux jours, il se purgera avec la médecine n° 29, & le soir en se mettant au lit, il prendra le bol n°. 46; ce qu'il continuera de faire pendant encore quelques jours. Il n'est pas besoin de lui recommander une diete exacte, puisque l'erreur dans le régime aura pu être cause de cet accident. Ensuite, le dévoiement tout-à-fait passé, il recommencera les frictions avec plus de prudence, tant sur la dose d'onguent,

que sur les intervalles entre chaque friction.

Si le dévoiement devient dyssenterique, le malade ôtera sur le champ tous ses linges, & s'essuyera les parties frictionnées. Ensuite il se fera saigner du bras, & même plus d'une fois, si les douleurs sont violentes, & qu'il y ait lieu de craindre quelqu'inflammation. Toutes les trois heures il prendra des lavemens n°. 18, 19 ou 20; sa boisson sera comme précédemment, de l'eau de ris ou celle n°. 11. Lorsque les symptômes seront à-peu-près appaisés, & qu'il n'y aura plus de douleurs dans le bas-ventre, le malade se purgera comme ci-dessus, & fera usage du diascordium tous les soirs pendant quelques jours. La maladie tout-à-fait passée, si le malade est assez fort, il continuera son traitement en usant de ménagement : sinon, il attendra pour le commencer un temps plus favorable.

La diarrhée supplée quelquefois au flux de bouche.

Il est à remarquer néanmoins que la diarrhée pouvant suppléer au flux de bouche, comme nous l'avons déja fait entendre plus haut; lorsqu'elle survient au commencement du traitement, il ne faut pas pour cela l'inter-

rompre sur le champ : il faut voir auparavant si elle pourra se soutenir & se supporter sans aucun danger, & alors on continuera le traitement comme si la salivation étoit établie, ayant seulement soin d'user de beaucoup plus de précaution pour la soutenir ou pour la pousser, que si le flux de bouche étoit établi.

Les mêmes symptômes surviennent quelquefois dans le traitement par extinction, si les malades se gorgent de nourriture, ou s'exposent à l'air froid ; alors ils se traiteront de même que nous venons de le dire.

IV. Crachement de sang

Dans le second période du traitement par frictions & salivation, il n'est pas rare que les personnes qui ont la poitrine attaquée ou très-délicate, aient un crachement de sang, tantôt pur, & tantôt écumeux & mêlé avec de la pituite.

Causes de cet accident.

Ce symptôme est la suite de la division & de l'atténuation que le sang souffre de la part des molécules grossieres de mercure qui circulent avec lui. Car on doit regarder ces hæmophthysies comme dépendantes plutôt d'un suintement de sang à travers les

tuniques des vaisseaux, que de la rupture de ces derniers.

Quoi qu'il en soit, en pareil cas le malade quittera sur le champ ses linges, & nettoyera les parties frictionnées. Il se fera saigner deux ou trois fois, de quatre heures en quatre heures, gardera un régime exact, se tiendra le ventre libre par l'usage des lavemens, prendra de demi-heure en demi-heure une cuillerée de looch blanc; pour boisson une légere décoction de racine de grande consoude, des bouillons préparés avec la même racine, dans lesquels on pourra même écraser quelques escargots, pour adoucir la masse du sang si elle est trop acrimonieuse. Après quoi, le crachement de sang étant tout-à-fait passé, on continuera le traitement si le malade a encore assez de forces, ou on le remettra à un autre temps. Moyen d'y remédier.

Il est encore ordinaire à ce même période du traitement par frictions & salivation, que les douleurs rhumatismales ou arthritiques se réveillent, & deviennent même quelquefois insupportables. V. Douleurs rhumatismales, ou arthritiques.

Cela vient de ce que dans ce traitement on ne peut pas mesurer exac- Causes de ce symptôme.

tement la dose des particules mercurielles subtiles qui sont nécessaires pour détruire le virus; mais qu'on en prend peut-être deux, trois, quatre fois plus qu'il n'en faut. Ces particules subtiles, comme nous avons dit, agacent le système général des nerfs, & conséquemment dans les parties qui étoient déja agacées & qui étoient la source des douleurs rhumatismales ou arthritiques, il doit maintenant s'y trouver deux agacemens pour un, ce qui rend les mêmes douleurs plus violentes & moins supportables.

Moyen d'y remédier.

Le seul moyen de remédier à ce symptôme, est de boire beaucoup de tisanne, de prendre des lavemens émolliens & calmans, de garder un régime exact & se tenir très chaudement, afin de déterminer une transpiration qui sera une nouvelle voie par laquelle pourront sortir les atômes mercuriels subtils. A cette intention, le matin & le soir, on pourra boire quelques verres chauds d'une infusion de plantes vulnéraires, comme de petite sauge, de verge d'or, de chamæpytis, &c.

VI. accidens divers de la part des ulceres

Les ulceres qui se forment dans la bouche pendant le ptyalisme, donnent

encore souvent beaucoup de peine & d'inquiétudes aux malades.

qui se forment dans la bouche pendant le ptyalisme.

Pendant le cours de la salivation, si le malade peut remuer la langue, il pourra, une ou deux fois par jour, mâcher un jaune d'œuf frais; ce qui contribuera à appaiser un peu les douleurs que doivent lui causer les ulceres dont les différentes parties de sa bouche sont attaquées. Je dis si le malade peut remuer sa langue, car le premier symptôme qui fait redouter la salivation, & qui effraye les personnes qui subissent ce traitement, est une tuméfaction de la partie postérieure & moyenne de la langue, assez considérable pour les empêcher de mouvoir cet organe. Aussi voit-on souvent ceux qui salivent un peu abondamment, passer plusieurs jours sans vouloir parler, & ne s'exprimer autrement que par gestes & par écrit.

Quelquefois & principalement chez les malades qui inclineront au scorbut, il se formera des ulceres rongeans sur les gencives, sur la langue, le palais, les amygdales, la luette; ces derniers gênent beaucoup à la déglutition. Dans ce cas, on réprimera un peu l'action du mercure, on touchera

les ulceres avec le collyre de Lanfranc, ou l'esprit de vitriol & le miel, & le malade se gargarisera souvent avec une décoction de racines d'aristoloche ronde, de raifort, de feuilles de cochlaria, &c. sur laquelle on ajoutera un peu d'eau-de-vie camphrée, & d'alun de roche.

D'autres fois, si on n'a pas conduit la salivation selon les regles, lorsqu'on voudroit terminer le traitement, on trouve beaucoup de difficulté à arrêter le flux de bouche, à cause du nombre d'ulceres sordides, profonds, rongeans & de mauvaise nature, auxquels dans le temps propre on ne s'est pas opposé. Alors, si l'intérieur de la bouche est bien enflammé, le malade se fera saigner selon que ses forces le permettront; il se gargarisera souvent avec du lait tiede, ou une décoction de racines de guimauve, de graines de lin, &c. Il touchera les ulceres sordides avec le collyre de Lanfranc, & détergera les autres en se rinçant la bouche trois ou quatre fois par jour, avec l'eau d'orge & le miel rosat, n°. 92. Il prendra tous les jours un lavement laxatif, & de deux jours l'un la médecine n°. 28; cependant il se

nourrira de lait s'il peut en supporter l'usage, de crême de ris, de salep, de panades, de soupes ou autres alimens de légere digestion & nourrissans. Si le temps est doux, il sortira & prendra de l'exercice, afin d'augmenter la transpiration : mais ordinairement le temps & la patience guérissent mieux ces accidens que tous les remedes.

Lorsque les ulceres sont profonds & que l'escarre qui les recouvroit vient à se détacher, il peut survenir des hémorrhagies, quelquefois considérables & capables d'effrayer le malade. Dans ces circonstances, il touchera l'endroit d'où sort le sang, s'il est visible, avec le collyre de Lanfranc, ou quelqu'eau alumineuse. Si le vaisseau qui fournit le sang n'est pas visible, & qu'il fournisse abondamment, le malade se fera saigner du bras une ou deux fois, & se conduira comme dans toute autre hémorrhagie, se modélant sur ce que nous avons dit ci-dessus, lorsque nous avons parlé des crachemens de sang qui surviennent pendant le traitement.

Nous avons averti précédemment lorsque nous avons parlé de la ma-

niere de se traiter par frictions & salivation, que le malade devoit avoir grand soin de passer souvent dans la journée les doigts entre la langue & les gencives, le dedans des joues & les gencives, dans le temps que les ulceres se cicatrisent, afin d'empêcher les parties de se conglutiner ensemble; s'il n'avoit pas eu cette attention, & que ces parties fussent unies au moyen d'une cicatrice, il faudroit que le malade se les fît séparer par un coup de bistouri, & prît après cette opération la même précaution qu'il auroit négligée précédemment.

Il est inutile que nous parlions de la bridûre à laquelle sont sujets les malades chez lesquels il s'établit des ulceres rongeans & de mauvaise nature, qui affectent les tendons des muscles qui servent à fermer les mâchoires. Il n'y a d'autre remede à cet accident, qui au reste n'est pas commun, que la philosophie qui apprend à l'homme à supporter les maux incurables.

ARTICLE II.

Des accidens qui dépendent principalement des ſubſtances avec leſquelles le mercure eſt joint.

ON a vu ci-deſſus qu'on employoit le mercure à l'extérieur & à l'intérieur : que pour l'employer à l'extérieur, après l'avoir éteint dans une ſubſtance propre, on le mêloit ſur une certaine quantité de graiſſe : que pour en faire uſage à l'intérieur, on le preſcrit ou en propre ſubſtance & joint avec des gommeux, des purgatifs, &c. ou ſous la forme de ſel & combiné avec des acides. Si le mercure par lui-même eſt capable de cauſer des révolutions effrayantes dans notre machine ; de leur côté, les ſubſtances avec leſquelles on le joint, peuvent auſſi produire des ſymptômes dangereux, qu'il eſt de notre devoir de détailler.

I. Eryſipelle cauſé par la graiſſe qui entre dans la compoſition de l'onguent mercuriel.

Il y a des perſonnes qui ont la peau ſi fine & ſi délicate, qu'on ne peut ſans danger l'oindre de particules graiſſeuſes, ſoit que la graiſſe alors bouchant les pores, empêche la tranſpira-

tion, qui naturellement chez ces personnes est abondante; soit qu'elle rancisse & devienne acrimonieuse par son séjour. Alors les membres frictionnés avec l'onguent mercuriel deviennent éryſipélateux, & ce symptôme est plus ou moins violent, selon la quantité d'onguent dont on a fait usage dans la friction, l'épaisseur de la couche qui couvre la peau, le temps & la force qu'on a employés au frottement, &c.

Dans ce cas, il n'y a point à balancer, le malade doit sur le champ nettoyer avec soin les parties frictionnées, d'abord avec de l'huile d'amandes douces, ensuite avec de la pâte d'amande. Si l'éryſipelle est considérable, il se fera saigner; puis il bassinera fréquemment la partie éryſipélateuse avec une infusion de fleurs de sureau, sur laquelle on mêlera un peu d'eau-de-vie: il laissera même toujours sur cette partie, une compresse trempée dans cette décoction, & qu'il aura soin de tenir toujours bien humectée. Quant à la vérole, comme il n'y a pas d'apparence à cause de ce symptôme qu'il puisse se traiter par friction, il choisira une autre méthode.

Dans le traitement par les pillules mercurielles, §. IV, quoiqu'on ne prenne chaque jour avec le mercure qu'une très-petite quantité de remedes purgatifs, néanmoins comme on eſt obligé d'en continuer l'uſage pendant long-temps, il arrive quelquefois qu'au bout de dix ou douze jours, ou plus, ſur-tout ſi le malade a les viſceres abdominaux fort ſenſibles, il ſurvient une ſuperpurgation; c'eſt-à-dire que le malade eſt purgé violemment, & attaqué de coliques, d'épreintes, & quelquefois même rend des ſelles ſanguinolentes. II. Superpurgation.

Le malade doit alors interrompre le cours du remede, & cependant ſe mettre à l'uſage de la tiſanne, n°. 11, prendre dans la journée pluſieurs lavemens émolliens & calmans, n°. 18, 19, &c. ſe tenir à un régime très-modéré & rafraîchiſſant. Lorſque tous ces ſymptômes ſeront diſſipés, il pourra continuer le cours du traitement interrompu, ou ſubſtituer aux pillules dont il faiſoit uſage, celles n°. 40, ou enfin choiſir une autre méthode.

Lorſqu'on emploie au traitement de la vérole les ſels mercuriels, §. V,

III. Naufées, vomissemens, ardeurs d'estomac, tranchées, &c.

VI & VII, comme dans ces compositions le mercure est combiné avec des acides plus ou moins forts, les pointes de ces acides agacent les houpes nerveuses de l'estomac & des intestins, de plusieurs manieres: c'est ce qui produit alors des naufées ou envie de vomir, des vomissemens, des ardeurs d'estomac, des tranchées, des dévoiemens, quelquefois même des dyssenteries.

Ces symptômes ne doivent point effrayer les malades, du moins les premiers, à moins qu'ils ne soient violens. Pour y remédier, il ne faut que boire beaucoup de tisanne afin que les acides étant plus délayés & perdant de leur force à proportion, agissent moins violemment sur les nerfs. Assez ordinairement même ces symptômes ne se font ressentir que dans les commencemens du traitement, & se passent à mesure que l'estomac se fait à la présence de ces médicamens. Quant aux derniers symptômes, si les tranchées sont violentes, ou le devoiement considérable, si même la dyssenterie se met de la partie, il faut sur le champ interrompre le cours des remedes, pour quelques jours, pendant

lesquels on se traitera comme nous avons dit ci-dessus ; après quoi on continuera les mêmes remedes, mais à des doses un peu moins fortes, afin que les accidens qu'on vient de combattre ne viennent pas à reparoître de nouveau.

ARTICLE III.

Des accidens qui dépendent moins du mercure ou des substances avec lesquelles il est joint, que d'autres causes.

LEs accidens dont nous avons à parler dans cet Article, ne se rencontrent que dans le traitement par frictions & salivation, ou extinction. De ces accidens, les uns dépendent de l'état même où étoit la santé du malade avant qu'il eût contracté la vérole, ou eût commencé à subir l'un des traitemens que nous venons de nommer : les autres tiennent à son sexe : un seul dépend de son tempérament ; un autre du cours même général des remedes.

Quant à ceux de la premiere clas-

Si la vérole se trouve combinée avec quelqu'autre maladie chronique, le malade doit d'abord tâcher d'arrêter les progrès de celle-ci, avant de procéder à la cure de la vérole.

se, avant d'en faire le dénombrement & d'exposer la façon d'y porter remede, il faut savoir que la vérole se trouve souvent entée sur un sujet déja attaqué de quelque maladie fâcheuse, comme de maladies de poitrine, de cachexie, d'hypochondriacisme ou de vapeurs, d'épilepsie, de scorbut, de diarrhée habituelle, qui toutes cadrent peu avec le long cours des remedes auxquels on a donné le nom de *grands*. Il est donc nécessaire, que ces sortes de malades, avant même que de se préparer généralement au traitement par frictions, subissent encore une préparation particuliere, c'est-à-dire, suivent un cours de remedes propres à dissiper les symptômes dont ils sont attaqués, & qui n'ont point de rapport avec la maladie qu'ils ont contractée plus récemment.

Quelques précautions que ces malades aient prises, il peut néanmoins se faire que pendant le cours du traitement mentionné, un pulmonique soit attaqué d'un crachement de sang; un cachectique, d'une diarrhée; un scorbutique, d'ulceres phagedéniques aux gencives; un épileptique, d'accès épileptiques, &c. Nous avons déja

décrit la maniere de procéder dans les premiers cas, il nous reste à parler des derniers.

I. Accès d'épilepsie.

Si un malade sujet à l'épilepsie, craint d'avoir quelques accès de cette maladie pendant le cours de la salivation, il faut avant tout qu'il ait soin de se procurer un garde intelligent, & que celui-ci soit toujours à ses côtés. Le secours que ce garde peut donner au malade est de veiller, pendant l'accès, à ce que la langue qui est déja gonflée & prête à déborder les dents, ne soit blessée ou coupée dans les convulsions de la mâchoire intérieure. A cet effet, il lui mettra entre les deux mâchoires, sur les dents molaires, de petits coins de bois tendre ou de liege, pour les tenir toujours éloignées l'une de l'autre. Si le paroxysme, est long & qu'il y ait lieu de craindre qu'il ne se termine en apoplexie, le malade se fera saigner au pied, une ou deux fois selon ses forces; & après avoir pris le lendemain un ou deux grains d'émétique pour débarrasser l'estomac, il se mettra à l'usage des remedes anti-épileptiques, comme de la potion n°. 31, dont il prendra de temps en temps une cuillerée dans la

journée; de l'opiate n°. 50, dont il prendra la grosseur d'une noisette, le matin & le soir; & enfin, d'une tisanne faite avec les feuilles d'orangers, n°. 14.

II. Hypochondriacisme.

Les hypochondriaques ou vaporeux, auront grand soin de ne point se laisser aller aux incommodités différentes du traitement, ni à l'ennui que cause sa longueur: rien n'étant plus contraire à ce traitement que le chagrin, ou les différentes affections de l'ame. Qu'ils ne se forment aucune chimere; mais que leur esprit, toujours prêt à s'allarmer, se tienne dans l'assiette la plus tranquille. Que pour se distraire, ils cherchent tous les amusemens dont on peut faire usage dans un pareil cours de remedes.

III. Menstrues.

Nous avons bien recommandé que les femmes prissent leur temps de maniere que leurs regles ne viennent que lorsque la salivation est sur son decours, & le traitement à sa fin. Il peut arriver néanmoins quelquefois qu'elles surviennent pendant que la salivation est à son degré, soit que ce flux périodique ait été dérangé par l'action du mercure, soit que la salivation ait été un peu trop lente à se manifester,

soit

soit enfin que la malade soit naturellement toujours en avance de quelques jours. Dans ce temps, il arrive ordinairement que la salivation baisse, & que les regles coulent en revanche un peu plus abondamment que de coutume. Il faut bien se donner de garde alors de pousser la salivation : il faut laisser aller les choses selon la volonté de la nature. On aura soin seulement de prendre des bouillons un peu plus forts, dans lesquels on pourra passer un peu de ris, ou délayer un jaune d'œuf, Si elles coulent trop violemment & qu'on ait lieu de craindre quelque perte, alors la malade se mettra à l'usage d'une tisanne faite avec la racine de grande consoude & les oranges vertes, n°. 15; & se conduira à-peu-près selon ce que nous avons dit à-l'Article du crachement de sang.

IV. Avortement

Il peut arriver qu'une femme enceinte & dans ses derniers mois, avorte pendant le cours du traitement par friction. Dans ces circonstances, la malade contiendra autant qu'il lui sera possible, dans les justes bornes l'action du mercure, selon les préceptes que nous avons donnés. Lorsqu'elle sentira les douleurs, & que l'écoulement

des eaux la rendra certaine de la sortie imminente de l'enfant, elle se fera accoucher, & fera sur le champ baptiser l'enfant s'il est encore vivant. Ensuite elle se gouvernera comme toute femme doit le faire dans ces circonstances. Si les lochies viennent bien, elle laissera tout à la nature: & lorsqu'elles seront sur leur fin, elle continuera le traitement, ayant soin de le modérer, & de le continuer plus long-temps. Si les vuidanges se dérangent de leur cours, elle agira comme si elle n'eût point commencé le traitement mercuriel, & emploiera les remedes prescrits en pareil cas; comme les lavemens, les saignées, les remedes emmenagogues, les purgations, &c. Au reste, il est nécessaire que la mere nourrisse alors elle-même son enfant; premiérement, afin que si l'enfant est infecté, il puisse être guéri par les remedes que prend la mere elle-même; & secondement, parce qu'il seroit très-imprudent de le donner à quelque nourrice, son état étant toujours très-incertain, quand bien même il n'auroit aucun symptôme décidé.

V Malades chezlesquels la salivation

Quelles précautions que l'on prenne pendant le premier période du traite-

ment par frictions & salivation, il y a certains malades chez lesquels le flux de bouche ne peut se manifester par aucun signe. Il seroit dangereux alors de vouloir forcer cette évacuation. Le malade se contentera en ce cas, après les cinq premieres frictions, d'attendre quatre ou cinq jours. Pendant ce temps, il se nourrira avec un grand régime, se tiendra chaudement, & boira abondamment de la tisanne. Au bout de ces cinq jours, si rien ne paroît, il recommencera à se faire encore cinq frictions pendant les neuf jours suivans, ayant toujours soin de veiller à sa bouche, afin de pouvoir arrêter le cours des frictions, si la salivation menace de paroître; parce que sans toutes ces attentions, elle pourroit aller avec plus de violence qu'il ne faut. Cependant, il fera usage tous les jours de lavemens, & si la salivation vient à s'établir, il se conduira selon les regles que nous avons prescrites en un autre endroit. Si au contraire la salivation ne paroît point au bout d'une dixaine de jours, le malade ôtera ses linges, s'essuiera & se nettoiera la peau, prendra peu-à-peu une nourriture plus forte, & enfin reprend-

ne peut se manifester.

dra son genre de vie accoutumé. Nous avons déja remarqué assez de fois que la salivation n'étoit point essentielle à la cure de la vérole. C'est pourquoi ceux qui seront dans le cas dont nous venons de parler, ne doivent point douter de leur guérison, quoiqu'ils n'aient point salivé. Si cependant quelques raisons plausibles leur donnoient lieu de craindre de n'être pas guéris, ils pourroient avoir recours à une autre méthode.

VI. Œdématie des jambes.

L'attention que doivent avoir les malades dans le cours de la salivation, de se tenir debout le plus long-temps qu'il leur sera possible, ou pour mieux dire, de se coucher le moins qu'ils pourront, donne ordinairement lieu à un accident presqu'inséparable de cette méthode. Cet accident est l'enflure des jambes, à laquelle les malades sont sujets en pareille circonstance. Pour y obvier, ils auront soin, pendant le traitement, & lorsqu'ils seront levés, d'avoir toujours un tabouret sous leurs jambes. Mais, au reste, cet accident est d'une très-petite conséquence : & le traitement fini, il se guérit bientot naturellement, ou cede à quelques purgations.

CHAPITRE VIII.

Parallele des différentes méthodes dont nous avons parlé, ou Régles selon lesquelles un malade doit se décider pour l'une préférablement à l'autre.

Difficulté d'établir le parallele exact des différentes méthodes employées au traitement de la vérole.

ON ne peut s'empêcher d'avouer qu'il est très-difficile de faire un parallele des différentes méthodes propres à guérir la vérole universelle, qui soit absolument exact & capable de déterminer le choix des personnes attaquées de cette maladie; puisque s'il est constant, d'un côté, qu'elles peuvent toutes très-bien guérir cette maladie, il n'est pas moins prouvé, d'une autre part, qu'elles sont toutes sujettes à manquer aussi dans de certaines circonstances, sans qu'on ait pu encore jusqu'à présent être absolument sûr des causes qui s'opposent alors à leur efficacité, ou des raisons qui font que l'une guérit, ce que l'autre n'a pu faire, & cede ensuite dans un autre cas à une troisiéme qui elle-même n'est pas plus universelle.

Quoi qu'il en soit de cette difficulté, nous espérons néanmoins approcher en ce point de la vérité, plus près qu'aucun de ceux qui nous ont dévancés, & statuer quelques regles selon lesquelles les malades puissent se décider en faveur de quelqu'une de ces méthodes, à l'aide de differens principes que nous avons posés en différens endroits de cet ouvrage, & qu'il est indispensable de récapituler ici en peu de mots.

Premiérement, on ne doit point perdre de vue que nous avons démontré qu'il falloit que ce fût dans le fluide nerveux que se trouvât le siege de la vérole. Or, on ne peut nier que lorsque ce fluide est une fois vicié, il ne doive s'ensuivre des symptômes sans nombre, tous ou propres à la vérole, ou communs à cette maladie & à toute autre. Ces symptômes sont des inflammations, des tumeurs de différens genres, des ulceres de différentes especes, des caries, &c.

Division de la vérole en récente, confirmée & invétérée.

A raison de ce principe, qui est le fondement de la conduite que l'on doit tenir dans tout ce qui regarde les maladies vénériennes, on peut diviser

la vérole en vérole récente, vérole confirmée, & vérole invétérée.

Dans la vérole récente, il n'y a encore que le fluide nerveux qui soit vicié ; aussi les fonctions ne feront que légérement viciées, & seulement à-peu-près de la même maniere qu'elles le sont, lorsque le même fluide se trouve attaqué par des miasmes putrides & pestilentiels qui flottent dans l'air, & qui sont les causes originelles des maladies épidémiques. Les symptômes de la vérole en cet état peuvent être regardés comme aigus, non pas à raison de leur terminaison, qui ne s'opere pas tout-à-fait par une voie critique, comme dans les autres maladies aigues ; mais à raison de leur apparition subite, & de la maniere prompte dont ils cedent aux remedes. A ce degré de vérole, on n'observe guere que des bubons, des pustules, &c.

Lorsque la vérole est à son second degré, ou confirmée, non-seulement le fluide nerveux est vicié, mais même les autres liqueurs du corps humain sont dégénérées. C'est alors que l'on remarque beaucoup de symptômes qui sont communs à d'autres maladies, causées par une dégénération dans les

fluides, rélative à celle qui existe dans la vérole. Ces symptômes sont, outre les précédens qui peuvent toujours avoir lieu, des obstructions dans le système glanduleux, différentes maladies des testicules, des douleurs dans les membres à l'endroit où s'inserent les tendons des gros muscles, des dartres & autres maladies de la peau, des inflammations dans différens organes, enfin des ulceres de ces mêmes parties.

Dans la vérole invétérée, non-seulement le fluide nerveux est infecté, non-seulement les humeurs à cause de ce vice sont dégénérées, mais encore cette dégénération est à un tel point, que les parties solides en sont attaquées, que les fonctions essentielles en sont troublées. A ce degré, outre les symptômes communs aux deux précédens, on remarque des exostoses, des ankyloses, des caries, des tumeurs & des ulceres carcinomateux, des phthysies, &c.

Indications à suivre selon les différens degrés de la vérole.

Secondement, on doit s'appercevoir que pour guérir la vérole, selon ses différens degrés, il faut aussi se conduire différemment.

Lorsqu'elle sera à son premier de-

gré, on la guérira aisément en détruisant les miasmes qui infectent le fluide nerveux, ou en les chassant hors de la machine.

A son second degré, il ne s'agira pas seulement de détruire les miasmes véroliques ou de les chasser hors du corps, il faudra encore remédier à la dégénération qui peut exister dans toutes les humeurs, & qui quelquefois peut bien naturellement se guérir sans aucun remede; mais qui dans d'autres circonstances peut bien aussi subsister & causer des symptômes fâcheux.

Enfin, à son troisiéme degré, non-seulement il faut détruire ou chasser hors du corps les miasmes véroliques; non-seulement, il faut corriger la masse des humeurs, mais encore il faut remédier aux vices locaux que cette dégénération a occasionnés.

Troisiémement, les moyens propres à remplir ces indications, sont comme nous l'avons dit en parlant des différentes manieres de traiter la vérole, de deux especes, ou mercuriels, ou tirés de la classe des végétaux.

Parallele du traitement par le mercure, & de celui par les remedes tirés de la classe des végéraux.

Le mercure a cet avantage sur les remedes tirés de la classe des vegé-

Le mercure détruit les miasmes véroliques.

taux, qu'il détruit par une vertu spécifique qui réside dans ses molécules les plus subtiles, les miasmes véroliques, pendant que par ses molécules plus grossieres, il contribue à la dépuration des fluides, en les atténuant, les brisant, & en procurant une secrétion plus abondante, &c.

Les remedes tirés de la classe des végétaux, ne détruisent point les miasmes, mais les chassent hors du corps.

Les remedes, au contraire, tirés de la classe des végétaux, ne paroissent guérir la vérole, qu'autant qu'ils peuvent chasser hors du corps les miasmes véroliques. Encore comment chassent-ils ces miasmes? Ce n'est pas par une vertu spécifique; ce n'est pas par une espece de discernement qui leur fasse choisir les miasmes pour les chasser, mais seulement parce qu'ils évacuent généralement, ou toutes, ou quelques humeurs. Il est aisé à concevoir qu'en évacuant chaque jour une quantité de liquide infecté de quelques miasmes, on diminue journellement la quantité des miasmes qui sont dans le corps: tant qu'à la fin, à force d'évacuer de certaines quantités de ce liquide, il doit venir un temps où ce qui en reste dans le corps, ne doit contenir que très-peu ou point du tout de ces miasmes: à-peu-près de même que par des saignées répétées,

on vient à bout d'évacuer tout-à-fait la partie rouge du sang, de maniere que si cette partie rouge contient quelques germes de maladies, lorsqu'on l'auroit évacuée entiérement, à l'aide de ces saignées, on seroit bien sûr que la maladie qu'occasionnoient ces germes, doit être détruite. Les sudorifiques, en excitant des sueurs profuses, doivent enlever du corps, toutes les fois qu'ils opérent, une quantité prodigieuse d'esprits animaux, qui étant plus subtils que les autres humeurs, doivent aussi s'échapper avec beaucoup plus de facilité, & en plus grande quantité. Dans le traitement de la vérole par les sudorifiques, on répete pendant plusieurs jours cette évacuation; aussi, au bout d'un certain temps, la masse totale du fluide animal doit-elle être renouvellée; & conséquemment elle ne doit plus contenir aucuns miasmes véroliques. La cure de la vérole par ces remedes est si bien fondée sur ce principe, & non point sur une vertu spécifique des bois, que la squine a été substituée au gayac avec un pareil succès; la salsepareille à la squine avec un égal avantage; le sassafras à la salsepareille; aux bois des Indes,

enfin, les plantes sudorifiques de notre pays, & même aux plantes sudorifiques, d'autres remedes de pareille vertu tirés de la classe des minéraux, comme l'antimoine, ou de la classe des animaux, comme différentes préparations de vipere, &c. C'est de la même maniere qu'opérent aussi les tisannes purgatives dans cette maladie; & si ce que M. Kalm. rapporte est une fois bien constaté, il n'y a nul doute que par l'usage répété des purgatifs, quels qu'ils soient, on ne puisse aussi parvenir à guérir la vérole. La cure de cette maladie par les pillules mercurielles, paroît même être une preuve de ce que nous avançons; puisqu'il est difficile de croire qu'elles puissent agir à raison du mercure qui entre dans leur composition, & qui ne doit faire que passer dans le canal intestinal, sans pénétrer dans les voies lactées. Nous pouvons aussi apporter en faveur de ce que nous avançons, les succès, rares à la vérité, de la teinture de coloquinte, dont nous parlerons à la fin de cet ouvrage.

Par la même raison que les remedes sudorifiques ou purgatifs, tirés de la classe des végétaux, chassent hors

du corps les miasmes véroliques, en évacuant avec eux le fluide animal qu'ils infectoient, & en procurant le renouvellement de ce même fluide; ces remedes en chassant hors du corps une certaine quantité de toutes les autres humeurs conjointement avec le fluide nerveux, peuvent aussi par-là remédier à la dégénération des fluides, qui existe dans le second & troisiéme degré de la vérole.

Comparaison de ces deux traitemens.

Par tout ce que nous venons de dire, il nous paroît aisé d'instituer un parallele exact & clair entre le traitement de la vérole par les remedes mercuriels, & celui par les remedes tirés de la classe des végétaux. Deux choses se présentent d'abord à être considérées dans la vérole; sa cause premiere, qui est la présence des miasmes véroliques dans le fluide nerveux; & les suites de de cette cause, qui sont différentes dégénérations dans les humeurs de notre corps, occasionnées toujours par l'existence continuée des miasmes dans le fluide nerveux. Cela posé, quant à la cause de la vérole, qui est la présence des miasmes, le mercure la détruit par une vertu spécifique; les remedes tirés de la classe des végétaux, en procurent la

sortie hors du corps. Et quant aux différentes dégénérations des humeurs dépendantes de la premiere cause, le mercure peut y remédier en atténuant les humeurs, en les brisant, en les rendant plus propres à être filtrées, en augmentant même leur secrétion dans les glandes; les remedes tirés de la classe des végétaux peuvent y porter remede, en en procurant l'évacuation, par des sueurs, s'ils sont sudorifiques, par les selles, s'ils sont purgatifs. Le mercure détruisant les miasmes véroliques par une vertu spécifique, il est constant qu'il doit guérir la cause de la vérole, s'il est bien administré; les remedes végétaux ne faisant que procurer la sortie de ces miasmes, ils ne pourront procurer une cure radicale qu'autant que par leur usage continué long-temps, toute la masse du fluide infecté aura été renouvellée; ce qui est moins sûr. Pour ce qui regarde les effets de cette cause premiere sur les humeurs, le mercure dissolvant le sang de plus en plus par ses parties grossieres, remédiera aux symptômes causés par un trop grand épaississement des humeurs: les remedes végétaux au contraire déssséchant le sang, c'est-à-dire,

le dépouillant toujours de plus en plus de son humidité, guériront les symptômes causés par une trop grande dissolution, ou par une abondance de férosités. Ces deux remedes pourront donc guérir également les symptômes sécondaires, mais seulement dans des cas particuliers, & non pas généralement. Les succès du mercure, quant à la cause de la vérole, seront donc plus constans que ceux des remedes végétaux; les succès des remedes mercuriels & des végétaux, quant aux symptômes secondaires, seront également incertains, & dépendront uniquement des circonstances dans lesquelles on les emploiera.

Voilà en peu de mots le parallele qu'on peut établir entre les remedes mercuriels & ceux tirés de la classe des végétaux, d'où il paroît qu'on peut conclure, que dans le premier dégré de la vérole & souvent dans le second, les remedes mercuriels seuls doivent opérer la cure s'ils sont bien administrés, & doivent être préférés aux remedes végétaux: & que dans le second & le troisiéme, il sera nécessaire de combiner ensemble les remedes mercuriels avec les végétaux, ou de

Les traitemens mercuriels sont préférables.

Cependant quelquefois les remedes tirés de la

classe des végétaux seront utiles, lorsqu'on les fera marcher de pair avec les mercuriels, ou qu'on aura fait précéder ceux-ci.

faire succéder ces derniers aux premiers, dans l'intention de combattre sûrement la cause avec les remedes mercuriels, & quelquefois les symptômes secondaires avec les végétaux. En un mot, nous devons ajouter qu'on peut bien ne pas toujours avoir besoin des remedes tirés de la classe des végétaux; mais qu'il nous paroît qu'on ne peut jamais dans aucun degré de la vérole se passer, au moins pour le commencement de la cure, des remedes mercuriels, d'autant plus qu'il doit sembler beaucoup plus sûr & plus facile de détruire tout-à-fait les miasmes véroliques, que de les chasser absolument hors du corps, sans qu'il en reste aucun.

Ce n'est pas assez d'avoir établi un parallele entre les remedes mercuriels & ceux tirés de la classe des végétaux: il faut maintenant que nous comparions ensemble les différens traitemens par le mercure, afin de voir ceux auxquels le malade pourra donner la préférence. Ces traitemens, comme nous l'avons dit, sont de deux sortes: dans les premiers, on fait usage du mercure à l'extérieur; dans les seconds, on le prend intérieurement. Nous en avons

compté deux de la premiere espece, & cinq de la seconde; nous allons faire le parallele des deux premiers; ensuite nous ferons celui des cinq seconds; & enfin, nous finirons par comparer ensemble ceux auxquels, dans chaque classe, nous aurons donné le premier lieu.

Parallele du traitement par frictions & salivation, & de celui par frictions & extinction.

Comme les frictions données jusqu'à ce qu'elles excitent le flux de bouche, ou administrées par extinction, opérent toujours à-peu-près de la même maniere, tant sur les miasmes véroliques, que sur toutes les humeurs du corps, si ce n'est que l'action des premieres étant plus précipitée, est par-là plus violente; on ne peut les estimer raisonnablement qu'en faisant attention, 1°. Aux préparations que demandent chacun de ces traitemens. 2°. Aux obstacles qui empêchent d'en faire usage dans certaines occasions. 3°. A la gêne à laquelle ils assujettissent. 4°. Aux accidens qui peuvent survenir pendant leur cours, &c. Or, suivant cette échelle, qui ne voit du premier coup-d'œil de combien le traitement par extinction l'emporte sur celui par salivation? Dans ce dernier on ne peut se passer d'une préparation,

& d'une préparation bien suivie & réguliere, parce que le mercure doit exciter dans la machine les plus grands troubles: dans le premier, au contraire, dans un besoin, on peut abréger de beaucoup la préparation, & s'en tenir seulement à quelques saignées & quelques purgations, parce que c'est d'une maniere douce que le spécifique doit détruire les miasmes & dépurer les humeurs, & que l'on doit suppléer à la force des frictions, par leur quantité. Il n'y a que des personnes qui d'ailleurs se portent bien, & sont d'une assez bonne constitution qui puissent s'exposer au traitement par salivation; celui par extinction étant très-doux, n'exclut que très-peu de personnes, & peut-être même aucune. Quels accidens ne peuvent point être sujets ceux qui ont le flux de bouche, tant pendant le temps que dure cette évacuation, que lorsqu'elle est sur son déclin, & auxquels s'il n'est pas difficile de remédier, du moins n'est-il pas aisé de prévoir? Par extinction, les malades n'ont à craindre aucuns de ces accidens s'ils se conduisent bien; & encore si quelqu'erreur dans le régime en fait éclore quelques-uns, il est rare

qu'ils soient jamais de la violence de ceux qui sont presqu'inséparables de la salivation. Le traitement par extinction est à la vérité deux ou trois fois plus long que celui par salivation; mais aussi dans ce dernier que de gênes pour les malades quant à la nourriture, qui ne doit consister qu'en bouillons; que de peines quant à leur sommeil, qui ne doit jamais être continu; que de tort quant à leurs affaires, qui pendant une vingtaine de jours doivent être absolument interrompues! Le malade qui se traite par extinction, ne peut pas, il est vrai, se livrer aux plaisirs de la bouche; mais son régime est suffisant pour le soutenir, son sommeil n'est point dérangé, ses affaires ne souffrent point, si elles sont internes, ni même quand elles seroient externes, pourvu que le temps soit favorable. Nous donnerons donc la préférence au traitement par extinction, non pas qu'il guérisse mieux, mais parce qu'il est accompagné de circonstances beaucoup plus favorables pour le malade.

On donne la préférence à celui par frictions & extinction.

Les moyens que nous venons d'employer pour juger le traitement par salivation & par extinction, ne peu-

vent avoir lieu pour établir un parallele exact entre les traitemens dans lesquels on fait un usage intérieur du mercure : ces traitemens étant tout aussi faciles, aussi peu gênans, & n'étant guere plus sujets à des accidens les uns que les autres. Mais sont-ils tous aussi généralement propres à guérir ? C'est sur ce point que nous allons les examiner.

Parallele des différens traitemens mercuriels, par lesquels on fait usage de ce minéral à l'intérieur.

Nous avons dit d'abord que le mercure pouvoit se prendre intérieurement pour la cure de la vérole, ou sous sa forme naturelle, mais dans un grand état de division, ou combiné avec des acides, & sous la forme de sel. Nous ne doutons pas que le mercure pris intérieurement sous sa forme naturelle, & dans un grand état de division, ne puisse guérir la vérole, puisque pris en frictions, il ne guérit pas autrement : mais nous pensons qu'il faut que ce soit dans des circonstances bien favorables. Lorsqu'on administre le mercure extérieurement sous la forme de frictions, on est bien sûr que ses molécules sont repompées dans l'intérieur du corps, & se mêlent de cette façon avec la masse des humeurs : mais a-t-on la même certitude lorsqu'on

le prend intérieurement, diviſé & ſoutenu dans une liqueur au moyen d'une ſubſtance gommeuſe, ou mêlé avec des purgatifs ſous la forme de pillules ? Quant à cette derniere maniere de le prendre, n'y a-t-il pas lieu de croire que dans ce traitement il n'entre aucune molécule de mercure dans la maſſe des humeurs; puiſque ce n'eſt pas lorſque toutes les bouches des vaiſſeaux lactés ſont criſpées, & toutes les glandes inteſtinales irritées & exprimées par l'action des purgatifs, qu'on doit préſumer que le mercure puiſſe pénétrer par les voies alimentaires dans la maſſe du ſang & des humeurs ? D'ailleurs, que la quantité de mercure que l'on prend de cette maniere eſt petite ! & dans une quantité ſi petite de mercure, qu'il doit y avoir peu de ſes particules ſubtiles ! Il faut avouer qu'il n'en ſeroit pas de même du mercure gommeux, ſi l'on n'étoit pas en droit de douter, avec le plus grand nombre des Médecins, ſi les molécules du mercure, qui nagent dans la liqueur gommeuſe, ne doivent pas ſe raſſembler dans l'eſtomac ſous la forme de mercure coulant, & ainſi être vuidées, toutes ſans exception, par les ſelles,

sans entrer aucunement dans les voies de la circulation.

Tous ces doutes, que l'on peut élever sur la validité des traitemens par l'usage intérieur du mercure sous sa forme naturelle, indiquent assez qu'ils ne doivent tenir un degré que bien inférieur à ceux par lesquels on fait usage des sels mercuriels; remedes entre lesquels il y a encore bien des différences à observer, & qui ne peuvent être évaluées justement qu'en recourant à l'intention dans laquelle on les emploie, & à la maniere dont ils y répondent.

Les premieres idées de ceux qui employerent le mercure à la guérison des maladies vénériennes, & qui virent ses succès, furent sans doute de croire que ce minéral avoit une vertu spécifique contre ces maux, & qu'il n'agissoit pas à raison de la quantité qui étoit introduite dans les vaisseaux; mais à raison d'une qualité occulte résidente dans ses particules les plus subtiles. Les accidens qui sont résultés de la quantité de mercure qu'on poussoit dans le corps, auront vraisemblablement fait desirer un moyen d'en faire prendre beaucoup moins, ou, pour

nieux dire, de rassembler sous un petit volume beaucoup de sa vertu spécifique. C'est, sans doute, ce qui aura engagé à le faire prendre sous la forme de sels; & dès qu'on se sera apperçu que de cette maniere ses effets étoient aussi constans, & ses incommodités moindres, on en aura conclu que le moyen de guérir de la vérole, aisément & sans incommodités, est de ne prendre que les parties les plus subtiles du mercure, & de ne point faire usage des grossieres. Ces raisonnemens auront conduit à éprouver le sublimé corrosif, celle qui contient le plus de particules subtiles du mercure, & le moins de grossieres; & les succès auront couronné les conjectures.

Le traitement par le sublimé corrosif est préférable à tous les autres.

De tous les sels mercuriels, le sublimé corrosif nous paroît donc celui qui est le plus accommodé à la cure de la vérole, contenant le plus de particules spécifiques, sous un moindre volume: viendront ensuite la panacée mercurielle, qui est chargée de plus de particules grossieres que le sublimé; le mercure doux, qui contient encore plus de particules grossieres de mercure que la panacée; puis le calomel, les différens précipités, les turbiths, &c. le sel neigeux mercuriel de Keyser,

&c. tous sels qui guérissent la vérole avec plus ou moins de risques de salivation, selon qu'ils sont chargés de plus ou moins de particules grossieres de mercure.

De tout ce qui précede on doit en déduire que les traitemens de la vérole par le mercure, sont infiniment au-dessus des traitemens par les remedes tirés de la classe des végétaux ; que ces derniers peuvent quelquefois être combinés avec les premiers, avec succès : qu'ils peuvent même seuls guérir des véroles qui paroîtront avoir resisté au mercure, & que dans ces circonstances ils completteront la guérison : mais qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, qu'ils puissent seuls guérir la vérole, sans que le malade y joigne quelques remedes mercuriels, ou ait fait précéder quelque traitement par le mercure. On doit encore conclure de ce que nous avons dit, que de tous les traitemens par le mercure, celui par frictions & extinction, & celui par le sublimé corrosif, sont généralement parlant les deux à préférer. Ce n'est pas que pour cela nous donnions l'exclusion aux autres, que nous regardons au contraire comme très-

utiles,

utiles, & même nécessaires dans certaines circonstances, ainsi qu'il paroîtra par quelques regles générales & particulieres que nous allons poser, & qui sont plutôt fondées sur la pratique que sur le raisonnement.

Regles selon lesquelles on pourra choisir quelque traitement, préférablement à tout autre.

I. Regle. Dans le premier degré de la vérole, le traitement par le sublimé corrosif, nous paroît celui qui doit être préféré, comme étant aussi sûr que pas un, & le moins incommode de tous.

II. Regle. Dans le second degré de la vérole, on se servira du traitement par le sublimé corrosif que l'on combinera avec celui par les sudorifiques, ou bien, on suivra le traitement par frictions & extinction.

III. Regle. Dans le troisiéme degré de la vérole, si la maladie paroît attaquer généralement toute la machine, on donnera la préférence au traitement par frictions & salivation; parce qu'alors ce ne pourra guere être qu'au moyen de grands troubles excités dans la machine, qu'on pourra espérer venir à bout de détruire une maladie si enracinée.

IV. Regle. Dans des cas déplorés du troisiéme degré, si néanmoins le

virus vérolique ne paroît fixé & enraciné que sur une partie peu essentielle à la vie, on pourra se servir avec beaucoup de succès du traitement par le sublimé corrosif, combiné avec celui par les sudorifiques.

V. Regle. Dans des cas déplorés du troisiéme degré, où des viscères essentiels à la vie seront attaqués, comme dans des phthysies vénériennes où le malade est au dernier degré de foiblesse & de maigreur, n'y ayant pas moyen d'administrer de remedes violens, on pourra se servir avec succès du traitement par le mercure gommeux, en attendant que les forces du malade permettent d'en employer un plus efficace.

VI. Regle. Dans le cas où la gorge sera affectée d'ulceres vénériens, on n'emploiera point le traitement par frictions & salivation, mais on se servira de celui par extinction, ou par le sublimé corrosif.

VII. Regle. Les malades qui auront quelques raisons de craindre une grande quantité de particules grossieres de mercure, comme ceux qui sont sujets aux accès épileptiques, les femmes enceintes & avancées, &c. préfé-

reront le traitement par les sels mercuriels.

VIII. Regle. Il paroît que lorsque le mercure n'aura pas détruit tout-à-fait tous les symptômes vénériens, les traitemens par les sudorifiques & principalement celui par la décoction de salsepareille, seront fort efficaces ; alors on peut soupçonner que le mercure a bien détruit la cause premiere, mais qu'il n'a pu guérir les symptômes secondaires, que peut-être même quelquefois ses particules grossieres sont capables d'augmenter & d'irriter.

En fermant ce Chapitre, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que quand même on ne seroit pas tout-à-fait d'accord avec nous, sur les points de théorie à la faveur desquels nous avons établi un parallele entre les différentes méthodes employées au traitement de la vérole, il n'en seroit pas moins vrai qu'il n'y a aucune de ces méthodes qui puisse être regardée comme universelle ; mais qu'elles doivent être mises en usage l'une préférablement à toute autre, selon les différentes conjonctures où se trouve le malade. Nous ne craignons pas d'être contrédit sur cet article, par ceux

qui sont au fait du traitement des maladies vénériennes. De quels torts ne sont donc pas coupables envers la société, ceux qui les premiers ont imaginé de donner dans des Hôpitaux la conduite des vérolés qu'on y traite, à des Chirurgiens qui ne se servent toujours que d'une seule & même méthode, ou qui, quand ils en connoîtroient d'autres, ne pourroient distinguer les occasions où il seroit nécessaire ou plus utile de les employer? La cure des maladies dépendantes d'un vice interne est-elle du ressort du Chirurgien, ou du Médecin? Mais voyons ce qu'on a gagné en commettant aux Chirurgiens dans les Hôpitaux la cure des maladies qui ne sont pas de leur ressort? Le voici. Comme ces Messieurs ne savent guere employer que la méthode par frictions & salivation, un tiers des malades qui passent par ces grands remedes, périt pendant le traitement: le second tiers sort de l'Hôpital sans être guéri radicalement, & n'étant que blanchi, contribue à entretenir la contagion: enfin du dernier tiers, il y a peut-être la plus grande partie qui entre les mains d'un médecin éclairé auroit guéri par des traitemens plus courts, plus

faciles, plus efficaces & moins dispendieux.

Tel est le tableau fidele des avantages que l'Etat retire des traitemens institués à Bicêtre & aux autres Hôpitaux dans lesquels on admet des gens attaqués de maladies vénériennes. Il est à croire que lorsqu'on aura trouvé le moyen de couper entiérement le cours des *Maladies Epizootiques*, & de mettre les bestiaux à l'abri de différentes maladies contagieuses, on portera enfin ses vues un peu plus loin, & qu'on pensera aux hommes. Une des premieres maladies dont on tâchera, sans doute alors, de purger l'humanité, sera la vérole, comme étant une de celles qui tend le plus à dégrader l'espece. Nous espérons que dans ces temps heureux on fondera des Hopitaux, uniquement destinés à la cure de ces maladies : que les malades qu'on y recevra, seront dirigés par des médecins, que ces médecins seront impartiaux, & se serviront des différentes méthodes qu'ils varieront selon l'exigence des cas: que les brigues & les intrigues n'auront point de part à leur élection, mais que le choix du ministere éclairé tombera sur ceux qui le mériteront le

plus: enfin, nous espérons que pour-lors on proscrira entiérement les Charlatans, soi-disans posseſſeurs de secrets anti-vénériens, comme étant une des cauſes principales de la diſſemination du virus vérolique, par la sécurité dans laquelle ils ont soin d'entretenir des malades, que la plupart du temps ils ne font que blanchir.

CHAPITRE IX.

Des ſignes qui témoignent que la maladie eſt guérie.

Difficulté de poſer des ſignes certains de la guériſon de la vérole.

ENtre les raiſons que nous avons apportées plus haut, en traitant du prognoſtic de la vérole, pour faire voir combien cette maladie étoit fâcheuſe, on doit ſe reſſouvenir que nous avons fait mention de celle-ci: qu'il arrivoit très-ſouvent que la maladie parût guérie, pendant qu'elle n'étoit qu'aſſoupie ou ſeulement dégénérée. Cette raiſon fondée ſur des exemples malheureuſement trop fréquens, ſuffit ſeule pour laiſſer à penſer de quelle difficulté il eſt de donner des ſignes certains qui

indiquent ſa guériſon radicale. En effet, comment pouvoir établir d'une façon certaine cette guériſon ? Souvent la vérole eſt guérie, quoiqu'il ſubſiſte encore quelques-uns des ſymptômes qui entroient dans ſon diagnoſtic ; & d'autrefois, tous les ſymptômes qui la caractériſoient diſparoiſſent, ſans que la maladie ſoit guérie radicalement. Expliquons ces deux propoſitions, qui certainement du premier coup d'œil pourront paroître captieuſes à ceux qui ne ſont pas au fait des retours de la vérole.

La cauſe de la vérole étant guérie, quelques-uns des effets qu'elle a produits, peuvent toujours ſubſiſter.

Le fluide animal une fois vicié par les miaſmes véroliques, tout le monde doit aiſément comprendre, que toutes les humeurs doivent peu-à-peu dégénérer & prendre un caractere morbifique. Mais ce caractere morbifique quoique cauſé originairement par des miaſmes véroliques, ou entretenu par la même cauſe, ſera-t-il toujours de nature à céder aux remedes qui guériſſent cette cauſe ? Ne peut-il pas, au contraire, quelquefois être de nature à être irrité ou augmenté par les antivénériens ? C'eſt ce qui peut très bien arriver, & ce qui arrive en effet. A cauſe de l'infection du fluide nerveux,

la lymphe deviendra épaisse, visqueuse, une glande s'empâtera, il se manifestera une tumeur; cette tumeur deviendra squirrheuse & indolente, & le squirrhe ne cédera plus aux anti-vénériens. Il en sera de même d'un ulcere vérolique qui avec le temps deviendra cancéreux. Ce squirrhe, cet ulcere, peuvent se former dans des visceres essentiels à la vie, comme dans des parties de moindre conséquence, & alors dans le premier cas, quoique le malade soit bien guéri de la vérole, il n'en restera pas moins attaqué de la poitrine, du foie, de l'estomac, &c.

Les symptômes peuvent se dissiper, quoique la cause premiere ne soit pas guérie.

D'un autre côté, ne peut-il pas se faire que les traitemens anti-vénériens ne remédient qu'aux symptômes secondaires, c'est-à-dire, à la dégénération des humeurs, & laissent subsister la cause premiere? Certainement cela est très-possible, si le malade ne fait pas choix du traitement le plus approprié à son état: & c'est même ce qui arrive le plus souvent, lorsqu'on emploie des traitemens par lesquels on fait entrer dans le corps beaucoup de molécules grossieres de mercure & peu de subtiles. Les symptômes secondaires disparoissent; mais la cause premiere n'é-

tant pas détruite, les liqueurs ne manquent pas par la suite de dégénérer de nouveau, & la maladie se manifeste une seconde fois, par les mêmes ou par d'autres symptômes.

On voit par-là qu'il n'est guere possible de donner des regles exactes qui puissent tout-à-fait lever les doutes que les malades pourroient avoir à ce sujet. C'est peut-être même ce qui a fait croire à quelques médecins que cette maladie ne se guérissoit jamais, mais qu'elle se pallioit seulement; & que celui-là devoit passer pour celui qui la guérissoit, qui la pallioit le mieux.

Quoi qu'il en soit de cette idée, il est cependant vrai de dire qu'un malade qui voit céder peu-à-peu les symptômes au traitement qu'il emploie, qui les voit enfin disparoître totalement, qui nonobstant cela continue encore le traitement pendant quelques jours pour assurer ses succès, qui après ce traitement reprend sensiblement des forces, de l'embonpoint, qui jouit d'une liberté entiere dans ses fonctions, qui ne communique aucun symptôme, même équivoque, à la personne qui peut partager son lit, qui procrée des enfans sains & vigoureux, si

Signes qui font néanmoins soupçonner que la maladie est guérie radicalement.

ce bien-être continue une ou plusieurs années, un tel homme, dis-je, doit se croire aussi-bien guéri qu'il est possible de l'être.

Ce qu'il y a de fâcheux dans l'affaire présente, c'est que quoique l'on doive regarder comme vraie la proposition que nous venons d'avouer, on n'en peut point inférer que l'inverse soit fausse : c'est-à-dire, qu'il peut arriver qu'il manque à l'état du malade, qui a subi le traitement nécessaire, quelques-uns des points dont nous avons fait mention ; & que malgré cela il soit guéri de la vérole, sans en craindre aucun retour. C'est ce qu'on va voir par l'énumération que nous allons faire dans le Chapitre suivant, des symptômes qui subsistent quelquefois quoique la vérole soit bien guérie.

CHAPITRE X.

Des symptômes qui peuvent subsister, quoique la vérole soit bien guérie.

Les symptômes qui subsistent après la guérison de la vérole, peuvent se diviser en deux classes, ceux qui sont universels, ou ceux qui sont locaux.

NOus ferons deux classes de ces symptômes. La premiere sera de ceux qui ont leur racine dans la masse même des humeurs, & qui conséquemment se font sentir généralement dans toute l'habitude du corps : la seconde comprendra ceux qui se bornent uniquement à quelque partie. On ne doit pas s'attendre que nous nous étendions beaucoup sur la nature & sur la cure de ces symptômes, sur-tout de la premiere division ; parce que le virus vérolique une fois détruit, pour les guérir il faut avoir recours à des moyens qui ne sont point du tout de notre sujet : quant à ceux du second ordre, lorsqu'ils auront rapport à quelques-uns des symptômes vénériens locaux, dont nous avons à traiter dans la seconde Partie de cet ouvrage, afin de ne point nous répéter, nous y renverrons le lecteur.

Premiere Classe.

Douleurs vénériennes.

I. Les miasmes véroliques infectent le fluide nerveux; il n'y a donc nul doute que toutes les autres humeurs ne doivent dégénérer, mais plus particuliérement encore celles qui lui sont les plus analogues; ainsi la lymphe sera une des premieres qui prendra un caractere d'acrimonie, de viscidité, qui ne peut que produire entre autres symptômes, des douleurs erratiques, semblables aux douleurs rhumatismales & arthritiques. Les remedes propres à la cure de la cause premiere de la vérole, peuvent bien ne pas détruire ce symptôme secondaire, & même le peu d'exercice que l'on prend pendant le cours de quelques traitemens, joint aux boissons aqueuses qui sont relâchantes, produisent encore une laxité dans les fibres, une atonie, qui ne peut que prêter de la force à ces douleurs. Aussi voit-on que loin de diminuer, souvent elles augmentent par un second traitement. Quoiqu'elles subsistent donc après le traitement, le malade ne doit pas moins s'en croire guéri; & pour y remédier, il sera usa-

ge de tout ce qui peut adoucir la lymphe, la renouveller, & donner aux fibres le ton qui leur eſt néceſſaire.

La diete blanche, ſi le malade peut la continuer pendant pluſieurs mois ; les bouillons altérans avec le veau, la bourrache, la chicorée ſauvage, la ſcolopendre, &c, les eaux minérales acidules, rempliſſent la premiere indication.

On remplira la ſeconde par l'uſage des légers diaphorétiques.

Enfin, on viendra à bout de rétablir le ton des fibres, par des frictions ſeches, des embrocations avec des remedes nervins, des exercices un peu violens, &c.

Si ces douleurs proviennent d'un vice ſcorbutique, ce qu'on pourra conjecturer ſi les gencives ſont livides, ſanguinolentes, ou s'il paroît aux jambes des taches noires ou jaunâtres ; alors on emploiera les remedes qui conviennent dans cette maladie.

On remarquera que les douleurs vénériennes qui ſe font reſſentir dans le premier degré de la vérole qui ſuccede à un chancre, cedent ordinairement au traitement anti-vénérien, pendant que celles qui naiſſent à la

suite d'une gonorrhée, sont souvent rebelles à ce traitement.

Paralysie vénérienne.

II. La paralysie vénérienne peut reconnoître deux causes; elle peut provenir de ce que les miasmes véroliques gêneront la circulation du fluide nerveux, ou de ce que par la dégénération des liqueurs, il se sera fait un empâtement dans quelque glande, voisine d'un gros tronc nerveux; que cet empâtement aura pris le caractere d'un squirrhe, & de ce qu'il comprimera ce même tronc de nerf. Dans le premier cas le traitement anti-vérolique bien administré, fera cesser la paralysie: mais dans le second, comme il n'a aucun pouvoir sur les squirrhosités, la maladie subsistera dans le même état, quoique la vérole soit bien guérie. Alors, les seuls remedes dont le malade pourra faire usage avec quelqu'espérance de succès, sont ceux capables de fondre les squirrhosités qui nuisent au cours libre des esprits animaux, comme les bains, les douches, les embrocations avec les eaux thermales, savoneuses & sulfureuses.

Tremblemens vénériens.

III. Il faudroit connoître mieux qu'on ne fait le méchanisme du mouvement animal, pour pouvoir expliquer ce

tremblement qui eſt quelquefois cauſé par le virus vérolique, & pour détailler les raiſons par leſquelles il peut ſubſiſter, quoique cette maladie ſoit bien guérie. Au reſte ce ſymptôme tient de près à la paralyſie, & doit ſans doute céder aux mêmes remedes.

IV. Il n'eſt pas rare que la vérole ſoit combinée avec le ſcorbut, ſoit que cette maladie ait exiſté avant la premiere, ſoit qu'elle n'en ſoit que la ſuite, & un de ſes ſymptômes. En ce cas, les remedes mercuriels qu'on emploira pour ſe traiter de la vérole, loin de guérir le virus ſcorbutique, pourront peut-être même encore l'augmenter. La vérole guérie, le malade ſera donc obligé de prendre des remedes anti-ſcorbutiques, pour détruire ce ſecond vice. Il ſeroit trop long de détailler ici ce que le malade doit faire en pareilles circonſtances: il agira comme s'il n'eût jamais été attaqué de la vérole, & prendra les avis d'un médecin éclairé. Scorbut.

V. Il ſeroit plus difficile de comprendre pourquoi les ſymptômes ſcrophuleux qui ſont combinés avec les véroliques dans certains ſujets, ne cedent pas aux remedes mercuriels, ſi l'on ne Ecrouelles.

ſçavoit pas que dans cette maladie la tumeur des glandes approche de beaucoup de la ſquirrhoſité, qui réſiſte ſouvent au mercure. Ainſi les malades qui ſont dans ce cas, auront recours aux remedes dont on doit faire uſage dans cette maladie, remedes qui malheureuſement répondent rarement aux eſpérances qu'on s'en forme.

Phthyſie ou conſomption.

VI. Si les ſymptômes écrouelleux antécédens ou conſéquens de la vérole, ſe ſont portés ſur les poumons, ce viſcere eſt alors farci de tubercules qui conduiſent plutôt ou plutard le malade à la phthyſie ou conſomption; maladie qui ayant réſiſté aux remedes anti-vénériens doit être combattue par d'autres armes, ſouvent trop foibles pour un ſi fort adverſaire.

Dartres & maladies de la peau.

VII. Il eſt commun de voir des malades guéris de la vérole, & néanmoins toujours affectés de dartres, plus ou moins vives, plus ou moins rongeantes. Ce ſymptôme dénote une grande âcreté dans les humeurs, & demande des remedes adouciſſans. La diete blanche, continuée pendant quelques mois, eſt le meilleur remede à faire en pareil cas; & ſi le malade a lieu de ſoupçonner quelque levain vérolique, le traite-

ment par le sublimé corrosif. Cependant on pourra faire usage à l'extérieur du cerat de Turner, n°. 54, de la pommade, n°. 55, ou bassiner la partie affectée avec l'eau de chaux, n°. 25. Et afin d'empêcher la matiere morbifique de se porter sur quelques visceres, le malade se fera ouvrir un cautere. Les rhagades des mains sont à-peu-près dans le même cas.

VIII. De vieux ulceres vénériens résistent encore fort souvent aux traitemens les mieux suivis. Ils sont plus incommodes que dangereux, puisqu'ils peuvent faire l'office de cauteres. Ce symptôme ne doit point inquiéter le malade, & si le vice a été bien détruit par le traitement, il se dissipera de lui-même au bout de quelque temps. Ulceres vénériens.

Si ces ulceres tiennent d'un vice scorbutique, on emploiera les anti-scorbutiques; s'ils dépendent d'un vice écrouelleux, on fera usage des remedes recommandés en pareil cas.

SECONDE CLASSE.

I. Quelquefois les gonorrhées récentes & presque toujours les invétérées, Gonorrhée.

réſiſtent au traitement anti-vérolique. Voici les raiſons qu'on allegue de cet accident. Les gonorrhées récentes, dit-on, dépendent d'une phlogoſe ou d'une inflammation, qui peut ſubſiſter encore quelque temps, quoique le virus vérolique ſoit détruit. Les gonorrhées invétérées dépendent de l'atonie des vaiſſeaux excréteurs, de l'augmentation de leur diametre, ou de ce que de petites valvules qui les bouchoient ont été mangées par la ſuppuration; tous accidens auxquels les anti-véroliques ne peuvent point remédier. Mais ces écoulemens ne ſubſiſteroient-ils pas plutôt après les traitemens mercuriels, ſur-tout après la ſalivation, parce que le mercure augmentant généralement toutes les ſecrétions, doit augmenter de même celles qu'on remarque aux parties de la génération; parties qui ſont toutes nerveuſes, & qui doivent être preſqu'auſſi ſenſibles à l'action du mercure que celles de la bouche? De plus, il eſt à remarquer qu'elles ſont irritées, ſoit par la phlogoſe, ſoit par la préſence des miaſmes véroliques. Auſſi obſerve-t-on que l'écoulement des gonorrhées augmente ſouvent lors du traite-

ment par frictions & salivation; des écoulemens supprimés se renouvellent même quelquefois alors. Ou bien, la gonorrhée dépendroit-elle de miasmes véroliques d'une espece un peu différente? Ce qui pourroit le faire croire, c'est que la vérole qui en est la suite, est toujours plus rebelle aux remedes, que celle occasionnée par des chancres, &c.

Quoi qu'il en soit, pour terminer la cure, s'il est possible, on aura recours aux remedes que nous indiquerons dans la seconde Partie de cet ouvrage, au Chapitre dans lequel nous traiterons de la genorrhée.

II. Le traitement anti-vérolique ne remédie ordinairement guere mieux à la strangurie vénérienne, qui est la suite d'une chaude-pisse fâcheuse ou mal traitée; cette maladie provenant de vaisseaux variqueux, ou de squirrhosité à la prostate, ou de cicatrices mal formées, ou enfin d'excroissances charnues qui bouchent le canal de l'urethre. En ce cas, il faudra donc avoir encore recours à d'autres remedes dont nous parlerons aussi dans la seconde Partie. Strangurie vénérienne.

III. Il n'est pas surprenant, comme le dit très-bien l'Auteur du Traité des Impuissance.

Maladies vénériennes, que ceux qui ont long-temps combattu avec gloire sous les banderolles de Vénus, après avoir reçu maintes & maintes blessures, deviennent enfin de bonne-heure hors d'état de pouvoir servir dans un pareil genre de milice. Les personnes qui sont dans ce cas ne doivent point se flatter que l'usage des remedes anti-véroliques puisse leur rendre leur premiere vigueur. Ce vice dépendant le plus souvent de la perte de quelques-unes des parties essentielles à la génération; Mercure, tout divin qu'il est, ne peut les réparer.

Squirrhes. IV. Les traitemens anti-véroliques généraux ne remédient pas toujours aux squirrhosités produites par le virus vérolique. Si donc il s'en est formé quelqu'une soit à l'urethre, soit à l'un des corps caverneux de la verge, &c. elles pourront subsister après le traitement, ce qui obligera la verge de se courber dans l'érection, soit du côté droit ou gauche, soit extérieurement ou inférieurement, & ce qui rendra l'acte de la génération plus ou moins difficile. En ce cas, les malades emploieront contre ce symptôme, qui au reste n'est pas dangereux, les remedes indiqués ci-des-

sus, pour fondre de pareilles duretés.

V. Les hommes qui ont eu beaucoup de chancres vénériens sur le prépuce ou sur le gland, & les femmes qui ont été attaquées des mêmes symptômes à l'orifice du vagin, sont sujets à y conserver des duretés ou squirrhosités, qui par les mêmes raisons que nous venons de dire, peuvent ne pas céder aux remedes antivéroliques généraux, & demander par conséquent, après le traitement, les mêmes remedes que ci-dessus. On pourra de plus consulter à cet égard la seconde Partie de cet ouvrage, à l'Article où l'on traite des accidens qui accompagnent les chancres vénériens. Tubercules squirrheux.

VI. Les testicules ou lépididyme peuvent se trouver attaqués de squirrhosités semblables. Si elles ont résisté aux remedes généraux, il y a peu d'apparence qu'elles cedent à d'autres. Si la tumeur est grosse & pesante, le malade sera contraint de porter un suspensoir, afin de soulager les vaisseaux spermatiques, qui n'étant pas assez forts pour soutenir une partie si pesante, ne manqueroient pas autrement de causer beaucoup de douleur au malade, & peut-être même des accidens encore Maladies des testicules.

plus graves que ceux qu'il souffre. Si même la maladie en est venue à un point qu'il y ait lieu de craindre qu'elle ne dégénere en cancer, ou que le cordon des vaisseaux spermatiques ne vienne à participer à la squirrhosité, le parti le plus sûr pour le malade est d'avoir recours à l'amputation de la partie attaquée, avant que les progrès aient mis hors d'état de tenter cette opération qui devient, le plus souvent en pareil cas, l'unique ressource.

Excroissances cutanées.

VII. Les malades ne doivent pas espérer que les condylômes, les crêtes, les fics, les marisques, les porreaux vénériens, qui viennent aux parties naturelles, ou à la marge de l'anus, cédent aux traitemens antivéroliques généraux, sur-tout si ces symptômes sont considérables & invétérés. Ainsi donc, sur la fin du traitement, ou lorsqu'il sera tout-à-fait terminé, on liera ces excroissances, chacune à part, avec une soie qu'on serrera de jour en jour : ou bien, on les coupera avec le razoir ou le bistouri, & on en touchera la base avec la pierre infernale, ou l'onguent n°. 59, avec lequel on les pansera. On pourra aussi faire sur les tumeurs qu'elles laisseront après avoir été

coupées, de légeres frictions avec l'onguent Napolitain. Au reste, voyez notre seconde Partie.

VIII. Les nodosités, les tubercules, ganglions, gummosités, qui tirent leur origine du vice vérolique, si ces symptômes sont invétérés, non-seulement résistent souvent aux remedes généraux, mais même aussi aux particuliers qu'on pourroit employer après le traitement. A moins que ces tumeurs ne soient fort incommodes, & ne gênent considérablement les mouvemens de quelque partie, les malades n'y feront aucun remede; parce que quelquefois à force d'y faire, elles s'ouvrent, s'ulcerent, & deviennent carcinomateuses. Nodosités.

IX. Les ulceres à la matrice, les cancers à cette partie ou à d'autres, les fistules à l'anus, au périnée, les fistules lachrymales, sont tous des accidens qui, antérieurs à la vérole ou non, résistent encore aux traitemens généraux anti-vénériens. Après le traitement, le malade aura donc recours, pour ces maux, à un habile médecin, & se mettra entre les mains d'un Chirurgien instruit. Cancers.

X. Les maladies des os, comme les Douleurs ostéocopes.

douleurs ostéocopes, qui souvent, sont des signes de carie, les exostoses, les caries, sont tous symptômes qui demandent après la destruction du virus vérolique, la main d'un habile Chirurgien, ou qui doivent être laissés à eux-mêmes, comme incapables de céder à aucun remede.

Chûte des os du palais.

XI. Si à cause de quelque carie aux os du palais, le malade après le traitement se trouve destitué de cette partie, il se fera faire un obturateur en or ou en argent.

Chûte des poils.

XII. Enfin, on tâchera de remédier, autant qu'il sera possible, à la perte des poils, accident souvent très-désagréable, en frottant les parties qui en doivent être couvertes, avec les pommades ou remedes qui passent pour favoriser leur pousse, comme la graisse d'ours, de lapin, de taupe, &c.

L'ART
DE
SE TRAITER SOI-MEME
DANS LES
MALADIES VENERIENNES,
ET
De se guérir de leurs différens symptômes.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Comment le Virus Vénérien se borne d'abord à certaines parties, sans attaquer toute l'habitude du corps, & des symptômes qu'il produit alors.

Maniere dont on doit concevoir que le virus vénérien se borne à quelques parties du corps.

NOus avons montré en général, dans la premiere Partie de cet ouvrage, de quelle maniere se communiquoit la vérole, & nous avons prouvé

que pour la contracter, il falloit un contact continué pendant quelque temps entre une partie saine & une partie non-seulement malade, mais encore couverte d'une humidité chargée de miasmes véroliques. Cette humeur que nous avons regardée comme le véhicule des miasmes véroliques, doit être en même-temps considérée comme leur servant de lien, & comme capable de retarder leur introduction dans les nerfs, & leur mêlange avec le fluide nerveux. Ce ne peut donc être qu'autant que ces chaînes viendront à se rompre & que les miasmes véroliques seront tout-à-fait libres, qu'ils pourront attaquer le fluide animal, & produire la vérole universelle. Jusqu'à ce qu'ils en soient venus à ce point, on ne doit regarder le mêlange de ces miasmes & de l'humeur qui les contient, que comme capable d'affecter les houpes nerveuses qu'il touche; à-peu-près de même qu'une emplâtre d'opium affecte les nerfs sur lesquels elle est appliquée, pendant que si les parties vireuses du même médicament sont dégagées dans les premieres voies par la digestion, elles sont capables d'affecter généralement tout le système des nerfs.

Mais pourquoi aller chercher une comparaiſon ſi étrangere à la maladie dont nous traitons? Que ne prenons-nous plutôt pour exemple une maladie contagieuſe, qui ait un plus grand rapport avec la vérole? L'hydrophobie a beaucoup d'analogie avec les maladies vénériennes, tant par la maniere dont elle ſe communique, que par pluſieurs de ſes effets. Il n'y a perſonne qui ne convienne que cette maladie ſe propage par le moyen de miaſmes déléteres. Ces miaſmes ſont contenus dans la ſalive de l'animal enragé qui leur ſert de véhicule, & en même-temps de lien. Ces miaſmes n'exercent leur action ſur le fluide animal, qu'autant qu'ils peuvent ſe dégager de leur véhicule, dans la plaie que la dent de l'animal enragé a faite, ou que leur préſence a produite. Si néanmoins au moyen d'une abondante ſuppuration de cette plaie, on peut parvenir à évacuer tous les miaſmes, le malade n'a plus à craindre aucun ſymptôme de rage; mais, ſi la ſuppuration n'eſt pas aſſez abondante pour leur procurer une ſortie libre, ou qu'on les renferme dans la plaie, alors l'humeur qui leur ſervoit de véhicule en recevant de la

Comparaiſon de l'hydrophobie avec la vérole.

part des vaisseaux une grande atténuation, les miasmes qu'elle lioit se dégagent & se mêlent avec le fluide nerveux; ce qui produit les symptômes propres à cette maladie.

La seule différence que nous voyions entre l'hydrophobie & les maladies vénériennes, quant à la maniere de se communiquer, c'est que dans la premiere, il y a apparence que la salive seule peut servir de véhicule aux miasmes, & que dans les autres, au contraire, toute humeur a ce privilege. Les miasmes hydrophobiques sont peut-être aussi d'une nature moins délicate que les miasmes véroliques, puisqu'ordinairement pour contracter la premiere maladie, il faut que la salive infectée touche à nud les houpes nerveuses; pendant que dans la seconde, il suffit que ces mêmes houpes ne soient recouvertes que d'un épiderme mince, pour que l'humeur infectée puisse avoir sur eux quelqu'action. Conséquemment le mêlange des miasmes hydrophobiques avec le fluide nerveux, doit occasionner des accidens bien plus violens & plus aigus que celui du même fluide avec les miasmes véroliques.

Les symptômes que produisent les

miasmes véroliques liés par l'humeur qui leur a servi de véhicule, lorsqu'ils touchent des houpes nerveuses, sont 1°. l'agacement ou l'irriration de ces mêmes houpes avec lesquelles ils sont en contact; 2°. une inflammation locale, suite de toute irritation extérieure; 3°. un engorgement local dans les vaisseaux enflammés; 4°. enfin, la conversion en pus des liquides engorgés; 5°. l'érosion des parties qui les contiennent.

Symptômes que produit l'humeur infectée des miasmes véroliques.

De-là naît une division toute naturelle de la matiere que nous avons à traiter. Nous devons parler d'abord de la gonorrhée virulente que nous croyons n'être ordinairement qu'une inflammation vénérienne, du moins dans ses commencemens: ensuite des tumeurs vénériennes; & enfin, des chancres ou ulceres vénériens. Mais avant d'aller plus loin, nous pensons que c'est ici le lieu d'examiner s'il y a des remedes prophylactiques de la vérole, & en cas qu'il y en ait, quels il peuvent être.

CHAPITRE II.

Des remedes préservatifs de la Vérole.

Plusieurs Medecins se sont occupés de la recherche des remedes prophylactiques de la vérole.

IL étoit très-naturel dans les premiers temps que les maladies vénériennes parurent, de rechercher avec soin non-seulement les manieres les plus efficaces pour les guérir, mais encore les moyens de s'en garantir. C'est d'après ces vues, que plusieurs anciens médecins qui ont écrit sur ces maladies, nous ont laissé dans leurs ouvrages des recettes propres, à ce qu'ils crurent, à défendre les parties saines de l'action du virus vérolique, & à le dompter avant qu'il soit introduit par les pores de la peau. Il est constant néanmoins que ces prophylactiques sont tous futiles & incapables de répondre à l'attente de celui qui voudroit les employer. Ce qui paroît avoir induit en erreur ceux qui nous ont laissé ces recettes; c'est qu'ils ont imaginé qu'il n'y avoit pas d'autres prophylactiques de la vérole, que les remedes propres à la guérir; & conséquemment leurs

formules ne ſont que des compoſitions de ces mêmes remedes, propres à être injectés, ou employés en frictions ou en embrocations, avant & après le coït. Mais on appercevra facilement le faux de leur raiſonnement, ſi l'on fait attention que c'eſt en continuant pendant long-temps l'uſage des remedes anti-vénériens qu'on vient à bout de ſe guérir de cette maladie, & que ces remedes ſubiſſent dans le corps une prépation, au moyen de laquelle leurs parties ſubtiles ſe dégagent & vont attaquer les miaſmes véroliques. Or, croit-on qu'une ſeule injection, un ſeul bain, une ſeule onction, puiſſent avoir la même vertu? De plus, croit-on qu'un homme au fort de la ſalivation, & dont le corps eſt par conſéquent tout pénétré de mercure, puiſſe habiter impunément avec une femme gâtée? Même dans ces circonſtances qui ſeroient des plus favorables pour lui, ſi les remedes mercuriels étoient en même-temps curatifs & prophylactiques de la vérole; dans ces circonſtances, dis-je, croit-on qu'il ſeroit impoſſible qu'il contractât une gonorrhée virulente? Penſe-t-on qu'une perſonne après avoir pris quelques doſes

d'alkali volatil, spécifique reconnu contre le poison de la vipere, puisse se faire mordre sans aucun risque par cet animal?

Mais sans succès.

Cependant, quand bien même il seroit certain qu'un usage continué de remedes mercuriels mît hors de danger de contracter la vérole, en habitant avec des femmes gâtées, qui voudroit, ou plutôt qui pourroit employer un pareil moyen, pire que le mal dont il mettroit à l'abri? Ou l'usage du mercure continué pendant long-temps, causeroit des maladies dangereuses, ou le corps s'y accoutumeroit à la fin, & alors il auroit peu d'effet contre la maladie en question, à moins qu'on n'en augmentât journellement la dose en même proportion qu'il perdroit de sa vertu, ce qui feroit retomber dans le premier cas.

On a cherché à mettre les pores de la peau à l'abri de l'humeur infectée des miasmes véroliques.

Pour diminuer donc les risques, il faut se retourner d'un autre côté, & empêcher que l'humeur qui sert de véhicule aux miasmes véroliques, ne puisse s'insinuer à travers les pores de l'épiderme, jusqu'aux houpes nerveuses. C'est pour remplir cette idée, qu'on a imaginé en Angleterre ces especes de guaînes, faites sur la forme d'un

membre viril, & compoſées ſans aucune couture, d'une pellicule extrêmement mince, comme ſi une membrane ſi fine, ſujette dans l'acte de la copulation à ſe déchirer, & criblée d'une infinité de pores, étoit capable de munir aſſez les parties de la génération contre un fluide auſſi ſubtil que les miaſmes véroliques, & une liqueur auſſi tenue que celle qui lui ſert de véhicule. Loin donc que ces inſtrumens, inventés par le libertinage, puiſſent garantir ceux qui en font uſage, il paroît qu'ils prêtent encore mieux à l'introduction des miaſmes véroliques, puiſqu'en s'imbibant facilement du véhicule qui les contient, il les retient plus efficacement ſur la partie, & fixe, pour ainſi dire, leur marche.

S'il eſt quelque moyen de ſe préſerver de la funeſte maladie dont nous traitons, ce ne peut être qu'en bouchant exactement toutes les voies par leſquelles elle paroît s'introduire. A cet effet, avant l'action, on ſe lavera bien avec de l'eau tiede, on s'eſſuyera, & les parties étant bien ſeches, on ſe les frottera avec quelque ſubſtance graſſe & vulnéraire: graſſe, afin que les pores ſoient exactement bouchés, & leur

Moyens de défendre les pores de la peau, mieux qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent, & par conſéquent de ſe garantir de la vérole.

entrée absolument défendue à l'humeur qui peut servir de véhicule aux miasmes véroliques; vulnéraire, afin que non-seulement les pores soient bouchés par les molécules de graisse; mais même que leur calibre soit resserré, & presque réduit à rien. On aura soin de faire cette friction, non pas simplement sur les parties qui doivent entrer en lutte, mais aussi sur les adjacentes; comme sur les bourses, le périnée, l'anus, les aisnes, &c. Le combat amoureux fini, on se lavera encore exactement, d'abord avec une eau savoneuse, afin d'emporter toute l'onctuosité, & ensuite avec de la pâte d'amande & de l'eau tiede en abondance. On ne sçauroit croire combien la malpropreté augmente les risques, & combien, au contraire, la propreté les diminue. En Italie, où la chaleur ne contribue pas peu au libertinage, les maladies vénériennes ne sont plus rares chez les femmes publiques qu'ailleurs, qu'à cause de l'extrême propreté qu'elles observent, n'ayant jamais commerce avec un homme qu'elles ne fassent leur toilette avant & après.

Il s'en faut de beaucoup que nous

donnions les moyens dont nous venons de parler, comme sûrs & universels : nous ne les proposons que comme capables de diminuer les risques. Au reste, ce sont les seuls que le raisonnement puisse indiquer ; on en découvrira peut-être par la suite de plus efficaces, mais nous doutons qu'ils viennent autrement que par hazard.

CHAPITRE III.

De la gonorrhée virulente.

Division de ce Chapitre

POur mettre les malades plus à portée d'entendre ce que nous avons à dire sur la gonorrhée virulente ou chaude-pisse, nous croyons devoir diviser ce Chapitre en trois Articles. Dans le premier, nous donnerons une description Anatomique abrégée des parties que cette maladie attaque dans l'un & l'autre sexe. Dans le second, nous traiterons de la maladie. Dans la troisiéme, nous détaillerons les accidens auxquels elle donne lieu, & les manieres d'y remédier.

ARTICLE I.

Description Anatomique des parties affectées dans la gonorrhée.

Des parties affectées de la gonorrhée dans l'homme & dans la femme.

LEs parties malades dans la gonorrhée, sont celles de la génération, qui sont différentes dans l'homme & dans la femme. Ces parties peuvent se diviser en celles qui sont absolument essentielles à la génération, & celles qui ne font qu'aider l'acte de copulation. Dans l'homme il arrive quelquefois que ces deux parties soient attaquées à la fois par la gonorrhée : dans les femmes, au contraire, ce ne sont que les dernieres qui souffrent de cette maladie. Aussi une femme attaquée d'une chaude pisse, peut-elle engendrer comme une autre. Cette remarque n'est pas inutile ; parce qu'elle explique pourquoi la gonorrhée nuit fréquemment à la génération dans les hommes, pendant que jamais elle ne peut produire cet accident chez les femmes.

§. I.

Des parties de la génération de l'homme

Ces parties peuvent être diviſées en celles qui ſervent à préparer la ſemence, & en celles qui ſervent à l'éjaculer, ou à la conduire dans la matrice. Les premieres ſont les teſticules & les véſicules ſéminales : les ſecondes ſont l'urethre & les corps caverneux, qui unis enſemble conſtituent la verge, ou le membre viril.

Deſcription abrégée des partie de la génération de l'homme, & leur diviſion.

Les teſticules ſont au nombre de deux, renfermés dans les bourſes & ſéparés l'un de l'autre au moyen d'une cloiſon charnue. Ils ſont de forme ovale & ont chacun une appendice à leur partie ſupérieure, qu'on nomme l'épididyme. Les épididymes repréſentent aſſez bien la figure d'un ver à ſoie qui ſeroit exactement uni d'un côté aux teſticules, comme nous venons de le dire ; & de l'autre aux vaiſſeaux déférens auxquels ils ſe terminent. Les vaiſſeaux déférens ſont deux canaux gros comme une plume de corbeau, qui remontent du teſticule ou plutôt de l'épididyme, pour aller aboutir aux

Deſcription des teſticules.

véficules séminales. Enfin, ces véficules sont deux en nombre attachées à la partie inférieure, postérieure & latérale de la vessie, & situées à-peu-près entre ce viscere, la prostate, & la partie inférieure du rectum : reprenons article par article.

Tuniques communes & propres aux testicules.

Outre les enveloppes communes du testicule, qui sont la peau, le tissu réticulaire & la membrane musculeuse des bourses ou du scrotum ; chacun est renfermé par trois tuniques. La premiere lui est fournie par un petit muscle qui le soutient, & quelquefois même le releve & le rapproche des aines, lorsqu'il est en action, & qu'on nomme le crémaster. La seconde est appellée la vaginale : elle est fort lâche autour de lui & continue avec la cellulosité du péritoine. La troisiéme est nommée l'albuginée : celle-ci est étroitement unie au corps du testicule, elle revêt les vaisseaux spermatiques & les transmet au testicule.

L'épididyme.

Vers la partie supérieure du testicule, on sent au toucher une petite prééminence qui paroît plus dure que le corps de cet organe, & qui est extrêmement sensible pour peu qu'on veuille la comprimer. C'est-là ce qu'on

appelle l'épididyme, qui tire son origine du testicule par quelques vaisseaux séminaires fort petits, & qui se termine à un canal qu'on nomme déférent, parce qu'il sert à conduire aux véficules séminales la semence préparée dans le testicule.

Le cordon des vaisseaux spermatiques.

Si l'on tâte attentivement ce qui peut être contenu dans les bourses, entre le testicule & les aines, on sent entre les doigts un paquet qui paroît être des vaisseaux entortillés. Ce paquet est ce qu'on appelle le cordon des vaisseaux spermatiques, qui alors sont de cinq especes enveloppés ou soutenus par le muscle crémaster. Ils sont composés de plusieurs branches artérielles, de plusieurs branches veineuses, de plusieurs filets nerveux, du vaisseau déférent, & de vaisseaux lymphatiques. On ne peut continuer plus avant sa recherche, parce que ce cordon entre alors dans le ventre par une ouverture ménagée à ce dessein dans les muscles, qui s'appelle l'anneau, & qui lorsqu'elle est trop dilatée donne naissance à des descentes de différentes especes. A cet endroit, il se fait une division entre les parties qui composoient le cordon. Le muscle crémas-

ter, qui lui servoit de soutien, va s'inférer à la partie supérieure de l'os pubis, &c. Les vaisseaux lymphatiques vont gagner le réservoir du chyle; les arteres & les veines remontent à leur origine qui est à l'aorte, ou aux vaisseaux émulgens, qui se distribuent aux reins; les nerfs vont s'unir aux plexus du bassin & aux nerfs lombaires; enfin, le vaisseau déférent se courbe & va gagner, en descendant dans le fond du bassin, la partie postérieure & inférieure de la vessie, pour s'unir aux vésicules séminales, dans lesquelles il verse la semence qu'il apporte du testicule.

Les vésicules séminales.

Ces vésicules ressemblent assez à un grouppe de chenilles ou de gros vers pliés & repliés les uns sur les autres. Elle sont placées à la partie postérieure, inférieure & latérale de la vessie, une de chaque côté; entre ce même viscere, le rectum & la prostate, dans une espece de vuide que laissent ces trois parties en se touchant. Elles ont chacune un vaisseau excrétoire qui perce la prostate, pour aller s'ouvrir dans l'urethre, au milieu d'une éminence nommé le *verumontanum*, comme nous

le dirons plus bas. Elles reçoivent des nerfs du plexus du baſſin.

La verge.

Les parties qui ſervent à l'évacuation de la ſemence, ſont l'urethre, qui eſt un canal membraneux, capable de recevoir une plume d'oye, qui prend ſon origine au col de la veſſie dont il eſt le tuyau excrétoire, & ſe termine à l'extrémité de la verge, où eſt ſon ouverture extérieure; & les deux corps caverneux.

Les corps caverneux de la verge.

Ces deux corps caverneux ſont deux gros tuyaux charnus & membraneux, à-peu-près cylindriques & intérieurement ſpongieux. Ils ſont adoſſés l'un à l'autre, ce qui forme entre-eux deux une cloiſon charnue qui eſt percée d'une infinité de trous, de maniere qu'en ſoufflant l'un, l'air paſſe aiſément dans l'autre. Ils tirent chacun leur origine de l'os pubis latéralement, & en s'avançant l'un ſur l'autre, ils ſe joignent, s'adoſſent, comme nous venons de le dire, & repréſentent aſſez bien un y grec renverſé, x. Ils ont des muſcles qui leur ſont propres, & d'autres qui leur ſont communs avec l'urethre.

Les corps caverneux en ſe joignant, doivent donc laiſſer ſupérieurement &

inférieurement un sillon qui leur est parallele. Le supérieur qui est sur le dos de la verge, est rempli par une grosse veine & donne naissance par l'os pubis, à un fort ligament qui les attache à cet os. Le sillon inférieur est plus considérable que le premier, & est destiné à recevoir l'urethre.

L'urethre. Ce canal, long d'environ sept, huit ou dix pouces, peut être considéré comme formé de deux canaux inférés l'un dans l'autre, dont l'extérieur est plus large que l'intérieur. L'entre-deux de ces deux canaux membraneux est rempli d'une substance spongieuse. Le canal intérieur, garde dans tout son cours à-peu-près le même diametre; mais il n'en est pas de même de l'extérieur, qui s'élargit considérablement & s'applatit en même-temps pour recouvrir l'extrémité du corps caverneux, & former ce qu'on appelle le gland, dont la base déborde le reste de la verge, & est appellé sa couronne. Cette partie est toute nerveuse & d'une extrême sensibilité : c'est même pour que les frottemens ne diminuent pas cette délicatesse, qu'elle est recouverte naturellement par un prolongement de la peau de la verge, qui s'appelle le

Le gland.

prépuce, & qui eſt uni plus intimément à l'extrémité du gland par une bride charnue, qui commence à s'attacher à l'extrémité inférieure de la fente de l'urethre, & qu'on nomme le filet. On remarque tout autour de la couronne du gland beaucoup de houpes nerveuſes, & un peu au-deſſous une infinité de petits tuyaux excrétoires des glandes, auxquelles on a donné le nom de glandes odoriférantes de Tyſon.

Le filet, ou le frein.

Si l'on veut conduire du bout des doigts l'urethre juſqu'à ce qu'on ne puiſſe plus le ſentir, on remarquera que ſa tunique extérieure s'élargit encore peu-à-peu à meſure qu'elle deſcend & qu'elle gagne du côté de la veſſie, de maniere que, en preſſant attentivement par-deſſous les bourſes la partie extérieure du périné, on ſentira comme un bulbe ſur lequel on s'appercevra que de petits muſcles exercent quelqu'action, ſur-tout lorſqu'on lâche les dernieres gouttes d'urine. Ce canal dilaté que l'on ſent, eſt en effet ce qu'on nomme le bulbe de l'urethre : & les muſcles dont on a ſenti l'action, ſont les accélérateurs ou éjaculateurs. Il n'eſt pas poſſible de pouſ-

ser plus loin cet examen avec le doigt, parce qu'à environ un pouce ou un pouce & demi de l'anus, l'urethre s'enfonce pour aller gagner la vessie.

La prostate. Mais avant de se joindre à ce viscere, il est obligé de passer à travers une glande, après avoir quitté sa tunique, externe, ou son bulbe; il est, dis-je, obligé de passer à travers une glande de la grosseur d'une petite poire, & à-peu-près de la même forme si ce n'est qu'elle est plus platte. Cette glande est logée sous la base de la vessie, & nommée la prostate. Sa partie postérieure est contigue au rectum, de sorte que pour peu qu'elle soit gonflée, en introduisant ses doigts dans l'anus on peut la sentir.

Description de la partie intérieure du canal de l'urethre. Si l'on fend, selon sa longueur, l'urethre, depuis le gland jusqu'à la vessie, on remarquera plusieurs choses. D'abord dans cette partie que nous avons dit qui perçoit la prostate, on observe une petite éminence qui s'éleve sur la surface interne, qui est longue & figurée à-peu près comme une tête de poule applatie, ce qui lui en a fait donner ce nom, ou celui de caroncule, de *verumontanum*, &c. Cette éminence est percée dans sa partie la plus

groſſe de deux petits trous, qui ſont les orifices des vaiſſeaux excrétoires des véſicules ſéminales, que nous avons dépeintes ci-deſſus, vaiſſeaux qui paſſent à travers de la proſtate. A chacun de ces trous, ou orifices, il y a un petit corps membraneux fort mince qui fait l'office de valvule, & qui ſert à empêcher l'écoulement continuel de la ſemence. A chaque côté de cette éminence, on obſerve pluſieurs petits trous qui ſont les conduits excrétoires de la glande proſtate. Peu après que l'urethre eſt ſorti de la proſtate, on trouve deux lacunes aſſez conſidérables qui s'ouvrent de biais & latéralement, & qui ſont les orifices de canaux excrétoires, aſſez longs, qui viennent de deux corps glanduleux ovoïdes, ſitués aux deux côtés de la convexité du tiſſu ſpongieux de l'urethre, près de ſon bulbe : ces deux corps ſont ce qu'on appelle les glandes de Cowper. Quelquefois on en trouve encore une pareille un peu plus haut & plus antérieurement. A meſure qu'on pouſſe ſes recherches en avançant du côté du gland, on rencontre beaucoup de petites lacunes ſemblables, qui ſont les orifices des glandes dont la tunique in-

terne de l'urethre est parsemée. Mais entre autres à un pouce, un pouce & demi du gland, on en rencontre deux plus considérables que les autres, à peu de distance l'une de l'autre & du côté qui est adossé aux corps nerveux. Dans l'etat naturel, il suinte toujours de ces lacunes un peu de mucosité qui sert à enduire le canal, & à le défendre de l'acrimonie de l'urine. Dans l'érection, comme tous ces petits corps glanduleux sont comprimés, la liqueur qui en sort est en plus grande quantité, & se manifeste sous la forme d'une petite goutte de liqueur claire que l'on apperçoit alors à l'orifice de l'urethre. Mais avant de quitter cet article, il faut encore observer que l'urethre à la hauteur du gland, s'élargit un peu intérieurement, pour se terminer ensuite en se rétréciſſant à l'extrémité du gland. Cet élargiſſement forme une petite fossette, qu'on nomme la fosse naviculaire.

Les vaisseaux de la verge sont sanguins, nerveux & lymphatiques. Les premiers viennent des vaisseaux hypogastriques; les seconds viennent des nerfs de l'os sacrum, & les vaisseaux

lymphatiques vont se rendre aux glandes des aînes de chaque côté.

§. II.

Des parties de la génération dans la femme.

Description des parties de la femme affectées de la gonorrhée.

Dans les femmes, les parties de la génération peuvent être distinguées en celles qui sont propres à la génération, & celles qui sont communes à d'autres fonctions, ou qui ne font qu'aider à la copulation. Les premieres sont les ovaires & la matrice : les dernieres sont la vulve & le vagin. C'est seulement de celles-ci dont il s'agira ici.

La vulve.

On peut appeller vulve toute cette partie qui dans les femmes est entre la partie inférieure du pubis, & environ un travers de doigt de l'anus. Elle est composée d'abord de deux levres, épaisses, chargées de beaucoup de graisse, & garnies de poils. Ces deux grandes levres, en se touchant, forment une fente longue d'environ trois ou quatre travers de doigt : si l'on écarte ces levres l'une de l'autre, la premiere partie que l'on découvre, le plus supérieurement, est un petit corps charnu, assez semblable à la luette, & recouvert de deux petits appendices qui s'unissent supérieu-

Les grandes levres.

Le clitoris & son prépuce.

rement, & lui forment une espece de capuchon. Ce petit corps est le clitoris, & les appendices sont son prépuce. Le clitoris, comme la verge dans l'homme, est formé de deux corps caverneux qui prennent leur origine sous l'os pubis, & se joignent ensemble; mais il n'entre point d'urethre dans sa composition. Comme le membre viril, il est suspendu aux os pubis par le moyen d'un ligament. Sa sensibilité est pour le moins aussi grande que celle du gland. Ses vaisseaux sont sanguins, qui viennent des hypogastiques, & nerveux qui sont fournis par la seconde & la troisiéme paire des nerfs sacrés, & par leur moyen communiquent avec le plexus mésentérique inférieur, & avec les grands nerfs sympathiques.

Les nymphes. Immédiatement au-dessous du clitoris, on remarque deux prolongemens de peau qui se joignent à la partie supérieure, & descendent en s'écartant l'un de l'autre, jusqu'aux deux tiers environ de l'orifice du vagin, où ils paroissent se confondre avec cette partie. Ces prolongemens s'appellent petites levres, ou nymphes; elles sont intérieurement d'une belle couleur incarnate, & un peu livides extérieurement: elles

elles reſſemblent aſſez pour la forme à des crêtes. Elles ſont parſemées d'une infinité de petites glandes, qu'on pourroit comparer à celles de Tyſon, dont nous avons parlé ci-deſſus.

Vers la partie ſupérieure de ces nymphes, qui débordent même quelquefois les grandes levres, en les écartant, on trouve une légere éminence, au bas de laquelle ſe trouve l'orifice de l'urethre. Ce canal chez les femmes eſt plus court que chez les hommes, & eſt auſſi d'un calibre un peu plus gros. Sa membrane externe eſt percée de pluſieurs lacunes qui ſont les vaiſſeaux excrétoires des glandes, deſtinés à lui fournir une humeur muqueuſe capable de le lubrifier. De plus, il eſt environné par une ſubſtance glanduleuſe qu'on appelle le corps glanduleux ou la proſtate, qui a deux canaux excrétoires, qui s'ouvrent de chaque côté à ſon extrémité inférieure, & qui verſent une humeur muqueuſe propre à lubrifier l'orifice externe du vagin. L'orifice externe de l'urethre.

Au-deſſous de l'urethre ſe trouve l'orifice du vagin, qui eſt étroit chez les filles, & large dans les femmes, ſur-tout dans celles qui ont eu pluſieurs enfants. Le vagin ſert de four- L'orifice du vagin.

reau au membre viril dans l'acte de la copulation : c'est une espece de boyau, sillonné par une multitude de rides ou rugosités transversales, qui par son autre extrémité aboutit à la matrice. Entre ces rugosités, il y a plusieurs lacunes, d'où il suinte continuellement une humeur muqueuse propre à les lubrifier. Ce canal est aussi d'une grande sensibilité. A son orifice, on remarque plusieurs tubercules charnus, plus ou moins gros, qu'on a appellés caroncules myrthiformes, & qu'on a prétendu être les débris de l'hymen, membrane qui dans les jeunes filles ferme le vagin, à la réserve d'une petite ouverture pour l'écoulement des regles. Entre ces petites tubercules, il y a plusieurs petites fossettes qu'on pourroit nommer fosses naviculaires, au fond desquelles il y a quelquefois de petites lacunes, semblables à celles dont nous avons parlé ci-dessus, & qui servent aux mêmes usages.

Les caroncules myrthiformes.

La fourchette.

En descendant toujours, précisément au-dessous de l'orifice du vagin, on remarque une bride formée par une peau assez délicate, & qu'on appelle la fourchette.

Le périné.

Enfin, l'espace contenu entre la vulve & l'anus, s'appelle le periné.

ARTICLE II.

Des différentes especes de gonorrhées virulentes, de leur siege, & de la maniere de les traiter.

IL y a trois sortes de gonorrhées virulentes: la premiere, est la gonorrhée ordinaire ou la chaude-pisse; la seconde, est la gonorrhée seche; enfin, la troisiéme est la gonorrhée bâtarde. La gonorrhée virulente est de trois especes.

§. I.

De la premiere espece de gonorrhée, ou de la chaude-pisse

LA gonorrhée ou chaude-pisse s'annonce, dans les hommes, par les symptômes ou signes suivans. Quelques jours après le congrès impur, il commence à couler par l'urethre, sans que le malade s'en apperçoive, une humeur séreuse ou lymphatique, un peu gluante, en petite quantité. Cette liqueur tache la chemise, comme le feroit à-peu-près la semence par la couleur, & comme le feroit l'empois par la roideur Description de la chaude-pisse dans les hommes. Premier degré.

qu'elle lui donne. En sortant de l'urethre, elle en agglutine les deux levres, les enflamme un peu, & y entretient un léger sentiment de chaleur. Le malade sent aussi le long de l'urethre de petits picottemens & principalement en urinant. L'urine en passant paroît un peu plus âcre qu'à l'ordinaire, & ensuite devient tout-à-fait cuisante.

Second degré. La maladie faisant des progrès, le malade a de temps en temps des érections involontaires & un peu douloureuses; l'écoulement devient plus abondant, plus coloré, plus mordicant. En comprimant l'urethre, depuis la racine de la verge jusqu'à l'extrémité du gland, on en fait sortir une ou plusieurs gouttes d'une liqueur blanchâtre & visqueuse. La difficulté d'uriner augmente; l'urine devient extrêmement cuisante, le malade a peine à la retenir, il a de fréquentes envies de la lâcher, & en passant, elle semble déchirer la tunique externe de l'urethre.

Troisiéme degré. Cependant, si l'on ne fait aucun remede, tous les symptômes deviennent plus violens, le périné devient douloureux au toucher, quelquefois même il s'y forme des dépôts; les

urines ne pouvant plus passer qu'avec les plus grandes douleurs, en en exprimant les dernieres gouttes, on sent une douleur violente dans le bulbe de l'urethre, l'érection devient plus fréquenté & tourmente le malade, surtout la nuit. Elle est extrêmement douloureuse, & l'on sent comme une corde qui regne tout le long de l'urethre, & qui oblige la verge de se courber dans le fort de l'érection. Cependant l'écoulement est extrêmement âcre & de couleur blanchâtre, cendrée, jaunâtre, verdâtre, purulente, quelquefois même mêlée de filets de sang. Il se forme à l'extrémité du gland, tantôt une tache à-peu-près ronde, d'un rouge livide, & à la commissure inférieure des levres de l'urethre, il paroît une petite tumeur semblable à un bouton, qui quelquefois s'ouvre & dégénere en chancre: tantôt les bords de l'urethre se gonflent & semblent vouloir se renverser en-dehors. Le prépuce se ride & se resserre comme s'il étoit gersé, le filet ou le frein se raccourcit & se gonfle, ce qui tire le gland un peu en en-bas; enfin, il se forme un léger phymosis.

Lorsque la maladie diminue, les

symptômes s'appaisent peu-à-peu; l'écoulement prend un peu plus de consistence, devient plus blanchâtre & moins corrosif. Enfin, il diminue bientôt, il ne sort plus que des filets déliés qui nagent dans l'urine en forme de floccons, & la maladie cesse tout-à-fait.

Description de la chaude-pisse dans les femmes.

Il en est a-peu-près de même dans les femmes que dans les hommes. Les malades s'apperçoivent, les premiers jours de la maladie, que leur chemise a des taches qu'elles n'avoient pas coutume d'y voir. Il coule de la partie une humeur visqueuse qui en agglutine les bords. Cet écoulement est accompagné d'un peu de chaleur, de picottemens, & au bout de quelques jours, d'ardeur d'urine.

Ensuite la partie s'enflamme de plus en plus, le congrès devient douloureux, les urines sont plus cuisantes, l'écoulemeut devient plus abondant: les malades ont de fréquentes envies d'uriner, sur-tout si leur régime est échauffant. L'humeur qui découle est jaunâtre, verdâtre, purulente, & quelquefois sanguinolente. Il s'établit de petits ulceres, ou comme de petites

gerſures dans les foſſes naviculaires, &c.

Puis les ſymptômes diminuent, la dyſurie s'appaiſe, & après que l'écoulement a continué quelque temps, l'humeur devient plus cuite ou plus épaiſſe, diminue journellement, & enfin paſſe dans les urines ſous la forme de floccons lymphatiques, pour ceſſer enſuite entiérement ſon cours.

Siege de la gonorrhée virulente dans les deux ſexes.

Les parties affectées de la gonorrhée dans les hommes, ſont, ou les véſicules ſéminales, ou la proſtate, ou les glandes de Cowper, ou les lacunes de l'urethre : dans les femmes, ce ſont la proſtate, ou les lacunes qu'on remarque derriere les caroncules myrthiformes, ou les lacunes du vagin, ou enfin les lacunes de l'urethre, qui peuvent être le ſiege de la gonorrhée.

Ses différences dans les deux ſexes.

Cette maladie peut donc être de différentes eſpeces dans les deux ſexes, ſelon les parties qu'elle peut attaquer, ou ſéparément l'une de l'autre, ou pluſieurs & même toutes conjointement enſemble.

Elle peut être différente dans les deux ſexes, ſelon les différens degrés de violence : car les parties affectées peuvent n'être qu'enflammées, ou bien

elles peuvent être excoriées, ou enfin elles peuvent être rongées & en suppuration,

Quant à l'inflammation, elle peut encore produire dans les deux sexes des variétés de ces maladies, puisqu'elle peut être plegmoneuse, érésypélateuse, œdémateuse, ou squirrheuse.

Causes de la gonorrhée virulente.

Quiconque aura lu avec attention la théorie que nous avons développée en plusieurs endroits de cet ouvrage, concevra facilement de quelle maniere se gagne la gonorrhée virulente. Pour produire cette maladie, il suffit qu'une certaine quantité de l'humeur qui est chargée de miasmes véroliques, s'introduise jusqu'aux parties attaquées. Or, dans les femmes rien n'est plus aisé, puisqu'elles ont leurs parties amplement arrosées, dans la copulation, par la liqueur séminale que l'homme éjacule, & dans l'homme l'humeur infectée de la femme, peut très-bien se glisser par l'urethre, jusqu'aux parties qui sont ordinairement le foyer de cette maladie. Néanmoins il faut avouer que chez les hommes la voie est un peu plus étroite; aussi est-ce sans doute par cette raison que la gonorrhée est beaucoup plus fréquente

chez les femmes; & les chancres & les poulains plus communs dans l'autre sexe. Quant aux raisons pour lesquelles certains malades ont des gonorrhées plus violentes que d'autres; que ces maladies se manifestent plus ou moins long-temps après le congrès qui y a donné lieu, &c. il faut croire que tout cela dépend de la quantité plus ou moins grande dont l'humeur infectée étoit chargée, de la ténacité plus ou moins considérable de cette même humeur, de la force & de la vigueur plus ou moins grande des organes des personnes qui se sont exposées à la contagion, de l'ardeur plus ou moins vive avec laquelle on s'y est porté, &c.

Nous ne nous arrêterons pas sur le diagnostique général de la chaudepisse. Si notre but étoit d'instruire des personnes qui se disposent à la cure de cette maladie, nous ne pourrions nous dispenser de nous étendre sur cet article, qui pour elles seroit des plus intéressans : mais il en est tout autrement, la conscience des malades en faveur desquels nous écrivons, sera leur plus sûr diagnostique. Sçachant à quels risques ils ont pu s'exposer,

Diagnostique de la chaude-pisse.

le moindre symptôme caractéristique les mettra au fait, & leur indiquera à quels remedes ils doivent avoir recours. Ils n'en est pas de même du diagnostique particulier de la maladie : ils ne pourroient deviner quelle est l'espece de gonorrhée dont ils sont attaqués, si nous ne leur donnions les éclaircissemens nécessaires.

Selon le siege qu'elle occupe.

Quant au siege véritable de la gonorrhée, on doit conjecturer qu'il est dans la prostate & aux véficules séminales, lorsque la matiere est abondante, que la douleur occupe la plus grande partie du périné, qu'il y a une tumeur dans cette partie, que les testicules sont prêts à tout moment de donner lieu à quelque symptôme fâcheux ; enfin, que tous les symptômes, comme la douleur, la chaleur & la tension sont extrêmement considérables. On peut croire que la maladie a son siege aux glandes de Cowper, si la tumeur & la douleur occupent moins de place & se font sentir à la région que ces glandes occupent, s'ils sont superficiels & si la matiere est peu abondante. Il y a apparence qu'il n'y a qu'un côté d'affecté, lorsque les symptômes décrits n'attaquent

qu'un côté. On jugera que la maladie affecte les lacunes de l'urethre, lorsque l'écoulement sera très-petit, & qu'on ne sentira aucune douleur, ni chaleur, ni tumeur au périné. Enfin, il sera vraisemblable que la gonorrhée attaque toutes ces parties ensemble, si ces symptômes se rencontrent tous, & si la maladie est extrêmement violente. Chez les femmes, il est assez ordinaire que toutes les parties soient affectées en même temps, excepté pourtant les lacunes de l'urethre, qui au contraire sont rarement le siege de cette maladie; en cas qu'elles fussent aussi attaquées, l'urine seroit très-cuisante en passant. L'œil seul peut découvrir, avec un peu d'attention chez elles, quelles sont les autres parties malades.

Quant à ses différens degrés de violence, si la liqueur qui sort est de couleur cendrée, il y a apparence que les parties sont enflammées : si la couleur est jaune & safranée, c'est un signe qu'il y a excoriation & inflammation; enfin, si elle est verdâtre & purulente, il n'y a pas de doute qu'il n'y ait quelques parties ulcérées.

A raison de sa cause.

Et quant à l'inflammation, elle sera œdémateuse si la matiere coule en

Et quant à l'espece d'inflammation.

abondance, si elle est séreuse, peu mordicante, si la dysurie, la chaleur & la tension des parties génitales sont médiocres, & que la tumeur au périné soit mollette. Elle sera phlegmoneuse si la matiere est aussi abondante, mais plus épaisse & plus mordicante, si la dysurie, la douleur & la chaleur des parties malades sont extrêmes, & que le périné soit manifestement tuméfié & dur. Elle sera érésypélateuse si la dysurie, la chaleur, la douleur, & la tension des parties sont extrêmement fortes, si la matiere coule en petite quantité, mais âcre, très-mordicante & d'un jaune foncé, sans cependant que la tumeur du périné réponde à ces accidens. Enfin, elle sera squirrheuse s'il y a au périné une tumeur manifeste & dure, s'il coule peu de matiere & épaisse, si la douleur, la chaleur & la tension des parties génitales sont modérées, si après la rémission de la dysurie, il subsiste une strangurie.

Prognostique de la chaude-pisse.

Le prognostique de la chaude-pisse différe selon le sexe, selon les parties qu'elle occupe, selon l'intensité de sa cause, selon l'espece d'inflammation,

enfin, selon la nature & la terminaison des symptômes.

A raison du sexe.

Selon le sexe : elle est beaucoup plus dangereuse chez les hommes que chez les femmes, tant parce que les accidens sont plus graves chez eux & moins supportables, que parce qu'elle peut donner occasion à des symptômes très-fâcheux, qui ne peuvent avoir lieu chez elles. D'un autre côté, elles sont beaucoup plus difficiles à guérir & à déraciner chez les femmes, & parce que leurs parties de la génération sont naturellement dans un état de relâchement qui prête beaucoup à l'écoulement, & à cause de leurs regles qui nuisent & interrompent le cours des remedes, & qui souvent renouvellent l'écoulement lorsqu'il étoit prêt à cesser ; & enfin, parce qu'elles sont sujettes à négliger les restes de l'écoulement, qu'elles aiment à déguiser sous le nom de fleurs blanches.

Des parties qu'elle occupe.

Selon les parties qu'elle occupe : celle qui a son siege aux véficules séminales & à la prostate chez les hommes, & celle qui attaque l'urethre & la prostate chez les femmes, sont beaucoup plus dangereuses que celle qui n'attaque que les glandes de Cowper, chez

les uns & chez les autres. Celles qui attaquent les lacunes du vagin chez les femmes, sont sujettes à dégénérer en écoulement habituel.

De l'intensité de sa cause. Selon l'intensité de sa cause : lorsque la matiere est purulente & mêlée de filets sanguinolents, la gonorrhée est plus fâcheuse que s'il ne couloit qu'une humeur à-peu-près de la couleur de la semence : plus elle s'éloigne de cette couleur, & plus il y a à craindre.

De l'espece de l'inflammation. Selon l'espece d'inflammation : celle qui est de nature œdémateuse est la moins dangereuse ; ensuite vient la phlegmoneuse ; & enfin la squirrheuse, qui peut laisser des suites funestes.

De la terminaison de l'inflammation. Selon la terminaison de l'inflammation : si la maladie se termine par résolution, ce qui est fort rare, c'est ce qui peut arriver de plus heureux pour le malade. La terminaison par suppuration est plus fâcheuse, celle par squirrhe est assez dangereuse pour les suites ; enfin, celle qui amene la gangrene & le sphacele, est funeste.

De la nature des symptômes. Selon la nature des symptômes : moins ils sont graves en général, plus il y a d'espérance. Si la maladie suit bien ses périodes, il y a tout lieu de

croire qu'on en guérira sans beaucoup de peine, sans avoir à appréhender l'infection universelle du corps : si, au contraire, l'écoulement diminue, ou se supprime de lui-même, ou est supprimé par des remedes, à contre-temps, alors il peut se manifester des accidens de différens genres, plus ou moins graves, ou bien, sans qu'il s'en manifeste, on doit craindre que le virus n'infecte toute la machine.

La chaude-pisse est toujours une maladie fort fâcheuse.

En général, on peut dire qu'une gonorrhée bien traitée, ou qui n'est point dérangée, est peu sujette à donner la vérole ; mais c'est trop assurer que de dire, comme l'ont fait plusieurs médecins, que dans ce cas, jamais elle ne la donnoit. *Jamais* est de trop. Cependant, quand bien même cette maladie bien ménagée ne seroit jamais sujette à donner la vérole, on doit néanmoins la regarder, quoiqu'en disent les mêmes Auteurs, comme une maladie très grave, ne seroit-ce qu'à cause de sa durée qui peut être de deux, de trois ; de six, de huit mois, & même plus ; pendant lequel temps, si on s'éloigne du régime ou qu'on néglige de faire les remedes propres, on a tou-

jours de grands risques à courir d'une façon ou d'autre.

La matiere de la gonorrhée n'est pas purulente.

Ce seroit ici le lieu de discuter un point qui a divisé les Auteurs qui ont traité de cette maladie. On demande si la matiere que fournit la chaude-pisse est un véritable pus, ou non ? Quant à nous, nous pensons qu'il est très-rare que cette matiere soit vraiment purulente, ou pour bien dire, qu'il est fort rare que les parties qui fourniſſent cette matiere soient en suppuration. Il seroit trop long de rapporter les raisons qui nous déterminent à la cure de la maladie.

On doit diviser la durée de la chaude-pisse en trois périodes.

Pour bien entendre la maniere de se traiter de la chaude-pisse, il faut supposer trois périodes dans cette maladie. La premiere comprend l'intervalle de temps qui s'écoule depuis son commencement, jusqu'à ce que la chaleur & la tension des parties affectées perdent de leur violence & se calment. La seconde est celle pendant laquelle l'urine sort avec moins de douleur, & la matiere de la gonorrhée avec plus de facilité & de liberté. Enfin, la troisiéme comprend depuis ce moment jusqu'à ce que l'écoulement soit tout-à-fait disparu ; elle commence donc au temps

où l'écoulement prend une couleur plus louable, & paroît vouloir diminuer.

I. Péroide. Dès que la chaude-pisse commence à paroître, le malade doit faire ses efforts pour appaiser l'inflammation, ou pour empêcher ses progrès. A cet effet, il se fera saigner du bras plus ou moins de fois, selon ses forces, son tempérament, & la violence des symptômes Les saignées doivent être amples, faites par une large ouverture & se succéder promptement les unes aux autres, principalement si le malade est sanguin, & la maladie est érésypélateuse ou phlegmoneuse. Il se mettra sur le champ à l'usage de la tisanne n°. 13, dont il boira le plus souvent qu'il lui sera possible. Il pourra boire du petit-lait s'il est plus à son goût. Il aura soin de se tenir le ventre libre, par l'usage des lavemens communs, n°. 16. Si l'inflammation paroît céder difficilement à ces seuls remedes, il prendra, de deux en deux heures, un verre de l'émulsion n°. 27; & si les douleurs sont violentes, & que les érections douloureuses & cordées empêchent son sommeil, il prendra le soir, en se mettant au lit, quelques cuillerées de syrop diacode. Enfin, en

Ce qu'il faut faire dans la premiere période.

cas que la maladie soit toujours opiniâtre, il prendra plusieurs fois par jour des demi-bains, ou simplement des bains de fauteuil; il s'appliquera sur le périné un large cataplasme de mie de pain & de lait, ou des compresses trempées dans une décoction émolliente n°. 18. Il en emploiera le marc en cataplasme. Il se fera dans l'urethre des injections avec le lait tiede (*). Cependant, le malade observera le régime le plus severe. Il mangera très-peu à dîner; le soir il ne soupera que

(*) Pour peu que la chaude-pisse soit violente, & sur-tout dans ce premier période, j'ai toujours remarqué que l'urethre étoit d'une sensibilité si grande, qu'il étoit presqu'impossible d'y faire des injections de la maniere que l'on prescrit ordinairement. L'introduction de la cannule de la seringue dans ce canal, y cause des douleurs inexprimables. Voici donc une autre maniere dont les malades pourront s'injecter sans aucune douleur: ils introduiront le syphon de la seringue entre le prépuce & le gland; ensuite, réunissant les bords du prépuce autour de ce tuyau, ils l'y assujettiront avec les doigts de la main gauche. Cela fait, ils pousseront l'injection, & retireront la seringue en comprimant fortement les bords du prépuce les uns contre les autres. Jusques-là, la liqueur injectée n'est encore qu'entre le gland & le prépuce qui forme alors une vessie. Pour la faire passer dans l'urethre, on comprimera cette vessie entre les deux doigts de la main droite, & par cette compression, si elle est faite avec adresse, on parviendra à faire passer dans le canal malade l'injection qui étoit renfermée dans l'espece de poche que formoit le prépuce.

de bouillon ou de crême de ris, ou de soupe fort légere. Il ne boira absolument ni vin, ni liqueur spiritueuse; il ne fera aucun exercice violent; & pour plus grande sûreté, il portera un suspensoir bien juste. Il n'est pas besoin de lui interdire l'usage des femmes, l'état des parties attaquées suffit seul pour lui faire garder la continence la plus exacte.

Si la gonorrhée est légere, souvent ces remedes seuls suffisent pour la guérir: l'inflammation se termine par résolution, & le malade a peine à croire qu'il ait été attaqué d'une chaude-pisse.

Maniere de se gouverner pendant le second période.

II. Période. Au bout de dix-huit ou vingt jours, plus ou moins, les grandes douleurs se calment, la maladie perd de sa violence, & le second période commence. Dès le commencement de ce période, l'inflammation étant bien appaisée, le malade se purgera une couple de fois, à un jour de distance l'un de l'autre, avec une médecine très-douce, n°. 39: puis, il se fera tous les quatre ou cinq jours une friction sur le périné, les aines, les bourses & les fesses, avec environ un gros d'onguent mercuriel, n°. 57, ayant soin après cette friction de met-

tre son suspensoir & son caleçon. Si le temps est froid, il ne s'exposera point à l'air pendant ces frictions : si le temps est doux, il pourra vaquer à ses affaires. Si le mercure porte à la bouche, il se purgera avec la médecine n°. 28; & les signes de la salivation passés, il continuera les frictions. Il en fera de cette maniere huit ou dix. Il est essentiel que pendant tout ce période, le malade observe le même régime que précédemment, si ce n'est qu'il peut augmenter un peu sa nourriture, & boire à ses repas, de l'eau rougie. Il gardera aussi la continence la plus scrupuleuse, d'autant plus que si, par l'inobservance de ces préceptes, l'inflammatiou vient à reparoître, ce qui arrive trop souvent, il sera obligé de recommencer le traitement sur nouveaux frais. Si l'on craint qu'il ne soit passé quelques miasmes véroliques dans la masse des humeurs, on pourra chaque soir, en se mettant au lit, prendre un bol n°. 42. La tisanne dont le malade fera usage pendant ce période, sera celle n°. 11 : ou bien, les personnes graisses pourront prendre celle n°. 22, qu'elles couperont avec moitié eau.

III. Période. Lorsque la tenſion des parties eſt bien diſſipée, que le malade n'eſt plus ſujet à l'érection involontaire, que la matiere qui a coulé depuis ſix ſemaines ou deux mois, commence à devenir blanchâtre & même preſque claire, & qu'elle paroît auſſi vouloir diminuer, le malade eſt à ſon troiſieme période. Alors il faut tâcher de déterger & de cicatriſer les petits ulceres, ſi l'on ſuppoſe qu'il en exiſte, tirer l'humeur d'un autre côté, & donner du ton aux vaiſſeaux relâchés. On remplira ces indications en ſe purgeant d'abord deux ou trois fois à deux jours de diſtance l'un de l'autre avec la médecine n°. 38. On ſe mettra enſuite à l'uſage des pillules de thérébentine cuite, n°. 43, deſquelles on peut prendre une douzaine par jour, d'heure en heure. On fera encore uſage le matin à jeun, & le ſoir une heure ou deux avant ſouper, du bol n°. 47. On continuera de prendre ces bols pendant huit, dix ou douze jours; après quoi, on prendra ceux n°. 48, ou ſimplement quinze ou vingt grains de beaume de copahu, dans une cuillerée de ſyrop de capillaire ou de grande conſoude.

Ce qu'il faut faire pendant le troiſiéme période.

Si l'écoulement ne s'arrête pas encore, mais que du reste la matiere soit bien conditionnée, on fera usage deux ou trois fois par jour, des pilules n°. 44, que l'on prendra dans du pain à chanter, dans une cuillérée d'infusion de menthe, n°. 6.

Traitement de la chaude-pisse dans les femmes.

Remarques. I. Quoique la méthode que nous venons de décrire, soit en faveur des hommes, les personnes de l'autre sexe emploieront néanmoins le même traitement, en faisant attention à ce qui suit.

Le premier période de la maladie est ordinairement peu ou point sensible chez elles, ainsi elles auront besoin de moins de saignées, ou même souvent elles pourront s'en passer tout-à-fait, ainsi que d'émulsions, de demi-bains, de syrop diacode.

Comme elles sont d'un tempérament plus humides que les hommes; & que d'ailleurs chez elles l'urethre est peu ou point affecté; elles pourront boire beaucoup moins de tisanne que nous n'avons prescrit. Mais elles se purgeront plus fréquemment, & avec les pillules mercurielles n°. 36.

Si le premier période est peu ou point sensible chez elles, en revanche le se-

cond eſt très-long, & le troiſiéme a beaucoup de peine à ſe terminer. Pendant ce troiſiéme période, elles ſe purgeront de trois jours l'un avec les pilules n°. 38, pendant une quinzaine de jours, & enſuite elles prendront l'opiate n°. 48, comme ci-deſſus.

Elles auront égard à leurs regles pour placer les remedes indiqués: c'eſt-à-dire, ſi dans le premier période, la douleur, la cuiſſon de l'urine, l'éréction involontaire, la chaleur de la partie affectée demandent la ſaignée, elles ſe la feront faire au pied en cas que leur temps approche; & quant aux purgatifs, elles n'en prendront pas qu'elles n'aient encore cinq ou ſix jours a attendre leurs regles, ou qu'il n'y ait quelques jours qu'elles ſoient tout-à-fait paſſées

Nous n'avons pas beſoin d'obſerver que pendant le ſecond période, elles ſe feront, à l'exemple des hommes, des frictions ſur le périné, les parties inférieures des feſſes, la vulve, les aines, &c. dans le même ordre & avec les mêmes précautions que nous avons dit plus haut.

II. Comme la regle principale ſur laquelle eſt fondé le traitement de la

Maniere d'abréger le traitement

de la chaude-pisse, ou de le rendre plus commode.

chaude-pisse, est de diminuer l'inflammation, de détruire les miasmes véroliques, qui auroient pu passer dans la masse des humeurs, & enfin de nettoyer parfaitement les parties attaquées, lorsque la maladie n'est pas bien violente, ou que les symptômes qui se manifestent dans le premier période auront été calmés par les moyens que nous avons indiqués ci-dessus, on peut se traiter & se guérir d'une maniere beaucoup moins embarrassante que celle que nous avons décrite. Elle consiste à faire usage du traitement par le sublimé corrosif : mais de crainte que les esprits, dans lesquels on a coutume de dissoudre ce sel mercuriel, n'augmentent l'inflammation des parties, on le fera dissoudre dans l'eau distillée ou l'eau de riviere bien filtrée. La dose est d'un grain environ sur trois pintes, pour deux jours. Outre cette boisson, on aura encore soin de faire usage d'eau d'orge, ou d'autre tisanne. Un des principaux remedes contre le symptôme vénérien, dont nous traitons, est la boisson abondante d'eau ou de tisanne, pourvû toutefois que l'estomac du malade n'en souffre point. Nous avons vu des personnes se guérir de

chaude-

chaude-pisses, légeres à la vérité, en se tenant pendant une quinzaine à une diéte sévere, en buvant par jour jusqu'à la concurrence de quatre ou six pintes, sans autres remedes.

§ II.

De la seconde espece de gonorrhée, ou de la gonorrhée seche.

Description & diagnostique de la gonorrhée seche.

Dans cette espece de gonorrhée, le malade est attaqué à-peu-près des mêmes symptômes que dans la précédente, excepté qu'il ne se fait par l'urethre aucun écoulement, & que par conséquent le haut du gland, le prépuce, &c. ne sont point affectés. On peut la diviser en deux especes, à raison des parties qui souffrent. Dans la premiere on est attaqué d'une dysurie violente & d'une strangurie, de chaleur, de tumeur & de rougeur au périné. Dans la seconde, d'une dysurie moins vive & d'une très-légere strangurie. Celle-ci précéde quelquefois la chaude-pisse, & en est un symptôme; mais le plus souvent elle est essentielle: l'autre précéde les violentes chaude-pisses, ou leur succede lorsque l'écoulement est supprimé. Enfin, la premiere dépend d'une inflammation

phlegmoneuse de la prostate & des vésicules séminaires ; la seconde provient d'une inflammation érésypélateuse du canal de l'urethre.

Prognostique de cette maladie.

Ces especes de gonorrhées sont toujours plus dangereuses que la chaudepisse ordinaire ; parce que les miasmes véroliques n'étant entraînés hors du corps par aucun écoulement, il y a plus de risque pour le malade d'être attaqué par la suite de la vérole universelle. De plus, la premiere espece de gonorrhée seche, si l'inflammation ne s'appaise promptement, peut facilement dégénérer en abscès au périné ; & la seconde en gangrene & sphacele de l'urethre.

Son traitement.

Le traitement de la gonorrhée seche consiste à procurer la résolution, ou du moins à appaiser l'inflammation, à adoucir l'acrimonie des urines, & à tempérer la chaleur des parties. Pour satisfaire à ces intentions, le malade ne ménagera pas son sang au commencement de la maladie ; il se fera saigner de quatre heures en quatre heures, jusqu'à ce que la foiblesse ou la diminution des symptômes lui permette d'arrêter. Il prendra plusieurs demi-bains ou bains de fauteuil dans la

journée. Il appliquera sur les parties des cataplasmes de mie de pain & de lait, ou des compresses trempées dans une décoction d'herbes émollientes ; il se fera dans l'urethre des injections avec le lait tiede, ou l'eau de frai de grenouille. Cependant, il prendra aussi des lavemens rafraîchissans & émolliens, n°. 16, & boira abondamment de la tisanne n°. 13. Son régime sera très-strict, il ne vivra que de bouillons qu'il prendra de quatre en quatre heures.

En suivant ces préceptes, en deux, trois ou quatre jours, la maladie perdra de sa férocité, & il succédera un écoulement purulent qui diminuera sensiblement les symptômes, ou la maladie se terminera sans aucun écoulement. Si cependant au bout de six ou sept jours, elle ne se relâche pas, il est à craindre qu'il ne se forme un abscès au périné, ou que l'urethre ne se sphacele. Dans le premier cas, sitôt qu'on remarquera quelqu'apparence de suppuration, on couvrira le périné de cataplasmes maturatifs n°. 36 ; & on aura recours à un Chirurgien habile pour le faire ouvrir, avant que le pus ne se forme des clapiers, ou ne fasse

Cette maladie se termine quelquefois par un abscès au périné.

un délabrement considérable. Ensuite on se conduira selon que nous indiquerons dans la Section suivante, en parlant de l'abscès au périné. Dans le second cas, si l'inflammation érésypélateuse de l'urethre ne se termine pas au bout de sept ou huit jours, & si les douleurs cessent subitement sans cause manifeste, il y a lieu de craindre que l'urethre ne soit gangrené. On aura donc en ces circonstances recours à un Chirurgien qui fasse les scarifications nécessaires, & panse le mal selon l'Art.

Ou par gangrene.

Dans la gonorrhée séche, comme il y a toujours lieu de craindre qu'il ne soit passé dans le reste de la machine quelques miasmes véroliques, on fera usage de mercure, soit en frictions, soit intérieurement, comme nous l'avons dit dans la Section précédente; mais on le continuera un peu plus longtemps, & on l'emploiera avec précaution, pour les raisons que nous détaillerons dans la Section suivante.

Les femmes sont sujettes à la gonorrhée seche comme les hommes; lorsque le siege de cette gonorrhée est chez elles dans la prostate & les glandes de Cowper, dont les canaux excrétoires

Les femmes sont sujettes aussi à cette espece de gonorrhée.

s'ouvrent dans les fossettes naviculaires inférieures, elle répondra à la premiere espece; lorsqu'il sera dans le vagin, elle répondra à la seconde espece. Pour se traiter, elles emploieront les mêmes moyens que nous avons proposés cidessus.

§. III.

De la troisiéme espece de gonorrhée, & de la gonorrhée bâtarde.

Description & diagnostique de la gonorrhée bâtarde.

L'écoulement virulent qui constitue la troisiéme espece de gonorrhée, ne provient point des vésicules séminaires, de la prostate, de l'urethre, ou du vagin, des glandes de Cowper, de la prostate; mais il a sa source dans les glandes qui se trouvent autour de la couronne du gland, ou à la face interne des grandes levres. En découvrant le gland, ou en écartant les grandes levres, on est bientôt instruit du siege de cette maladie. Elle n'est point accompagnée d'ardeur d'urine, mais d'une démangeaison opiniâtre & incommode dans les parties affectées. Quelquefois cette espece de gonorrhée se trouve jointe avec la premiere ou la seconde, & quelquefois elle est seule.

Prognostique de cette maladie.

Cette espece de gonorrhée n'est pas dangereuse, pourvu qu'on ne la néglige pas ; mais si l'on n'y fait aucun remede, les petites bouches des tuyaux excrétoires des glandes qui ceignent la couronne du gland, ou qui sont distribuées à la surface interne de la vulve, dégénerent en chancres, ce qui rend le péril plus grand. Et même si les bords de ces chancres deviennent calleux, ou empêchent le retour de la lymphe & du sang, par la compression qu'ils exercent sur les petits vaisseaux, ils peuvent donner lieu au phymosis, au paraphymosis, ou à une chrystalline, ce qui augmentera encore beaucoup le danger.

Son traitement.

Pour obvier à ces accidens, le malade se fera saigner dès le commencement de la maladie, une ou plusieurs fois, du bras ou du pied, selon les circonstances, selon le degré d'inflammation, selon la douleur, &c. On retirera le prépuce en arriere, on découvira le gland, ou en écartant les grandes levres, on baffinera souvent les parties attaquées avec de l'eau d'orge, ou une decoction émolliente. Si la douleur est vive, on pourra baigner la partie dans du lait tiede, ou la couvrir d'un

cataplasme de mie de pain & de lait. Enfin l'inflammation étant appaisée, on fera usage de frictions ou de remedes mercuriels internes, selon le même ordre & les mêmes précautions que nous avons détaillées plus haut; & si l'écoulement a de la peine à cesser, après avoir employé cette méthode, on baslinera les parties avec de l'eau des forgerons, le vin rouge ferré, ou quelqu'une des préparations n°. 25 ou 26.

Dans le cas où l'inflammation seroit dégénérée en ulceres ou chancres, phymosis, paraphymosis, chrystalline, on consultera le Chapitre où nous parlerons de ces accidens.

ARTICLE III.

Des accidens qui accompagnent quelquefois les gonorrhées virulentes, ou qui leur succédent.

Causes générales des accidens qui accompagnent les gonorrhées, ou qui leur succédent.

LA plus grande partie des accidens qui accompagnent la gonorrhée virulente, ou qui y succédent, dépend ou de la négligence avec laquelle on remédie à ces maladies dans leurs principes, ou de quelqu'erreur dans le régime, ou de

l'impatience du malade & de l'adhibition trop prompte des remedes astringens. Ces accidens sont beaucoup plus fréquens chez les hommes que chez les femmes; il y en a même quelques-uns qui ne peuvent avoir lieu chez ces dernieres, à cause de la différence des parties qui constituent leur sexe. On pourroit les diviser en ceux qui se manifestent dans le premier période de la maladie, ceux qui se remarquent dans le second, & ceux qui souvent font la terminaison du troisiéme. Nous suivrons à-peu-près cette division, mais nous traiterons de chacun dans une section à part.

§. I.

De la chaude-pisse avortée.

Ce que c'est que la chaude-pisse avortée.

La chaude-pisse dont l'écoulement se supprime avant que les parties se soient suffisamment dégorgées & débarrassées des miasmes véroliques, se nomme chaude-pisse avortée. Il y en a de plusieurs especes. Dans les unes, l'écoulement disparoît presqu'aussi-tôt qu'il a été établi; dans les autres, il se supprime plus tard. Dans les unes, après la suppression de l'écoulement, le virus

Ses différences.

reste fixé dans les mêmes parties qu'il avoit d'abord attaquées ; dans les autres, il abandonne ces mêmes parties & se porte sur d'autres plus ou moins éloignées. Dans les unes, l'écoulement se rétablit plus ou moins long-temps après la suppression ; & dans les autres, il disparoît pour toujours. Enfin dans les unes, l'écoulement se supprime de lui-même sans cause manifeste, & sans accidens présens pour le malade ; dans les autres, au contraire, il s'arrête par erreur dans le régime & cause des accidens fâcheux & prochains.

Son traitement.

Il y a toujours très-grand lieu de craindre que la chaude-pisse avortée ne produise la vérole. Cependant si l'écoulement n'ayant été suspendu que peu de temps, se rétablit ensuite, & continue jusqu'à ce que les parties soient bien débarrassées des miasmes véroliques, la maladie n'a ordinairement aucune suite fâcheuse. Si la matiere de l'écoulement se porte sur une autre partie, plus ou moins éloignée, & qu'elle y trouve une issue suffisante pour s'évacuer complettement, le malade est encore garanti, par cette circonstance favorable, du danger de la vérole. Mais si l'écoulement est supprimé pendant

long temps, & ne se rétablit pas de lui-même, ou ne se rétablit que difficilement par l'adhibition des remedes, le virus soit en entier, soit en partie, passe dans la machine, & produit souvent une vérole universelle.

La chaude-pisse avortée est peut-être un accident heureux.

J'ai toujours regardé la chaude-pisse comme un symptôme vénérien si dangereux, tant par son opiniâtreté ordinaire, que par les suites qu'il laisse, soit par lui-même, soit à cause d'une erreur dans le régime ou dans les remedes de la part du malade, que je ne sçaurois dire si la gonorrhée avortée est un symptôme heureux ou malheureux, pourvu toutefois que l'écoulement se soit supprimé de lui-même peu de temps après avoir paru, & sans être suivi d'accidens présens. Je suis même tenté de croire, que s'il n'étoit à craindre que la chaude-pisse ne tombât dans les bourses, & ne produisît quelque dépôt au périné ou autre accident présent, il seroit peut-être mieux de la faire toujours avorter. Je sçais qu'alors les malades couroient les risques d'une vérole universelle; mais lorsqu'elle se déclareroit, ils suivroient un des traitemens anti-vénériens généraux indiqués dans notre premiere Partie; celui

par le ſublimé corroſif, par exemple, & guériroient de cette maniere, d'une façon beaucoup plus commode & moins riſquable. Car, enfin, les chaude-piſſes les mieux traitées ne dégénerent-elles pas ſouvent en gonorrhées habituelles, ou ſtranguries vénériennes, outre que les malades ne ſont encore jamais bien sûrs de leur état, quand bien même elles ſeroient guéries ſans laiſſer après elles aucune ſuite fâcheuſe? Je ſuis donc d'avis que le malade qui aura une chaude-piſſe avortée ſans aucun accident préſent, ne faſſe abſolument aucun remede pour rétablir l'écoulement ſupprimé, mais qu'il attende que des ſymptômes généraux l'obligent de prendre les remedes anti-vénériens univerſels.

Il n'en eſt pas cependant toujours de même de toutes les eſpeces de gonorrhées avortées. Il y en a qui ſont ſuivies d'accidens préſens & fâcheux, ſurtout ſi laſuppreſſion arrive quelque temps après l'établiſſement de l'écoulement, & ſi alors elle eſt cauſée par quelqu'erreur dans le régime ou dans les remedes. Dans ces circonſtances, les malades chercheront à rétablir au plutôt l'écoulement ſupprimé, par le moyen des re-

Quelquefois auſſi cette maladie eſt ſuivie de ſymptômes fâcheux.

medes qui seront détaillés dans la Section suivante.

Transport de la matiere de la gonorrhée porté sur les yeux.

Il arrive quelquefois, quoique très-rarement, que la matiere de la gonorrhée qui avorte, se porte sur les yeux. Il s'établit alors sur la partie une inflammation, suivie d'un écoulement purulent, qui quelquefois ronge les paupieres & y produit des ulceres, des chancres, &c. Cette matiere peut se porter aussi sur quelque viscere & principalement sur les poumons, ce qui, comme on doit le sentir facilement, produit les maladies les plus fâcheuses. En ce cas, il n'y a point de temps à perdre, il faut chercher à rappeller l'écoulement le plutôt possible, & si nonobstant ce rétablissement, les symptômes ne cessent pas tout-à-fait, le malade aura recours à quelques-uns des traitemens anti-vénériens généraux.

§. II.

De la chaude-pisse tombée dans les bourses, & de la hernie vénérienne.

Cause & symptômes de la chûte de la chaude-pisse dans les bourses.

Lorsque dans la gonorrhée le siege de la maladie est à la prostate ou aux vésicules séminales, la semence contenue dans ces dernieres parties parti-

cipe bientôt un peu de l'infection, & conséquemment cette même infection s'étend facilement jusqu'aux testicules, où se fait la sécrétion de cette liqueur. C'est pourquoi, dans ces especes de chaude-pisses, les testicules sont plus sensibles qu'à l'ordinaire, & même pésants & douloureux. C'est aussi pour cela que nous avons bien recommandé aux malades de porter, dès les premiers jours de la maladie, un suspensoir bien juste, afin que la douleur étant appaisée par ce moyen, la fluxion soit garantie. Cependant, si non-seulement on a négligé ce conseil, mais que de plus l'écoulement ait été supprimé sur le champ, par quelque cause que ce soit, alors les miasmes véroliques ne trouvant plus d'issue, infectent facilement le fluide nerveux dont la semence est toujours chargée, & par succession, celle qui sera déja filtrée dans le canal déférent & l'épididyme : d'où s'ensuivra l'inflammation de l'un ou de l'autre des testicules, ou même quelquefois de tous les deux. Le malade s'appercevra bientôt de cet accident par la pésanteur & la chaleur qui augmenteront dans le testicule; le gonflement & la douleur succéderont;

la douleur répondra vers la région des reins, c'est à dire, vers l'origine des vaisseaux spermatiques; les cordons, dans la composition desquels ils entrent, se gonflent plus ou moins, & les testicules s'enflant de plus en plus, leur volume pourra devenir trois ou quatre fois plus gros que dans l'état naturel.

Cause & symptômes de la hernie vénérienne.

Si, d'un autre côté, le fluide nerveux est infecté de miasmes véroliques, toutes les sécrétions doivent être plus ou moins troublées, & les liqueurs plus ou moins éloignées de leur état naturel, comme nous l'avons montré dans notre premiere Partie. Secondement, la semence contenant une plus grande quantité d'esprits animaux que toute autre liqueur filtrée dans le corps, elle doit être impregnée de miasmes véroliques, lorsque la maladie est générale. Ces deux causes réunies, peuvent donc quelquefois occasionner dans les testicules différens changemens, différens troubles, d'où peut naître la tumeur inflammatoire de cet organe; tumeur semblable à-peu-près à celle que nous avons décrite plus haut, & accompagnée des mêmes symptômes, excepté qu'elle dépend d'un vice vé-

rolique caché, & qu'elle peut survenir sans qu'on soit attaqué pour le présent d'une chaude-pisse.

Ces deux especes de maladie, sont souvent accompagnées d'une fievre plus ou moins violente; & l'on doit remarquer que dans toutes les deux, la partie affectée principalement, est l'épididyme, & sur-tout sa portion inférieure. Siege de cette maladie.

Cette maladie est toujours très-fâcheuse, pour le présent & pour la suite, pouvant dégénérer très-bien en abscès, fistule, squirrhe, cancer au testicule. Quant au prognostique particulier, l'inflammation étant plus forte ordinairement dans le premier cas que dans le second, elle se résout ordinairement plus favorablement dans celui-ci que dans le premier, & souvent il reste à la partie une dureté qui dégénere en squirrhe, qui produit une hydrocele, ou un pneumatocele, ou change par la suite en cancer. Dans la prémiere espece, si l'inflammation ne se résout pas, elle se termine par suppuration, & la plaie demeure souvent fistuleuse. Au reste, le malade risque toujours, dans le premier cas, de con- Son prognostique.

tracter une vérole universelle, à cause de la suppression de l'écoulement.

En quoi consiste son traitement.

Le malade ne doit rien négliger de ce qui peut contribuer à faire résoudre cette inflammation. A cet effet il gardera le repos, se fera saigner plus ou moins selon ses forces, & gardera une diete sévere, ne vivant que de bouillons de trois en trois heures. Il boira chaudement de la tisanne n°. 13, & prendra par jour deux ou trois lavemens. Cependant, il appliquera sur la tumeur le cataplasme n°. 51, qu'il renouvellera plusieurs fois dans la journée. Ce cataplasme sera soutenu par un bandage convenable qui tiendra les testicules relevés, afin que leur poids ne fatigue pas le cordon des vaisseaux spermatiques.

Dès que l'inflammation sera appaisée, le malade se purgera en prenant le soir, à l'heure du sommeil, le bol n°, 45, & le lendemain matin la purgation n°. 30 : ce qu'il pourra encore répéter au bout de quarante-huit heures. Sitôt que l'écoulement de la chaude-pisse commencera à reprendre son cours, il changera de cataplasme, & se servira de celui n°. 52. Ensuite, tous les accidens étant dissipés, il

continuera à se traiter comme nous avons dit à la Section I, de l'article précédent.

Dans le second cas, il arrive, comme nous avons remarqué, qu'il reste au testicule une dureté plus ou moins considérable. Pour la faire passer, l'inflammation étant bien dissipée, le malade après s'être coupé les poils, se fera une friction sur la partie malade avec l'onguent n°. 57, & appliquera sur le tout une emplâtre de *Vigo cum mercurio*, qu'il étendra sur de la peau, & aura soin de se purger de temps en temps avec les pillules mercurielles. Si la maladie ne se passe pas tout-à-fait, il aura recours, si rien n'en empêche, au traitement par le sublimé corrosif, ou autre.

Quelquefois la maladie se termine par suppuration. Ce qu'il faut faire alors.

Malgré tous les remedes, il peut néanmoins arriver que l'inflammation se termine par suppuration, ce qu'on soupçonne par sa durée, & par des petits accès de fievre & de frissons, qui indiquent qu'il se forme du pus. Alors on réitérera les saignées, si la violence de la maladie le demande; & on continuera l'usage des cataplasmes avec la mie de pain & le lait n° 51, dans lesquels on fera même fondre quel-

ques morceaux d'onguent de la mere. Ensuite, dès que le pus sera formé, ce que l'on connoîtra à la mollesse & à la saillie d'une portion de la tumeur, ou à une fluctuation obscure, on se la fera ouvrir avec le bistouri, par un habile Chirurgien qui pansera la plaie selon l'Art.

Enfin, si l'on voit que la plaie devienne fistuleuse, ou que quelque partie du testicule soit squirrheuse, il faudra nécessairement en venir à quelqu'un des traitemens anti-vénériens généraux, proposés dans la premiere Partie de cet ouvrage.

§ III.

Des dépôts vénériens au périné.

Causes générales de cet accident.

On a vu plus haut que la gonorrhée attaquoit les vésicules séminales, la prostate & les glandes de Cowper, tantôt ensemble, tantôt séparément. Si donc la maladie est des plus violentes, si on a négligé les remedes convenables dans ses commencemens, si on en a pris de contraires, enfin, si on a fait quelqu'erreur dans le régime, alors l'inflammation plus violente ne se terminera plus par une suppuration

légere & superficielle, mais par une suppuration considérable & profonde, & quelquefois même par gangrene.

Les premiers symptômes qui dénotent cette terminaison de la suppuration, sont l'augmentation de tous ceux qui accompagnent la gonorrhée, c'est-à-dire, de la dysurie, de la chaleur, de la douleur, de la tension, de la rougeur au périné, & de plus une douleur pulsative que le malade ressent dans la partie où se forme le pus. Symptômes qui annoncent le dépôt au périné.

Le pus une fois formé, tous les symptômes, qui étoient augmentés, diminuent, & la pulsation douloureuse cesse. Cependant, selon la quantité plus ou moins âcre & rongeante de ce pus, différentes parties se détruisent, & il s'ouvre un chemin soit intérieurement, & alors sort par l'urethre, soit extérieurement, & il sort par le périné. Il se forme même souvent des clapiers ou sinus qui s'ouvrent dans le rectum, & alors l'urethre communique quelquefois avec cet intestin par le moyen des fistules, ce qui fait que le malade rend des matiéres stercorales par l'urethre, ou de l'urine par l'anus.

Cette maladie est rare chez les femmes, mais néanmoins peut se rencon- Cette maladie peut se rencontrer

chez les femmes.

trer chez elles. Tantôt les dépôts se forment dans la prostate, & se font voie ou par l'urethre, ou par le vagin, ou enfin par ces deux endroits ensemble, ou bien, ils s'établissent dans les glandes de Cowper, & le pus se fait jour par le fondement, par le vagin, ou par les deux à la fois.

Son prognostique.

On reconnoît que le dépôt est prêt à se faire, par l'augmentation de tous les symptômes qui caractérisent l'inflammation des parties affectées: & on juge qu'il est fait, par le relâche de ces mêmes symptômes, la mollesse de la partie enflammée, & la fluctuation plus ou moins obscure du pus qui s'y est formé. Si cette fluctuation est extérieure & près de l'anus, on jugera que ce sont les glandes de Cowper qui sont affectées, si, au contraire, elle est plus profonde & plus ou moins voisine de la racine de la verge, il y a lieu de croire que le foyer de la maladie est dans la prostate, ou dans les véficules séminaires. Mais il est à remarquer que les glandes de Cowper sont plus souvent attaquées de ce symptôme que les autres parties, dont la texture est plus ferme & résiste par conséquent mieux à l'érosion. Quant aux

clapiers ou fiſtules, les externes ſe font aiſément voir, & les internes ſe manifeſtent par des ſtranguries fréquentes, une douleur obſcure au périné, qui ſont ſuivis d'un écoulement de pus par l'urethre.

Diagnoſtique de cette maladie.

Les dépôts au périné ſont toujours des accidens dangereux, parce qu'ils attaquent des parties glanduleuſes qui ſe cicatriſent difficilement. Plus ces dépôts ſont profonds, & plus ils ſont dangereux : mais ils le ſont extrêmement, ſi le pus a eu le temps de ſe former des clapiers de côté & d'autre, dont les uns s'ouvrent dans l'inteſtin, d'autres à l'anus, & d'autres au périné.

Une fiſtule externe au périné ne ſe guérit pas facilement, celle qui eſt interne & qui s'ouvre dans l'urethre, eſt encore plus difficile à guérir ; & on n'en vient preſque jamais à bout, à moins que d'inciſer le périné & de découvrir le ſiege de la maladie. Lorſqu'il y a une multiplicité d'ulceres fiſtuleux au périné, qui communiquent avec des fiſtules internes de l'urethre ou à l'anus, alors cette maladie doit être regardée comme incurable, & le malade ne doit avoir recours qu'à des remedes palliatifs.

Son traitement. La premiere intention que doit avoir le malade dans cette maladie, est de résoudre l'inflammation, & d'empêcher qu'elle ne se termine par suppuration. Il se fera donc faire de bonnes saignées & amples; il gardera le lit, se tiendra à une diete sévere, & boira abondamment d'une tisanne rafraîchissante n°. 13; il prendra des lavemens, des demi-bains ou des bains de fauteuil, & appliquera sur la partie des cataplasmes calmans & relâchans n°. 51. La violence de l'inflammation étant calmée, il se purgera avec la médecine n°. 30, ayant eu soin de prendre la veille au soir le petit bol n°. 45. Il répétera cette purgation au bout de deux jours; & si la gonorrhée reprend bien son cours, il se traitera comme nous avons dit précédemment à cette section.

Si faute de ces remedes, ou malgré leur adhibition, il se forme du pus, ce que le malade connoîtra par des mouvemens de frisson & de fievre, & par une fluctuation plus ou moins obscure; il aura recours à un Chirurgien habile, qui fera une incision dans l'endroit où la fluctuation est plus manifeste, selon la longueur du périné, & de maniere à éviter d'ouvrir l'urethre. En-

suite cette plaie sera pansée selon l'Art & selon les indications qu'elle pourra présenter.

Cependant, si par la négligence du malade le pus avoit fusé de côté & d'autre, & formé différens sinus ou clapiers, il faudroit que le Chirurgien fît tout son possible pour les détruire tous exactement, soit en les faisant suppurer, soit en les attaquant par l'instrument & par le caustique.

Enfin, si la maladie avoit jetté des racines si profondes qu'il fût impossible d'en espérer une cure radicale, le malade se retrancheroit sur l'usage des remedes palliatifs, qui sont d'abord tous ceux qui délayent & lavent le sang ou qui l'adouciſſent : tels sont, le régime qui doit être léger, humectant & rafraîchissant, l'abstinence de tous les exercices considérables & des grandes passions, les bains tiedes, les bouillons rafraîchissans, la diete blanche, l'usage répété des purgatifs doux. 2°. Les remedes propres à déterger les ulceres, comme les eaux minérales, acidules & ferrugineuses, les tisannes sudorifiques, les infusions vulnéraires. 3°. Les remedes balsamiques, comme les différentes especes de baume. Enfin,

ceux qui peuvent donner du ton aux parties, & qui ont la vertu de fondre les humeurs qui y sont en corruption, comme les douches & les fomentations avec des eaux thermales, & des frictions légeres avec l'onguent Napolitain.

Au reste, quelque soit l'état du malade, il faut, s'il a lieu de soupçonner que la machine soit infectée généralement, il faut, dis-je, qu'il fasse précéder les remedes anti-vénériens généraux, aux traitemens particuliers; ou si ces derniers sont plus pressants, il faut du moins qu'il fasse aller de pair les deux traitemens.

§. IV.

De quelques accidens qui se manifestent quelquefois dans le second période de la chaude-pisse, de la part des remedes.

L'usage des remedes mercuriels dans la chaude-pisse, renouvelle quelquefois l'écoulement.

Il arrive quelquefois dans le second période de la chaude-pisse, que l'usage interne des sels mercuriels, ou les frictions avec l'onguent Napolitain sur le périné, renouvellent, pour ainsi dire, la maladie: ce dont le malade s'apperçoit par les dysuries qui augmentent, & par la matiere qui coule plus abondamment

damment & prend une couleur plus foncée. On ne peut attribuer cet accident, qu'à l'extrême sensibilité des nerfs dans les personnes chez lesquelles cet accident se manifeste. Les molécules subtiles du mercure agissant alors sur les filets nerveux qui se distribuent aux parties de la génération, y causent une irritation ou un agacement, qui procure une secrétion & une excrétion plus abondante dans les glandes qui sont répandues dans ces organes. De plus, les molécules grossieres de ce minéral excitent en même-temps dans les autres fluides des mouvemens plus vifs, ce qui renouvelle l'inflammation, & conséquemment la plupart des symptômes.

Il en est de même des tisannes sudorifiques.

Les tisannes sudorifiques occasionnent aussi à-peu-près le même accident, parce que ces remedes augmentent la circulation & occasionnent une raréfaction dans le sang, ce qui ne peut que contribuer à faire reparoître l'inflammation dans des parties qui n'en sont pas tout-à-fait exemptes.

Ce qu'il y a à faire alors.

Dans ces circonstances, le malade quittera l'usage des tisannes sudorifiques, & en cas que l'accident provienne des frictions, ou de l'usage de

quelques sels mercuriels, il essuyera avec soin les parties frictionnées, quittera ses linges, se tiendra à une diete plus sévere, boira plus abondamment de la tisanne rafraîchissante, & pour subjuguer néanmoins les miasmes véroliques, s'il y a lieu de soupçonner qu'il en soit passé dans le reste de la machine, il prendra chaque soir, en se mettant au lit, un bol d'éthiops minéral, qu'il continuera pendant quinze jours ou trois semaines. Dans cette préparation mercurielle, les particules subtiles de mercure sont liées par les parties sulfureuses, de maniere qu'elle ne peut causer aucun accident.

§. V.

De la gonorrhée opiniâtre & habituelle.

Causes générales de la gonorrhée opiniâtre.

Plusieurs causes peuvent entretenir l'écoulement d'une gonorrhée pendant des années entieres, & enfin la rendre habituelle.

1 Si dans le cours de la maladie, l'écoulement a été supprimé ou diminué une ou plusieurs fois, il y a tout lieu de craindre qu'il ne soit passé dans le reste de la machine quelques miasmes véroliques capables alors d'entre-

tenir la gonorrhée & de la rendre plus longue & plus opiniâtre.

2. Dans le troisiéme période de la maladie, les accidens étant tout-à fait calmés, les malades se relâchent volontiers sur le régime, & sur-tout les jeunes gens qui voyant la gonorrhée en bon train, croient n'avoir plus rien à risquer. Cependant un excès dans le boire ou le manger, dans l'exercice, &c. renouvelle l'inflammation & allonge la maladie de plusieurs semaines, pendant lesquelles on fait de nouveaux excès qui rallument le feu mal-éteint; & successivement pour être ainsi négligée, elle prend racine & devient difficile à guérir tout-à fait.

3. Dans ce même période, si l'on se relâche sur l'article de la continence, il n'en faut pas davantage pour faire prendre à la maladie une nouvelle vigueur.

4. Les évacuations périodiques auxquelles les femmes sont sujettes tous les mois, ne se faisant jamais sans quelqu'inflammation légere dans les parties affectées, prêtent dans ces malades à la prolongation de la maladie.

5. Les fleurs blanches, maladie commune parmi les femmes, contribuent

encore à rendre la gonorrhée opiniâtre, & même presqu'incurable chez elles.

6. Lorsque la chaude-pisse a été violente & coule depuis long-temps, cet écoulement n'a pu durer sans abreuver & relâcher le ton des parties affectées; ce qui fait que quelquefois, quoique le virus vénérien soit bien détruit, néanmoins l'écoulement ne cesse pas pour cela, mais continue encore plusieurs années, & même toute la vie.

7. Lorsque la chaude-pisse a été assez vive pour qu'il se soit formé des ulceres dans les parties affectées; ces ulceres auront pu ronger les petites valvules qui ferment les tuyaux excrétoires des glandes qui s'ouvrent dans l'urethre, ce qui fait que les liqueurs contenues ou filtrées dans ces parties s'échappent involontairement.

Symptômes de la gonorrhée opiniâtre.

Les symptômes qui accompagnent une gonorrhée opiniâtre ne sont point remarquables chez les femmes; mais chez les hommes il n'en est pas de même. Ils sentent par intervalle une légere chaleur dans les parties qui ont été affectées; souvent un petit picottement ou un chatouillement, les urines sont cuisantes par fois, & sur-tout

le matin lorſque le malade ſe leve. Du reſte, chez les uns & chez les autres, la matiere qui ſort, eſt rarement d'une couleur toujours égale, tantôt elle eſt plus ou moins épaiſſe, plus ou moins foncée.

Symptômes de la gonorrhée habituelle.

Les ſymptômes de l'écoulement habituel ſont les mêmes chez les femmes que ceux qui accompagnent les fleurs blanches. Chez les hommes, ces ſymptômes ſont un petit chatouillement dans l'urethre qui répond à la foſſe naviculaire, lorſque l'humeur coule : une froideur pour les plaiſirs de Vénus, une érection moins forte & qui ne peut durer long-temps, un amaigriſſement de tout le corps, la pâleur du viſage, des maux d'eſtomac, enfin quelquefois la phthyſie. Au reſte, ces ſymptômes ſont différens ſelon l'humeur qui coule, & ſelon l'abondance avec laquelle elle ſort. Chez les uns, cette humeur vient de la proſtate ou des glandes de Cowper, & alors l'écoulement ne produit point de ſymptômes remarquables ſur le reſte de la machine ; en ce cas l'écoulement eſt abſolument clair & muqueux. Chez d'autres, cette humeur vient des véſicules ſéminaires & eſt de la véritable ſemence :

c'est alors qu'elle produit les symptômes fâcheux que nous venons de dire. L'écoulement en ce cas est séreux & de la couleur de la semence. Cependant ces écoulements sont ou continus, ou n'arrivent que dans certaines circonstances. Ceux qui viennent de la prostate, se manifestent ordinairement plutôt le matin. Le malade en se levant fait sortir, en la comprimant, une ou deux gouttes de cette liqueur. Ceux qui viennent des véficules séminales, s'ils ne sont continus, se font voir dans le temps que le malade se prépare aux combats amoureux; alors il sort plusieurs gouttes de liqueur séminale, & sa lance perd de sa vigueur.

Prognostique. D'après ce que nous venons de dire, il est facile de voir quel prognostique on doit tirer de ces deux maladies. La premiere, je veux dire la gonorrhée opiniâtre, est plus dangereuse chez les femmes que chez les hommes. Chez ces derniers, elle n'est fâcheuse, qu'en ce qu'il est à craindre qu'elle ne dégénere en gonorrhée habituelle. Quant à cette derniere maladie, lorsque l'humeur vient de la prostate ou des glandes de Cowper, ou de l'urethre, elle est plus incommode que dangereuse.

Si, au contraire, elle vient des véficules séminales, outre que cette maladie peut rendre l'homme impuissant, si l'écoulement est continu, il peut conduire le malade à la consomption.

Traitemens différens de cette maladie.

On doit pareillement s'appercevoir que la cure doit être variée selon la cause de la maladie.

Dans le premier cas, s'il y a lieu de croire que l'écoulement soit entretenu par quelque levain vérolique universel, le malade fera usage des traitemens qui y conviennent. Comme cependant il vaut beaucoup mieux commencer par les remedes les plus doux & les plus aisés, avant d'en venir aux plus violens & aux plus incommodes, le malade pourra commencer par prendre matin & soir, pendant quinze jours ou trois semaines, un des bols n°. 42, à jeun & un autre en se mettant au lit, & boire par-dessus un verre de tisanne sudorifique n°. 22. Si au bout de ce temps il ne voit aucun changement, alors il aura recours à l'un des traitemens généraux indiqués dans notre premiere Partie.

Dans le second cas, le remede dépend du malade lui-même : il observera le régime le plus scrupuleux juf-

qu'à ce que l'écoulement soit tout-à-fait arrêté sans crainte de récidive.

Dans le troisiéme cas, il dépend encore du malade de faire cesser l'opiniâtreté de sa maladie. Il doit éviter avec soin tout ce que pourroit l'exciter, comme livres, discours, tableaux, nudités, &c. Son régime sera léger & peu nourrissant, ses boissons rafraîchissantes. Qu'il se remette continuellement devant les yeux les douleurs qu'il a souffertes & les risques qu'il a encore à courir: ces idées seules doivent lui suffire pour chasser celles qui entretiennent sa maladie.

Dans le quatriéme cas, les femmes sanguines se feront saigner du bras, une ou deux fois, dix ou douze jours avant que leurs régles paroissent. Elles se mettront à l'usage du petit lait & des tisannes rafraîchissantes, prendront des bains domestiques, & en répétant ce traitement chaque mois pendant plusieurs de suite, elles se délivreront tout-à-fait de la maladie.

Dans le cinquiéme cas, comme il est presqu'impossible de guérir la gonorrhée chez les femmes, lorsqu'elle est entretenue par un écoulement invétéré de fleurs blanches, il faut se retourner d'un autre côté, & tâcher du moins

de dépouiller tout-à-fait la masse des humeurs des miasmes véroliques qui peuvent y être contenus. A cet effet, les femmes qui seront dans ces circonstances, auront recours à quelqu'un des traitemens anti-vénériens généraux, décrits dans la premiere Partie de cet ouvrage.

Dans le sixiéme cas, le malade fera usage des remedes fortifians, astringens & toniques, tant intérieurement qu'en injections. Il prendra des bains de riviere, il boira des eaux minérales acidules, comme celles de Forges, de Passy, &c. Ensuite il passera aux remedes vulnéraires & balsamiques seuls, ou coupés avec le lait. Enfin, il en viendra aux astringens. On trouvera des formules de ces remedes aux n°. 6, 15, 26, 43, 44, 48, 49.

Dans le septiéme cas, la maladie prenant son origine d'un vice local, auquel l'Art ne peut remédier, les malades s'en tiendront à un régime nourrissant & qui engendre plus d'esprits animaux, que la maladie n'en peut faire perdre. Du reste comme les précedens ils pourront faire usage des remedes astringens & toniques, soit intérieurement, soit en injections.

§. VI.

De l'espece de gonorrhée invétérée connue par les Anglois sous le nom de Gleet.

Symptômes de cette espece de gonorrhée.

Dans cette espece de genorrhée on ne s'apperçoit qu'il y a un écoulement, que par de petits fils purulens qui nagent dans l'urine après qu'on l'a rendue, ou qui se déposent au fond du vase qui contient les urines. Les symptômes qui accompagnent cet écoulement, sont une légere cuisson que le malade ressent toujours lorsqu'il lâche ses urines, une chaleur & de petits picottemens fréquens à la racine de l'urethre, une couleur un peu livide des levres de ce canal à l'extrémité du gland, un sentiment de cuisson au canal excrétoire des véficules séminales, lors de l'éjaculation de la semence dans l'acte vénérien ; du reste point d'écoulement manifeste.

Sa cause.

La cause de ces symptômes paroît être quelque petit ulcere calleux situé autour des parties malades. Cette maladie cesse souvent d'elle-même après avoir duré un temps considérable, quelquefois plusieurs années. D'autres

fois, elle augmente & conduit à la ſtrangurie. Sa cure conſiſte à-peu-près dans l'uſage des remedes qu'on doit employer pour la cure de la ſtrangurie vénérienne, dont nous allons parler. Sa cure.

§. VII.

De la ſtrangurie vénérienne.

Puiſque la premiere action des miaſmes véroliques ſur la tunique interne de l'urethre, eſt de produire ou une inflammation violente, ou même des ulceres; comme l'inflammation peut ſe terminer par induration, & que les ulceres peuvent devenir calleux ſur les bords, ou pouſſer dans leur milieu des chairs fongueuſes; il n'eſt pas ſurprenant que la chaude-piſſe laiſſe après elle une ſtrangurie, ou un défaut de liberté dans le cours des urines. Si l'on joint à cela qu'une des actions des miaſmes véroliques ſur certains organes eſt de les diminuer conſidérablement & de les faire tomber comme en atrophie, on aura une idée de toutes les cauſes de la ſtrangurie vénérienne. Cauſes générales de la ſtrangurie vénérienne.

Premiérement donc, ſi l'inflammation ayant attaqué la proſtate & les véſicules ſéminales, en tout ou en par-

tie, ou quelque portion de l'urethre, se termine par induration, & dégénere en squirrhe ; ce squirrhe en acquérant de jour en jour du volume, doit s'opposer enfin au cours des urines, soit en comprimant l'urethre, soit en diminuant son diametre.

Secondement, supposé qu'il se soit établi des ulceres dans les parties attaquées par la gonorrhée, si ces ulceres se sont guéris en laissant des brides, ou des cicatrices épaisses & mal faites, on doit concevoir que le cours des urines ne sera pas si libre après la maladie, qu'il pouvoit l'être avant.

Troisiémement, il peut arriver que les ulceres, au lieu de se cicatriser, deviennent calleux sur leurs bords, ou poussent des chairs fongueuses, connues sous le nom de carnosités ; ce qui diminue d'autant le diametre naturel de l'urethre, & produit une difficulté continuelle à uriner. Il est à remarquer que ces carnosités sont peu fréquentes & qu'elles sont conséquemment des causes assez rares de la strangurie. Il n'en est pas de même de la callosité des bords des ulceres. Si ces ulceres sont petits, ils occasionnent alors l'espece de chaude-pisse habituel-

le, connue par les Anglois sous le nom de *Gleet*, & dont nous avons parlé dans la section précédente. Ces ulceres se guérissent d'eux-mêmes, ou s'ils sont rebelles & qu'on néglige les remedes, ils augmentent peu-à-peu, & produisent la maladie dont il est question ici.

Quatriémement enfin, les miasmes véroliques sont sujets à produire des especes d'atrophies dans certains organes, & par conséquent peuvent faire de même diminuer le diametre du canal de l'urethre, par une sorte de contraction qu'ils occasionnent dans ses fibres circulaires, ce qui retrécit ce canal, & y cause des constrictions capables d'intercepter peu-à-peu le cours total des urines.

Ce qu'il y a d'étonnant & même d'inexplicable, c'est que quelquefois cette maladie se déclare long-temps après la cure apparente de la gonorrhée qui en est la cause. On en voit ne se déclarer qu'au bout de deux, de trois, de six, de dix années & même plus. Que le malade fasse alors usage de bougies, la maladie paroît passée; puis quelque temps après, elle reparoît avec la même violence & plus de danger qu'auparavant.

Symptômes de la strangurie vénérienne.

Voici néanmoins les symptômes qui l'accompagnent ordinairement. D'abord le fil des urines diminue peu-à-peu, & le malade est obligé de faire plus d'effort pour pisser. Les urines ne font plus le même arc en tombant, mais elles semblent vouloir approcher de la perpendiculaire. Leur fil se partage aussi en deux, & paroît être composé de deux spirales entrelacées autour d'un même axe. Elles sont aussi douloureuses, le malade sent une petite cuisson en la lâchant; il a de fréquentes envies d'uriner: quelquefois elles viennent goutte à goutte. Cependant pour peu que le malade fasse quelqu'excès de débauche ou quelqu'exercice violent, elles s'arrêtent tout-à-fait: la strangurie se change en ischurie, qui, si elle ne se calme pas, fait place à un nouveau symptôme qui est le dépôt urineux au périné. Ce symptôme s'annonce par plus ou moins de chaleur, de douleur & de tumeur au périné, le malade a des vomissemens qui ont l'odeur d'urine, la fievre s'allume, &c. &c.

Au reste, on ne peut donner qu'en général le détail de ces symptômes; car cette maladie varie beaucoup chez les différens individus qu'elle attaque. D'abord on doit savoir qu'elle est si rare

chez les femmes, qu'on peut dire qu'il n'y a que les hommes qui y soient sujets. Chez les uns, la gonorrhée a reparu une ou plusieurs fois, avant la strangurie vénérienne: chez d'autres, elle n'a point reparu, chez d'autres enfin, il a toujours subsisté un léger écoulement, ne fut-ce que des filamens mêlés avec les urines. Les uns ont les urines cuisantes, les autres ne les ont point douloureuses. Quelques-uns rendent pendant la strangurie du pus avec les urines, d'autres n'en rendent point. Enfin, chez les uns, l'éjaculation de la semence est accompagnée des mêmes symptômes que la déjection des urines; chez les autres, elle se fait avec peine, pendant que l'autre se fait librement & sans douleur.

Diagnostique des causes de cette maladie.

D'après ce que nous venons d'exposer, chaque malade peut aisément reconnoître quelle est sa maladie, il ne s'agit plus que de lui donner les moyens de reconnoître quelle peut être la nature des obstacles qui l'entretiennent, & quelles sont les parties spécialement affectées.

Premiérement, si la gonorrhée a reparu une ou plusieurs fois avant l'attaque de la strangurie vénérienne, ou qu'il ait toujours subsisté quelqu'écou-

lement, si pendant les accès de strangurie le malade rend des matieres purulentes avec les urines, il y a apparence que cette maladie est causée par quelques ulceres calleux: si, au contraire, le malade n'est attaqué d'aucun de ces symptômes, il doit croire que ce qui s'oppose au cours des urines, est, ou une constriction vénérienne, de l'urethre, ou une diminution de son diametre, causée soit par quelque squirrhosité, soit par quelque cicatrice mal faite.

Secondement, si l'écoulement purulent qui a repris par intervalle, qui a continué, ou qui se manifeste avec la strangurie est léger, il y a lieu de penser que les ulceres qui le fournissent ne sont que superficiels: si, au contraire, il est abondant, il est à craindre alors qu'ils ne soient profonds, ou qu'ils ne soient accompagnés de clapiers & de fistules; ce dont on pourra encore être plus certain, si en appuyant fortement avec le doigt sur le périné, on sent dans ces parties quelque douleur obscure & profonde.

Troisiémement enfin, si l'éjaculation de la semence se fait librement, alors les obstacles qui retardent ou arrêtent

le cours des urines, ſont logés derriere le *verumontanum* : ſi, au contraire, l'éjaculation eſt auſſi difficile & auſſi douloureuſe que la déjection des urines, c'eſt une marque que les mêmes obſtacles ſont en-deça. Au reſte, la ſonde ou les bougies inſtruiront encore mieux de l'endroit qu'occupent préciſément ces obſtacles de leur nombre, de leur grandeur ou groſſeur, &c.

Prognoſtique de cette maladie.

La ſtrangurie vénérienne doit toujours être regardée comme une maladie très-dangereuſe, puiſque de moment à autre elle peut faire place à l'iſchurie & à tous les ſymptômes dangereux qui l'accompagnent. Cependant, elle eſt encore plus ou moins dangereuſe, ſelon que ſes accès ſont continus ou intermittens, plus ou moins violens, plus ou moins fréquens. Elle eſt auſſi plus facile ou plus difficile à guérir, ſelon l'âge des perſonnes qu'elle attaque, ſelon les cauſes qui l'entretiennent, ſelon la nature des parties affectées. Dans un jeune homme ſain du reſte, elle cédera plus aiſément que dans un vieillard, ou dans un homme cacochyme. Elle ſera plus opiniâtre, ſi elle eſt entretenue par des ulceres, par des fiſtules, que ſi elle eſt

occasionnée par toute autre cause ; enfin, si la prostate ou les vésicules séminaires sont attaquées, il y a moins d'espérance, que si les obstacles à détruire se rencontroient dans toute autre partie de l'urethre.

Avant d'entrer dans le détail de la cure de la strangurie vénérienne, nous devons avertir qu'elle demande de la part du malade beaucoup de patience & un peu de dextérité : nous disons de la dextérité, parce que le siege de la maladie ne pouvant point être vu, ni touché immédiatement, on ne peut y appliquer les médicamens necessaires que par le moyen de petits morceaux de toile roulés en maniere de sonde qu'il faut introduire dans le canal de l'urethre, & pousser jusqu'à l'endroit affecté. On a donné à ces petits instrumens le nom de *bougies*, à cause de la ressemblance qu'ils ont avec les petites bougies filées des ciriers.

Traitement de la strangurie vénérienne.

Il est à propos que le malade, avant d'employer les bougies à la cure de la strangurie vénérienne, fasse précéder des remedes généraux capables de détendre les parties agacées, d'adoucir l'âcreté des humeurs, & de concilier au sang une vertu balsamique. Il se

fera donc saigner, plus ou moins, selon son tempérament & ses forces, se mettra à un régime humectant & rafraîchissant, boira abondamment dans la journée du petit lait, ou de la tisanne n°. 11, & prendra dix ou douze bains domestiques. Avant & apres le cours des bains, il se purgera avec une medecine douce, n°. 2., ayant eu soin de prendre la veille de sa purgation, en se mettant au lit, le bol n°. 45. De plus il est essentiel, s'il a lieu de soupçonner que la masse des humeurs soit infectée de quelques miasmes véroliques, qu'il fasse usage d'un traitement anti-vénérien général, pendant qu'il travaillera à détruire les embarras de l'urethre.

Les remedes préparatoires finis, il se munira de bougies de différentes grosseurs n°. 61, dont il introduira la plus grosse qui puisse entrer facilement, dans le canal de l'urethre, après l'avoir enduite légérement d'huile d'amandes douces, tirée sans feu. Il laissera cette bougie dans le canal pendant une demi heure, une heure, ou plus s'il le peut; après quoi, il la retirera. Au bout de quelques heures, il recommencera la même opération, soit

Usage des bougies.

avec la même bougie, soit avec une autre de même numero. Cette opération sera répétée de cette maniere deux, trois ou quatre fois par jour. A mesure que la bougie entrera avec plus de facilité, on aura soin à la reprise suivante, d'y en substituer une autre plus grosse. Ces bougies cependant ne sont que pour accoutumer peu-à-peu le canal de l'urethre à la présence d'un corps étranger : ainsi donc au bout de quelques jours, ou lorsque le malade pourra les supporter avec plus de facilité, il les quittera, pour emploier celles n°. 62. Voici la maniere dont on doit s'en servir.

Le matin, après avoir uriné, le malade prendra une bougie n°. 62, de la grosseur de celle qu'il aura quitté la veille, & après en avoir trempé le bout dans de l'huile d'amandes douces tirée sans feu, il l'introduira dans le canal de l'urethre. Cette premiere fois, il ne la gardera qu'une demi-heure au plus, après quoi il l'ôtera. Au bout de quelques heures, il l'introduira de nouveau, & la gardera le même temps. Enfin, il répétera cette même opération plusieurs fois par jour, ayant soin de la garder toujours de plus en plus,

& d'y substituer, autant que faire se pourra, aux dernieres, des bougies un peu plus grosses, jusqu'à ce qu'il en soit venu à celles qui rempliſſent exactement l'urethre dans tout son diametre. Enfin, on sera tout-à-fait instruit de la maniere de se traiter par les bougies, & de la manipulation de ce traitement, en faisant attention aux remarques suivantes.

Remarques sur la maniere de faire usage des bougies fondantes.

1. Pour introduire facilement ces bougies, le malade s'étant couché sur le dos, prendra la verge entre les doigts de la main gauche, puis ayant découvert le gland, & tenant la verge dans une situation perpendiculaire, il fera entrer peu-à-peu la bougie qu'il tiendra légérement entre les deux premiers doigts de sa main droite. A mesure que la bougie entrera, il allongera la verge en soulevant le gland avec les doigts de son autre main. Enfin, lorsqu'il en sera venu aux obstacles, s'ils empêchent la bougie, d'entrer plus avant, il parviendra à les surmonter en tournant légerement cette bougie entre ses doigts à mesure qu'il la poussera. Au reste, il vaudroit mieux la laisser en cet endroit que de vouloir forcer le pas-

sage. De jour en jour le malade s'apercevra qu'elle pénetre plus avant.

2. L'extrémité supérieure de la bougie doit être liée d'un fil que le malade entortillera légérement autour de la couronne du gland, pour la retenir en place, & empêcher qu'elle ne sorte.

3. Le malade ne doit faire usage des bougies que pendant le jour, sur-tout dans les commencemens de la cure. S'il les gardoit la nuit, il risqueroit qu'elles ne lui causassent des érections qui seroient toujours douloureuses & même cordées. Si même dans les premiers jours, il sent le soir beaucoup de douleur, pour empêcher cet accident, avant de se mettre au lit, il se fera plusieurs injections dans l'urethre avec la composition n° 12.

4. Le temps le plus long que doivent rester les bougies dans le canal qu'on veut dilater, ne peut être réglé : il dépend de la douleur qu'elles causent au malade, ou de la facilité qu'il a à les garder. Quelques-uns les gardent tout le jour, & même la nuit, lorsqu'on n'a pas à craindre les érections. Il y en a que ces bougies n'empêchent point de vacquer à leurs affaires. Enfin, il y en a d'autres qui

ne peuvent les garder que quelques heures de suite. Au reste, plus longtemps on pourra les garder, & plutôt la cure sera terminée.

5. Le temps que l'on doit en faire usage est aussi illimité. On en continuera l'usage jusqu'à ce que les urines sortent à plein canal, & qu'on ne sente plus aucun embarras dans l'urethre. Lorsqu'on en sera venu à ce point-là, il sera même bon d'en faire encore usage quelques semaines de plus, pour affermir la guérison. On est obligé de faire usage des bougies, ordinairement deux ou trois mois, & quelquefois davantage.

6. Pendant tout le temps de la cure, il est nécessaire que le malade observe un régime léger, humectant & rafraîchissant : qu'il s'interdise les exercices un peu violens, qu'il ne boive point de vin, ou du moins très-peu, & qu'il garde la continence la plus exacte. Il doit vivre précisément comme un convalescent.

Maintenant nous devons dire un mot des effets des bougies, & de leur maniere d'opérer.

Maniere d'agir des bougies.

La membrane qui tapisse intérieurement le canal de l'urethre est d'une si

grande sensibilité, à cause des filets nerveux dont elle est composée, que le passage des urines seroit insupportable, si plusieurs glandes ne séparoient & ne versoient pas continuellement sur elle, une humeur limpide & muqueuse propre à empêcher que les sels de l'urine ne la picottent & ne l'irritent. Les urines ne sont même cuisantes dans les maladies de l'urethre qu'autant que ces glandes sont attaquées, & que la secrétion & excrétion de cette humeur muqueuse sont dérangées, ce qui fait qu'elles coulent à nud sur cette membrane, & agissent immédiatement sur les nerfs qui entrent dans sa composition.

Cela posé, les bougies n'agissent pas autrement que tout autre remede stimulant. On sait que la bétoine prise par le nez fait moucher copieusement, parce qu'elle picotte la membrane pituitaire: que la pyrethre fait cracher abondamment lorsqu'on la mâche, parce qu'elle agace les organes, qui filtrent la salive: enfin, que le jalap purge en irritant les glandes de l'estomac & des intestins : il en est tout de même des bougies suppuratives. Si on les introduit & qu'on les laisse long temps dans le canal de l'urethre, les médicamens âcres qui entrent dans

dans leur compoſition, en picottant cette membrane, forcent la ſecrétion & l'excrétion des glandes qui s'y déchargent, & de cette maniere ſont capables de diminuer & même de faire ceſſer tout-à-fait les embarras qui en retréciſſoient le diametre. De plus, ce picottement ou agacement continué long-temps, doit produire une inflammation légere, qui ſe terminant par ſuppuration, contribue encore plus efficacement à fondre les calloſités, les ſquirrhoſités, les fongoſités, &c.

Il ſuit de-là que l'uſage des bougies eſt recommandable non-ſeulement dans le cas de ſtrangurie vénérienne, mais encore dans des gonorrhées opiniâtres & invétérées, qu'on a lieu de ſoupçonner être entretenues par quelqu'ulcere de mauvaiſe nature & calleux, & qu'il eſt impoſſible de guérir radicalement, ſans l'amener auparavant par quelque moyen que ce ſoit, à une ſuppuration louable.

Ce que le malade doit faire lorſque l'iſchurie ſuccéde à la ſtrangurie.

Nous avons averti précédemment que la ſtrangurie pouvoit ſe changer en iſchurie par la négligence du malade, ou quelqu'excès de débauche, &c. & que le dépôt urineux au périné pouvoit facilement ſuccéder à cette iſchurie. Ce

seroit ici le lieu de parler de ces maladies, si elles ne tenoient pas trop foiblement à notre sujet pour en faire partie. Il suffit de dire qu'elles sont des plus dangereuses, & que conséquemment le malade qui en sera attaqué, doit sur le champ avoir recours à un habile Médecin & à un Chirurgien adroit; le premier pour lui prescrire les remedes propres, tant à calmer les accidens présens qu'à prévenir les futurs, & le second pour faire les opérations nécessaires en pareilles circonstances.

CHAPITRE IV.

Des bubons vénériens.

Causes générales des bubons vénériens.

LEs bubons vénériens sont des tumeurs inflammatoires qui attaquent certaines glandes, & qui sont causées par le virus vérolique. Si l'on conçoit que l'humeur infectée des miasmes véroliques & qui leur sert de véhicule, puisse s'introduire par les pores de la peau, & être convoyée par les vaisseaux lymphatiques jusqu'à quelque glande conglobée, on aura une idée

vraie de la maniere dont ſont produites ces eſpeces de tumeurs ; car dans ces circonſtances, les miaſmes véroliques doivent avoir ſur le tiſſu de ces glandes la même action qu'ils ont ſur la membrane de l'urethre, lorſqu'ils y ſont reçus : or, comme en ce dernier cas, ils produiſent une inflammation violente ; dans le premier, ils doivent de même occaſionner des inflammations plus ou moins fortes, ou des tumeurs inflammatoires dans les glandes des aines, des aiſſelles, du col, &c.

Leurs différences.

Les bubons vénériens différent entre eux ſelon les circonſtances ſous leſquelles ils ſe manifeſtent. Les uns paroiſſent immédiatement après l'action de la cauſe qui les a produits, & doivent être regardés comme une maladie eſſentielle ; ainſi un homme après un coït impur peut être attaqué d'un bubon vénérien ſans autre ſymptôme, ce qui caractériſe une vérole locale. D'autres peuvent paroître dans le cas, où l'écoulement d'une gonorrhée, ou la ſuppuration d'un chancre auront été réprimés ou ſupprimés, & doivent être regardés comme ſymptomatiques : on peut encore regarder ces bubons comme vices ſimplement locaux. Enfin,

il y en a qui paroissent sans que le malade y ait donné aucune occasion prochaine, & ces derniers doivent être regardés comme signes non équivoques d'une vérole universelle.

Les bubons vénériens essentiels ou symptomatiques affectent les glandes les plus voisines des parties, par lesquelles l'humeur infectée de miasmes véroliques a été introduite. Ainsi, un enfant qui tette une nourrice infectée, sera attaqué de bubons aux glandes de la bouche ou du col : une nourrice qui alaite un enfant vérolé sera attaquée de bubons aux aisselles : enfin, si le coït est la cause de l'infection, les bubons paroissent aux aines, & ce sont ces derniers qu'on appelle par préférence des poulains. Nous ne parlerons que de ceux-ci; mais ce que nous en dirons peut être entendu à peu de choses près, de tous les autres. Nous partagerons ce Chapitre en deux parties : dans la premiere nous décrirons les symptômes & le traitement du poulain ; dans la seconde, nous détaillerons les accidens qui sont la suite des poulains, & la maniere d'y remédier.

ARTICLE I.

Des ſymptômes & du traitement des poulains.

Diſcription du poulain.

LE poulain eſt une tumeur vénérienne qui ſe manifeſte aux aines dans les deux ſexes, de la groſſeur d'un œuf de pigeon, rarement moins groſſe, ſouvent beaucoup plus conſidérable, ſans changement de couleur à la peau, dure au toucher, très-douloureuſe, ſurtout dans le principe de ſon accroiſſement, & lorſque le malade eſt debout ou veut marcher.

Cette tumeur occupe les deux aines, ou ſe borne à une ſeule.

Elle ſe manifeſte ſeule immédiatement après un coït impur, alors elle eſt eſſentielle, ou primitive; où elle paroît à la ſuite d'une gonorrhée & de chancres, dont l'écoulement ou la ſuppuration aura été diminuée ou ſupprimée, pour lors elle eſt ſymptomatique; ou enfin, elle attaque un malade ſans aucune cauſe récente, & devient un ſigne certain ou pathognomonique d'une vérole univerſelle, com-

me nous l'avons dit ci-dessus des bubons en général.

Ses différences. Quant à ses différences, si la douleur est extrêmement violente, la chaleur vive, que le malade sente un battement dans la tumeur, que le poulain soit de la forme d'un œuf, qu'il soit élastique au toucher, c'est un signe qu'il est phlegmoneux; il sera aisé à résoudre, pourvu qu'on ne perde point de temps, & que l'on emploie promptement les remedes indiqués : un pareil poulain vient aussi très-aisément à suppuration, mais il n'est pas de l'intérêt du malade d'attendre cette terminaison.

Si la douleur est modérée, la chaleur médiocre, qu'il y ait peu de battement dans la tumeur, qu'elle soit moins élevée que dans le cas précédent, que la marque de l'impression du doigt reste dans la partie, que le poulain paroisse pâteux au toucher, alors il est d'une nature œdémateuse; on pourra en espérer la résolution, du moins de la plus grande partie, qui se fera même promptement; mais il arrive assez souvent qu'il reste à ces bubons comme une espece de noyau, qu'il est très-difficile de résoudre tout-à-fait.

On n'a pas beaucoup à craindre la ſuppuration en ce cas, puiſque ce ne ſeroit que très-difficilement & à l'aide des remedes, qu'on obtiendroit cette terminaiſon.

Enfin, ſi le bubon eſt très-dur, ſans douleur, ſans chaleur, ſans pulſation, d'une forme irréguliere; on doit le regarder comme ſquirrheux, & s'attendre à avoir toutes les peines poſſibles, ſoit à le réſoudre, ſoit à le faire ſuppurer.

Diagnoſtique de cette maladie.

Il n'eſt pas difficile pour les malades de reconnoître ſur le champ quelle eſt la nature de ces ſortes de tumeurs. Ils doivent ſçavoir s'ils ont récemment couru quelques hazards, s'ils ont eu une gonorrhée, des chancres, ou enfin ſi précédemment ils ont été attaqués de quelques maladies vénériennes. De plus, s'il étoit poſſible qu'ils ſe trompaſſent, & qu'ils priſſent le poulain pour quelque deſcente, ils pourront diſtinguer ces deux maladies aux marques ſuivantes. La deſcente, n'étant pas étranglée, rentre aiſément lorſque le malade eſt couché ſur le dos les jambes un peu élevées, ſur-tout ſi alors il comprime la tumeur entre les doigts: ſi elle eſt étranglée, alors elle ne peut

plus rentrer, mais elle produit des envies de vomir, des vomissemens, des douleurs de colique, & cependant n'est pas plus douloureuse lorsque le malade est debout & veut marcher. Il n'en est pas de même du poulain : il ne peut rentrer. Que le malade soit debout ou couché, la tumeur est toujours la même. Il ne cause ni vomissemens, ni colique ; mais lorsque le malade veut marcher, la douleur qu'il sent dans l'aine, l'arrête & l'oblige malgré lui au repos. D'ailleurs, il seroit bien singulier, que quelqu'effort de la part du malade fût arrivé à point nommé, d'accord avec le coït impur, pour laisser quelques doutes dans l'esprit du malade, sur la nature de la tumeur.

Prognostique. On doit regarder le poulain comme une maladie très-sérieuse, tant à cause des soins que le traitement de ce symptôme exige, que par ce que le malade doit toujours craindre que le virus vénérien n'infecte toute l'habitude du corps. Cependant, il y a différens degrés de danger, selon la différente nature du poulain, & selon la maniere dont il s'est manifesté. Celui qui est phlegmoneux étant le plus aisé à guérir, par cette raison est moins dangereux. Celui qui est

œdémateux eſt accompagné de plus de danger : enfin, celui qui eſt ſquirrheux eſt le plus dangereux de tous, puiſque non-ſeulement il peut ne point céder aux remedes, mais encore devenir carcinomateux. Le poulain eſſentiel eſt auſſi beaucoup moins dangereux que le poulain ſymptomatique, & celui-ci l'eſt moins que celui qui paroît ſans cauſe manifeſte, & qui eſt l'indice d'une vérole répandue dans toute l'habitude du corps.

Le poulain qui paroît ſans aucune cauſe récente & manifeſte, dénotant une vérole univerſelle, ne peut être guéri radicalement que par un traitement anti-vénérien général. Cependant, ſi différentes raiſons obligent le malade à différer ce traitement général, en attendant une occaſion plus favorable, il emploiera les moyens dont nous parlerons plus bas, pour en procurer la réſolution. Dans de pareilles circonſtances, le malade voulant ſe borner à un traitement particulier, doit faire tout ſon poſſible pour que l'inflammation ſe termine par réſolution : puiſqu'il ſeroit à craindre, ſi la tumeur venoit à s'ouvrir, qu'elle ne pût ſe cicatriſer.

Le poulain qui eſt la ſuite d'une ſup-

pression d'écoulement ou de suppuration, & qui conséquemment se trouve accompagné de l'un ou de l'autre de ces symptômes vénériens, demande que le malade combine le traitement de ces maladies avec celui que nous allons indiquer ; mais principalement il doit donner son attention à rétablir l'écoulement de la gonorrhée, selon les principes que nous avons donnés ci-dessus, ou à faire reparoître la suppuration des chancres, selon les préceptes que nous détaillerons dans le Chapitre, où nous traiterons de ces symptômes.

La cure la plus naturelle du poulain est celle qui se fait par résolution.

Enfin, si le poulain est essentiel & symptôme unique, il faut, dès que le malade s'en appercevra, qu'il tourne ses vues du côté de la résolution de l'inflammation, & qu'il mette tout en œuvre pour empêcher que la tumeur ne s'ouvre. Quelques Auteurs pensent que la terminaison la plus heureuse pour le malade, est la suppuration du poulain, parce que, disent-ils, cette suppuration, lorsqu'elle est abondante & bien conduite, garantit le malade de la vérole. Mais ceux qui sont de cet avis, font-ils bien attention que premiérement, la longueur du traitement par suppuration est plus ennuyeu-

se, & plus gênante même, que ne le feroit un traitement anti-vénérien général; que secondement, quoique le poulain suppure, le malade n'est pas tout-à-fait à l'abri de la vérole, & que de cette maniere les risques sont seulement diminués, de même que la gonorrhée diminue de beaucoup les risques de la vérole, mais ne les anéantit pas tout-à-fait; que troisiémement, enfin, outre ce que nous venons de dire, le malade a encore à risquer que la plaie ne reste fistuleuse, ou que la cicatrice ne soit mal faite & sensible, tous accidens auxquels souvent on ne peut parer avec toute l'habilité possible? Nous croyons donc que la méthode de traiter les poulains par résolution, est de beaucoup préférable à celle de les faire suppurer; & c'est d'après cela que nous donnerons les préceptes suivans.

Traitement du poulain.

Dès que le malade s'appercevra du poulain, il se fera tirer trois pallettes de sang: au bout de six ou huit heures, il s'en fera tirer encore autant; & s'il est fort & robuste, il réïtérera les saignées un plus grand nombre de fois. Il y a peu de personnes assez foibles pour ne pouvoir, en cette circonf-

tance, se faire saigner au moins deux fois : celles qui seront d'un tempérament plus fort, doivent en conséquence répéter cette opération plus souvent & à proportion de leurs forces. Le sexe & les circonstances détermineront pour la saignée du bras ou du pied.

Sur le champ le malade se mettra à une diete sévere, ne vivant que de soupes & de bouillons. Pour tisanne il boira abondamment de l'eau de chiendent, ou de l'eau d'orge n°. 13; il aura soin de se tenir le ventre libre par le moyen des lavemens simples, n°. 16, dont il prendra deux ou trois par jour.

Les vaisseaux ayant été suffisamment désemplis par les saignées, le malade se purgera en prenant le soir, en se mettant au lit, le bol no. 45; & le lendemain matin à jeun, la médecine n°. 28; pour aider l'opération de la médecine il boira du thé léger, du bouillon aux herbes ou de l'eau de veau, à son choix.

Dès le soir même du jour auquel il aura pris cette médecine, après avoir rasé la partie malade, il fera dessus la tumeur & aux environs, une friction avec l'onguent Napolitain n°. 57;

cette friction doit employer environ la grosseur d'une noisette de cet onguent: ensuite on appliquera sur le poulain, ainsi frictionné, une emplâtre de *Vigo cum mercurio* étendu sur un morceau de peau, un peu plus long que la tumeur qu'il doit couvrir & embrasser. On maintiendra cette emplâtre en place par le moyen d'un bandage convenable. En se mettant au lit, le même jour, le malade prendra une des pilules n°. 42 dans du pain à chanter, & par-dessus un verre de la tisanne n°. 22, puis il se tiendra dans son lit le plus chaudement que faire se pourra. Les jours suivants, il prendra tous les soirs, en se couchant, une pareille pilule, pendant vingt ou trente jours.

Cependant, tous les quatre ou cinq jours, il se purgera en prenant le matin à jeun deux scrupules de pilules mercurielles n°. 36; il aidera, comme ci-dessus, l'opération du purgatif en buvant, pendant la matinée, du bouillon coupé, du thé, &c. Les jours qu'il se purgera, il se fera le soir une nouvelle friction sur le poulain, pareille à celle que nous avons dit ci-dessus, & avec les mêmes précautions. Il est à ob-

ſerver que la même emplâtre de Vigo, peut ſervir pendant une quinzaine de jours.

Nous avons averti plus haut, que pendant tout le temps de la cure, le malade devoit obſerver un régime exact: il faut que pendant tout ce temps il renonce abſolument au vin, aux légumes, aux exercices, aux femmes, &c. qu'il ait ſoin de ſouper & de ſe coucher de bonne heure. Dans le commencement du traitement, il ne doit vivre que de bouillons & de ſoupes; mais dès que le poulain commence à ſe réſoudre, il peut joindre à ces alimens des œufs frais, de la viande blanche rotie ou bouillie, & autres de pareille nature. Pendant qu'il fera uſage des remedes mercuriels, il aura auſſi attention de ne point s'expoſer au froid, & même pour peu que la ſaiſon ſoit rude, de garder la chambre.

Si le flux de bouche paroiſſoit menacer, le malade interromproit pour quelques jours l'uſage des remedes mercuriels, & ſe purgeroit une ou deux fois avec la médecine n°. 28, ou celle n°. 38.

En ſuivant les regles que nous venons de preſcrire, la réſolution du

poulain s'opere ordinairement en quinze jours ou trois semaines. Mais, quoi qu'il en soit, le malade ne doit pas quitter pour cela les remedes : il faut qu'il travaille à chasser hors du corps les miasmes véroliques qui s'y sont introduits, ou à les détruire par les remedes mercuriels : il continuera donc encore pendant quinze jours ou trois semaines l'usage des pilules n°. 42; les purgations avec les pilules mercurielles n°. 36, tous les cinq ou six jours, & il boira dans la journée plusieurs verres de la tisanne sudorifique n°. 22. Si par la suite il se manifestoit quelque symptôme vénérien, sans qu'il se fût exposé à une nouvelle infection, il feroit usage d'un traitement anti-vénérien général, par exemple, de celui par le sublimé corrosif.

Poulain bâtard.

Il survient des tumeurs considérables aux levres de la vulve, qui viennent à suppuration, & qu'on appelle, poulains bâtards. Ces poulains doivent se traiter comme les autres; on doit d'abord en tenter la résolution par les voies que nous venons de décrire. Ensuite, si l'on ne gagne rien par ces moyens, & si l'on s'apperçoit que le pus se forme, il faut en avancer la

maturation, soit par l'application des cataplasmes, soit en couvrant la partie, après l'avoir rasée, d'une emplâtre de diachylon gommé. Lorsque la tumeur sera ouverte, on s'y prendra pour le traitement, comme nous le dirons ci-après à la Section I. de l'Article suivant.

A tout ce que nous avons dit ci-dessus, nous ajouterons qu'on peut venir très-bien à bout de la résolution du poulain, sans aucun risque pour l'avenir, en faisant aller de pair avec les remedes externes que nous avons indiqués, un traitement anti-vénérien général, celui, par exemple, par le sublimé corrosif.

La tumeur ne se résout pas toujours.

L'inflammation des glandes ne se termine pas toujours cependant par résolution; soit que la maladie soit plus forte que les remedes, soit que le malade néglige d'employer ces derniers. Elle peut encore se terminer par suppuration, par délitescence, par gangrene & par induration. Comme nous regardons toutes ces terminaisons comme plus fâcheuses que celles par résolution, nous les rangeons au nombre des accidents qui succédent aux poulains, & nous en traiterons à l'article suivant.

ARTICLE II.

Des accidens qui surviennent aux poulains, & de la maniere d'y remédier.

§. I.

De la terminaison du poulain par suppuration.

Signes qui annoncent la terminaison du poulain par suppuration.

QUelquefois, il n'est pas au pouvoir du malade d'empêcher que l'inflammation ne se termine par suppuration. Il s'appercevra que le poulain veut se terminer de cette maniere, si la chaleur, la douleur & la pulsation, au lieu de diminuer, augmentent : s'il survient quelques accès de fievre ou de frissons; si ensuite la tumeur s'applatit un peu, ou devient plus mollette à mesure que les symptômes susdits diminuent : si en touchant la tumeur avec les doigts, on y sent une fluctuation plus ou moins profonde : si la peau, qui n'avoit point changé de couleur dans les commencements, devient rouge & enflammée.

Dès que l'apparence de ces signes

Traitement à faire en cette occasion.

indiquera la formation du pus, n'y ayant plus lieu d'attendre la résolution de la tumeur, le malade fera tout son possible pour seconder la nature. Il appliquera sur la tumeur des cataplasmes avec la mie de pain, & le lait n°. 51, dans lesquels il fera même fondre de petits morceaux d'onguent de la mere : pendant ce temps, son régime sera léger & humectant.

Au bout de quelques jours, il appliquera sur le poulain une emplâtre de diachylon gommé, étendu sur de la peau, & par-dessus le même cataplasme que ci-dessus. A mesure que le pus se formera, & que la peau s'amincira, le régime du malade sera moins sévere, les alimens pourront être plus nourrissans, & il pourra vaquer à ses affaires, si la douleur ne l'en empêche pas.

Cependant, il fera bien de prendre tous les soirs, en se mettant au lit, un bol n°. 42, comme ci-dessus, & de faire usage de la tisanne sudorifique n°. 22. Il seroit préférable de continuer les mêmes remedes extérieurs que nous venons de dire, jusqu'à ce que le poulain s'ouvrît de lui-même. Mais, comme il peut arriver quel-

quefois que le pus soit recouvert d'une peau trop épaisse pour se faire jour, & qu'il pourroit fuir de côté ou d'autre; dans ces circonstances, le malade se fera ouvrir la tumeur par un Chirurgien; ou s'il veut absolument ne point avoir recours aux personnes de l'art, il fera sur de la toile une emplâtre de diapalme de la longueur du poulain: il fera à cette emplâtre une fente dans son milieu, large d'environ deux lignes, & longue d'un demi-pouce ou plus, selon la grosseur du poulain; il appliquera cette emplâtre ainsi fenestrée sur la tumeur, de maniere que l'ouverture, faite à dessein, réponde à l'endroit le plus mollet, & suive la direction du pli de l'aine. Ensuite, il remplira la fenêtre de l'emplâtre de pierre à cautere; recouvrira le tout d'une pareille emplâtre, & pardessus mettra le cataplasme, qu'il soutiendra d'un bandage convenable. Il changera cet appareil au bout de dix ou douze heures, & si la pierre à cautere n'a pas assez opéré, il recommencera la même opération. Les jours suivans, il couvrira la partie cautérisée de *Basilicum*, continuant toujours l'usage du cataplasme. Enfin, le poulain ou-

vert, soit naturellement, soit artificiellement par le bistouri ou le cautere; le malade appliquera tout simplement sur la plaie une emplâtre un peu épaisse d'onguent de la mere, qu'il renouvellera toutes les douze heures. Dès que la suppuration commencera à se tarir, en place d'onguent de la mere, on emploiera de l'emplâtre de Nuremberg n°. 60, qui doit terminer la cure.

Avant de laisser cicatriser la plaie, le malade doit bien faire attention s'il ne reste pas de dureté soit du côté du poulain, soit à ses circonférences. En ce cas, il fera de légeres frictions autour de la base du poulain avec de l'onguent mercuriel n°. 57. Et s'il se rencontre quelques chairs baveuses, ou quelques duretés intérieurement, il les consumera avec la pierre infernale, ou la poudre n°. 64, qu'il saupoudrera dessus. Sur la fin du traitement, il se purgera de quatre en quatre jours, avec les pilules mercurielles n°. 36.

Situation du corps qui avance de beaucoup la cure.

Avant de quitter cet article, nous devons avertir que rien n'est plus propre à abréger la cure du poulain en suppuration, qu'une situation du corps capable de favoriser l'écoulement du pus. Le malade aura donc soin de se

tenir couché sur la plaie, ou pour mieux dire, sur le ventre, le plus souvent & le plus long-temps qu'il pourra; & avec cette précaution la plaie se remplira de chairs beaucoup plus promptement, & la cicatrice sera moins longue à se former.

§. II.

Du poulain fistuleux

Causes du poulain fistuleux.

La principale cause qui fait ordinairement dégénérer le poulain suppuré en ulcere sordide, calleux & fistuleux, est un levain vérolique. Le mouvement intestin qui fait dégénérer les liqueurs engorgées en matiere purulente, a suffi pour atténuer la liqueur infectée de miasmes véroliques, que nous avons vue être la cause premiere du poulain. Cette liqueur une fois atténuée, les miasmes qu'elle retenoit étant libres, s'échappent & se mêlent facilement avec le fluide nerveux qu'ils contaminent; & de-là, un vice universel qui agissant sur toutes les humeurs, & premierement sur la lymphe, la rend impropre à former une cicatrice ferme & solide.

Si la tumeur a été ouverte préma-

turément, & avant que les glandes engorgées aient pu se former & se convertir en pus; les liqueurs les plus fluides s'échappent par la plaie; le mouvement intestin qui opéroit la formation du pus, diminue & même cesse, & les glandes qui n'ont pu être fondues, se durcissent de plus en plus, ne font plus que pleurer une ichorosité sanieuse, & mettent obstacle à ce que la plaie se ferme solidement: seconde cause du poulain fistuleux.

D'un autre côté, si l'ouverture par laquelle s'est vuidé le pus, n'a pas été assez grande pour qu'il ait pu s'évacuer complettement; que de plus, le fond de la cavité du poulain se soit rempli de chairs baveuses qu'on n'aura pu ronger, & dont on n'aura pas arrêté les progrès, à cause de l'étroitesse de la plaie; ç'en est assez pour qu'elle ne puisse se cicatriser, & qu'elle reste fistuleuse.

Enfin, si l'ouverture du poulain suppuré a été considérable, & que pendant le temps de la cure, le malade ait toujours voulu vaquer à ses affaires & marcher, le mouvement de la cuisse en dérangeant continuellement les deux bords de la plaie, les rend durs, cal-

leux, saignans, & met obstacle à leur réumon.

Quoique chacune de ces causes soit séparément suffisante pour produire un ulcere fistuleux au poulain suppuré, il faut dire néanmoins qu'il est très-rare qu'il ne s'en rencontre deux ou trois à la fois: c'est aussi par cette raison, & principalement parce qu'ordinairement celle que nous venons de mettre en tête, est de la partie; c'est, dis-je, par cette raison que nous n'avons pas balancé de donner la préférence au traitement du poulain par résolution, & que nous conseillons fort aux malades, de mettre tout en œuvre, pour l'empêcher de venir à suppuration.

Différences des poulains fistuleux.

Les poulains fistuleux diffèrent entr'eux, à raison de leur ouverture, qui tantôt est assez large, & toujours bâillante, ou qui est étroite ou bouchée d'une pellicule mince, ou d'une croute épaisse & molle, ou d'une chair fongueuse; à raison des sinuosités dont ils sont accompagnés, & qui sont ou longs, ou étroits, ou profonds, ou superficiels, ou droits, ou fluxueux, &c. à raison de la matiere qui en sort, qui est en grande ou en petite quantité, purulente ou sanieuse: enfin, à

raison de leurs callosités, qui sont plus ou moins considérables, plus ou moins dures, plus ou moins douloureuses.

Ces ulceres fistuleux sont toujours fâcheux, mais ils sont encore plus dangereux, s'ils sont accompagnés de sinus qui gagnent les gros vaisseaux, ou si les callosités de leurs bords paroissent vouloir dégénérer en carcinomes.

Comme il y a toujours lieu de croire ou de craindre que l'habitude du corps ne soit infectée, le malade doit, avant tout, se mettre à l'usage d'un traitement anti-vénérien général.

Ce que le malade doit faire en ces circonstances.

Si la maladie est récente; que la plaie ne soit pas profonde, ni accompagnée de clapiers, le malade peut se borner au traitement par le sublimé corrosif, ou à celui par frictions & extinction. Sur la fin du traitement, il se servira de la poudre n°. 64, pour ronger les chairs baveuses & les callosités. Il fera de temps en temps, autour du poulain, des légeres frictions avec l'onguent mercuriel n°. 57, & pansera la plaie avec une emplâtre d'onguent de la mere. Lorsque les petites duretés & callosités seront fondues; que les chairs baveuses seront rongées, & que la plaie sera vermeille,

vermeille, il finira les panſemens avec l'emplâtre de Nuremberg n°. 60.

Si au contraire le poulain fiſtuleux eſt ancien, qu'il ſoit accompagné de pluſieurs clapiers profonds, ſinueux & qui gagnent les gros vaiſſeaux, qu'on y ſente pluſieurs duretés, que la matiere qui en ſort ſoit abondante, &c. le malade préférera le traitement par friction & ſalivation. Ce traitement ſuffit ſouvent ſeul pour fondre les duretés, amollir les calloſités; de maniere que le malade eſt preſque guéri ſans autre remede. Cependant, s'il n'en étoit pas ainſi, le malade auroit alors recours à un habile Chirurgien, qui faiſant les opérations & panſemens néceſſaires, termineroit aiſément la cure.

§. III.

De la terminaiſon du poulain par déliteſcence.

Quoique le poulain au lieu de ſe réſoudre, ait tous les ſignes d'une ſuppuration plus ou moins éloignée; que la tumeur devienne moins dure, qu'on y ſente une fluctuation manifeſte, enfin que la collection du pus ſoit ſenſible, il varrie quelquefois alors que cet-

te matiere purulente rentre peu-à-peu, ou même subitement dans la masse des humeurs. Tous les dépôts peuvent avoir cette terminaison : c'est ce qu'on appelle une terminaison par déliteſcence. Elle seroit très-favorable dans le poulain, si elle ne mettoit le malade dans l'obligation d'avoir recours à un traitement anti-vénérien général. Au reste, s'il n'y a pas d'autre symptôme, la vérole dans ce cas étant des plus récentes, le malade peut employer le traitement par le sublimé corrosif, comme étant le plus commode de tous, & plus que suffisant en ce cas.

§. IV.

De la terminaison du poulain par gangrene

Causes de la terminaison du poulain par gangrene.

Il arrive quelquefois, quoique rarement, que le poulain s'annonce subitement avec un gonflement considérable, une inflammation vive & maligne, & une douleur violente ; alors, si l'on ne s'y prenoit pas, pour arrêter ses progrès, aussi vivement que la maladie le demande, elle se termineroit bientôt par gangrene ; ce qui pourroit avoir des suites très-fâcheuses.

Pour les prévenir, le malade se fera saigner promptement, & réitérera cette opération de quatre en quatre heures, à proportion de ses forces & de la violence des symptômes. Il appliquera sur la tumeur des cataplasmes émolliens de mie de pain & de lait n° 51. Il observera une diette exacte, ne prendra que du bouillon & du petit-lait, & gardera le lit. Ces moyens suffisent ordinairement pour appaiser la violence des symptômes, & permettre au malade de suivre la méthode ordinaire prescrite dans l'article premier de ce chapitre. Traitement à faire alors.

Néanmoins, si par la négligence du malade, ou la vivacité de la maladie, la gangrene se déclaroit tout-à-fait; pour empêcher que la mortification ne fasse des progrès dans le tissu cellulaire, & ne s'étende, soit du côté des anneaux, soit le long de la partie supérieure de la cuisse, on aura recours à un Chirurgien qui se hâtera d'ouvrir la tumeur, & de faire des scarifications plus ou moins profondes dans les parties gangrénées. Ensuite, on pansera les plaies avec des plumasseaux chargés de quelque digestif animé, & on recouvrira le tout avec des compresses trempées

dans de l'eau-de-vie camphrée. La gangrene une fois bornée, le malade sera traité comme si le poulain s'étoit terminé par suppuration, & pour plus grande sûreté, fera usage pendant la cure des remedes mercuriels internes, comme il est dit à la section premiere de cet article.

§. V.

De la terminaison du poulain par induration.

Cause de la terminaison du poulain par induration.

Le poulain peut se terminer par induration de trois manieres: premierement, dès ses principes il peut se former peu-à-peu, sans aucune, ou du moins, avec très-peu de douleur, & pour ainsi dire, sans que le malade s'en apperçoive, & acquérir de cette façon très-peu de tendance à se terminer par suppuration; secondement, il peut paroître vouloir se terminer par suppuration, & lorsque la tumeur sera devenue mollette, la partie la plus fluide du liquide qui y est contenue, rentrer dans les voies de la circulation, ou transpirer par les pores de la peau, & la partie la plus crasse se fixer & s'aglutiner dans les vaisseaux; troisiémement

ment, le poulain peut se résoudre en partie par l'application des remedes & laisser un noyau dur dans son milieu, ce qui est souvent la suite des poulains de nature œdémateuse; de quelque maniere que cette induration se forme, c'est ce que l'on nomme, poulain squirreux.

Différences des poulains squirrheux.

Les poulains de cette espece different entr'eux, à raison de leur volume & de leur forme, les uns étant considérables, les autres d'un volume fort petit? les uns étant fort proéminens, les autres étant plus applatis, ronds, longs, &c. à raison de la quantité de glandes qui entrent dans leur formation, & de la situation de ces glandes, y ayant de ces tumeurs formées par plusieurs glandes, & d'autres par une seule, ou ces glandes étant superficielles, ou profondes: à raison de leur mobilité, les uns étant adhérent, d'autres étant tout-à-fait séparés des parties voisines: à raison de leur sensibilité, les uns étant insensibles & indolens, les autres étant accomgagnés de douleur sourde, lancinante, &c. enfin, à raison de la couleur de la peau qui les recouvre, cette peau, dans les uns, gardant sa couleur naturelle, & dans les autres

ayant quelque tendance à l'inflammation.

Leur pronostique.

Le pronostique de ces tumeurs ne peut pas être avantageux en général : cependant leur danger doit être estimé selon leur degré de dureté, selon leur volume, selon la quantité & la situation des glandes qui les forment, selon leur mobilité, enfin selon leur sensibilité. Elles sont sur-tout très-dangereuses, lorsqu'elles sont accompagnées de douleurs lancinantes, qui indiquent toujours qu'il est à craindre qu'elles ne dégénérent en cancer.

Le malade doit bien se garder d'attaquer ces poulains avec des caustiques, ou d'appliquer dessus des remedes capables d'échauffer l'humeur qui les forme, & d'y produire quelque mouvement intestin, ce qui ne manqueroit pas de lui faire prendre le caractere d'un vrai carcinome, maladie toujours fort dangereuse.

Traitement de ces poulains.

Le seul moyen qu'il doive employer, est un traitement anti-vénérien général : on sent bien néanmoins que ce traitement est indiqué ici, moins pour détruire les miasmes véroliques qui peuvent infecter toute la machine, que pour rendre toutes les humeurs plus

fluides, & les vaisseaux engorgés, par conséquent, plus perméables C'est pourquoi, dans ces circonstances, il doit faire choix d'un traitement par lequel on introduit dans le corps beaucoup plus de molécules grossieres de mercure, que de ses particules subtiles. Celui donc qui paroît convenir le mieux à cet effet, & dont on doit faire usage, est celui par frictions & extinction. Il observera de se bien préparer avant le traitement par l'usage des tisannes rafaîchissantes, des bains domestiques, &c. Pendant le traitement, il fera de legeres frictions sur la tumeur avec l'onguent mercuriel, & appliquera une emplâtre de *Vigo cum mercurio* étendue sur un morceau de peau assez long pour l'embrasser dans toute son étendue. Il pourra mettre des intervalles entre chaque friction, plus considérables que nous n'avons dit en parlant de ce traitement, & en continuer l'usage beaucoup plus long-temps. Il se purgera encore de temps en temps pendant ce traitement, avec les pilules mercurielles, ou avec quelqu'autre médecine n°. 28, selon l'indication.

Par le moyen de ce traitement, il

arrive ordinairement que la tumeur se fond entiérement, mais aussi il peut se faire qu'elle ne se fonde qu'à moitié, & qu'il subsiste toujours une espece de noyau squirreux & très-dur. Pour détruire entiérement ces restes, le malade ne peut pas employer de remedes plus efficaces, que les eaux Thermales en douches, ou leurs boues en cataplasme, sur ces tumeurs. Cependant, si l'usage de ces derniers remedes excitoient des douleurs lancinantes, il faudroit que le malade les quittât sans s'obstiner davantage, & se contentât de couvrir la partie malade avec une emplâtre composée de partie égale de diabotanum, & de mucilage. D'ailleurs, il vivra de régime & laissera à la nature le soin du reste.

§. VI.

Du poulain carcinomateux.

Signes qui annoncent la formation d'un cancer.

Les progessions suivant lesquelles un poulain squirreux dégénere en cancer, sont les mêmes que celles que l'on remarque dans tous les autres cas où une tumeur devient cancéreuse.

On commence d'abord à sentir dans la partie une chaleur inaccoutumée : elle

eſt douloureuſe ſi on la comprime ; elle augmente en volume, devient plus rénitente, produit des élancemens de temps à autre. Dans cet état le carcinome eſt commençant.

Enſuite, la chaleur, la douleur, la tumefaction, la rénitence augmentent : la tumeur produit des élancemens plus fréquens & plus vifs, elle forme une pointe qui ſaillit & qui eſt recouverte d'une peau tendue, unie, luiſante & rougeâtre. Alors le cancer eſt confirmé & occulte.

Enfin, la peau qui recouvroit la pointe de la tumeur ſe creve ; il s'y forme un ulcere d'où ſuintent du ſang, de l'ichoroſité, de la ſanie : l'ulcere s'aggrandit de jour en jour ; la matiere devient plus abondante ; les bords de la plaie ſe tuméfient, ſe renverſent & ſe replient en dehors : le milieu ſe couvre d'une chair fongueuſe, mal-unie & couverte d'une ſanie purulente : la douleur devient violente, brûlante & lancinante : les environs de l'ulcere deviennent livides, & l'on y remarque de côté & d'autre des veines variqueuſes & rampantes de différente groſſeur. A ce point, le cancer eſt confirmé & ulcéré.

Il ſeroit fort difficile de dire au juſte,

quelles sont les causes qui opérent ces différens phénomenes, & quelle est la maniere dont elles peuvent avoir agi. Au-reste, le mal étant fait, qu'importe de savoir qui l'a causé? ne vaut-il pas mieux savoir comment y porter remede?

Diagnostique de ces tumeurs.

Le danger du poulain carcinomateux doit s'estimer selon le degré d'adhérence qu'il a avec les parties voisines. S'il est bien mobile, & séparé des parties environnantes, qu'il soit à quelque distance des gros vaisseaux, on peut l'extirper avec l'instrument & guérir le malade par cette opération : mais s'il est adhérent, comme on ne peut en faire l'opération, il est incurable ; & l'on ne doit employer en ce cas, que des remedes palliatifs qui adoucissent la férocité du mal, & le rendent plus supportable.

On voit par-là, que le poulain cancéreux est une maladie dangereuse, puisque, ou elle est incurable, ou elle ne peut se guérir que par le moyen d'une opération cruelle & dangereuse. Au reste, plus le poulain cancéreux a de volume, plus il fait de douleur, & plus il est fâcheux. Par les mêmes raisons, il est moins dangereux s'il n'est qu'occulte, & qu'il ne soit pas encore ulcéré.

Nous disons que si le cancer est mobile & parfaitement détaché des parties environnantes, & sur-tout des gros vaisseaux; il faut absolument l'emporter avec l'instrument tranchant, & cela plutôt que plutard. En ce cas, le malade doit se préparer à cette opération par l'usage des remedes généraux, de la saignée, de la purgation, des remedes rafraîchissans & humectans, le lait, les eaux minérales, les bains, &c. mais principalement il ne doit pas négliger de suivre un traitement anti-vénérien général, que les soupçons d'un vice vérolique caché, rendent le plus souvent nécessaire. Ensuite, pour se faire opérer, il aura recours à un Chirurgien habile, qui aura soin de bien emporter toute la tumeur, & de ne pas laisser la moindre glande attaquée du même mal, pas la plus petite radicule d'un nouveau cancer. Ces personnes seront ensuite dirigées selon les regles de l'Art : nous ne devons pas entrer dans ces détails. Traitement à suivre en pareil cas.

Dans le second cas, où les adhérences du cancer n'en permettent point l'extirpation, il faut que le malade, après avoir suivi très-exactement un traitement anti-vénérien général, s'en

tienne aux avis qu'un habile Médecin pourra lui donner, quant à son régime, ou aux remedes qu'il devra employer pour rendre son mal moins insupportable.

CHAPITRE V.

Des ulceres vénériens locaux.

Causes général des ulceres vénériens locaux.

ON s'apperçoit bien que dans ce Chapitre il ne s'agit point des ulceres qui doivent leur origine, ou qui sont entretenus par un vice vérolique répandu dans toute l'habitude du corps; mais seulement de ceux qui étant la suite immédiate d'un commerce impur, se déclarent quelques jours après le croït qui leur a donné naissance. Nous avons montré supérieurement que les miasmes véroliques enchaînés dans l'humeur qui leur sert de véhicule, & déposés aux orifices des canaux excrétoires des glandes, ou sur une partie membraneuse, y excitoient une inflammation, & augmentoient ou même troubloient la sécrétion & l'excrétion qui doivent se faire par le ministere de

ces glandes : ce qui eſt la cauſe de la gonorrhée. Nous avons dit que ſi cette même humeur infectée de miaſmes véroliques, étoit pompée par les pores de la peau & convoyée au moyen des vaiſſeaux lymphatiques dans quelque glande, il s'enſuivroit une inflammation de ces mêmes glandes, capable de ſe terminer par réſolution, ſuppuration, induration, déliteſcence, gangrene : ce qui conſtitue l'origine des poulains ou bubons vénériens. D'après cela, on doit concevoir que ſi les mêmes miaſmes ſe trouvent arrêtés ſur des fibrilles ou houpes nerveuſes, il doit en réſulter de même une inflammation, mais qui vû les parties infectées, ſe terminera le plus ſouvent par ſuppuration, qu'autrement. Voilà en peu de mots la théorie des ulceres vénériens locaux. Le gland, & principalement la couronne, la face interne du prépuce chez les hommes ; les nymphes, l'intérieur même des grandes levres, les caroncules myrthyformes, en un mot, l'orifice externe du vagin chez les femmes ; l'areole qui eſt autour du mammelon, les levres, la langue chez les deux ſexes, ſont des parties remplies & compoſées, en plus grande partie, de hou-

pes nerveuses. C'est donc dans ces endroits, s'ils se trouvent exposés à l'action des miasmes véroliques, que doivent se former ces ulceres vénériens locaux, plus ou moins grands, plus ou moins difficiles à guérir, & plus ou moins sujets à donner la vérole aux malades qui en sont attaqués. On a donné à ces ulceres le nom de chancres, sans doute à cause de la promptitude avec laquelle ils rongent le plus souvent les parties qui en sont le siege, si on néglige de les traiter avec les remedes convenables.

Nous croyons devoir diviser ce Chapitre en deux Articles, comme le précédent. Dans le premier de ces Articles, nous parlerons des symptômes de la maladie, & des moyens de la guérir : dans le second, nous exposerons les accidens dont elle peut être accompagnée ou suivie, & les méthodes à suivre en pareil cas.

ARTICLE I.

Des ſymptômes & du traitement des chancres.

LE premier ſymptôme qui annonce la formation d'un chancre vénérien, eſt une démangeaiſon ou un prurit violent, auxquels ſuceéde un picottement incommode dans la partie qui doit être affectée. Enſuite, il s'éleve dans le même endroit un petit bouton dont la pointe blanchit ſenſiblement, s'applatit & s'ouvre enfin tout-à-fait, pour laiſſer pleurer une matiere plus ou moins mordicante. Cette matiere rongeant peu-à-peu les bords de la plaie, en forme un petit ulcere plus ou moins large, plus ou moins profond.

Symptômes des chancres vénériens.

Ces ulceres ſe manifeſtent chez les hommes, à l'extrémité du gland, quelquefois même à l'extrémité de l'urethre intérieurement, à la couronne du gland, à la face interne ou au bord du prépuce, à la racine du frein, où ils empiétent moitié ſur le gland & moitié ſur le prépuce: chez les femmes, aux faces internes des

grandes levres, aux faces internes, externes & sur les bords de nymphes, autour du prépuce, aux caroncules myrthiformes, &c. Dans les deux sexes, à la circonférence de l'anus, aux aréoles & aux papilles des mammelles, aux côtés de la langue, sur les bords des levres, &c.

Leurs différences.

Tantôt les chancres sont nombreux, & ne sont point séparés les uns des autres, ou bien ils sont disposés sur une même ligne, ou un cercle; tantôt ils sont en petit nombre & séparés les uns des autres.

Il y en a qui sont bénins, presque superficiels, peu larges, & qui ne donnent qu'un pus louable, dont les bords ne sont pas durs ni enflammés, & dont le fonds est d'une couleur assez bonne. D'autres sont malins, irréguliers quant à la figure, anguleux, leur fonds est noir, livide ou d'un rouge foncé, quelquefois couvert d'une pellicule jaunâtre. Ce qui en sort est plutôt sanieux que purulent, & cette sanie en corrodant les chairs voisines, les augmente de plus en plus: leurs bords sont durs, calleux, proéminens, rouges, enflammés. Ces sortes de chancres sont fort sujets à produire le phymosis, le pa-

raphymosis, la chrystalline, &c. dont nous parlerons à l'Article suivant.

Enfin, les chancres diffèrent entre eux, à raison de la cause qui les fait naître. Les uns succèdent à un commerce impur, & sont des vices locaux; les autres se manifestent sans qu'un coït récent & suspicieux ait précédé, & sont des signes d'un vice interne répandu dans toute l'habitude du corps.

Diagnostique de cette maladie.

Suivant ce que nous venons de dire, il ne doit pas être difficile au malade de juger de sa maladie, de sa cause médiate ou immédiate, enfin de ses différences. Cependant, quant aux chancres qui attaquent intérieurement l'extrémité de l'urethre, & dont le siege est ordinairement dans les fosses naviculaires, on pourroit aisément s'y tromper, & prendre cette maladie pour une gonorrhée, si l'on ne faisoit attention que, dans ce cas, l'écoulement purulent qui se fait par l'extrémité de l'urethre, est moins abondant que dans la gonorrhée; que la douleur ne se fait point sentir au périné, mais à l'extrémité de la verge, & à l'endroit affecté. De plus, au moyen d'une bougie, que le malade introduira dans le canal de l'urethre, il pourra s'assurer encore

mieux de la présence de ces chancres.

Prognostique. Comme on a vu ci-dessus que les parties attaquées par les chancres, étoient les fibrilles ou les houpes nerveuses, on peut presque toujours être assuré que ce symptôme local sera suivi d'une vérole universelle, s'il n'en est pas déja accompagné. Outre ce prognostique qui est assez fâcheux, mais qui ne regarde que le futur, on doit encore sçavoir que le danger présent de la part du vice local, augmente à proportion de la qualité & de la quantité des chancres; & qu'il est considérable, s'ils sont accompagnés des accidens dont nous devons parler dans l'Article suivant.

Traitement à suivre pour la cure de ces maladies. D'après ce prognostique, nous croyons qu'un malade attaqué de chancres vénériens, ne peut rien faire de mieux que de se mettre à l'usage d'un traitement général anti-vérolique, après avoir fait les remedes généraux propres à diminuer les symptômes inflammatoires dont cette maladie peut être accompagnée. Le traitement général à préférer en ce cas, est celui par le sublimé corrosif, pour les raisons que nous avons détaillées plus haut dans cet ouvrage; & encore, parce que, pourvu que les chancres soient en pe-

tit nombre & benins, ou que les accidens qui les accompagnent soient légers; après avoir fait précéder les remedes généraux dont nous venons de parler, le malade n'aura d'autres panſemens à y faire que de les baſſiner ſouvent, dans la journée, avec l'eau de chaux & le mercure doux, n° 25.

Cependant, ſi quelques raiſons empêchent le malade de ſuivre l'avis que nous venons de lui donner, nous ne pouvons nous diſpenſer de lui indiquer les moyens de remédier à la maladie locale, juſqu'à ce que des occaſions plus favorables lui permettent, ou des ſymptômes moins équivoques le preſſent de faire uſage d'un traitement antivérolique général. Avant d'entrer dans ces détails, nous ferons obſerver que, quoique nous n'ayons intention de parler dans ce qui ſuivra que des chancres qui peuvent naître ſur le gland ou aux environs; néanmoins, la cure de tous ceux qui peuvent venir dans d'autres parties, doit être modelée d'après ce que nous allons expoſer.

Traitement plus particulier des chancres.

La premiere indication qu'un malade attaqué de chancres ait à ſuivre, eſt de remédier aux ſymptômes inflammatoires qui les accompagnent, ou de

prévenir ceux qui menaceroient de les accompagner. Pour la remplir, il se fera saigner une ou plusieurs fois au bras, ou au pied, selon ses forces, son âge, son tempérament, son sexe, la violence des symptomes, &c. Si l'inflammation est forte, il se tiendra, pour toute nourriture, au bouillon, & à plusieurs soupes; il boira abondamment de la tisanne n°. 13, ou du petit lait. Il se baignera fréquemment les parties affectées dans de l'eau ou du lait tiede, ou dans une décoction émolliente n°. 18, & il se les couvrira d'un cataplasme de mie de pain & de lait n°. 51.

On sent bien que ces remedes ne sont nécessaires qu'autant que l'inflammation est forte; les parties affectées, tendues & douloureuses. Car, dans le cas d'un simple chancre benin & de peu de conséquence, qui n'est accompagné ni d'inflammation ni de douleur, on peut très-bien s'en passer.

L'inflammation étant tout-à-fait cessée, ou n'étant plus à craindre, le malade se pansera tous les jours soir & matin avec un petit plumasseau de charpie couvert de basilicum, dans lequel on aura mêlé du précipité rouge n°. 59. Si néanmoins le chancre est d'une

certaine grandeur, que son fond soit couvert d'une mucosité jaunâtre, ou de chairs baveuses, d'un rouge livide ou foncé, il le touchera légérement avec la pierre infernale. Alors il recouvrira le chancre de charpie rapée, & assujettira le tout au moyen d'un linge graissé d'onguent mercuriel n°. 57. Il couvrira le tout de cataplasme de mie de pain & de lait, comme ci-devant, qu'il soutiendra d'un bandage convenable.

Le moyen le plus commode de soutenir cet appareil, est de faire avec un morceau de linge quarré une croix de chevalier. On fait un trou de quelques lignes de diametre au milieu de cette compresse. Le malade ayant retiré le prépuce en arriere pour bien découvrir le gland, & appliqué le plumasseau & l'emplâtre, appliquera la croix de chevalier, de maniere que le trou pratiqué dans son milieu, réponde à l'ouverture de l'urethre. Il rabattra ensuite les branches de la croix de chaque côté, & assujettira le tout au moyen d'une bandelette.

Cependant, le malade se fera sur la partie affectée & aux environs, de légéres frictions mercurielles, qu'il répé-

tera tous les trois ou quatre jours de la même façon & avec les mêmes précautions, que nous avons exposées ci-devant, en parlant du traitement de la chaude-pisse. S'il est gras & replet, il joindra encore à tous ces remedes, l'usage de la tisanne sudorifique n°. 22, dont il prendra plusieurs verres par jour, le matin à jeun dans son lit, dans la journée & le soir en se couchant. Il aura aussi attention de se purger de temps en temps pendant le traitement, avec les pillules mercurielles n°. 36.

L'usage des remedes externes ou topiques qui sont rongeans & brûlans, procurera une petite escarre qui doit se détacher au bout de quelques jours. Alors, si les chairs qui se trouvent sous cette escarre sont d'une belle couleur & grenues, si la suppuration est louable, on pansera l'ulcere avec du basilicum pur & sans mêlange de précipité, dont on couvrira le petit plumasseau de charpie qu'on mettra sur la plaie S'il reste quelque partie qui soit encore couverte de chairs baveuses, ou que les bords soient encore durs & calleux, on brûlera de nouveau les premieres en les touchant légérement avec la pierre in-

ernale, ou en les saupoudrant avec
a poudre escarrotique n°. 64: & l'on
âchera de fondre les callosités, en fai-
ant dessus & aux environs, de légéres
rictions avec l'onguent mercuriel n°.
7; friction qu'on répétera tous les
ours.

Enfin, lorsque les chairs seront pres-
ue de niveau, que les callosités seront
ien détruites, que la plaie sera ver-
neille & d'une belle couleur, on tâ-
hera d'en procurer la cicatrice en la
anfant avec un mêlange de baume
'Arceus & d'onguent Napolitain n°.
7. On couvrira le petit plumasseau
hargé de ce mêlange, avec un petit
inge graissé de pompholix.

Au reste, ce n'est que lorsque les
hancres sont un peu considérables,
u'on est forcé d'employer toute cette
néthode. La plupart du temps les chan-
res ne sont pas plus grands qu'une
ête d'épingle: alors, il suffit de les
rûler avec la pierre infernale, dont
on les touche légérement. On fait aux
environs, des frictions mercurielles
qu'on répete tous les jours, & lorsque
'escarre est tombée, on en obtient or-
dinairement la guérison en peu de jours,
en les couvrant d'un petit plumasseau

de charpie graissée d'onguent mercuriel, qu'on y assujettit, moyennant le bandage que nous avons décrit ci-dessus.

Si le chancre étoit situé à l'extrémité interne de l'urethre, au moyen d'une bougie, on l'enduira des mêmes médicamens & dans le même ordre que nous l'avons dit; ayant soin, 1°. de ne pas laisser la bougie dans l'urethre, 2°. de recommencer les mêmes médicamens à chaque fois qu'on sera obligé de lâcher son urine.

Dès que l'inflammation est passée, le malade peut vivre comme à son ordinaire, pourvu que son régime soit réglé, humectant & médiocre.

Si les chancres se trouvoient accompagnés de poulains ou de gonorrhée, on combineroit facilement les traitemens de ces maladies. Mais, dans ces circonstances, le plus court & le plus sûr, est d'avoir recours à un traitement anti-vénérien général.

Avant de finir cet article, nous devons faire observer, que dans le cas, où un malade auroit recours à un traitement anti-vénérien pour se guérir d'un chancre, il faut qu'il arrange les choses de maniere que la maladie locale soit

guérie,

guérie, avant que le traitement général soit fini : autrement, il risque de se manquer, & que la vérole se manifeste par la suite, comme s'il ne se fût pas traité.

Article II.

Des accidens qui accompagnent les chancres, ou qui leur succédent.

§. I.

Du phymosis, du paraphymosis & des chrystallines.

Causes générales des tumeurs du gland & du prépuce.

LOrsque les chancres qui attaquent la face interne du prépuce, le frein ou le filet du gland, ou sa couronne, sont en grand nombre, serrés les uns contre les autres, très-douloureux, malins, ou si avant que l'inflammation ait été bien appaisée, on les touche avec des remedes escarrotiques violens; il arrive que le prépuce, ou le gland, ou tous les deux ensemble, se gonflent ou augmentent en volume, & s'enflamment.

Différences de ces tumeurs.

L'inflammation de ces parties, de quelque cause qu'elle provienne, est

phlegmoneuse, œdémateuse ou squirrheuse. Dans le premier cas, elle est accompagnée de chaleur, de douleur, de rougeur & de rénitence : dans le second, les symptômes sont beaucoup moindres, & au lieu de rénitence, les parties paroissent luisantes, & cédent à l'impression du doigt : enfin, dans le troisième, il n'y a ni douleur, ni chaleur, ni rénitence ; mais la dureté des parties est si grande, qu'elle ne cede en aucune façon à la pression du doigt.

Le phymosis. De quelque maniere que le prépuce soit tuméfié, tantôt il est si serré à son extrémité, qu'il est difficile ou même impossible de le tirer en arriere & de découvrir le gland ; on appelle cette maladie phymosis : tantôt il est si resserré au-de-là de la couronne du gland qu'il laisse à nud, qu'il est impossible de le faire revenir dans sa situation naturelle ; c'est ce qu'on nomme paraphymosis.

Le paraphymosis.

La chrystalline. Quelle que soit la tumeur du gland, il arrive souvent, si elle dure depuis un certain temps, qu'il s'éleve à son extrémité ou à sa surface, des petites bulbes de différentes grosseurs, pleines d'une eau roussâtre, semblables à ces cloches qui s'élevent sur la peau lors-

qu'on s'eſt brûlé; on appelle cette maladie chryſtalline.

Ces maladies, quoique propres aux parties de la génération de l'homme, ſe peuvent néanmoins auſſi rencontrer en quelque ſorte chez les femmes, & aux autres parties que nous avons dit être ſujettes aux chancres vénériens.

Prognoſtique général de ces maladies.

Toute tumeur vénérienne du gland, ou du prépuce, eſt toujours fâcheuſe, tant à cauſe des ſymptômes qu'elle occaſionne préſentement, qu'à cauſe de ceux qu'elle peut occaſionner. Le danger néanmoins eſt encore bien plus grand, lorſque la gangrene & le ſphacele ſe mettent de la partie; maladies auxquelles on ne peut s'oppoſer que par des remedes violens, comme ſcarifications, amputations, &c. ainſi que nous le dirons plus bas. Quant aux accidens qu'elle occaſionne, le phymoſis eſt moins dangereux que le paraphymoſis, qui étranglant le gland, & interceptant le cours de la circulation dans cette partie, peut facilement la faire tomber en gangrene. Les chryſtallines, qui ſe joignent à ces ſymptômes, ne peuvent que rendre le prognoſtique plus fâcheux, puiſqu'elles

annoncent une mortification qui commence.

Cure générale de ces symptômes.

La cure de la tumeur vénérienne du gland, ou du prépuce, consiste à procurer au plus vîte la résolution de l'inflammation qui la produit; à empêcher que la gangrene ou le sphacele ne soient la suite de l'étranglement des parties, & à déterger & cicatriser les petits chancres qui entretiennent ces symptômes. Nous allons détailler plus particuliérement les moyens que l'on doit employer dans ces vices, en parlant séparément du traitement qui convient au phymosis, au paraphymosis, & aux chrystallines.

Traitement du phymosis.

I. Le malade attaqué d'un phymosis, se fera saigner plus ou moins selon son âge, ses forces & la violence de la maladie. Si l'inflammation est considérable, le malade peut se faire tirer, le premier jour, trois pallettes de sang, & répéter cette opération de quatre en quatre heures. Il se mettra au bouillon seul, & à l'usage d'une tisanne rafraîchissante n°. 13, dont il boira abondamment. Il entourera la partie malade d'un cataplasme de mie de pain & de lait, n°. 51, qu'il renouvellera toutes les six heures. Ce

pendant, comme la ſanie purulente qui ſort des chancres cachés ſous le prépuce, ne peut qu'entretenir & même augmenter l'inflammation, il injectera, entre le prépuce & le gland, de l'eau de guimauve n°. 11, tiede, à pluſieurs repriſes, chaque fois qu'il renouvellera ſon cataplaſme.

Dès que l'uſage exact de ces remedes aura un peu calmé les accidens, chaque fois que le malade changera de cataplaſme, il introduira à l'aide d'une ſonde, entre le prépuce & le gland, quelques brins de charpie trempée dans la même eau de guimauve, ou dans l'eau de chaux n°. 25; tant pour adoucir l'âcreté de la ſanie qui découle des chancres, que pour les déterger un peu, & empêcher que le prépuce n'adhere au gland; ce qui empêcheroit dans la ſuite le malade de le retirer en arriere.

Auſſi tôt que l'état des parties le permettra, le malade aura ſoin de découvrir le gland, pour panſer les chancres qui peuvent y être, de la même maniere que nous avons détaillée à l'article précédent. Il doit néanmoins bien prendre garde de ne pas rétirer le prépuce avec trop de force, de peur de ne

pouvoir ensuite le faire revenir, & de faire changer le phymosis en paraphymosis.

Sur la fin de la maladie, lorsque l'inflammation sera tout-à-fait cessée, le malade se purgera tous les deux jours en prenant, le soir en se couchant, le bol n°. 45; & le lendemain matin à jeun, la médecine n°. 30.

Si cependant du commencement de la maladie les saignées, les tisannes, les cataplasmes, n'empêchoient pas le phymosis d'augmenter, ou du moins n'arrêtoient pas ses progrès; pour peu qu'il y eut à craindre que la gangrene ne succédât à cette violente constriction contre nature, il faudroit que le malade s'adressât à un Chirurgien qui fît alors l'opération nécessaire en pareil cas. Cette opération consiste à couler entre le prépuce & le gland une sonde crénelée, & à passer dans la crénelure de cet instrument un bistouri, pour fendre dans toute sa longueur le prépuce tuméfié. L'opération faite & le gland bien découvert, la plaie récente & les chancres vénériens seront pansés selon l'Art.

Traitement du paraphymosis.

II. Comme dans le paraphymosis, les chancres qui sont la premiere cause

du mal, sont à découverts, cet accident seroit sans doute moins fâcheux que le précédent, si l'étranglement qu'il cause ne menaçoit de faire tomber en gangrene les parties supérieures à la ligature, dont il fait l'office, & d'intercepter tout-à-fait le cours des urines, en comprimant l'urethre, & en bouchant exactement ce canal. Si donc, le phymosis demande des secours prompts, à combien plus forte raison doit-on ne pas négliger l'accident dont nous traitons ?

Le malade se fera faire des saignées de proche en proche ; il gardera le lit, observera une diette sévere, & boira abondamment d'une tisanne rafraîchissante n°. 13 ; il enveloppera sa verge d'un cataplasme de mie de pain & de lait n°. 51, qu'il renouvellera toutes les six heures. Dès que ces remedes auront procuré quelque relâche, il essayera de faire revenir le prépuce dans son état naturel, ayant soin cependant de modérer ses efforts, qui, s'ils étoient superflus & violens, ne tarderoient pas de renouveller l'inflammation. Lorsque le prépuce aura pû être ramené dans sa situation naturelle, le malade ne négligera pas pour cela les cataplasmes ;

mais, de plus, il fera des injections fréquentes, entre le gland & le prépuce, avec quelque décoction émollientе, n°. 11, comme dans le phymosis, pour tâcher de calmer de plus en plus l'inflammation : il y introduira encore, comme nous avons dit ci-dessus, de la charpie imbibée d'eau de chaux, n°. 25, au moyen d'une petite sonde, tant afin d'expliquer le prépuce, que pour empêcher que les chancres, dont il est couvert, ne se collent avec ceux qui attaquent le gland. Enfin, les symptômes inflammatoires étant cessés, il traitera ses chancres selon que nous l'avons dit à l'article précédent.

Cependant, si le malade au bout de quelques jours ne pouvoit ramener le prépuce sur le gland, si l'inflammation ne diminuoit point, enfin, s'il y avoit danger que la mortification ne se mît de la partie, le malade auroit recours à un Chirurgien, pour se faire débrider la partie, au moyen de quelques coups légers de bistouri donnés transversalement aux rugosités que forme le prépuce en ce cas. Ce débridement fait, la plaie & les chancres seront pansés selon l'Art.

III. Nous avons dit que les chrystallines étoient de petites bulbes remplies d'une eau rousâtre, qui s'élevoient sur le prépuce, dans le cas où ces parties étoient extraordinairement tuméfiées. Dans le phymosis, elles se manifestent à l'extrémité du gland; lorsque ce dernier est gonflé de maniere à ne pouvoir être tout-à-fait contenu sous le prépuce. Le bord de celui-ci étant extrêmement serré autour de la partie du gland qui le déborde, forme une ligature qui étrangle le gland, & menace de le faire tomber en mortification. Dans le paraphymosis, ces bulbes chrystallines s'élevent sur toutes les parties du gland, & même du prépuce. Elles indiquent toujours une mortification commençante; ainsi le malade doit voir que dans ce cas il n'y a point à différer. Traitement des chrystallines.

Les parties étant bien débridées, car c'est par-là qu'il faut commencer en ces circonstances, le malade étuvera les chrystallines avec un mélange d'infusion de fleurs de sureau & d'eau-de-vie camphrée n°. 7, si elles ne sont pas considérables. Si, au contraire, elles sont considérables, qu'elles contiennent de l'air, que leur base soit d'un rouge li-

vide ; comme ce sont des indices que la mortification s'est déja manifestée, on coupera la pointe de ces véficules ; & lorsque l'eau en sera sortie, on en scarifiera la base avec la pointe du bistouri ; puis on les pansera avec un petit plumaceau trempé dans l'eau-de-vie camphrée, & exprimé légérement. Ensuite, lorsque la suppuration sera bien établie, on pansera le tout selon l'Art, soit avec le basilicum & le précipité rouge, n°. 59, si les chairs sont baveuses : soit avec le basilicum pur ou mêlé avec l'onguent mercuriel, &c.

Nous n'entrons pas dans un plus grand détail sur ces accidens, parce qu'ils demandent ordinairement la main du Chirurgien. Nous nous contenterons de faire observer que dans toutes ces maladies, il faut que le malade garde le lit, soit couché sur le dos, & que sa verge soit contenue sur son ventre, au moyen d'un bandage convenable ; afin de faciliter, par cette situation, le retour du sang & des esprits. Du reste, lorsque le danger sera passé, le régime du malade doit être humectant, rafraîchissant & médiocre.

§ II.

De la gangrene & du sphacele des parties attaquées par les chancres vénériens.

Quelquefois les chancres sont si malins, ou en si grand nombre, que l'inflammation qu'ils occasionnent est assez vive pour faire tomber en gangrene les parties qu'ils attaquent. Cela arrive encore plus fréquemment lorsqu'en pareil cas, on n'emploie pas assez promptement les remedes propres à résoudre l'inflammation, ou que dans le cas d'étranglement, on ne débride pas assez promptement les parties étranglées. Voici la maniere dont ces symptômes se manifestent. Causes de la gangrene des parties génitales.

La tumeur inflammatoire qui étoit tendue, rénitente, unie, luisante & extrêmement douloureuse, se flétrit, devient moins élastique au toucher, d'une couleur plus obscure; la douleur & la chaleur qu'on y ressentoit s'appaisent un peu. Tels sont les signes d'une gangrene imminente. Symptômes qui annoncent cette terminaison.

La peau se relâche ensuite de plus en plus, s'affaise; la tumeur cede plus facilement à l'impression du doigt, devient de plus en plus livide; la dou-

leur, la chaleur & le sentiment s'éteignent dans la partie. Alors, la gangrene est commençante.

Enfin, il s'éleve de tous côtés des vésicules, pleines d'une eau rousâtre & sanguinolente, qu'on appelle *phlyctenes*, & dont la base est plus ou moins noirâtre : on ne sent plus dans la partie ni chaleur, ni douleur ; l'impression du doigt y reste marquée. C'est ce qu'on appelle gangrene confirmée, ou sphacele.

On sent bien qu'il n'y a rien à espérer de bon de pareils symptômes, & qu'on ne doit absolument négliger aucun moyen pour empêcher la gangrene de se déclarer, si elle n'est qu'imminente ; pour arrêter ses progrès, si elle ne fait que commencer ; ou pour l'extirper entiérement, si elle est tout-à-fait confirmée.

Il est inutile que nous rapportions la cure de ces accidens, puisque dans ces circonstances, il est impossible que le malade se traite lui-même. D'ailleurs, ces accidens étant communs à toutes les inflammations, ils ne sont pas plus de notre sujet que de tout autre où ils peuvent également se rencontrer. Le malade se remettra donc en pareil

cas entre les mains d'un habile Chirurgien, qui fera les débridemens, les scarifications & autres opérations nécessaires, & qui pansera les plaies selon les regles de l'Art. On doit aussi concevoir que ces accidens sont pour le malade des obligations de plus, de suivre un traitement anti-vénérien général, soit pendant, soit après la cure.

§ III.

Des tubercules calleux & des cordes squirrheuses, qui succédent aux chancres vénériens.

Symptômes de ces maladies, & leur siege.

Après que les tumeurs vénériennes inflammatoires du gland & du prépuce, chez les hommes, des parties externes de la génération, chez les femmes, &c. & que les chancres qui attaquoient ces parties sont guéris, il reste encore quelquefois des callosités dures & rénitentes, plus ou moins nombreuses, & de grandeur différente, tantôt séparées les unes des autres & formant des especes de nœuds, tantôt contigues & formant un cordon, Dans le premier cas, on les appelle des tubercules; dans le second, des cordes squirrheuses. Quoique ces accidens puissent

se rencontrer indifféremment dans tous les points de ces parties, néanmoins ils se manifestent plus ordinairement dans les endroits qui ont été attaqués de chancres plus profonds. Ainsi, chez les hommes, ils se trouvent plutôt à l'extrémité du prépuce, à la couronne du gland, au frein ou au filet : chez les femmes, au prépuce, aux nymphes, & aux caroncules myrthiformes: chez ceux qui se sont adonnés à une copulation contre nature, on les trouve à la marge de l'anus, où ils forment un cordon circulaire squirrheux, qui fait l'office de bourrelet, & qui empêche les grosses matieres de passer, à moins qu'elles n'aient été d'abord délayées par le moyen des lavemens.

Leurs différences.

Ces nodosités sont, ou simplement squirrheuses, ou dégénerent en carcinome, ou enfin sont tout-à fait carcinomateuses.

Tant qu'elles ne sont que squirrheuses, elles ne sont point douloureuses & ne deviennent même incommodes qu'autant qu'elles grossissent, & que si elles se trouvent, chez les hommes, au bord du prépuce en forme annulaire, ou autour de la couronne du gland, elles peuvent occasionner un

phymosis, ou paraphymosis habituel. Lorsqu'elles sont sur le frein, elles contribuent à le raccourcir, & de cette maniere nuisent à la génération. Chez les femmes, si elles forment un annean à l'entrée du vagin, elles en retréciſſent l'orifice, & leur donnent lieu de faire les étroites vis-à vis de ceux qui ignorent ces circonſtances.

Lorsqu'elles menacent de dégénérer en carcinome, elles se tuméfient peu-à-peu; on y sent une chaleur inaccoutumée, une douleur obscure lorsqu'on les comprime, & de temps en temps des élancemens douloureux.

Enfin, si on n'y remédie pas, les parties voisines deviennent douloureuſes, la tumeur forme une pointe, la peau qui la recouvre devient vive, luisante & tendue; les élancemens douloureux sont plus fréquens & même continuels: alors le cancer est occulte; & si la peau s'ouvre, qu'il en suinte une sanie ichoreuse, que les bords se renversent & deviennent calleux, il prend le nom de cancer ulceré.

Tant que les tubercules calleux & les cordons squirrheux sont petits, mobiles, en petit nombre, ils ne sont point dangereux, ni incommodes. Lorsqu'ils

Prognoſtique.

sont gros, nombreux & situés annulairement au bord du prépuce, à l'orifice du vagin, ou de l'anus, ils sont très-incommodes ; puisqu'ils gênent dans l'acte de la génération, ou dans l'excrétion des matieres fécales. Le danger se joint à l'incommodité, lorsqu'ils commencent à dégénérer en carcinome, ou que le cancer est déja formé.

Lorsque les cancers sont mobiles, le danger est moins considérable, parce qu'on peut les extirper; mais s'ils sont adhérens, ou situés dans des endroits d'où il soit impossible de les tirer, alors, tôt ou tard, ils causent la mort du malade.

Cure de ces accidens.

La cure de l'accident dont nous traitons, doit rouler sur trois points. 1°. Il faut tâcher de fondre & de résoudre les tubercules calleux & les cordes squirrheuses, avant qu'elles commencent à dégénérer en cancer. 2°. Si elles sont dégénérées en carcinome, il faut tâcher d'arrêter leur progrès. 3°. Enfin, si le cancer est formé, & même ulcéré, il n'y a d'autre parti à prendre que de l'emporter avec l'instrument tranchat, s'il est mobile; ou de pallier le mal, s'il est adhérent ou situé

dans un endroit d'où il soit impossible de l'extirper.

Pour répondre à la premiere indication, le malade commencera par suivre un traitement anti-vénérien général, s'il y a lieu de croire que le vice vérolique soit répandu dans toute l'habitude du corps; ce qui arrive presque toujours en pareil cas. Pendant ce traitement général, il se fera tous les cinq ou six jours une friction légére sur les parties affectées, avec l'onguent mercuriel n°. 57. Cette friction faite, il recouvrira la partie avec une emplâtre de *Vigo cum mercurio*, si cela se peut faire commodément; sinon, il le recouvrira seulement d'un linge graissé du même onguent mercuriel. Il continuera ces frictions pendant plusieurs mois de suite. Il se purgera aussi de temps en temps, par exemple, tous les quinze jours, avec les pillules mercurielles n°. 36. Son régime, du reste sans être strict, sera réglé, humectant & rafraîchissant. Le traitement général à préférer en pareil cas, est celui par extinction, les remedes préparatoires à ce traitement étant seuls capables d'opérer une grande partie de la cure. En se servant de ce traitement, le mala-

de peut éloigner, dans les circonstances présentes, les frictions plus que nous ne l'avons dit à l'Article où nous l'avons décrit.

Si faute de ces remedes, ou malgré leur cours exact, le malade s'apperçoit que les tubercules veuillent dégénérer en carcinome, alors il faut qu'il s'abstienne de tout remede externe; qu'il suive un traitement général anti-vénérien, si précédemment il ne l'a pas fait; & qu'ensuite, si les choses sont toujours dans le même état, il ait recours à l'opération. Si néanmoins il ne veut pas encore s'y soumettre, il ne pourra arrêter les progrès de la maladie, que par les remedes généraux indiqués en pareil cas, comme les saignées répétées de temps à autre, les boissons délayantes, tempérantes & humectantes; la diette laitée, les eaux minerales acidules légeres, &c, les bains, les demi-bains, &c.

Lorsque le cancer est tout-à-fait ulceré, il n'y a pas à balancer : il faut nécessairement que le malade se fasse extirper la tumeur avec l'instrument tranchant, si elle est mobile & bien détachée des parties voisines. La plaie sera pansée selon l'Art, comme une

plaie simple ; d'abord avec un digestif, & ensuite avec quelque baume détersif & cicatrisant. Si la tumeur ulcérée est adhérente ou située dans un endroit où il ne soit pas possible d'opérer, le malade aura recours à un habile Médecin, qui lui prescrira le régime & les remedes nécessaires, non pour guérir la maladie, ce qu'on ne peut espérer, mais pour la pallier.

CHAPITRE VI.

Des maladies vénériennes cutanées, qui peuvent ne dépendre que d'un vice local.

Causes générales des excroissances vénériennes qui défigurent la peau.

ON ne peut pas être surpris de ce que la peau, qui est la premiere exposée à l'action des miasmes véroliques, soit aussi sujette à en être lésée. Mais il est plus facile d'imaginer qu'alors elle doit s'enflammer, s'excorier, se gerser, que de se former une idée de la maniere dont elle peut être défigurée par des excroissances de diverses especes. En effet, quoiqu'en dise le célebre Auteur du Traité des Maladies

Vénériennes, il n'est pas vraisemblable que la cause des excroissances contre nature qui s'y forment, soit due à l'épaississement de la lymphe, ou à sa plus grande cohérence. Il paroît que le siege de ces maladies est dans ces papilles si petites qu'elles ne sont visibles qu'au microscope, & dont toute la peau est généralement couverte, mais encore plus particuliérement vers la couronne du gland, au bord & à la face interne du prépuce, au frein; le long du prépuce chez les femmes, du clitoris, des nymphes, à l'orifice du vagin, aux environs des mamellons, autour de l'anus, &c. Quelle doit être la finesse des vaisseaux qui se distribuent à de pareilles papilles? Le fluide qui abreuve des vaisseaux si délicats, ne doit-il pas être de la derniere subtilité? N'est-il donc pas plus que probable que pour peu que ce fluide devienne un peu plus épais, ou plus cohérent que de coutume, il ne pourra plus passer dans des vaisseaux aussi fins? En conséquence, si ce fluide ne peut y entrer, loin de les faire augmenter en volume, ils doivent au contraire dépérir faute de nourriture. D'ailleurs, quand on supposeroit que ce fluide

pourroit encore y circuler, ou plutôt y pénétrer, s'il les obſtrue à cauſe de ſa ténacité ſuppoſée, comment expliquer l'accroiſſement des tubercules qui ſeront la ſuite de cette obſtruction.

En ſuivant la théorie que nous avons poſée, nous pourrions plutôt dire, que comme nous avons montré que l'humeur infectée de miaſmes véroliques produiſoit ſur les papilles nerveuſes ſur leſquelles elle étoit dépoſée, une irritation ou un agacement capable de produire une inflammation, plus ou moins violente, & dont la terminaiſon eſt différente : ſi cette même humeur ſe trouve chargée d'une quantité moins grande de miaſmes, alors l'agacement qu'elle doit cauſer eſt moins fort, & trop peu conſidérable pour produire des ſymptômes inflammatoires, mais aſſez ſenſible pour exciter toujours dans la partie une circulation plus vive des eſprits animaux, & conſéquemment un convoi plus grand des ſucs nourriciers; convoi qui eſt l'origine de toutes les excroiſſances contre nature, ou du moins du plus grand nombre.

Au reſte, quoi qu'il en ſoit, il eſt toujours certain que quelquefois l'effet des miaſmes véroliques dépoſés ſur

une partie, est d'y causer des excroissances contre nature de différentes especes.

Différence de ces excroissances.

Lorsque ces excroissances sont longuettes, cylindriques & menues, on les appelle *porreaux*.

Lorsqu'elles sont plus grosses, moins allongées, posées sur une base plus large que leur corps, on leur donne le nom de *verrues*.

Si elles sont plus applaties, plus étendues, qu'elles aient une forme irréguliere, que leur substance soit un peu plus molle, on les nomme *condylomes*.

Quelquefois leur volume est considérable, & elles sont découpées & feuilletées à-peu-près comme des crêtes qui pendent au-dessous du bec des poules & d'autres volatiles, & alors elles retiennent le nom de *crêtes*.

Selon leur volume & leur forme, on les appelle *thyms*, si elles ressemblent à la tête du vrai thym de Candie; *fraises* ou *meures*, si elles ressemblent à ces fruits; *figs*, si elles ont la figure d'une figue; *choux-fleurs*, si elles paroissent représenter ce végétal.

Les porreaux, verrues, condylomes

x crêtes se rencontrent autour de la couronne du gland, à la face interne du prépuce, sur le frein, au clitoris, aux nymphes, à l'orifice du vagin, autour du mammelon, &c. Les thyms, fraises, meures, figs, choux-fleurs, se trouvent plus fréquemment à la marge de l'anus & sont souvent accompagnés de gersures dans la peau, d'où il découle une sanie plus ou moins abondante & purulente : on appelle ces gersures *rhagades*. Ils peuvent aussi être accompagnés de fistules, clapiers, &c.

Parties sujettes à ces symptômes vénériens.

Toutes ces excroissances peuvent venir immédiatement après un commerce impur, & alors le vice peut être regardé comme local; ou elles peuvent survenir sans qu'un coït impur ait précédé récemment. Ces dernieres sont un signe de vérole confirmée, & répandue dans toute l'habitude du corps.

Différentes dégénérations de ces symptômes.

Comme elles participent toutes de la nature du squirre, elles peuvent en suivre toutes les dégénérations, & devenir par conséquent cancers occultes, ou même cancers confirmés & ulcérés. Les symptomes qui annoncent ces dégénérations, sont les mêmes dont nous avons déja fait mention ailleurs.

Le malade connoîtra aisément la na-

ture de toutes les excroissances, dont il pourra être attaqué aux parties de la génération. Quant à celles qui peuvent survenir à la marge de l'anus, comme elles dépendent quelquefois, quoique très-rarement, d'autres causes que du vice vérolique, ou de plaisirs infâmes & contre nature, le sens intime de la conscience ou quelques autres symptômes véroliques concomitans, le guideront mieux, en toutes ces occasions, que tout ce que nous pourrions dire.

Prognostique. Les excroissances vénériennes cutanées sont toutes dangereuses, tant à raison de la cause qui leur a donné naissance, qu'à raison des moyens nécessaires pour les guérir. Si elles commencent à dégénérer en cancers, elles sont encore plus fâcheuses: & ces maladies sont presque déplorées si elles sont devenues ulcérées & carcinomateuses. Celles qui surviennent sans que le malade se soit récemment exposé au hasard de les contracter, sont plus dangereuses que celles qui naissent après un commerce suspect; puisque celles-ci peuvent ne dépendre que d'un vice local; au lieu que les autres tirent leur origine d'un vice répandu dans

toute

toute la machine. Les porreaux, verrues & autres, qui naiſſent aux parties de la génération de l'homme, ſont moins dangereuſes que celles qui viennent aux parties naturelles de la femme; parce qu'il eſt plus facile d'y porter remede. Par la même raiſon, celles qui viennent aux parties de la génération des deux ſexes, ſont accompagnées de moins de péril que celles qui entourent la marge de l'anus. Enfin, le danger des rhagades vénériennes doit être eſtimé à proportion de leur largeur, de leur profondeur, de la multitude d'excroiſſances vénériennes dont elles ſont environnées, des ſinus, fiſtules & clapiers qui les accompagnent, de leur plus ou moins de tendance à devenir cancereuſes.

Cure de ces ſymptômes.

La cure de toutes ces tumeurs doit être variée ſelon leur groſſeur, ſelon la partie qui en eſt attaquée, ſelon qu'elles tendent plus ou moins à devenir cancéreuſes, ou qu'elles ſont déja changées en carcinomateuſes.

Si elles ſont petites, cylindriques, longuettes & poſées ſur un pédicule mince, on pourra venir à bout de les faire tomber en les liant près de leur baſe avec une ſoie fine ou un crin de

cheval, qu'on ferrera tous les jours de plus en plus. Lorsque la tumeur aura été coupée par ce moyen, on en consumera la base par le moyen de la pierre infernale, dont on la touchera à plusieurs reprises, ou du basilicum mêlé avec le précipité rouge n°. 59, avec lequel on les pansera tous les jours. Lorsque la racine aura été tout-à-fait détruite, on pansera la petite plaie qui pourra rester, avec le baume d'Arcæus. Tel est le procédé qu'on suivra pour se défaire des porreaux.

Si elles sont plus larges & moins élevées, que leur base soit élargie, alors il n'est guere possible de les lier. On les coupera donc de près, soit avec le rasoir, soit avec les cizeaux, & on consumera ce qui reste de la même maniere que nous venons de dire. Dans le cas où on ne voudroit pas les couper, on les desséchera & on les fera tomber, en les mouillant avec de la salive & les saupoudrant avec la poudre n°. 63 : ou bien, après avoir étendu sur un morceau de linge de grandeur convenable, un morceau d'emplâtre de diapalme; on fera un trou au milieu de cette emplâtre, de maniere qu'étant appliquée, le tubercule que

l'on veut détruire passe en entier par le trou, & que les parties voisines soient bien couvertes & défendues par le reste de l'emplâtre. Ensuite, on touchera la tumeur de quelque liqueur caustique, comme avec de l'eau mercurielle, ou de l'huile de vitriol, ou de beurre d'antimoine. Pour la toucher commodément avec ces liqueurs, on trempera dans celle qu'on aura choisie, une paille ou une allumette, & on fera l'opération susdite avec le bout mouillé de ces instrumens. On réitérera cette opération jusqu'à ce que la maladie soit radicalement détruite; après quoi, on pansera la plaie restante avec le baume d'Arcæus. On peut suivre cette pratique pour les verrues & les condylomes qui viennent aux parties génitales.

On pourroit employer le même traitement pour toutes les excroissances dont nous avons parlé : cependant, si elles sont plus considérables, comme lorsqu'elles sont thymales, meurales, ficoïdes, &c. alors, il est beaucoup mieux de les emporter avec l'instrument tranchant. On aura donc recours pour ces opérations, à un Chirurgien, qui, après les avoir extirpées, en rongera les racines avec les catærétiques

que nous avons dit, ou autres semblables, & mondifiera & cicatrisera les plaies restantes, avec le baume d'Arcæus ou autre de même qualité.

Lorsque ces tumeurs menacent de dégénérer en cancers, on ne peut trop se hâter de les faire extirper avec l'instrument tranchant. Enfin, si elles sont tout-à-fait dégénérées en carcinomes, & en carcinomes ulcérés, on ne balancera pas à les faire extirper, s'il est possible de le faire; ou si elles sont situées dans des parties où il n'y ait pas moyen de pratiquer ces opérations, on se conduira d'après ce que nous avons dit à le Section III, Art. II du Chapitre précédent.

Pour panser les rhagades, on se servira avec succès de la pommade n°. 56.

Observation à faire au sujet de ces maladies.

Il est nécessaire d'avertir les malades que tous ces moyens ne peuvent être de quelqu'utilité, qu'autant qu'il n'y aura pas de vice vérolique universel, capable de fomenter & d'entretenir ces maladies. Si donc ces tumeurs surviennent sans aucun commerce impur & récent, il est nécessaire, avant tout, de suivre un traitement anti-vénérien général. Celui qui est à préférer en ce

cas, eſt celui par frictions & extinction, dont les préparations ſeules font diminuer de beaucoup les ſymptômes locaux. Si elles ſont la ſuite immédiate de quelque commerce ſuſpect, le malade fera aller de pair, avec les remedes que nous venons d'indiquer, les frictions légeres ſur les parties adjacentes, dans le même ordre & avec les mêmes précautions détaillées à l'Article qui traite de la chaude-piſſe, & à celui où il eſt parlé des poulains.

APPENDIX.

Du régime & des médicamens qui conviennent au traitement des Maladies Vénériennes.

Division de cet appendix.

NOus diviserons cet *Appendix* en trois Articles : dans le premier, nous parlerons du régime général que le malade doit observer pendant le traitement des Maladies Vénériennes : le second contiendra les formules des médicamens convenables au traitement de ces maladies, & que nous avons indiquées dans le cours de cet ouvrage; enfin, dans le troisiéme, nous ferons mention de quelques autres médicamens dont nous n'avons pas parlé, mais qui néanmoins peuvent être de quelqu'utilité dans certaines occasions.

ARTICLE I.

Du régime général à observer pendant le traitement des Maladie Vénériennes.

PAr le régime, nous entendons les choſes néceſſaires à la conſervation de la vie, & auxquelles les anciens ont donné le nom de *non-naturelles* : elles ſont au nombre de ſix. Nous croirions cet ouvrage imparfait, ſi nous manquions à indiquer la maniere dont elles doivent être réglées pour les malades attaqués de maladies vénériennes, & qui ſuivent les remedes propres à les guérir. Ces choſes non-naturelles ſont, l'air, les alimens, le ſommeil & la veille, l'exercice & le repos, la replétion & l'évacuation, les paſſions de l'ame.

Ce qu'on doit entendre par le régime.

1. Il eſt néceſſaire que pendant tout le cours des remedes anti-vénériens, qui la plupart ſont mercuriels, le malade ſoit toujours dans un air tempéré quant à la chaleur, & quant à la ſéchereſſe. Il faut de plus, que l'air dans lequel il vit alors, ſoit pur. Nous avons deja fait remarquer en ſon lieu, que

Des qualités de l'air convenables aux traitemens anti-vénériens.

lorsque le malade fait usage de mercure, l'air froid, en resserrant prodigieusement les pores de la peau, & les émonctoires sur lesquels il peut agir, peut occasionner des suppressions de transpiration, & des catharres ou fluxions; symptômes d'autant plus fâcheux, qu'ils sont subits, & qu'il est impossible de les faire cesser aussi vîte qu'ils sont survenus. Si, dans les mêmes circonstances, l'air est trop chaud, il occasionne une raréfaction prodigieuse du sang dans les vaisseaux, qui, jointe à la fluidité que lui communiquent les molécules grossieres du mercure, & à l'agacement que causent sur les nerfs les particules subtiles de ce minéral (agacement capable d'augmenter la vîtesse de la circulation) peut produire des hémorrhagies funestes & des fiévres de mauvaise nature, & toujours dangereuses dans l'état présent du malade. La trop grande humidité de l'air diminue son élasticité & le rendant conséquemment moins propre à réagir contre les vaisseaux du poumon dans la respiration, peut donner lieu à des hémophtysies ou crachemens de sang. De plus, lorsque l'air a cette qualité à un extrême degré, les fibres

du corps ſont bientôt relâchées, leur élaſticité ſe perd, & il lui ſuccede une inertie qui peut donner lieu à des accidens fâcheux; comme à des toux, des catharres, des fluxions, des diarrhées, œdématies, &c. Si l'air, au contraire, eſt trop ſec, les fibres du corps en deviendront trop tendues, & trop ſujettes à être irritées, ce qui n'eſt déja que trop à craindre de la part des particules ſubtiles du mercure, ou des tiſannes ſudorifiques. Les malades qui ſe traiteront doivent donc avoir attention que l'air de leur chambre ſoit toujours à-peu-près à un degré moyen quant à la chaleur & à la ſéchereſſe : & même, ſi nous n'avions peur de pouſſer le ſcrupule trop loin, nous leur conſeillerions de faire uſage du thermometre & de l'hygrometre, pour être toujours aſſurés de l'état exact de ce fluide.

Il n'eſt pas douteux que la variation dans la péſanteur de l'air ne puiſſe auſſi influer de beaucoup ſur les maladies, & ſur-tout ſur celles qui ſe traitent par frictions & ſalivation, puiſqu'on a toujours remarqué que la ſalivation étoit plus prompte & plus copieuſe, ſelon les changemens qui arrivent dans

l'atmosphere ; mais nous ne nous arrêtons pas à cet article, parce qu'il n'est pas au pouvoir du malade d'y obvier, si ce n'est en se frictionnant avec beaucoup de prudence, lorsque l'air paroît vouloir devenir plus léger.

Enfin, nous disons que l'air de la chambre du malade doit être pur. On doit principalement faire attention à cet article lorsqu'on se traite par frictions & salivation. Il n'arrive le plus souvent des flux de bouche subits & trop copieux, & des délabremens à cet organe, que pour avoir négligé de renouveller souvent l'air contenu dans la chambre du malade. Cet air au bout de quelques frictions est chargé de particules mercurielles, de miasmes déléteres de toutes sortes de nature qui sont forcés hors du corps du patient par les sueurs, par la transpiration, par l'expiration. Quand bien même on ne craindroit pas qu'un tel air produisît les symptômes dont nous venons de parler, peut-on croire qu'il soit propre à être respiré ? & ne doit-on pas craindre qu'il ne cause lui seul à la longue quelque maladie fâcheuse ? Le malade doit donc avoir soin, dans ces circonstances, de renouveller l'air de sa cham-

bre matin & soir, en faisant ouvrir pendant quelques momens la porte & les fenêtres, pendant qu'il sera dans son lit bien couvert, & entouré de ses rideaux.

II. Si le malade doit avoir beaucoup d'égards aux qualités de l'air, il ne doit pas faire une moindre attention aux alimens nécessaires à sa subsistance pendant le cours de la maladie dont il se traite, puisque le sang & les fluides qui s'en séparent, doivent participer de leur nature.

Des alimens convenables pendant les traitemens anti-vénériens.

On ne doit point perdre de vue, que dans le traitement des maladies vénériennes, on doit avoir deux intentions : la premiere, d'attaquer le mal dans sa source ; la seconde, de remédier aux symptômes secondaires. On remplit la premiere indication de deux manieres, comme nous l'avons dit dans le cours de l'Ouvrage : 1°. en renouvellant tout-à-fait la masse du fluide infecté de miasmes véroliques, ce qui s'opere par le moyen des tisannes sudorifiques, purgations, &c. 2°. en détruisant les miasmes dont ce fluide est infecté, ce dont on vient à bout au moyen des particules subtiles du mercure. On remplit la secon-

de indication en délayant les fluides grossiers de notre corps qui sont épaissis, en les adoucissant lorsqu'ils sont âcres, en les tempérant lorsqu'ils sont trop échauffés.

Lorsque, pour remplir la premiere indication, on fait usage des tisannes sudorifiques, il est clair que pour bien renouveller la masse du fluide, il faut commencer par en bannir au moins la plus grande partie. En conséquence, pendant les premiers jours que l'on fait usage des remedes propres, on ne doit prendre que très-peu d'alimens, & encore de ceux qui sont le moins capables d'engendrer des esprits animaux. C'est aussi par cette raison que du temps où cet espece de traitement étoit en vogue, on faisoit observer aux malades qui le suivoient, le jeûne le plus rigide pendant les premiers jours, ou on ne substantoit leur machine, qu'en leur accordant en vingt-quatre heures quelques onces de pain cuit deux fois, & quelques raisins secs ou quelques amandes. A peine, lorque le malade étoit de la plus grande foiblesse, lui accordoit-on de plus, quelques légers bouillons de poulet. Il y a même apparence que ce traitement

n'eſt tombé en diſcrédit, qu'à meſure qu'on a voulu ſe relâcher de ces regles pénibles à obſerver, & qu'on a eu plus d'indulgence pour les malades qui en faiſoient uſage.

Si, pour obtenir la guériſon des maladies vénériennes, on aime mieux avoir recours aux particules ſubtiles du mercure, comme, outre leur ſpécificité à détruire les miaſmes véroliques, elles ont encore une qualité extrêmement irritante & agaçante; on voit qu'il eſt eſſentiel en pareil cas, & ſur-tout, ſi l'on ſe ſert d'un traitement par lequel il ſoit difficile d'eſtimer la quantité de ces particules qui entrent dans le corps; il eſt, dis-je, eſſentiel & de faire précéder à ce traitement un régime préparatoire capable d'amollir & de détendre les fibres, afin qu'elles ſoient moins promptes à être irritées, & de ne prendre pendant le cours du traitement que des alimens capables d'entretenir cette ſoupleſſe, & d'émouſſer leur trop grande ſenſibilité.

Comme l'effet réſultant de l'infection du fluide nerveux par les miaſmes véroliques, eſt de rendre les autres fluides de notre corps épais, groſſiers,

âcres, corrosifs, échauffés, les alimens dont le malade doit faire usage dans la curation des maladies vénériennes, sont ceux dont la vertu est de délayer, d'adoucir, de tempérer les mêmes fluides : & l'estomach pendant un cours de remedes quels qu'ils soient, mais sur-tout, anti-vénériens, étant toujours moins propre à faire ses fonctions, il est intéressant que les mêmes alimens soient de très légére digestion, & pris en médiocre quantité. Le malade, en se nourrissant selon ces principes pendant le cours de ses remedes, satisfera de cette façon à la seconde indication.

L'article des alimens est d'une conséquence trop grande, quant à la cure des maladies vénériennes, pour que nous nous en tenions à ces généralités. On nous permettra donc d'entrer dans les détails suivans.

Maniere de faire les bouillons.

Pendant le traitement des maladies vénériennes, le malade fera toujours gras. Ses bouillons seront faits avec partie égale de ruelle de veau & de tranche de beuf, par exemple, une livre de chaque, & un poulet ou un quartier de volaille. On fera bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau,

pour être réduit en consistance de gélée très-claire. Si le ventre est relâché, au lieu de la ruelle de veau, on prendra du bout saigneux de mouton, & on ajoutera au tout un peu de riz enfermé dans un nouet de linge, ou dans une boule d'étain. On pourra aussi ajouter, si le malade le desire, quelques oignons blancs, ou quelques navets, mais point d'autre légume.

Ses soupers seront composés de quelques morceaux de croutes remises une seconde fois au four, qu'on fera mitonner dans suffisante quantité de ces bouillons. Pour les varier, on pourra les faire aussi avec du riz, de la semouille, du vermichel, dans ces mêmes bouillons.

Ses alimens solides seront de viandes de boucherie & de volailles ou viandes blanches, bouillies, grillées ou rôties.

Son pain sera léger, de fine farine, bien levé & bien cuit.

Il pourra faire usage de lait, de crême & d'œufs frais; mais il ne mangera ni beurre, ni fromage.

Les seules herbes potageres qui lui sont permises, sont les laitues, les poirées, les oseilles, les épinars: les

artichaux, les asperges, le persil, le céleri & autres de cette nature, lui sont interdits. Les premieres seront cuites & accommodées dans du bouillon.

Il ne doit point faire usage de légumes farineux, comme fêves, poix, lentilles.

Il peut manger des fruits, pourvu qu'ils soient cuits ou confits au sucre.

Toute espece d'épices, lui doit être absolument interdite.

La boisson. Sa boisson doit être purement aqueuse; il doit fuir toutes sortes de liqueurs fermentées. Tout au plus, en certains cas dont nous avons fait mention dans le cours de l'ouvrage, peut-il rougir son eau avec un peu de vin de Bougogne vieux.

Du sommeil & de la veille. III. La troisiéme des choses nécessaires à la vie, est le sommeil. La machine animale se détruiroit bientôt par la dissipation des esprits animaux & les frottemens inséparables des mouvemens, si le sommeil ne réparoit le tort que peuvent produire dans notre corps ces deux causes. Pendant que l'animal repose, la distribution des sucs nourriciers se faisant plus également, le mouvement du cœur, des arteres, celui de la respiration, étant plus forts, plus

ſouples & plus réguliers, les ſécrétions, la tranſpiration & la nutrition s'opérent avec plus de liberté. De-là, ce calme & cette fraîcheur que l'on ſent dans tout le corps; de-là cette netteté d'idées, qui ſuccéde à un ſommeil naturel & pris à temps, & que la veille continuée fait deſirer de nouveau. Si dans l'état parfait de ſanté, & pour prolonger ſes jours, rien n'eſt plus eſſentiel que l'état alternatif de repos & de travail, ou de ſommeil & de veille, bien compenſé l'un ſur l'autre; quelle attention ne doit-on pas porter à cet article, pendant le traitement des maladies vénériennes; où quoique la plupart du temps on puiſſe vaquer à ſes affaires, néanmoins on doit toujours ſe regarder au moins dans un état de convaleſcence? Comme néanmoins, pendant tout le cours du traitement, les alimens doivent être légers & pris en médiocre quantité: on convient que le ſommeil, en ce cas, doit être prolongé; mais ce qu'on ne doit point perdre de vue, c'eſt que la liberté de la tranſpiration étant abſolument néceſſaire, le malade aura ſoin de ſe coucher toujours de bonne heure, & au plus tard ſur les dix heures du ſoir,

pendant le cours du traitement qui exige le moins de soin.

De l'exercice & du repos.

IV. L'exercice forcé est un grand obstacle à la guérison des maladies vénériennes. Il augmente considérablement la chaleur naturelle, est capable d'enflammer le sang, de concilier aux fibres une trop grande roideur, de dépriver les humeurs de leurs parties les plus fluides, & conséquemment de les rendre plus grossieres, plus crasses, plus épaisses.

Nous avons détaillé dans le cours de l'ouvrage les circonstances où, entre autres, il étoit le plus préjudiciable, & où le malade doit garder exactement le repos, & même le lit : il n'est pas nécessaire d'être plus long sur cet article.

De la replétion & des évacuations.

V. Les matieres qui doivent être chassées hors du corps, & qui font l'excrétion, ou l'évacuation, sont les matieres fécales, l'urine, la matiere de l'insensible transpiration, la semence, les régles des femmes.

Pendant le cours du traitement des maladies vénériennes, le malade ne doit être ni resserré, ni dévoyé ; il doit donc remédier à l'un par l'usage des

lavemens, & à l'autre par une nourriture modérée & facile à digérer.

S'il a soin de ne point échauffer son corps, par l'exercice, par la boisson; &c. les urines viendront en quantité raisonnables, & proportionnées à sa boisson.

La nature devant se débarrasser par la voie de l'insensible transpiration, non-seulement de toutes les parties nuisibles qui pouvoient être contenues dans les humeurs, mais aussi par conséquent des miasmes véroliques, des particules subtiles du mercure qui seroient de trop, &c. le malade doit avoir soin de l'entretenir toujours dans un juste degré, & de ne point risquer de la réprimer, ou de l'arrêter, en s'exposant à l'air froid, ou en se couchant à des heures indues.

La continence est nécessaire pendant le traitement des maladies vénériennes, non-seulement à cause de la déperdition que l'on fait des esprits animaux dans l'acte de copulation, non-seulement à cause de la roideur que cet acte fréquemment répété, concilie aux fibres & aux agacemens qu'il occasionne dans le système nerveux, mais encore plus particuliérement, parce qu'il

suffit pour renouveller plusieurs symptômes vénériens locaux en convoyant dans les parties destinées à l'excrétion de la semence, une plus grande quantité de sang & d'esprits, & en renouvellant fort souvent les petits ulceres dont les parties génitales peuvent être attaquées.

Il n'est pas moins essentiel dans le cours du traitement des maladies vénériennes, que les femmes soient bien réglées. C'est pourquoi elles auront soin d'éviter tout ce qui pourroit donner la moindre atteinte à la régularité des évacuations menstruelles : & elles placeront les remedes indiqués, comme les saignées & les purgations, de maniere à n'en point déranger le cours.

Des passions de l'ame.

VI. Enfin, les passions de l'ame étant capables de causer les plus grands dérangemens dans la machine, lorsqu'on ne sçait pas les refréner, & leurs effets s'opérant toujours par le ministere du fluide nerveux, on conçoit de quelle conséquence il est de leur tenir la bride, pendant tout le temps que les remedes doivent agir sur ce fluide subtil. Celles sur-tout auxquelles on ne doit point se livrer, sont le chagrin, l'amour & le désespoir.

ARTICLE II.

Formules des médicamens indiqués dans le cours de cet ouvrage.

N°. 1.

Bouillon au veau.

PRenez une demi-livre de rouelle de veau coupée par tranches, & un poulet écrasé, avec une poignée de feuilles de bourache, de bugloſſe, de laitue & de chicorée lavées & coupées par morceaux. Faites bouillir le tout dans trois chopines d'eau de riviere, juſqu'à réduction de la moitié. Retirez du feu, & paſſez à travers un linge pour être partagé en deux bouillons.

Eau de veau.

En ajoutant au tout un tiers d'eau, on aura une eau de veau qui peut ſervir de boiſſon ordinaire, dans les circonſtances indiquées.

N°. 2.

Bouillon au veau, avec la racine de grande conſoude.

Au lieu des feuilles indiquées au n°. précédent, on employera celles de plantain & une racine de grande conſoude, ratiſſée & coupée par tranches.

N°. 3.

Bouillon aux escargots.

Au lieu du poulet n°. 1, on prendra une vingtaine d'escargots de vigne, & les cuisses d'une douzaine de grenouilles : & en place de feuilles de bourache, de bugloſſe, &c. on prendra le blanc de quatre poireaux, ou une demi-douzaine de petits navets. On ajoutera au tout un petite poignée d'orge mondé, & on procédéra du reſte, comme nous avons dit.

N°. 4.

Eau de poulet.

On emplira un poulet écorché & vuidé de ſes entrailles, d'une once & demie des quatre grandes ſemences froides mondées & un peu écraſées. On le mettra dans un pot de terre verniſſé, verſant deſſus trois pintes d'eau de riviere. On fera bouillir le tout à petit feu, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à deux pintes. On paſſera à travers un linge avec une expreſſion légere, & on gardera cet eau de poulet dans un vaiſſeau de terre, pour faire la boiſſon ordinaire du malade.

N°. 5.

Petit-lait.

Prenez une pinte de lait de vache, délayez-y gros comme une fêve de preſure. Mettez le vaſe qui contien

ce mêlange, dans l'eau bouillante & l'y laissez pendant une demi heure. Retirez-le de l'eau, laissez-le refroidir & pressez le mêlange à travers un linge fin.

Ou bien : prenez une pinte de lait de vache écrémé. Faites le bouillir dans un poëlon de terre vernissé. Lorsqu'il commencera à bouillonner, jettez-y un demi gros de crême de tartre en poudre. Retirez-le du feu, laissez le refroidir, & le passez par un linge fin.

N°. 6.

Infusion de menthe.

Faites bouillir dans un pot de terre vernissé, une pinte d'eau de riviere. Lorsqu'elle commencera à jetter les premiers bouillons, jettez-y quelques sommités séches de menthe. Couvrez le pot de son couvercle, retirez-le du feu & laissez infuser pendant quelques minutes. Ensuite, passez à travers un linge sans expression.

N°. 7.

Infusion de fleurs de sureau.

Faites bouillir, comme précédemment, une pinte d'eau de riviere. Jettez-y une bonne poignée de fleurs de sureau. Retirez du feu & laissez infuser pendant une heure.

On coupe cette infusion de fleurs

de sureau avec un tiers, ou une moitié d'eau de vie simple ou camphrée, selon les circonstances.

N° 8.

Tisanne de chiendent. Prenez un demi-paquet de chiendent, que vous ratisserez & concasserez. Mettez bouillir sur un peu plus d'une pinte d'eau de riviere. Lorsque le tout aura bouilli un demi-quart d'heure, on retirera le pot du feu, & on y jettera un gros ou deux de racine de réglisse ratissée & effilée.

N° 9.

Eau d'orge. Prenez deux gros d'orge ordinaire, lavez-le dans l'eau chaude, & essuyez-le dans un linge. Ensuite, faites le bouillir dans un peu plus d'une pinte d'eau de riviere, jusqu'à ce qu'il soit crevé.

Pour rendre cette eau d'orge plus agréable à boire, en retirant le pot du feu, on y ajoutera un gros ou deux de racine de réglisse ratissée & effilée.

N°. 10.

Eau de riz. Faites bouillir une cuillerée de riz dans une pinte d'eau de riviere. Lorsqu'il sera crevé retirez le pot du feu, & passez la liqueur dans un linge.

Eau de riz ferrée. Pour ferrer cette eau de riz, on fera rougir

rougir la queue d'une pelle à feu, & on l'éteindra dedans, ce qu'on pourra répéter plusieurs fois pour la rendre plus astringente.

N°. 11.

Eau de guimauve.

Prenez demi-once de racine de guimauve épluchée & ratissée. Coupez cette racine par tranches minces. Jettez les tranches dans trois chopines d'eau de riviere avec une cuillerée à café de graine de lin enfermée dans un linge fin. Faites bouillir le tout jusqu'à ce que la liqueur soit diminuée d'un tiers.

On peut y ajouter, en retirant le pot du feu, un ou deux gros de racine de réglisse ratissée & effilée.

N°. 12.

Injection calmante.

Faites fondre un demi-gros de trochisques blancs de rhasis, dans deux ou trois onces de la décoction précédente, pour être injectée dans l'urethre.

N°. 13.

Tisanne rafraîchissante.

Sur une pinte d'eau d'orge n°. 9. ou d'eau de riz n°. 10, on fera fondre un demi-gros de sel de nitre.

N°. 14.

Boisson antiépileptique.

Faites bouillir dans un pot de ter-

re verniſſé, couvert de ſon couvercle, une poignée de feuilles d'oranges dans trois chopines d'eau de riviere, juſqu'à la diminution d'un tiers. Paſſez par un linge avec expreſſion. Le malade boira toutes les trois heures un verre de cette tiſanne.

N°. 15.

Tiſanne aſtringente.

Faites bouillir dans trois pintes d'eau de riviere, deux onces de racine de grande conſoude, & une demi-douzaine de petites oranges vertes, juſqu'à la diminution d'un tiers. Paſſez à travers un linge & gardez pour l'uſage.

N°. 16.

Décoction de ſon, pour un lavement commun.

Faites bouillir dans une chopine d'eau, un poignée de ſon. Paſſez à travers un linge & y mêlez une bonne cuillerée d'huile d'olive, ou d'huile d'amandes douces, ou bien, faites-y fondre gros comme une noix de beurre frais.

N°. 17.

Lavement laxatif.

Faites fondre dans la décoction précédente, deux onces de miel mercurial, ou bien:

Faites fondre dans une chopine d'eau de riviere, deux onces de caſſe mondée, & un gros de cryſtal minéral.

N°. 18.

Faites bouillir dans une pinte d'eau, une poignée de feuille de mauve, de guimauve, de pariétaire, de feneçon, de mercuriale, de bouillon-blanc, & une cuillerée à caffé de graine de lin enfermée dans un petit linge fin. Lorſque toutes ces herbes ſeront cuites, retirez le tout du feu & paſſez avec expreſſion. Lavement émollient.

On prendra des lavemens avec cette décoction émolliente en y ajoutant du beurre frais, de l'huile, de la caſſe, comme ci-deſſus, pour les rendre plus laxatifs. Lavement laxatif.

Le marc de cette décoction, c'eſt-à-dire, les feuilles cuites, hachées ou même pilées & réduites en boullie, ſerviront de cataplaſmes émolliens, ſelon le beſoin, après les avoir arroſées & humectées avec un peu de la décoction. Cataplaſme émollient.

N°. 19.

On fera cuire une fraiſe de veau dans ſuffiſante quantité d'eau de riviere. Ce bouillon ſervira pour des lavemens calmans. Lavement calmant & rafraîchiſſant.

N°. 20

Dans ſuffiſante quantité de décoction Lavement calmant.

de son, n°. 16, on fera fondre un bout de chandelle, pour un lavement calmant.

N°. 21.

Décoction de gayac.

Faites infuser à froid pendant vingt-quatre heures, quatre onces de rapûre de gayac, dans deux pintes d'eau de riviere. Ensuite, après avoir bien fermé le vase avec son couvercle, faites bouillir le tout à petit feu jusqu'à réduction de la moitié. Passez la liqueur à travers un linge, & gardez dans des bouteilles pour l'usage.

N°. 22.

Tisanne des bois, ou sudorifique.

Prenez de la racine de squine, de celle de sarsepareille, de la rapûre de gayac & du bois de sassafras, de chaque deux onces. Faites infuser le tout à froid dans cinq pintes d'eau de riviere pendant vingt-quatre heures. Fermez le vase exactement avec son couvercle, & faites bouillir jusqu'à diminution d'un tiers. En retirant le pot du feu, on jettera dedans une demi-once ou une once de racine de réglisse ratissée & effilée.

On peut ajouter à ces bois, deux onces d'antimoine crud & pulvérisé, enfermées dans un linge fin.

On y ajoute auſſi, ſi l'on veut, un pareil nouet de mercure crud.

N°. 23.

Tiſanne anti-vénérienne mercurielle.

Jettez dans une pinte de la tiſanne ſudorifique précédente, un gros de panacée mercurielle. Faites bouillir le tout : laiſſez repoſer la liqueur & la verſez par inclination. Faites ſécher la panacée, qui ſera tombée au fond du vaſe, porphyriſez-la, & la remettez bouillir une ſeconde fois dans la même tiſanne. Enfin, réitérez la même opération, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus du tout de panacée.

Ou bien :

Solution de panacée mercurielle dans l'eau diſtillée.

Faites fondre ſimplement un demi-gros de panacée mercurielle dans deux ou trois pintes d'eau commune diſtillée. La doſe de cette derniere ſolution, doit être plus forte, que de la précédente.

N°. 24.

Décoction de ſarſeparaeille.

Mettez dans trois pintes d'eau de riviere, trois onces de racine de ſarſaparaeille la plus fraîche & de la meilleure qualité. Faites bouillir ce mêlange dans un vaiſſeau couvert, juſqu'à la diminution d'un tiers. En retirant le pot du feu, on peut y mettre un peu

de la racine de réglisse effilée. On passera la liqueur à travers un linge, & on la gardera dans une bouteille de verre pour l'usage.

N°. 25.

Eau de chaux. Prenez deux livres de chaux vive, versez dans une pinte d'eau de riviere: laissez infuser vingt-quatre heures, au bout duquel temps vous verserez la liqueur par inclination. Remettez sur la chaux restée au fond du vase, une autre pinte d'eau, laissez pareillement infuser. Les vingt quatre écoulées, on prendra douze onces de cette eau seconde de chaux, & on y fera fondre deux gros de mercure doux. On agitera le mêlange plusieurs fois, & au bout de douze heures, on versera la liqueur par inclination dans une bouteille de verre, & on la gardera pour le besoin.

N°. 26.

Injection astringente. Dans huit onces de l'eau de chaux précédente, on fera fondre un gros de sucre de Saturne.

Ou bien:

Dans cinq onces d'eau de plantain, on fera fondre un demi-gros de pierre médicamentaire de Crollius.

N°. 27.

Emulsion.

Prenez des quatre semences froides majeures, de chacune deux gros; des semences de laitue & de pavot blanc, de chaque un gros; une demi-douzaine d'amandes douces épluchées. Pilez le tout dans un mortier de marbre en y mêlant peu-à-peu de l'eau d'orge n°. 9, jusqu'à la quantité d'une pinte. Coulez & exprimez la liqueur à travers un linge, puis dissolvez-y deux onces de sirop de nénuphar. On y mêlera, si l'on veut, une ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double.

Si on veut rendre cette émulsion calmante, on y dissolvera de plus une demi-once de sirop diacode.

N°. 28.

potion purgative.

Faites bouillir légérement dans six onces d'eau de riviere, deux gros de follicules de senné & deux gros de sel d'epsom. Ensuite, faites fondre dans cette décoction, deux onces de manne grasse, & retirez le pot du feu. Passez par un linge avec expression.

On ajoutera si l'on veut, dans cette colature, deux cuillerées d'eau de fleurs d'orange double.

N°. 29.

potion purgative. Dans un verre d'eau de riz n° 10, on fera fondre deux onces de manne, & une once de catholicon double.

N°. 30.

potion laxative. Dans une chopine d'eau de riviere ou de petit-lait, on fera fondre une once & demie de casse mondée & autant de manne grasse, deux gros de sel de Seignette & un gros de sel de nitre. On passera à travers un linge & on partagera en deux verres, à prendre à une demi-heure de distance l'un de l'autre.

N°. 31.

potion antiépileptique. Prenez eau distillée de fleurs de pivoine mâle & de tilleul, de chaque trois onces, poudre de guttete & racine de valériane sauvage en poudre, de chaque un gros & demi; quinze gouttes de teinture de castor & une once & demie de sirop de stœchas composé. Mêlez pour une potion à prendre à la cuilliere.

N°. 32.

Potion déterfive. On dissolvera une once de miel rosat dans un demi-septier d'eau d'orge. n°. 9.

N°. 33.

Collyre de Lanfranc. Prenez, orpiment, trois gros; verd-

de-gris, un gros; myrrhe & aloës, de chaque un ſcrupule. Pulvériſez ces drogues & jettez-les dans une pinte de vin blanc. On aura ſoin de remuer le tout avant que d'en prendre pour s'en ſervir.

N°. 34.

Mercure gommeux.

Prenez un gros de mercure revivifié du cinabre, & deux gros de gomme arabique pulvériſée. Mettez le tout dans un mortier de marbre avec aſſez d'eau pour réduire la gomme en mucilage. Battez le tout juſqu'à ce que le mercure ſoit bien éteint. Enſuite, ajoutez-y quatre onces de ſirop de guimauve, & une chopine d'eau de riviere.

Lorſque le malade aura un dévoiement colliquatif, au lieu d'eau, on ſe ſervira du *decoctum Album*, ou d'eau de riz ferrée. On pourra auſſi ſe ſervir de ſirop diacode à la doſe d'une once ou deux.

N°. 35.

Solution de ſublimé corroſif.

On diſſolvera huit grains de ſublimé corroſif dans douze onces d'eau-de-vie. On ajoutera à ce mêlange trois onces de ſirop de guimauve, & une once de ſirop diacode.

N°. 36.

Pilules mercurielles purgatives.

Prenez du mercure revivifié du cinabre, dix gros. Eteignez-le dans un mortier avec suffisante quantité de térébentine. Ensuite, mêlez-y deux gros d'aloës succotrin, un gros de trochisques d'agaric, & quatre onces de rhubarbe, le tout en poudre. Faites une masse pillulaire, selon l'Art, en y ajoutant, s'il est nécessaire, une suffisante quantité de sirop de roses solutif. On partagera cette masse en pillules de douze grains chacunes.

La dose pour un adulte, est de quarante-huit grains, ou de quatre pillules.

N°. 37.

Bols purgatifs.

Prenez racine de jalap en poudre, & rhubarbe en poudre, de chaque douze grains; *aquila alba*, un scrupule. Incorporez dans suffisante quantité de confection hamech & partagez en deux bols, ou six pillules, à prendre dans du pain-à chanter.

N°. 38.

Pillules purgatives.

Prenez des trochisques alhandal & de la scammonée pulvérisés, de chaque huit grains; incorporez dans suffisante quantité de confection hamech, pour

faire un bol, ou plusieurs pillules, à prendre comme les précédentes.

N°. 39.

pillules mercurielles laxatives.

Dans un demi-gros de thérébentine, on éteindra deux gros de mercure revivifié du cinabre: ensuite, on y ajoutera un demi-gros de pillules de coloquinte avec l'aloës: & s'il est nécessaire un peu de poudre de yeux d'écrevisse pour donner au mêlange la consistance nécessaire On partagera le tout en douze pillules, qu'on roulera dans de la poudre de réglisse.

N°. 40.

pillules mercurielles.

Eteignez deux gros de mercure revivifié du cinabre dans suffisante quantité de thérébentine. Ajoutez un gros de gomme de gayac réduite en poudre, & partagez la masse en dix-huit pillules.

N° 41.

pillules de panacée mercurielle.

Incorporez un gros de panacée mercurielle dans suffisante quantité de conserve de roses, & partagez la masse en trente pillules, qu'on roulera dans la poudre de réglisse.

N°. 42.

pillules d'æthiops.

Incorporez un gros d'æthiops minéral dans suffisante quantité de conserve

de roses, & partagez la masse en cinq pillules à prendre dans du pain-à-chanter.

N°. 43.

Pillules de thérébentine cuite.

Faites bouillir dans de l'eau la quantité que vous voudrez de thérébentine, jusqu'à ce qu'elle soit de la consistence de la colophane ou de la poix résine. Ensuite, pendant que ce mêlange est encore chaud, réduisez-la en pillules de la grosseur d'un pois.

N°. 44.

pillules astringentes.

Prenez sang-dragon en poudre, trois gros; camphre en poudre, deux gros, thérébentine de Venise, deux onces. Mêlez le tout & partagez en pillules de la grosseur d'un pois, qu'on roulera dans de la poudre de régliſſe.

N°. 45.

Bol laxatif.

Incorporez douze grains de mercure doux dans suffisante quantité de conserve de roses.

N°. 46.

Bol calmant

Prenez, dix huit grains de diascordium de Fracastor : faites-en un bol à prendre dans une cuillerée d'eau & de vin.

N°. 47.

Opiate laxative.

Prenez électuaire lénitif & baume de copahu, de chaque une once, racine de jalap en poudre, deux gros; sel de prunelle, un gros. Mêlez & faites, selon l'Art, un électuaire, dont on prendra soir & matin la grosseur d'une noisette.

Les personnes délicates pourront substituer la rhubarbe en poudre au jalap.

N°. 48.

Opiate astringente.

Prenez conserve d'églantier & baume de copahu, de chaque, une once; cachou préparé, deux gros; sucre candi en poudre, suffisante quantité, pour faire du tout une opiate, dont la dose est de la grosseur d'une noisette, matin & soir.

N°. 49.

Opiate astringente.

Prenez saffran de mars astringent, quatre scrupules; os de seche, succin préparé, cachou préparé, sang dragon pulvérisé, de chaque, deux scrupules; sirop de mirthe, suffisante quantité pour faire du tout une opiate, dont la dose est d'un demi-gros, matin & soir.

N°. 50.

Opiate anti-épileptique.

Prenez quinquina pulvérisé, six gros; de serpentaire de Virginie en poudre, deux gros; sirop de stœchas composé, une quantité suffisante pour faire une opiate, dont la dose est d'un gros, matin & soir, en buvant par-dessus une cuillerée de la potion n°. 31.

N°. 51.

Cataplasme de mie de pain & de lait.

Mettez sur le feu une suffisante quantité de lait de vache; lorsqu'il sera moyennement chaud, vous jetterez dedans de la mie de pain émiée le plus finement que faire se pourra, jusqu'à ce que le tout soit réduit en forme de bouillie. Lorsque le mêlange aura jetté quelques bouillons, en le retirant du feu on jettera dedans un ou deux jaunes d'œuf, qu'on y mêlera exactement.

N°. 52.

Cataplasme résolutif.

Prenez telle quantité que vous voudrez des quatre farines résolutives; délayez-la exactement dans suffisante quantité de décoction émolliente n°. 18. Faites cuire le tout sur le feu, jusqu'à ce qu'il soit réduit en forme de bouillie. En retirant du feu on y mêlera quelques cuillerées d'huile de mille pertuis.

N°. 53.

On fera fondre dans le cataplasme n° .51, quelques petits morceaux d'onguent de la mere. Cataplasme maturatif.

N°. 54.

Prenez de la meilleure cire jaune & du beurre frais, de chaque, deux onces; de l'huile d'olive pure & nouvellement préparée, un peu plus de deux onces. Mettez le tout dans une terrine de terre vernissée, sur un feu modéré. Lorsque le tout sera fondu & mêlé, retirez-le du feu, & jettez dedans environ deux onces de pierre calaminaire, bien broyée & passée au tamis fin. On observera de remuer toujours ce mêlange, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait refroidi, afin que la poudre de pierre calaminaire ne se précipite pas au fond du vaisseau. Cérat de Turner.

N°. 55.

Dans deux onces d'onguent rosat, on mêlera un scrupule de mercure doux. pomade adouciffante.

N°. 56.

On mêlera exactement un gros de précipité blanc, sur deux onces de pommade de jasmin. pomade détersive.

N°. 57.

Onguent mercuriel.

On prendra un quarteron de mercure revivifié du cinabre, qu'on éteindra dans suffisante quantité de thérébentine commune. Ensuite, on ajoutera à ce mêlange trois onces de sain-doux. On broyera l'onguent pendant un ou deux jours, ensuite, on y ajoutera une once de suif de mouton fondu & à moitié refroidi. On continuera de triturer ce mêlange jusqu'à ce qu'il soit parfaitement homogene, & qu'il ne paroisse plus aucun globule de mercure. C'est l'onguent Napolitain des Apotiquaires de Paris.

N°. 58.

pomade mercuriel.

On coupera l'onguent mercuriel précédent, avec un tiers, ou une moitié de sain-doux, pour en faire un onguent plus foible, ou une pommade mercurielle.

N°. 59.

Onguent détersif & rongeant.

On mêlera deux gros de précipité rouge avec suffisante quantité de basilicum, pour faire un onguent plus ou moins rongeant.

N°. 60.

Emplâtre de Nuremberg.

On fera fondre dans un vaiſſeau de terre verniſſé, quatre onces de cire jaune. Lorſqu'elle ſera fondue, on y ajoutera pareille quantité d'huile d'olive, on jettera dans ce mêlange, deux onces & demie de céruſe en poudre, & lorſque par la cuiſſon il aura acquis la conſiſtance d'emplâtre, on y ajoutera une démi-once de camphre pulvériſé. On aura ſoin de toujours remuer la matiere pendant la coction, & après y avoir mêlé le camphre, juſqu'à ce qu'elle ſoit totalement refroidie.

N°. 61.

Bougies ſimples.

On fera fondre dans un plat de terre, deux onces de ſuif de mouton, & une once de cire vierge. Lorſque le mêlange ſera fondu, on le retirera du feu, & on trempera dedans un morceau de linge fin & à demi-uſé, de huit pouces de longueur, ſur autant de largeur qu'on voudra. On ſuſpendra ce linge pour le laiſſer égouter. Lorſqu'il ſera preſque froid, on le coupera en languettes d'un demi-pouce, de trois quarts

de pouce ou même d'un pouce de largeur. Ensuite, on roulera ces languettes entre les doigts, ou sur une table bien unie, & ensuite entre deux planchettes unies & frottées légérement d'huile. On aura, ce qu'on appelle, des bougies simples.

N°. 62.

Bougies fondantes & suppuratives.

Faites fondre dans un plat de terre, deux onces de diachylon gommé. Lorsqu'il sera fondu, ajoutez-y une demi-once d'antimoine crud pulvérisé & passé au tamis. Cependant, éteignez une once de mercure crud dans suffisante quantité de thérébentine, & lorsque l'emplâtre sera à moitié refroidie, mêlez y ce mercure éteint. Remuez bien la composition, & trempez-y sur le champ un morceau de linge à demi-usé, de sept ou huit pouces de long, comme ci-dessus. Suspendez votre linge pour le laisser égoutter, & lorsqu'il sera presque froid, coupez-le en petites bandelettes de six, huit ou dix lignes de large. Roulez-les, comme précédemment, les unes après les autres, & ensuite, passez-les entre deux planches

unies & frottées d'huile. Ces bougies ſont ſuppuratives & fondantes.

On peut en faire qui ſeront moins actives, en faiſant fondre ſimplement parties égales d'onguent de la mere & de cire jaune, & opérant comme ci-deſſus.

N°. 63.

Prenez du précipité rouge, deux parties, d'alun brûlé & de ſabine pulvériſés, de chaque une partie. Mêlez. poudre déſicative & rongeante.

On peut incorporer cette poudre dans une ſuffiſante quantité de baſilicum.

N°. 64.

Prenez partie égale de précipité rouge & d'alun pulvériſé. Mêlez. Poudre caſtretique.

Article III.

De quelques autres médicamens qui peuvent être utiles en certains cas de Maladies Vénériennes.

Fumigations mercurielles.

UNe des premieres manieres d'employer le mercure au traitement des maladies vénériennes, fut de le réduire en vapeurs, & d'y exposer le malade. Pour cela, on le plaçoit nud dans un instrument convenable fait en forme de cuve ; on mettoit à ses pieds un réchaud plein de charbons ardens, & on jettoit sur ces charbons soit du mercure éteint dans de la thérébentine, de la salive, &c. soit du cinabre pur ou mêlé avec de l'encens, de l'oliban, du mastich, &c. La commodité plus grande des frictions mercurielles, fit bientôt tomber cette premiere manœuvre, & on se contenta de la retenir pour quelques cas particuliers, dans lesquels on ne peut nier qu'elle ne soit suivie du succès. Les circonstances particulieres où l'on se sert avec avantage des fumigations mercurielles, sont lorsque

le malade eſt attaqué de quelque chancre ou ulcere malin à la verge, à l'anus, à la vulve, dans les narines, ou au goſier. Dans les premiers cas, le malade placera un réchaud plein de charbon, ou une brique rouge au fond d'une chaiſe percée; il jettera ſur ces charbons une ou deux pincées de cinabre artificiel réduit en poudre, & en s'aſſeyant ſur la chaiſe, il recevra ces vapeurs de mercure ſur les parties malades. Dans les derniers cas, il jettera de même du cinabre réduit en poudre ſur des charbons allumés, & il conduira la vapeur qui s'en élevera, ſur les parties affectées, au moyen d'un entonnoir renverſé. Il répétera cette opération deux ou trois fois par jour.

Cette manipulation continuée pendant quelques jours, arrête ordinairement les progrès des chancres ou ulceres vénériens, & les diſpoſe à une louable ſuppuration. Le malade enſuite doit ſe conduire ſelon les avis ordinaires & détaillés plus haut.

Pillules anti-vénériennes, avec le ſublimé corroſif.

On s'eſt quelquefois ſervi avec ſuccès du ſublimé corroſif, uni avec des remedes purgatifs & fondus en forme de pillules. Voici la formule de ces pil-

lules anti-vénériennes telle qu'on la trouve dans un fort bon ouvrage sur les maladies vénériennes.

„ Prenez mercure sublimé corrosif, „ demi-gros : mercure doux, un gros & „ demi; triturez-les pour les mêler exac- „ tement dans un mortier de verre, avec „ un pilon de même matiere; ajoutez- „ y ensuite un gros de gomme ammo- „ niaque, autant de gomme de gayac, „ deux gros de senné en poudre & au- „ tant de pyrethre pulvérisée. Mêlez le „ tout & formez une masse avec suffi- „ sante quantité de sirop de nerprun, „ que vous diviserez en pillules égales „ de six grains chacunes. On donne qua- „ tre de ces pillules le matin à jeun, & „ autant le soir en se couchant, dose „ qu'on doit diminuer, lorsque les cir- „ constances le requierent : on en fait „ usage pendant neuf ou dix jours.

„ Ce remede est d'une ressource in- „ finie dans toutes les véroles invété- „ rées, & principalement lorsque les „ malades ont été manqués plusieurs „ fois, & qu'ils ont, pour ainsi dire, „ les organes émoussés par une infini- „ té de remedes administrés sans mé- „ thode & sans succès. Mais ceux qui „ ont voulu employer les mêmes pil-

„ lules dans les cas ordinaires, & sur-
„ tout dans les véroles récentes, ont
„ toujours éprouvé qu'elles étoient in-
„ fideles, & qu'elles causoient quelque-
„ fois des accidens fâcheux ; c'est pour-
„ quoi j'avertis expressément qu'on doit
„ être très-réservé sur leur usage.„

Ces pillules excitent la salivation en très-peu de temps, ce qui ne peut provenir que de la quantité de particules grossieres & subtiles de mercure qui s'y trouvent renfermées. En prenant ce remede, comme il est conseillé, on prend tous les jours environ deux grains de sublimé, & fix de mercure doux, ce qui nous paroît un peu vif. Quoi qu'il en soit de leurs vertus, nous croyons toujours que le sublimé corrosif n'est pas un médicament dont on puisse faire usage en substance sans péril. On risquera toujours beaucoup moins de le prendre dissous dans quelque liqueur, dans laquelle on est maître de l'étendre plus ou moins, & de cette maniere, d'augmenter ou de diminuer autant qu'on veut sa qualité corrosive.

Solution de sublimé corrosif, dans l'esprit de vin.

On a dû voir plus haut dans les formules, que nous dissolvions le sublimé corrosif dans l'eau-de-vie, à la dose d'environ un grain par once d'esprit.

Quelques-uns préfèrent de dissoudre un gros de ce sel mercuriel dans une once d'esprit-de-vin, & donnent dix, douze ou quinze gouttes de cette solution le matin à jeun dans un verre d'eau d'orge, ou de tisanne sudorifique. Ce remede est principalement mis en usage par les Charlatans, pour la cure de la gonorrhée, qui, de cette maniere, est expéditive, mais ne manque guere de dégénérer en vérole confirmée. Ce remede purge ordinairement par haut & par bas, & fait baver le malade dans son lit environ une heure. Pour des personnes fortes, on augmente peu-à-peu la dose de cette solution jusqu'à trente gouttes, & on répéte même ce remede le soir en se mettant au lit.

Tous les Médecins se sont toujours fort récriés contre cette pratique, qui faisoit le plus souvent dégénérer les chaude-pisses en vérole. Nous ne sommes pas là-dessus tout-à-fait de leur avis: & assurément on ne nous blâmera pas d'être d'une opinion contraire, si l'on veut bien faire attention, comme nous l'avons déja fait remarquer plus haut, que la chaude-pisse traitée le plus méthodiquement qu'il est possible, laisse souvent après elle des mala-

dies

dies de l'urethre très-difficiles à guérir, quelquefois même incurables, & de plus, toujours un soupçon de vérole qui tourmente autant l'esprit des malades, que s'ils étoient certains d'avoir cette maladie.

Précipité verd.

C'est sans doute par cette même raison, que plusieurs Médecins n'ont pas fait difficulté d'employer à la cure de la chaude-pisse, les remedes les plus violens, & les plus capables, par les grandes révulsions qu'ils occasionnent, d'arrêter promptement le progrès & le symptôme vénérien, au risque de donner la vérole à leurs malades. Un des remedes les plus vantés à cet effet, est le précipité verd, dont la dose est de deux ou trois grains incorporés dans la conserve de roses, & qu'on prend deux ou trois fois, de deux jours l'un. L'opération de ce remede est des plus violentes: ainsi, il n'y a que des personnes de la plus forte constitution qui puissent risquer d'en faire usage. De plus, on ne doit en faire usage qu'après avoir fait précéder les remedes généraux, & calmé les symptômes inflammatoires, que nous avons vu accompagner les gonorrhées dans leurs principes.

Turbith minéral.

Lorsque les chancres sont d'une nature maligne & menacent de faire tomber en gangrene les parties qu'ils attaquent ; après avoir fait prendre les remedes généraux, on pourra prendre avec succès un bol de six, huit ou neuf grains de turbith minéral dans le conserve de roses. Ce remede excite un vomissement violent : si on le répéte à deux ou trois jours d'intervalle, ordinairement on vient à bout par ce moyen, à cause de la forte révulsion qu'il occasionne, de borner la maladie & d'arrêter ses progrès. Ensuite, on se traitera selon les méthodes que nous avons proposées, & on n'oubliera pas alors les frictions mercurielles continuées pendant long-temps, ou quelque traitement général anti-vénérien.

Outre toutes les manieres de préparer le mercure, de maniere qu'il soit propre à la cure des maladies vénériennes, dont nous venons de parler dans cet article, ou dont nous avons fait mention dans le corps de notre ouvrage, il y en a encore une multitude d'autres, dont nous n'avons pas cru devoir faire mention. Pour donner à nos Lecteurs une idée de ces différentes manieres, & de la docilité avec

laquelle ce minéral s'eſt laiſſé manier, il ſuffira de leur dire qu'on a trouvé le moyen de faire avec le mercure, des pains ou biſcuits anti-vénériens, des ſirops anti-vénériens, des ratafiats anti-vénériens. Sans doute, avant qu'il ſoit peu, les confiſeurs feront des confitures anti-vénériennes, & les cuiſiniers des ragouts anti-vénériens. Le joli rafinement ! Alors on pourra avoir autant de plaiſir en ſe traitant des maladies vénériennes, qu'on en aura eu en les gagnant.

Tiſanne fudorifique, avec des plantes de notre pays.

Les bois ſudorifiques qui nous viennent d'outre-mer, ne ſont pas les ſeuls qui puiſſent ſervir à la guériſon des maladies vénériennes. C'eſt mal-à-propos qu'on s'eſt plaint que la nature agiſſant avec nous en marâtre, avoit placé la mal en Europe, & les remedes en Amérique. Notre pays nous fournit des ſudorifiques qui ont auſſi-bien guéri les maladies vénériennes, que ceux du Nouveau Monde. On a reconnu une pareille vertu dans les racines de nos roſeaux, de patience, de cabaret, de tormentille, d'anis, d'aunée, de tamariſc, de bardane, &c. On a encore beaucoup vanté la vertu de la ſaponnaire dans les mêmes circonſtances, & on

en fait une tisanne ou décoction de la maniere suivante, qui pourra servir de modele pour les autres décoctions de même nature.

Prenez deux poignées de saponnaire verte : faites infuser dans quatre pintes d'eau de riviere pendant douze heures. Ensuite, faites bouillir jusqu'à ce que la plante soit cuite. On en prendra trois demi-septiers avec le marc, qu'on passera à travers un linge avec expression, & qu'on prendra chaudement le matin dans son lit. Le reste édulcoré avec du sucre ou des raisins secs, servira de boisson ordinaire pendant la journée.

Teinture de coloquinte.

Nous terminerons enfin cet article par rapporter une formule de teinture de coloquinte, dont le même Auteur que nous avons cité il n'y a qu'un moment, dit s'être servi avec succès dans un cas désespéré. Le malade qui fait le sujet de son observation, eut une chaude-pisse qui, au bout de deux ans de guérison apparente, se manifesta, de nouveau. Huit ou dix jours après le renouvellement de cet écoulement, survint une ophtalmie qui se dissipa après quelques saignées. Immédiatement après, le malade sentit à la mal-

léole interne du pied gauche & presque dans tout le métatarse du pied droit, une douleur sourde. Ensuite, d'autres douleurs se firent sentir au bras, sur le sternum, & à d'autres parties du corps. Pendant qu'on préparoit le malade pour les grands remedes, il survint un gonflement au genou, & ceux du pied & de la malléole étoient aussi augmentés. Le traitement par frictions & salivation fini, tout étoit à-peu-près dans le même état. On fit encore quelques autres remedes qui furent sans aucun effet. Enfin, au bout de cinq mois, on fit faire usage de la teinture suivante, qui guérit le mal comme par enchantement. D'abord, la gonorrhée commença à couler avec moins d'abondance & à fournir une matiere plus belle; ensuite, elle s'arrêta d'elle-même. Les douleurs & les gonflements disparurent successivement; l'embonpoint revint. En un mot, le malade fut parfaitement guéri avant que l'usage de la teinture prescrit par la formule, fût fini. Voici la recette de ce remede.

Prenez pulpe de coloquinte, dont on aura ôté les pepins, & réduite en poudre grossiere, une once & demie;

six clous de girofle ; anis étoilé concassé, un gros ; safran, douze grains ; terre foliée de tartre, une once : mettez toutes ces drogues en digestion dans vingt onces d'esprit-de-vin pendant un mois ; ensuite, filtrez la liqueur, & gardez-la dans une bouteille bien bouchée.

On prend douze gros de cette teinture dans deux ou trois onces de vin d'Espagne pour en mêler avec de l'eau, pendant trois jours de suite le matin de bonne heure : le quatriéme jour, le malade se repose ; le cinquiéme, il recommence à en prendre trois jours de suite, pour se reposer le jour d'après. On continue de cette maniere jusqu'à ce qu'on en ait pris vingt ou vingt-cinq prises. Une heure après que le malade aura avalé chaque prise de cette teinture, il boira deux ou trois verres à demi-heure de distance l'un de l'autre, d'une tisanne faite avec l'orge & la réglisse. Son régime doit consister à manger principalement du rôti.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce volume.

PREMIERE PARTIE.

CHAP. I. *DE l'origine, de la nature & du siége de la Vérole,* page 1

CHAP. II. *Des différentes manieres dont on peut contracter la Vérole.* 29

CHAP. III. *Des symptômes de la Vérole universelle, ou répandue dans toute l'habitude du corps,* 36

CHAP. IV. *Diagnostique de la Vérole universelle, ou, Regles selon lesquelles on peut juger qu'on est attaqué de la Vérole universelle, ou non,* 44

CHAP. V. *Prognostique de la Vérole universelle,* 54

CHAP. VI. *Traitement de la Vérole universelle,* 59

ART. I. *Traitement de la Vérole universelle par le mercure,* 60

§. I. *Traitement de la Vérole par frictions & salivation,* 63

§. II. *Traitement de la Vérole par frictions & extinction,* 84

§. III. *Traitement de la Vérole par le mercure gommeux,* 91

§. IV. *Traitement de la Vérole par les pillules mercurielles,* 96

§. V. *Traitement de la Vérole par le sublimé corrosif;* 97

§. VI. *Traitement de la Vérole par la panacée mercurielle*, 105
§. VII. *Traitement de la Vérole par les dragées de Keyser*, 107
ART. II. *Traitement de la Vérole universelle, par des remedes tirés de la classe des végétaux*, 109
§. I. *Traitement de la Vérole par les tisannes sudorifiques*, 112
§. II. *Traitement de la Vérole par la décoction de salsepareille*, 113
§. III. *Traitement de la Vérole par les tisannes purgatives*, 114
CHAP. VII. *Des accidens qui peuvent arriver pendant le cours des remedes, & de la maniere d'y remédier*, 118
ART. I. *Des accidens qui dépendent principalement du mercure*, 119
ART. II. *Des accidens qui dépendent principalement des substances avec lesquelles le mercure est joint*, 143
ART. III. *Des accidens qui dépendent moins du mercure ou des substances avec lesquelles il est joint, que d'autres causes*, 147
CHAP. VIII. *Parallele des différentes méthodes dont nous avons parlé, ou Regles selon lesquelles un malade doit se décider pour l'une préférablement à l'autre*, 155
CHAP. IX. *Des signes qui témoignent que la maladie est guérie*, 180
CHAP. X. *Des symptômes qui peuvent subsister, quoique la Vérole soit bien guérie*, 185
Premiere classe, 186
Seconde classe. 191

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *COMMENT le Virus Vénérien se borne d'abord à certaines parties, sans attaquer toute l'habitude du corps, & des symptômes qu'il produit alors*, 199
CHAP. II. *Des remedes préservatifs de la Vérole*, 204
CHAP. III. *De la gonorrhée virulente*, 209
ART. I. *Description Anatomique des parties affectées dans la gonorrhée*, 210
§. I. *Des parties de la génération de l'homme*, 211
§. II. *Des parties de la génération dans la femme*, 221
ART. II. *Des différentes especes de gonorrhées virulentes, de leur siege, & de la maniere de les traiter*, 225
§. I. *De la premiere espece de gonorrhée, ou de la chaude-pisse*, ibid.
§. II. *De la seconde espece de gonorrhée, ou de la gonorrhée seche*, 247
§. III. *De la troisiéme espece de gonorrhée, & de la gonorrhée bâtarde*, 251
ART. III. *Des accidens qui accompagnent quelquefois les gonorrhées virulentes, ou qui leur succédent*, 253
§. I. *De la chaude-pisse avortée*, 254
§. II. *De la chaude-pisse tombée dans les bourses, & de la hernie vénérienne*, 258
§. III. *Des dépots vénériens au périné*, 264
§. IV. *De quelques accidens qui se manifestent quelquefois dans le second période de la chaude-pisse, de la part des remedes*, 270
§. V. *De la gonorrhée opiniâtre & habituelle*, 272
§. VI. *De l'espece de gonorrhée invétérée connue par les Anglois sous le nom de* Gleet, 280
§. VII. *De la strangurie vénérienne*, 281
CHAP. IV. *Des bubons vénériens*, 296

ART. I. *Des symptômes & du traitement des poulains*, 299
ART. II. *Des accidens qui surviennent aux poulains, & de la maniere d'y remédier*, 311
§. I. *De la terminaison du poulain par suppuration*, ib.
§. II. *Du poulain fistuleux*, 315
§. III. *De la terminaison du poulain par délitescence*, 319
§. IV. *De la terminaison du poulain par gangrene*, 320
§. V. *De la terminaison du poulain par induration*, 322
§. VI. *Du poulain carcinomateux*, 326
CHAP. V. *Des ulceres vénériens locaux*, 330
ART. I. *Des symptômes & du traitement des chancres*, 333
ART. II. *Des accidens qui accompagnent les chancres, ou qui leur succédent*, 343
§. I. *Du phymosis, du paraphymosis & des chrystallines*, ibid.
§. II. *De la gangrene & du sphacele des parties attaquées par les chancres vénériens*, 353
§. III. *Des tubercules calleux & des cordes squirrheuses, qui succédent aux chancres vénériens*, 355
CHAP. VI. *Des maladies vénériennes cutanées, qui peuvent ne dépendre que d'un vice local*, 361
APPENDIX. *Du régime & des médicamens qui conviennent au traitement des Maladies Vénériennes*, 372
ART. I. *Du régime général à observer pendant le traitement des Maladies Vénériennes*, 373
ART. II. *Formules des médicamens indiqués dans le cours de cet ouvrage*, 387
ART. III. *De quelques autres médicamens qui peuvent être utiles en certains cas de Maladies Vénériennes*, 410

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre : *l'Art de ſe traiter ſoi même dans les Maladies Vénériennes*, *&c.* je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris, ce 23 Septembre 1769.

Signé, LEBEGUE DE PRESLE.